

HISTOIRE
ET
PHILOSOPHIE DU MAGNÉTISME

AVEC FIGURES DANS LE TEXTE

COURS PROFESSÉ

A L'ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME ET DE MASSAGE

PAR

ROUXEL

TOME II

CHEZ LES MODERNES

PRIX : 3 FRANCS

PARIS

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

29, RUE SAINT-MERRI, 33

PQQ (2)



22101580428

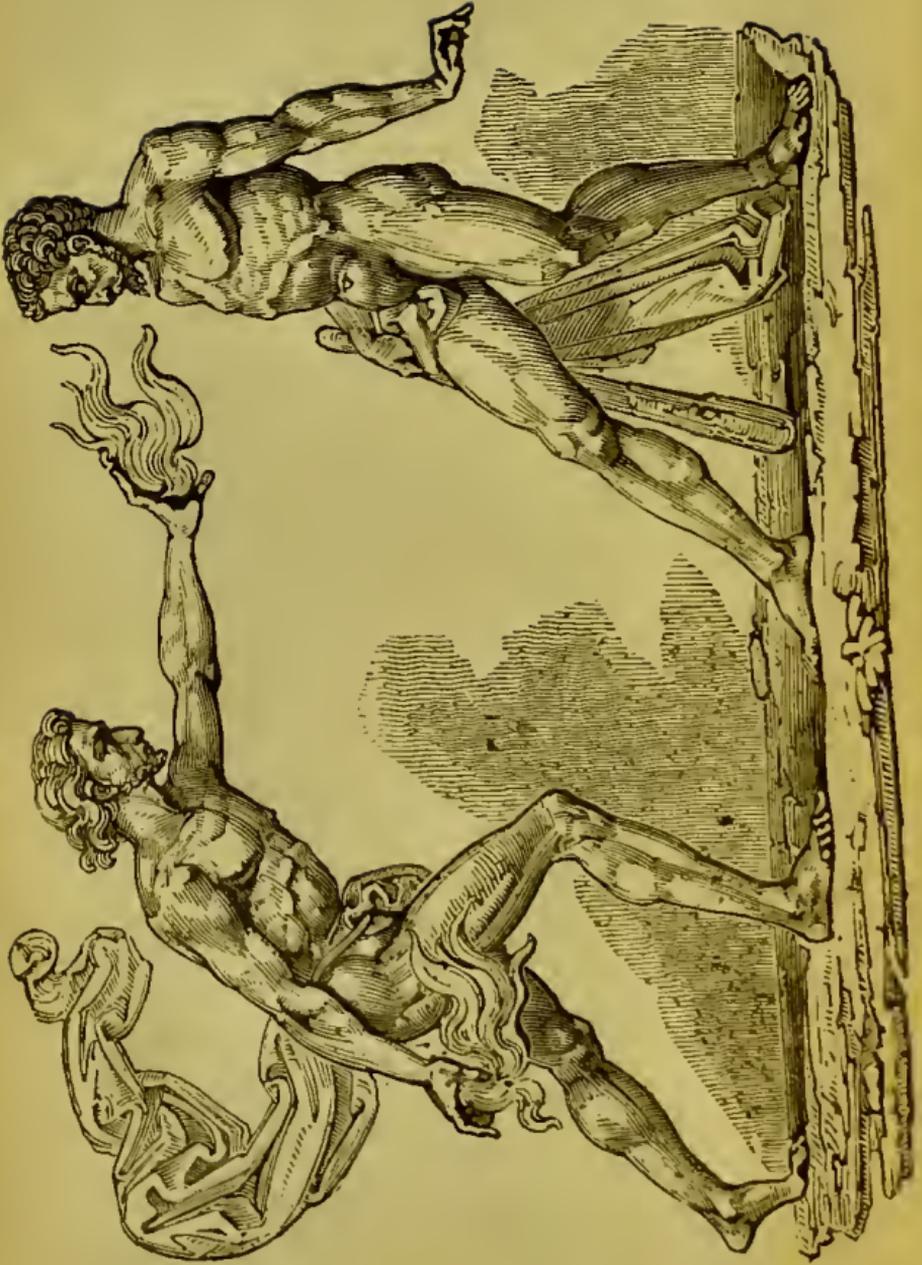
HISTOIRE

ET

PHILOSOPHIE DU MAGNÉTISME

OUVRAGES DE L'AUTEUR

<i>Rapport du Magnétisme et du Spiritisme.</i> — Grand in-8°, 1892	3 »
<i>Spiritisme et Occultisme.</i> Brochure in-18, 1892.	» 50
<i>L'art d'abrégier la vie.</i> Brochure in-16, 1892	» 50
<i>La Liberté de la médecine.</i> — I. La pratique médicale chez les anciens; — II. La pratique médicale chez les modernes, 2 brochures in-18, (la pièce).	» 20
<i>Théorie et pratique du spiritisme.</i> Consolation à Sophie. L'âme humaine : démonstration rationnelle et expérimentale de son existence de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts. In-18.	» 20



HISTOIRE

ET

PHILOSOPHIE DU MAGNÉTISME

avec Portraits et Figures dans le texte

COURS PROFESSÉ

A L'ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME

PAR

ROUXEL

TOME II

CHEZ LES MODERNES

PRIX : 3 FRANCS

PARIS

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

23, RUE SAINT-MERRI, 23

1894

P22(7)





LE MAGNÉTISME

CHEZ LES MODERNES

VII^e LEÇON

SOMMAIRE. — I. Les débuts de Mesmer. — II. Il interroge la nature. — III. A-t-il été inspiré ? — IV. Ses 27 propositions. — V. Elles ne contiennent rien de nouveau. — VI. Rapports de Mesmer avec le gouvernement. — VII. La souscription Bergasse et la Loge de l'Harmonie. — VIII. L'examen du magnétisme en 1784. — IX. La fin de Mesmer. — X. Ses disciples et ses défenseurs. — XI. Réalité du Magnétisme.

I

Frédéric-Antoine Mesmer (1734-1815), débuta en 1766, par sa thèse pour le doctorat : *de l'Influence des planètes sur le corps humain*. Continuant de chercher la singularité, ce que nous sommes loin de blâmer, il s'occupa des applications de l'aimant à la thérapeutique.

Le P. Hell, jésuite, qui s'occupait de travaux du même ordre, et qui appliquait aussi l'aimant

au traitement des maladies, se plaignit de ce que Mesmer marchait sur ses plates bandes et l'accusa de plagiat. Mesmer soutint qu'au contraire c'était le P. Hell qui était le contrefacteur. Mais, soit que Mesmer ne se sentît pas dans son droit, soit qu'il crût avoir une meilleure corde à son arc, il renonça à se servir des aimants pour se borner au seul magnétisme animal.

Il obtint quelques résultats de ce dernier mode de traitement en Allemagne ; mais, comme nul n'est prophète dans son pays, et comme Mesmer eut des démêlés plus ou moins justifiés avec la faculté de Vienne, il ne put faire prendre en considération ce qu'il appelait sa découverte, et il vint à Paris tenter meilleure fortune.

Effectivement, Mesmer fut mieux accueilli à Paris qu'à Vienne ; il eût même, suivant toute apparence, plus de succès qu'il n'en espérait ; ce qui dût influencer considérablement sur sa conduite ultérieure. Il excita la curiosité des gens du monde, puis celle des médecins et des savants, qui entrèrent en rapport avec lui et lui demandèrent des renseignements sur sa méthode.

« Pour répondre, dit-il, aux prévenances et aux honnêtetés dont ils me comblèrent, je fus porté à satisfaire leur curiosité, en leur parlant de mon système. Surpris de sa nature et de ses effets, ils m'en demandèrent l'explication. Je leur donnai mes assertions sommaires en 19 articles. »

En 1775, il avait déjà publié dans le *Nouveau*



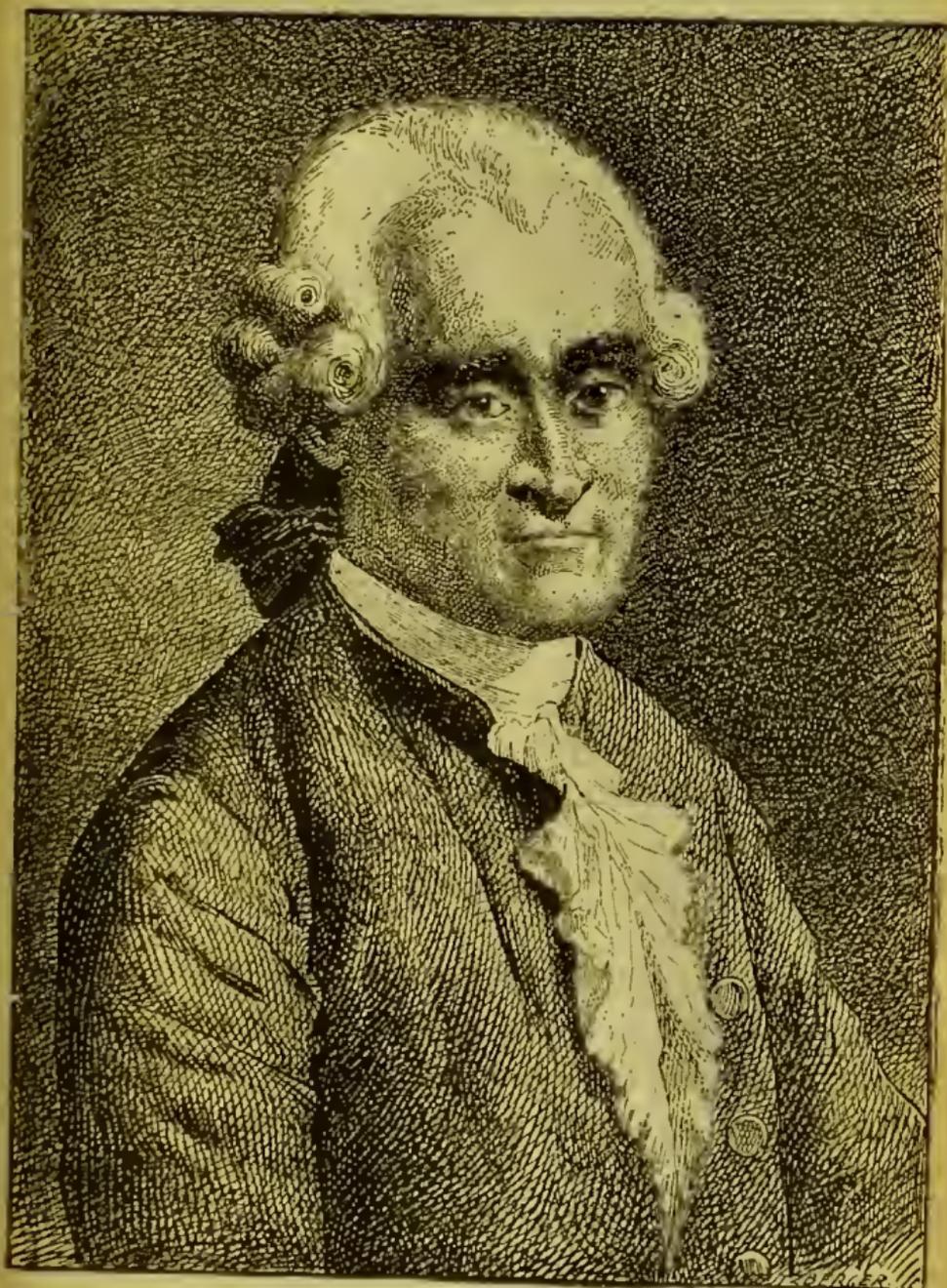
Le P. Hell applique l'aimant (d'après une gravure des *Mystères de la Science*, par Louis Figuier.)

*Mercur*e savant d'Altona, une *Lettre à un médecin étranger*, dans laquelle il donnait un aperçu de son système; en février 1778, il arrivait à Paris; l'année suivante, il mettait au jour son *Mémoire sur la découverte du Magnétisme animal*, qui renferme les 27 propositions sur lesquelles se base sa théorie.

Il ne paraît pas que la curiosité des médecins fût plus satisfaite par les 27 propositions que par les 19 articles. Il semble même, on le verra plus loin, que Mesmer tenait fort peu à satisfaire cette curiosité, même en supposant qu'il en fût capable, Et, pour tout dire, il faut ajouter que, de leur côté, les médecins et les savants n'avaient pas envie le moins du monde d'être convaincus.

Les savants de l'Académie des sciences lui demandaient « des expériences ». Mesmer traite d'enfantillage cette manière de procéder à des expériences avant de s'être mis au courant de la question. Mais les savants sont toujours un peu enfants; et aujourd'hui, comme au siècle dernier, ce sont des expériences qu'ils font eux-mêmes dans les hôpitaux, et quelles expériences!

Il résulta de ces bonnes dispositions des deux parts, que la question du magnétisme resta en suspens, Mesmer continua de traiter et de guérir suivant les uns, et de ne pas guérir suivant les autres. Il guérit ou soulagea certainement un grand nombre de malades. Il s'empressa de publier ses succès; et, de leur côté, les malades, reconnaissants vantèrent les bienfaits de ce



COURT DE GÉBELIN (d'après un médaillon de la Bibliothèque nationale).

nouveau mode de traitement. De ce nombre fut le savant Court de Gébelin, l'auteur du *Monde primitif* qui s'étant bien trouvé du traitement mesmérien, recommanda chaleureusement le magnétisme aux souscripteurs de son ouvrage.

II

Quelle est la valeur scientifique du système de Mesmer ?

Après ce que nous avons vu concernant les théories et les faits magnétiques dans les siècles précédents, nous devons reconnaître que Mesmer, n'a pas eu grand peine à inventer le magnétisme animal. Il avait ou pouvait avoir en mains tous les matériaux nécessaires, il ne s'agissait que de les employer judicieusement et avec discernement.

Pourtant, il se vante d'avoir fait des efforts inouïs, d'avoir torturé la nature en l'étudiant jour et nuit pour lui arracher ses secrets et de s'être torturé lui-même pour accoucher de sa précieuse découverte. Qu'on en juge par les confidences suivantes qu'il fit au public.

« Tout me disait qu'il existait nécessairement dans les sciences des principes négligés, ou non aperçus, autres que ceux que nous admettions.

« Tant que les principes des sciences, me répé-

tais-je à chaque instant, seront faux ou incertains, les efforts des plus beaux génies seront infructueux pour le bonheur ou l'instruction de leurs semblables. Les savants, ajoutais-je, soignent avec zèle le grand arbre des sciences ; mais toujours occupés à l'extrémité des branches, ils négligent d'en cultiver la tige.

« Je comparais les médecins à des voyageurs hors de leur route, qui s'égarèrent de plus en plus en courant toujours devant eux, au lieu de revenir sur leurs pas pour se reconnaître.

« Une ardeur brûlante s'empara de mes sens. Je ne cherchai plus la vérité avec amour, je la cherchai avec inquiétude. La campagne, les forêts, les solitudes les plus retirées eurent seules des attraits pour moi. Je m'y sentais plus près de la nature. violemment agité, il me semblait quelquefois que, le cœur fatigué de ses inutiles invitations, je la repoussais avec fureur. O nature, m'écriais-je dans ces accès, que me veux-tu ? D'autres fois, au contraire, je m'imaginai l'étreindre dans mes bras avec tendresse, ou la presser, avec impatience et trépignement, de se rendre à mes vœux. Heureusement mes accents perdus dans le silence des bois, n'avaient que les arbres pour témoins de leur véhémence ; j'avais certainement l'air d'un frénétique.

« Toutes autres occupations me devinrent importunes. Les moments que je leur donnais me paraissaient autant de vols faits à la vérité. J'en

vins à regretter le temps que j'employais à la recherche des expressions sous lesquelles je rédigeais mes pensées. M'apercevant que toutes les fois que nous avons une idée, nous la traduisons immédiatement et sans réflexions dans la langue qui nous est la plus familière, je formai le dessein bizarre de m'affranchir de cet asservissement. Tel était l'essor de mon imagination, que je réalisai cette idée abstraite. Je pensai trois mois sans langue.

« Au sortir de cet accès profond de rêverie, je regardai avec étonnement autour de moi ; mes sens ne me trompaient plus de la même manière que par le passé ; les objets avaient pris de nouvelles formes : les combinaisons les plus communes me paraissaient sujettes à revision : les hommes me semblaient tellement livrés à l'erreur, quo je sentais un ravissement inconnu quand je retrouvais parmi les opinions accréditées une vérité incontestable, parce que c'était pour moi une preuve assez rare, qu'il n'y a pas d'incompatibilité décidée entre la vérité et la nature humaine.

« Insensiblement, le calme revint dans mon esprit. La vérité que j'avais poursuivie si ardemment, ne me laissa plus de doutes sur son existence. Elle se tenait encore dans le lointain ; elle était encore obscurcie de quelques légers brouillards ; mais je voyais distinctement la trace qui menait à elle, et je ne m'en écartai plus. C'est

ainsi que j'acquis la faculté de soumettre à l'expérience la *Théorie imitative* que j'avais pressentie, et qui est aujourd'hui la vérité physique la plus authentiquement démontrée par les faits. »

III

Tout individu qui a été quelquefois inspiré, qui a découvert ou inventé quelque chose, si minime qu'elle soit, sentira de suite que toute cette tirade de Mesmer n'est que la déclamation emphatique d'un rhéteur qui veut se rendre intéressant; mais qu'on n'y trouve rien qui dénote réellement l'inspiration.

Ce n'est point ainsi que parlent les vrais inspirés de leurs découvertes, quand ils en parlent. C'est sur un tout autre ton que J.-J. Rousseau a relaté l'inspiration de son *Discours sur les causes de l'inégalité des conditions*.

Ce que disent les vrais inventeurs est relatif à ce qu'ils croient avoir découvert; tandis que dans la prose de Mesmer on ne trouve pas la moindre allusion à sa théorie; pas une réponse de la nature à ses interrogations, des lieux communs et rien de plus. Cela pourrait s'appliquer à n'importe quelle autre chose.

On n'y sent pas la moindre étincelle de ce feu sacré que les auteurs sincères et convaincus com-

muniqueux aux lecteurs même les plus froids. Citons à l'appui de notre dire quelques exemples de véritables inspirations.

Malebranche, en lisant le *Traité de l'homme* de Descartes, ressentit un tel transport, « qu'il lui en prenait des battements de cœur qui l'obligeaient quelquefois d'interrompre sa lecture ».

Sans doute, c'est parce qu'il trouvait dans cet ouvrage des principes dont il entrevoyait les nombreuses et importantes conséquences, fondées ou non, qu'il a ensuite exposées dans sa *Recherche de la vérité*.

« Je courais quelquefois à mon pupitre, dit Goëthe, sans prendre la peine de redresser une feuille de papier qui était de travers, et j'écrivais ma pièce de vers depuis le commencement jusqu'à la fin, en biais, sans bouger. A cet effet, je saisis de préférence un crayon, qui se prête mieux à tracer des caractères, car il m'était quelquefois arrivé d'être réveillé de ma poésie de somnambule par le cri ou par le crachement de ma plume, de devenir distrait et d'étouffer à sa naissance une petite production ».

Lorsque Rouget de l'Isle composa la Marseillaise : « Les paroles, disait-il à Mounier, venaient avec l'air, l'air avec les paroles. Mon émotion était au comble, mes cheveux se hérissaient. J'étais agité d'une fièvre ardente, puis une abondante sueur ruisselait de mon corps, puis je m'attendrissais et des larmes me coupaient la voix ».

Tous ceux, poètes ou musiciens qui ont quelque génie et qui ont éprouvé les mêmes sentiments, qui ont « passé par-là », pour me servir d'une expression vulgaire mais pittoresque ; tous ceux-là sentiront que c'est-là la véritable inspiration, et que la phraséologie de Mesmer n'a rien de commun avec cet ordre d'idées et de sentiments.

Suivant toute apparence, Mesmer n'a donc rien inventé ; il n'a fait que compiler plus ou moins adroitement, avec plus ou moins de discernement, dans des ouvrages existants qu'il ne cite pas.

En effet, de tout temps les astrologues et une foule de philosophes ont écrit sur l'influence des astres. Peu de temps avant Mesmer, le médecin anglais Mead avait publié un ouvrage intitulé : *De l'action du soleil et de la lune sur le corps humain, et les maladies qui en dérivent* ; dans lequel il soutenait que le système vital est soumis, comme les flots de la mer, au flux et au reflux.

Beaucoup d'autres auteurs, comme nous l'avons vu, ont écrit sur le magnétisme animal, nous n'aurions que l'embarras du choix.

Le moins que devait faire Mesmer, supposé qu'il eût inventé un système de toutes pièces, rien qu'en interrogeant la nature et nullement les livres, c'était, après avoir fait sa découverte et avant de la publier et surtout de l'exploiter, de s'informer si cette découverte était bien sienne, si personne ne l'avait faite avant lui ; de citer ces

auteurs, de les discuter, de les réfuter s'il y avait lieu.

Et cette conduite eût été conforme à son propre intérêt aussi bien qu'à celui de sa doctrine, car il devait bien s'attendre à ce que quelqu'un lui contestât son invention, si elle n'était pas nouvelle; vieille ou nouvelle, elle aurait acquis plus de poids auprès du public et des savants si elle eût été appuyée sur des autorités sérieuses.

Mesmer n'a rien fait de cela; il ne cite pas un seul auteur. Il faut qu'il soit bien ignorant ou qu'il ait une confiance sans bornes dans l'ignorance des autres pour agir ainsi.

En tous cas, il est manifeste qu'il n'a pas fait œuvre de véritable savant, qui doit relier ses découvertes aux autres connaissances acquises.

Il n'a pas davantage fait œuvre d'homme de bonne foi; car il n'est pas possible qu'il ait ignoré l'existence d'auteurs qu'il copie quelquefois mot pour mot.

Cependant, ne le condamnons pas sans l'entendre; examinons en détail sa *découverte*.

IV

Le système de Mesmer est résumé dans les XXVII propositions, qui ont été publiées pour la première fois en 1879, dans une brochure in-12° de 85 pages ayant pour titre : *Mémoires sur la découverte du Magnétisme animal, par M. Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne.*

Le D^r Hœffer, dans la Biographie de Mesmer (1) a mis, à côté de chacune de ces propositions des citations d'auteurs antérieurs tendant à prouver que Mesmer n'a rien découvert.

Voici ces propositions et leur contre partie; les lecteurs pourront juger par eux-mêmes si Mesmer doit sa découverte à la nature ou aux livres, qu'il affecte d'avoir dédaignés.

« Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. » (Prop. I). »

Cette idée n'est pas neuve : elle forme la base de toute l'astrologie comme de tout ce qu'on a imaginé sur le macrocosme et le microcosme.

« Le moyen de cette influence est un fluide universel répandu et continué de manière à ne

(1) *Nouvelle Biographie générale*, publiée par Firmin-Dirot frères, sous la direction de M. le D^r Hœffer.

souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement.» (Prop. II.) »

C'était là une doctrine très répandue dans l'antiquité : le fluide universel de Mesmer s'appelait ψυχὴ τοῦ κόσμου, *spiritus mundi*, l'âme ou l'esprit du monde : c'était un principe matériel, d'une ténuité et d'une vitesse extrême, et, comme l'éther des physiciens modernes, il pénétrait jusqu'aux intervalles des atomes (1).

« De cette action réciproque soumise à des lois mécaniques inconnues jusqu'à présent résultent des effets alternatifs, qui peuvent être considérés comme un flux et un reflux, plus ou moins général, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent ; et c'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre) que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et ses parties constitutives. » (Prop. III, IV, V, VI.) »

Ce flux et reflux, cette marée du fluide ou *esprit universel*, est formellement indiqué en ces termes par Maxwell, mort vers 1650 :

(1) Mesmer et son critique se trompent ici tous les deux. L'éther ou fluide universel n'était dans la haute antiquité que le corps, le vêtement de l'âme du monde. Le fluide universel n'est, comme nous l'avons dit souvent, que la cause instrumentale du magnétisme.



N. MÉSME

*Qu'on m'a dit que j'étais de Venise ou d'Autriche
Le fait est qu'il n'y a ni Venise ni Autriche
Par qui on m'a jeté au séjour infernal
Mais ces lieux ne sont pas que de hauts Pandores
C'est un air de souffrance et non point de santé
Et la Croix est pour le Dieu d'Espérance*

« Cet esprit s'écoule du ciel et y reflue perpétuellement » *a cælo hic perpetuo fluit et ad idem refluit.*

« Les propriétés de la matière et du corps organisé dépendent de cette action de réciprocité (du fluide universel). » (Prop. VII).

Maxwell a dit : « L'esprit universel est le père de l'esprit vital qui particularise chaque corps ; ... et le corps sert de base à l'esprit vital ; il le reçoit, et c'est par lui qu'il opère. »

« Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent ; et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. » (Prop. VIII.)

C'est pour imiter ou modifier ce mouvement intérieur que Mesmer prétendait, par ses procédés, produire dans l'économie animale ce qu'il appelait une *marée artificielle*. — Le médecin anglais Mead, mort en 1754, établissait un flux et reflux dans l'atmosphère comme dans l'océan, et c'est à ce mouvement qu'il attribuait la cause d'un certain nombre de maladies ; et Stahl, mort en 1734, a parlé du mouvement tonique et convulsif, de ce qu'il nommait la marée de l'économie animale.

« Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant ; on y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés ; le phénomène même de l'inclinaison y est observé. » (Prop. IX).

Mesmer n'a pas même le mérite d'avoir imaginé cette proposition, qui d'ailleurs ne repose sur rien. Paracelse et ses sectateurs admettaient déjà des pôles dans le corps humain ; ils les désignaient même par des noms ou symboles particuliers.

« La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer *magnétisme animal*. » (Prop. X.)

C'est là ce qu'on appelait avant Mesmer le *magnétisme médicinal*. Le principe de cette action émane, disait-on, des astres, comme celui de l'aimant devait dépendre de l'étoile polaire. Santanelli, mort vers 1730, avait enseigné que « tous les êtres que contient le monde participent de l'esprit universel, et qu'ils sont par là capables d'entretenir entre eux une certaine relation et de concourir dans certaines opérations. » (*Philosoph. recondita* cap. VI, art. 1.)

« L'action et la vertu du magnétisme animal ainsi caractérisées peuvent être communiquées à d'autres corps animés et inanimés ; les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles. Cette action et cette vertu peuvent être renforcées et propagées par ces mêmes corps. » (Prop. XI et XII.)

Maxwell : « L'esprit universel sera un puissant

auxiliaire si vous savez employer des instruments qui en sont imprégnés : c'est là le grand secret de la magie... Un opérateur expert peut, par des procédés merveilleux, le communiquer à un corps quelconque suivant sa disposition, et ainsi renforcer les vertus des choses. »

« On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps sans perdre notablement de son activité. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire. » (Prop. XIII et XIV.)

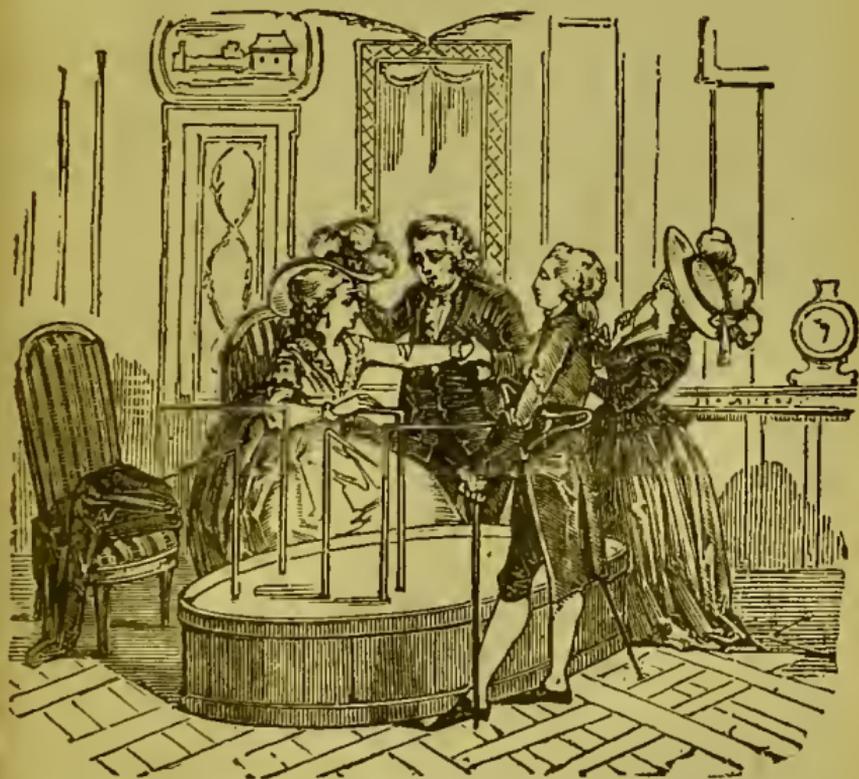
Maxwell : « Celui qui sait agir sur l'esprit vital, propre à chaque individu, peut, à une distance quelconque, guérir par l'intermédiaire de l'esprit universel. »

« L'action magnétique est augmentée et réfléchie par les glaces, comme la lumière. Elle est communiquée, propagée et augmentée par le son. » (Prop. XV, XVI.)

Suivant Pierre Borel, les émanations des corps s'étendent à des distances très grandes par la réflexion des rayons de la lumière et l'action du vent (*Curationis sympathicus*). Libavius disait que les magiciens, guidés par les exemples de la nature se sont servis de médiums, et que leur agent peut se réfléchir comme la lumière (*Synagma Arcan. Chym. 1. 9*). Le magnétisme par la musique a été particulièrement traité par P. Kircher (*Mundus magneticus, L. III*).

Les propositions XVII, XVIII et XIV de Mesmer
e sont guère que des répétitions des précédentes.

« L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est,
insi que les autres corps, susceptible de magné-
isme animal et même de la vertu opposée, sans



BAQUET DE MESMER
(D'après une gravure du temps.)

que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, son action
sur le fer et l'aiguille ne souffre aucune altération,
ce qui prouve que le principe du magnétisme
animal diffère essentiellement de celui du mi-
néral » (Prop. XX).

Ce n'est pas là une démonstration ; la preuve

qu'il donne pour distinguer le magnétisme animal du minéral n'a même pas de sens. Au reste, déjà avant Mesmer, les médecins prétendaient faire cette distinction : il n'entrait pas un atôme d'aimant dans leur onguent *magnétique*.

Dans les propositions XXI et XXII, l'auteur dit que son système pourra fournir de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu, de la lumière, de l'aimant, de l'électricité, etc. Dans les propositions XXIII et XXIV, il promet d'établir par des faits que le magnétisme animal « peut guérir *immédiatement* les maladies de nerfs, et *médiatement* les autres; qu'avec son secours, le médecin est éclairé sur l'usage des médicaments : que ce principe perfectionne leur action, et qu'il provoque et dirige les crises salutaires, de manière à s'en rendre le maître. » Puis il ajoute (Prop. XXV) qu'il démontrera par une théorie nouvelle des maladies l'utilité universelle du principe employé.

« Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même les plus compliquées; il en empêchera l'accroissement, et parviendra à leur guérison sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quelle que soient l'âge, le tempérament et le sexe. Les femmes même dans l'état de grossesse et lors des accouchements jouiront du même avantage. Cette doctrine enfin mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu et de

le préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection. » (Prop. XXVI et XXVII).

V

On voit qu'il n'y a rien de nouveau dans aucune des XXVII Propositions de Mesmer.

Il est vrai, d'autre part, qu'il a toujours dit que ce n'était pas là tout son système; qu'il réservait pour les seuls initiés la quintessence de sa théorie. Mais il est également vrai, comme nous le verrons bientôt, qu'il s'est engagé à révéler tout son secret moyennant une souscription de 240.000 francs.

Or, Mesmer a reçu plus de 340.000 francs. S'il n'a pas révélé son secret, c'est un filou ou un menteur et même pire (à son point de vue) : un maladroit; car il a laissé passer de belles occasions de réduire au silence ses adversaires, ce qu'il n'eut pas manqué de faire s'il l'avait pu.

Le nom même de magnétisme animal n'est pas de l'invention de Mesmer. Nous avons vu que Kircher, Maxwell et d'autres l'avaient employé avant lui dans le même sens. Si Mesmer n'avait pas lu leurs ouvrages, il devait du moins avoir lu quelques-uns de ceux de ses contemporains. Cela ne l'aurait pas empêché d'interroger

la nature. Et il aurait vu qu'une foule d'auteurs attribuaient au magnétisme les sympathies et les autres phénomènes extraordinaires dont les causes ne sont pas apparentes.

« Cette affection secrète, dit Legendre, dont nous nous sentons prévenus pour certaines personnes, dès la première fois que nous les voyons, est causée, *suivant la physique moderne*, par une émission d'esprits volatils ou de corpuscules, qui partent de certaines personnes, et qui vont faire une douce impression sur la rétine ou le nerf optique, ou dans les autres nerfs... »

Plus loin, Legendre rappelle que Lucrèce expliquait déjà la sympathie et l'antipathie « précisément comme les modernes », et il conclut en disant :

« Il est très vraisemblable que le *magnétisme*, dont nous remarquons les effets entre l'aimant et le fer, affecte tous les corps d'une manière plus ou moins sensible. » (*Traité de l'opinion*, IV, 175 et suiv.)

Le magnétisme mot et chose était donc couramment admis dans la physique du xv^e siècle. Mesmer aurait dû savoir cela et le dire.

Une seule chose distingue le système de Mesmer de ceux de ses prédécesseurs, et elle est très importante, mais elle n'est pas à son avantage : c'est qu'il est matérialiste, alors que tous ses précurseurs sont spiritualistes. Avec les matérialistes du siècle dernier et, à plus forte raison

du nôtre, il considère le mouvement comme inhérent à la matière.

Il est d'abord visible qu'il ne connaît pas le premier mot de la doctrine de l'émanation : une force expansive et intelligente, rayonnant en tous sens, et créant, animant, vivifiant tous les êtres.

Cette théorie de l'émanation, basée sur un principe d'expansion est beaucoup plus rationnelle et plus satisfaisante que celle de l'attraction ; Mesmer semble quelquefois se rallier à celle-ci ; mais sans la comprendre. Son fluide universel se rapporte beaucoup mieux à la matière subtile de Descartes, qu'à la gravitation de Newton.

Mesmer n'a pas une idée plus exacte de la constitution de l'homme que de celle de l'Univers. Il croit que c'est le fluide universel qui agit sur et par l'intermédiaire du fluide vital, lequel reçoit passivement cette action ; tandis que c'est précisément l'inverse : l'esprit vital qui se sert du fluide universel.

Ce que Mesmer appelle le *fluide universel* et qu'il considère comme soumis aux lois de la mécanique, par conséquent matériel, ses prédécesseurs l'appellent *esprit universel*, et ils le considèrent comme supérieur à la matière subtile, au fluide universel, qu'il informe, anime et régit.
Mens agit mollem.

Le système de Mesmer est donc purement matérialiste, tandis que celui de tous ses prédéces-

seurs est spiritualiste. Là est la différence capitale.

En conséquence de son opinion, Mesmer attache une importance excessive et même exclusive aux procédés manuels et à la mise en scène, et il méconnaît et néglige le rôle de la volonté, qui est le premier agent du magnétisme.

On a souvent remarqué qu'il ne parle jamais de l'influence de la volonté. Elle n'avait effectivement rien à voir dans son système.

Heureusement, à ce point de vue, nous verrons que ses disciples ne l'ont pas suivi, et qu'ils n'ont pas tardé à ramener le magnétisme dans la bonne voie.

VI

Arrivons à la manière dont s'y prit Mesmer pour divulguer et propager ce qu'il appelle « sa découverte ».

Tout indique que Mesmer n'est pas venu à Paris dans l'espoir, ni même dans le but de révolutionner la médecine, encore moins la science.

Il avait certainement constaté quelques effets physiologiques de l'aimant et du magnétisme humain et, inquiet à Vienne, il comptait jouir de plus de liberté dans cette bonne ville de Paris. pour y exploiter sa découverte en secret, en irrégulièrement

de la médecine. Car il n'était pas encore interdit d'exploiter les remèdes secrets.

L'accueil bienveillant, on peut même dire enthousiaste qu'il reçut des gens du monde, des savants et même des médecins enfla ses prétentions outre mesure ; bientôt rien ne fut suffisant pour reconnaître le grand service qu'il se vantait de pouvoir rendre à l'humanité.

Mais il ne renonça jamais à sa première idée de garder secrète sa prétendue découverte. Il daigne formuler 19 assertions pour les savants qui l'honorent de leur curiosité, puis il publie 27 propositions ; mais il prétend toujours ne livrer qu'une partie de son système et réserver pour plus tard la clé de voûte.

Les savants se tinrent sur la réserve et ils eurent raison. Un peu plus d'érudition de leur part aurait réduit à néant, dès le début, les prétentions de Mesmer à la nouveauté ; mais cette érudition n'était pas nécessaire aux médecins pour exploiter les malades, ni aux savants pour exploiter le public ; c'est pourquoi ils ignoraient, comme ils ignorent encore, ce qui se publiait et se faisait sous leurs yeux en dehors de leurs coteries par les savants non-inféodés.

Cependant, le bruit qui se faisait au sujet de Mesmer, de sa découverte et de ses différends avec la science officielle, déterminèrent le gouvernement à proposer à l'inventeur d'acheter sa découverte dans des conditions sans précédents.

On lui offrit 20,000 livres de rente viagère et un traitement annuel de 40,000 francs pour établir une clinique magnétique, à condition qu'il formerait à la pratique de ses procédés 3 personnes choisies par le gouvernement et qu'il leur révélerait son secret. On lui promettait en outre des faveurs encore plus considérables, si ces 3 personnes jugeaient la découverte utile.

Mesmer déclina ces offres et demanda à la place le don d'une terre et d'un château qu'il désignait; et il déclara qu'il quitterait la France pour porter sa découverte chez une nation plus digne de la recevoir, si on ne lui accordait pas sa demande.

On lui aurait accordé la couronne de France que Mesmer aurait été obligé d'inventer un autre subterfuge pour garder son secret, par la bonne raison qu'il n'en avait pas. Mais on n'accéda pas à son désir de devenir seigneur terrien.

Par déférence pour la reine Marie-Antoinette sa compatriote, Mesmer consentit à n'aller qu'à Spa; il voulait temporiser; il espérait que, la curiosité publique excitée, les affaires ne pouvaient tourner qu'à son profit.

VII

Pendant son absence, un de ses disciples, Deslon, sur les instances des malades, se mit à traiter par les procédés que Mesmer lui avait enseignés.

Le maître regretta alors, comme le héron de la fable, d'avoir laissé échapper les belles avances qui lui avaient été faites. Il soutint que Deslon ne connaissait pas son fameux secret, ce que nous croyons sans peine, mais qu'avec le peu de procédés dont il était en possession il pouvait faire illusion au public; de sorte que lui, Mesmer, était perdu et ruiné.

Ses amis, Bergasse, Kornmann et autres, touchés de son malheur et voulant sauver le magnétisme animal du naufrage dont il leur paraissait menacé, ouvrirent une souscription en sa faveur.

A raison de 100 louis par personne, il devait révéler sa découverte à 100 souscripteurs et recueillir ainsi 240.000 livres.

C'était un beau denier pour un homme qui disait la veille que, si quelqu'un voulait lui assurer 3.000 livres de rentes viagères, il l'instruirait volontiers de tout ce qu'il savait, et qui ne trouvait personne disposé à exploiter sa détresse.

De retour à Paris, au lieu d'aller chez une

nation plus digne de recevoir sa découverte, Mesmer reçut de Deslon l'offre d'une souscription de 100.000 écus, soit 300.000 francs.

Toujours désintéressé, il accepte sans même prévenir Bergasse et ses amis. Le projet Deslon échoue : il n'avait pour but que de brouiller Mesmer avec les organisateurs de l'autre souscription. Mesmer retourne vers ceux-ci, qui sont assez naïfs pour le recevoir.

Les élèves souscripteurs s'organisèrent alors en société dite de *l'Harmonie* qui prit le nom de LOGE, sur les instances de Mesmer et contre le gré de Bergasse.

C'était là s'affirmer société secrète et s'aliéner le monde officiel. La conséquence de cette mesure maladroite ne se fit pas longtemps attendre.

VIII

Le magnétisme continuant de faire du progrès et du bruit par suite de la concurrence entre Mesmer et Deslon, le gouvernement, qui avait été si bien reçu par Mesmer dans les offres qu'il lui avait faites, crut à propos de faire procéder à un examen du magnétisme animal, et fit nommer à cet effet une commission tirée de l'Académie des Sciences et de la Faculté de

Médecine et une autre de la Société Royale de Médecine.

Ces commissions ne pouvaient pas se rendre chez Mesmer pour procéder à leurs travaux, pour une double raison :

1^o La manière dont l'inventeur du magnétisme avait accueilli précédemment les démarches qui avaient été faites par le ministère près de lui ;

2^o La société où Mesmer était censé exposer sa doctrine et révéler son secret étant une *Loge*, une société secrète ; le moins que pouvait faire le gouvernement, était de feindre d'ignorer son existence, puisque les sociétés secrètes étaient prohibées.

D'ailleurs, comme le dit Bailly dans son *Rapport secret* :

« L'ordre du roi, l'objet de leur commission ne conduisait les commissaires que chez M. Deslon. ...Mais la méthode, les procédés, les effets produits sont les mêmes que ceux des 27 propositions que M. Mesmer a fait imprimer en 1779... Que peut prétendre M. Mesmer en alléguant une différence inconnue et inappréciable lorsque les principes, les pratiques et les effets sont les mêmes? »

Il n'est pas douteux que l'Académie des Sciences et la Faculté de Médecine ne fussent hostiles au magnétisme ; les commissaires ne pouvaient donc guère l'examiner avec impartialité.

Mais eussent-ils été sans préventions qu'il leur eût encore été difficile de bien juger la question qui leur était soumise.

Nous avons vu que les 27 propositions de Mesmer étaient, vagues, obscures et même erronées en principe.

Pour lui, la faculté de guérir n'est pas dans l'homme; elle réside dans le fluide universel; mais quel est-il, ce fluide? Où se trouve-t-il? C'est ce que Mesmer ne dit point, et pour cause.

Les commissaires débutèrent par le chercher dans ses effets les plus manifestes : la guérison des maladies; mais ils ne procédèrent ni avec méthode ni avec suite. Bientôt ils abandonnèrent cette voie de l'observation, ils n'entrèrent même plus dans la salle de traitement, et ils se bornèrent à chercher expérimentalement les preuves de l'existence du fluide.

Rien n'est plus trompeur que l'expérience *a priori*, quoiqu'en disent les savants modernes, surtout dans les cas aussi délicats que ceux où l'homme, dans ce qu'il a de plus ondoyant et de plus divers : son système nerveux, se trouve en cause.

C'est donc avec raison que Deslon fit remarquer le vice de la méthode suivie par les commissaires dans les termes suivants :

« S'ils m'avaient averti, qu'ils borneraient leur examen, je les aurais prévenus de son insuffisance, je leur aurais fait observer que c'est sur le plus petit nombre des malades que le magné-

tisme produit des effets momentanés et sensibles, que beaucoup de malades guérissent sans avoir éprouvé la moindre sensation ; et que, parmi les personnes susceptibles d'action momentanée, les effets varient à l'infini... Ces observations auraient ramené MM. les commissaires au plan que je leur avais proposé. S'ils s'y étaient refusés, convaincus d'avance de l'insuffisance de l'examen qu'ils projetaient, j'aurais cru inutile et même dangereux de leur soumettre celui de mes procédés et de ma théorie. Leur nouveau plan les a conduits d'erreurs en erreurs. »

On connaît les résultats de l'examen de la commission de 1784.

Les commissaires reconnurent la réalité de certains phénomènes singuliers ; mais ils affirmèrent que leur seule cause était dans l'imagination du patient. Nous dirions aujourd'hui qu'ils admirent l'auto-suggestion comme cause des phénomènes observés.

Ils pensèrent qu'après l'imagination, l'imitation avait aussi beaucoup de part dans la production des phénomènes magnétiques (1), mais ils nièrent l'existence du fluide universel affirmé par Mesmer.

(1) Ils se trouvaient du moins d'accord sur ce point avec Mesmer, qui termine la tirade que nous avons citée en tête de ce chapitre en parlant de sa *Théorie imitative*.

« Attouchement, imagination, imitation, telles sont, disent-ils, les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau connu sous le nom de *Magnétisme animal*. »

Le Rapport de Bailly reçut une grande publicité; il fut tiré à 80.000 exemplaires et distribué dans toute la France et même dans toute l'Europe. Il est évident qu'on voulait frapper un grand coup.

La Commission ne se borna pas là. Elle rédigea un *Rapport secret*, qui fut plus tard publié dans le *Conservateur* par François de Neufchâteau; mais qui aurait pu l'être de suite, car il se réduit à dire que la magnétisation peut présenter des dangers pour les mœurs; comme si, en supposant que ce danger fût plus réel en magnétisme qu'en médecine, il n'était pas facile d'y obvier en ne se faisant magnétiser qu'en présence d'une tierce personne de confiance.

Le secret de ce second rapport n'avait donné pas d'autre raison d'être que de jeter encore plus de déconsidération sur le magnétisme, en laissant imaginer au public ce qu'on ne lui disait pas.

Au reste, Mesmer prétendait avoir son secret; la commission voulut peut-être avoir aussi le sien et opposer secret à secret.

Le rapport de la Société Royale de Médecine est écrit dans le même sens et arrive aux mêmes conclusions que celui de l'Académie des sciences.

En résumé, il n'est guère possible de contester que les Commissaires ont fait œuvre de parti ; mais il faut convenir qu'ils sont excusables jusqu'à un certain point ; car Mesmer a tout fait pour qu'il en fût ainsi.

On sait que l'un des commissaires, L. de Jussieu, sans admettre le magnétisme tel quel, reconnut qu'il y avait quelque chose, publia son opinion à ce sujet et refusa de signer le rapport des autres commissaires.

IX

Lorsque les résultats de l'enquête furent connus, Mesmer voulut partir pour l'Angleterre chercher de nouveaux disciples, où plutôt de nouvelles dupes. Mais les souscripteurs qui avaient acheté sa découverte n'entendirent pas la lui laisser porter ailleurs.

Le comte d'Avaux, Bergasse et Duval d'Espremesnil se mirent en devoir de faire des cours et des conférences sur le magnétisme et de faire participer la France et l'humanité entière à la découverte qu'ils avaient acquise moyennant finances.

D'autres disciples la répandirent en province, établirent des traitements magnétiques dans les villes et jusque dans les villages, et fondèrent des

Sociétés de l'harmonie partout où ils en trouvèrent les éléments.

C'est en vain que Mesmer chercha à empêcher sa « découverte » de se répandre et à soumettre à une redevance ceux qui la propageaient. La découverte avait été très magnifiquement payée, et elle était enfin tombée dans le domaine public.

Mesmer publia un libelle contre ses disciples qui ne voulaient pas garder, à son profit, le secret qu'il leur avait vendu. Puis il passa en Angleterre; mais il n'y resta pas longtemps. Personne, sans doute, ne se trouva disposé à recommencer la comédie qui avait été jouée en France à son plus grand profit.

D'Angleterre, Mesmer passa en Allemagne. Il fit encore quelques excursions en France *incognito*; il publia en 1799 une nouvelle exposition de sa doctrine, et mourut à Mersbourg, le 5 mars 1815. La figure ci-jointe (p. 43) représente son tombeau qui tombe aujourd'hui de vétusté.

Mesmer a fait beaucoup de bruit et peu de besogne, comme on a pu en juger par ce trop court aperçu de ses faits et gestes; mais il est, comme on dit, « attaché le grelot », et ses disciples lui ont fait rendre le son dont il était capable.

X

Nous avons vu qu'au lieu d'être un homme de science, encore moins un philanthrope, sauf en paroles, Mesmer n'a été qu'un simple marchand de remède secret; un individu qui cherche à exploiter le public et à tirer le meilleur parti possible de sa prétendue découverte, sans jamais révéler en quoi elle consiste.

Ces conclusions ne seront probablement pas goûtées de la plupart des partisans aussi bien que des adversaires du magnétisme; aussi n'est-ce pas sans hésiter et contraint par l'évidence des faits que nous les proclamons. Nous devons d'ailleurs observer que nous ne sommes pas le premier à les soutenir. Teste, les a déjà émises dans *Le Magnétisme animal expliqué*, mais sa voix n'a pas eu d'écho.

Une preuve manifeste que Mesmer entendait garder son secret, c'est que, comme l'observe M. Figuiet, « Mesmer demandait des commissaires, non pour examiner ses procédés, mais pour prendre connaissance des faits; en un mot, comme Mesmer nous le dit lui-même (dans son *Précis historique*, p. 197), « non des commissaires inspecteurs, mais des commissaires enquêteurs » (L. FIGUIET, *Hist. du Merveilleux*, 111-121).

Pourquoi ne pas examiner ses procédés ? Parce que Mesmer ne connaît pas lui-même leur mode d'action, ou parce qu'il veut exploiter son prétendu secret, ou pour ces deux raisons à la fois. Il n'y a pas à sortir de là.

Les magnétiseurs ont souvent cherché à disculper Mesmer de l'accusation d'avarice qui a été portée contre lui. Ils ont dit que Mesmer ayant acheté chèrement le droit de soigner les malades, il n'était que juste qu'il tirât profit des connaissances qu'il avait acquises et qu'il ne faisait que rentrer dans ses avances (1).

Si Mesmer s'était borné à exploiter loyalement son magnétisme, tout en convenant qu'il n'a pas agi en ami de l'humanité, ni même en véritable homme de science, on pourrait du moins dire qu'il s'est conduit en honnête homme ; mais nous avons vu qu'il est loin d'en être ainsi, et nous ne sommes pas seul de notre avis. Voici, à ce sujet, l'opinion de Louis Figuier :

« On a dit, pour excuser Mesmer, qu'il ne voulait pas livrer aux savants une découverte qui devait faire sa fortune, et que dès lors, c'est à dessein qu'il restait obscur. Mais cette raison, qui pouvait être bonne à son début à Paris, en 1780, ne l'était plus en 1783. Mesmer venait de recevoir de l'argent pour prix de sa théorie, il devait s'exé-

(1) V. DELEUZE, *Histoire critique du Magnétisme animal*.

cuter. Il fallait qu'il l'exposât dans toute son étendue et toute sa profondeur à ses actionnaires, ou



TOMBEAU DE MESMER

qu'il leur fournît des éléments nets, clairs, positifs et concordants, à l'aide desquels ils pussent la

faire formuler. Des rédacteurs et même des écrivains très experts étaient tout prêts, mais leur zèle demeura sans emploi. » (L. FIGUIER. *Hist. du Merveilleux*, 111-160.)

Le jugement suivant, porté par Teste, nous paraît donc absolument fondé.

« Comparez, dit-il, le noble désintéressement de Van Helmont à l'insatiable avidité de Mesmer, et prononcez entre ces deux hommes. Le premier, refusant même de recevoir de ses nombreux malades le légitime salaire des soins qu'il leur donne, se croirait déshonoré s'il trafiquait de sa science ; le second, au contraire, ne sait quel prix demander d'une découverte que la lecture de ses devanciers lui eût évité la peine de faire.

« Mais s'il est incapable d'abnégation, admirez son savoir-faire : c'est à l'instant où il reconnaît que son secret est trahi et va tomber inévitablement dans le domaine public ; c'est alors qu'il se décide à le dire moyennant la modeste somme de 240,000 francs. Quel saint amour de l'humanité ! »
(*Le magnétisme animal expliqué* p. 173.)

IX

Quoique Mesmer n'ait pas découvert le magnétisme et qu'il ne l'ait vulgarisé que malgré lui, par le ministère de ses adeptes, le magnétisme n'en est pas moins une chose réelle; mais Mesmer ne l'a pas compris. Il n'a vu en lui qu'un remède; il n'a observé que ses effets physiques; il ne s'est pas élevé à la philosophie du magnétisme; il n'a même pas compris, à ce point de vue, les écrivains magnétistes de la Renaissance, dont il a certainement lu au moins quelques ouvrages. Il a constaté les effets; mais il n'a pas reconnu la cause.

S'il fallait une nouvelle preuve, après tant d'autres, de la réalité du magnétisme, il suffirait de rappeler que pas un de ses disciples de bonne foi n'a révoqué en doute les phénomènes; ils se sont plaints seulement de ne pas recevoir de leur maître une explication satisfaisante des faits constatés, et ils l'ont cherchée eux-mêmes.

« La pratique réussissait à tout le monde, dit M. Figuier. Il est bien remarquable qu'aucun des élèves de Mesmer, même dans l'amertume des divisions qui éclatèrent souvent entre eux et lui, ne lui fit jamais le moindre reproche sur ce point. Tous conviennent d'une manière unanime qu'après avoir appris à magnétiser, ils produisent

des effets sensibles, quelquefois même extraordinairement heureux en imitant les procédés du maître. » (L. FIGUIER. *His. du Merv.* III. 162.)

Le vice du Mesmérisme n'est donc pas dans les phénomènes, mais dans la théorie.

En effet, nous avons vu par les 27 propositions que la théorie de Mesmer est purement matérialiste ; [Mesmer ne voit pas plus les conséquences philosophiques et morales qui découlent des phénomènes qu'il produit ou qu'il observe, qu'il n'en aperçoit la véritable cause, qui est d'ordre spirituel.

La reine Marie-Antoinette ayant chargé une personne de confiance de dire à Mesmer « qu'elle trouvait de l'inhumanité dans le projet d'abandonner ses malades, et qu'il ne devait pas quitter la France de cette manière. » (*Précis histor.* p. 201.)

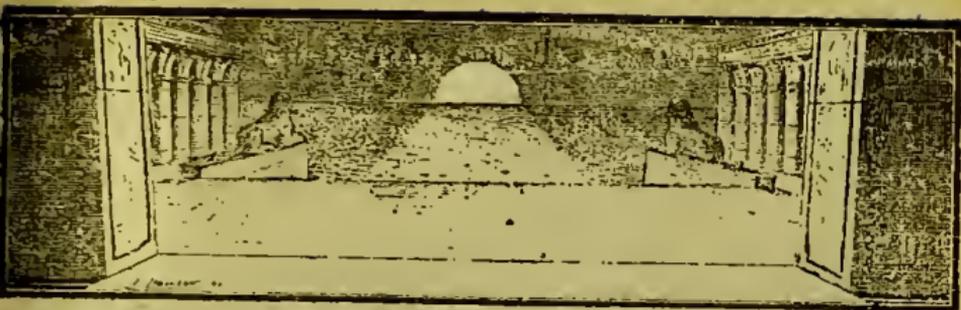
Mesmer lui répondit :

« Je cherche, madame, un gouvernement qui aperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire légèrement dans le monde une vérité qui, par son influence *sur le physique des hommes*, peut opérer des changements que, dès leur naissance, la sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaires. Les conditions qui m'ont été proposées, au nom de Votre Majesté, ne remplissent pas ces vues, l'austérité de mes principes me défendait impérieusement de les accepter. »

Quelles précautions plus grandes que celles qu'on a prises fallait-il, pour que cette vérité ne fût pas introduite légèrement dans le monde ? On ne lui demande que de la révéler à trois personnes dont la moralité et la compétence sont reconnues par le gouvernement.

Vous voyez aussi dans cette réponse de Mesmer à la reine, une nouvelle preuve qu'il n'aperçoit dans le magnétisme que *son influence sur le physique des hommes* : de son influence psychique, il n'est question nulle part dans ses écrits. Ce sont ses disciples qui ont entrevu ce côté de la question du magnétisme, et c'est là ce qui la leur a fait embrasser avec tant de zèle et d'enthousiasme.

Il est enfin à remarquer que Mesmer ne dit pas un mot du somnambulisme : ni dans ses 27 propositions, ni dans ses autres écrits, et qu'il n'en est nullement question jusqu'à la publication du rapport de la commission de 1784. Ce sont encore les disciples qui ont fait cette redécouverte ; c'est trois mois après l'apparition du rapport de Bailly, que le marquis de Puységur publia son premier *Mémoire* dans lequel il la divulga.



VIII^e LEÇON

SOMMAIRE : I Le somnambulisme. — II. Le comte de Chastenot. — III. Le marquis de Puységur. — IV. La suggestion. — V. Les Procédés. Le baquet. La musique. — VI. Les disciples de Mesmer et de Puységur. 1 Lavater. 2 Gilibert. 3 Tardy de Montravel. 4 Charles Villers. 5 Le général Sauviac. 6 Les Swedenborgistes. 7 Les Barberinistes. 8 Œgger. — VII. Etat des esprits au sujet du magnétisme à la fin du XVIII^e siècle. — L'électricité médicale. Pétetin. — XI. Résumé de cette leçon.

I

Le somnambulisme a-t-il été ignoré jusqu'à cette date ? Mesmer a-t-il fait du magnétisme pendant plus de dix ans et ses disciples Deslon et d'autres pendant plusieurs années, sans constater aucun phénomène de ce genre ? Le marquis de Puységur a-t-il été le premier et le seul à s'apercevoir des effets psychologiques du magnétisme et à en indiquer les conséquences et les applications ?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les écrivains magnétistes de la Renaissance, de même que ceux de l'Antiquité, ont reconnu les effets psychiques du magnétisme.

Pour eux, le magnétisme n'exaltait pas seulement la force vitale, qui vivifie le corps, y entretient la santé et la rétablit lorsqu'elle est altérée ; mais il exalte aussi les facultés intellectuelles et les dégage des sens en élevant le sujet plus ou moins vers l'extase suivant ses aptitudes.

Mesmer a-t-il ignoré, ou a-t-il méconnu cette seconde propriété du magnétisme ? N'a-t-il jamais observé aucun cas de somnambulisme à un degré quelconque ?

Il y a tout lieu de croire que l'état somnambulique avait été observé depuis longtemps, à la clinique mesmérique, mais qu'il n'avait pas été étudié ; on regarda sans doute ce phénomène comme un état passager d'hallucination, on n'attacha aucune importance à ce que disaient ou faisaient les somnambules.

On ne voit dans les expériences que ce qu'on y cherche ; or, les idées de Mesmer n'étaient nullement portées vers cet ordre de spéculations ; il avait des yeux et ne voyait pas les choses d'ordre psychique, parce que, volontairement, systématiquement, il ne cherchait et voulait que les effets physiques.

L'histoire de la petite Marguerite, dit M. Figuier, « nous offre pour la première fois un phénomène

somnambulique qui paraît d'ailleurs avoir complètement échappé à Mesmer. Marguerite était une jeune fille de 13 ans, que le docteur avait prise comme domestique, ou peut-être simplement comme sujet à étudier. Le magnétisme la faisait tomber en l'éthargie et elle agissait alors comme dans l'état de veille ; elle pouvait s'habiller, marcher, faire toutes sortes d'exercices à la manière des somnambules naturels. Si on lui présentait la pointe d'une baguette magnétisée, elle s'élançait dessus pour la saisir ; elle était attirée par Mesmer, comme le fer par un aimant, et le suivait partout, *même à travers une porte* (1). Un jour, elle tomba en crise pour avoir regardé un cadran, qui était dans la cour de la maison occupée par Mesmer. Celui-ci voulut bien confier à ses adeptes qu'il avait magnétisé ce cadran. » (L. FIGUIER, *op. cit.* p. 168).

Cette même Marguerite était magnétisée par le Dr Aubry, qui dirigeait un traitement chez Mesmer, et ne voulait pas être magnétisée par d'autres.

Un jour que le Dr Aubry était absent, elle fut magnétisée par une autre personne, et il fut impossible de la réveiller complètement. Elle sortit de la salle sans être accompagnée et s'en alla tout droit au cabinet de son magnétiseur, qui fut bien étonné de la voir arriver *les yeux fermés*.

(1) Charles Moulinié. *Lettres sur le Magnétisme*.

« Qui vous a dit que j'étais ici, lui demanda Aubry ?

« Personne, répondit-elle; je suis allée au traitement et ne vous ai pas trouvé; j'ai été magnétisée, on n'a pas su me réveiller, *j'ai vu* que vous étiez ici, et je suis venue. » AUBIN GAUTHIER. *Histoire du somnambulisme*, 11-247.)

Marguerite voyait donc à distance, et, ni son magnétiseur, ni les autres, ne semblent se rendre compte de l'importance de ce fait et des conséquences qui en peuvent découler.

II

Il ne paraît pas non plus que, dans ce cas particulier, le phénomène le plus important du somnambulisme, la lucidité, c'est-à-dire la faculté de voir les maladies, leurs causes et leurs remèdes, etc., ait été observé; mais il le fut bientôt.

Le premier qui constata la lucidité fut le plus jeune des trois. Puységur, tous trois fervents disciples de Mesmer : le comte de Chastenet, officier de marine.

Se trouvant à Brest, après avoir suivi les expériences de Mesmer, avoir éprouvé lui-même les effets du magnétisme et en avoir produit quelques-uns sur d'autres personnes, on le pria de magnétiser une dame pour laquelle on avait épuisé toutes les ressources de l'art médical.

Non seulement M. de Chastenet la guérit, mais il obtint des phénomènes surprenants qui n'avaient pas encore été observés. La cure et les phénomènes obtenus furent certifiés par huit médecins de la marine.

La malade, notamment sentait venir son magnétiseur à cent pas de distance, elle était isolée et ne répondait qu'à lui.

Cet événement se passait en 1783 ; le comte de Chastenet en fit part à Mesmer qui lui recommanda de n'en rien dire pour le moment. Le secret fut si bien gardé que le marquis de Puységur même, n'en sut rien jusqu'à ce qu'il fît de son côté, la même découverte, ainsi que le prouve l'extrait suivant du livre du marquis : *Du magnétisme animal*, etc., p. 141. :

« Il n'y a qu'un homme à ma connaissance qui ait découvert le mécanisme des procédés de Mesmer, et cet homme est mon frère, officier de marine, connu sous le nom de Chastenet... Il découvrit d'abord, à travers le chaos des premiers baquets, la cause principale de leurs effets. Dès le lendemain, il alla en faire part à Mesmer. Ce dernier, en s'efforçant de cacher sa surprise, lui témoigna beaucoup de déplaisance, et encore plus d'inquiétude des suites fâcheuses qui pourraient résulter, tant pour lui que pour sa doctrine, des interprétations trop prématurées que l'on en pourrait faire. Mon frère, en approuvant ces motifs, lui promit de garder le secret le plus invio-

lable sur tout ce qu'il avait découvert et aperçu ; et sa parole fut par lui si religieusement gardée, que, malgré l'intimité de nos affections réciproques, il ne m'en avait pas même fait la confidence, lorsque quinze mois après, il partit pour Saint-Domingue. »

Ce secret si bien gardé consiste évidemment dans le rôle de la volonté en magnétisme et dans les effets psychiques qui en résultent.

Lorsqu'il fut bien avéré par la conduite de Mesmer envers la *Loge de l'harmonie* que l'inventeur du magnétisme voulait garder indéfiniment son secret et continuer de l'exploiter en mettant à contribution Paris, la province et l'étranger, les disciples n'eurent plus de raison de se taire plus longtemps sur le rôle de la volonté et sur les phénomènes du somnambulisme.

C'est alors que, tant parce qu'ils étaient déliés de leur serment envers Mesmer, que pour contrebalancer autant que possible la mauvaise impression que durent produire sur le public les rapports des commissions de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine, les disciples de Mesmer annoncèrent les phénomènes du somnambulisme.

Les circonstances voulurent que le marquis de Puységur assumât cette tâche et il faut lui rendre cette justice qu'il n'y a pas failli.

III

Le marquis de Puysegur (1751-1825), entra dans l'artillerie à 17 ans, fut nommé colonel à 27 ans et



Le marquis de PUYSEGUR.

maréchal de camp (général de brigade) en 1789.
D'une instruction scientifique relativement so-

lide, comme elle est requise pour avancer dans l'artillerie, Puységur était en outre assez bon littérateur pour faire des pièces de théâtre, dont trois furent représentées avec quelque succès.

Il était surtout d'une probité au-dessus de tout soupçon; pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'ayant épousé la fille d'un trésorier général de la marine, lorsque son beau-père fit banqueroute, il restitua aux créanciers, sans que rien l'y obligât, la dot de sa femme, 1,200,000 fr.

Un homme d'un tel caractère et pourvu d'une pareille éducation ne devait être nullement disposé à mystifier le public pendant la plus grande partie de sa vie; il ne devait pas non plus être facile à tromper.

Il mérite donc une certaine confiance; et, si ce qu'il annonce est confirmé par des milliers d'autres observateurs de tous pays, qui n'ont pu se concerter entre eux, on sera fondé à accepter ses assertions avec autant de confiance, sinon plus, que celles de prétendus savants qui les contestent et qui n'ont jamais pu s'entendre ensemble sur des questions dont chacun d'eux se croit sûr d'avoir la seule et unique solution.

Le marquis de Puységur, ainsi que ses deux frères furent des premiers disciples de Mesmer et du nombre des souscripteurs à cent louis pour la divulgation de sa découverte. Tous trois sont restés magnétistes convaincus jusqu'à la fin de leurs jours; mais le marquis surtout, en raison

de sa situation plus indépendante, s'y est complètement dévoué, corps, âme et biens.

Il a publié plusieurs ouvrages dont les plus importants sont les deux premiers *Mémoires* dans lesquels il rend compte de ses expériences initiales et de la découverte du somnambulisme.

Les ouvrages de Puységur laissent à désirer sous le rapport du style et même sous le rapport scientifique, quand il veut trop théoriser; mais pour l'authenticité des faits qu'il relate on peut s'en rapporter à lui en toute confiance.

A lui seul, Puységur a découvert tous les principaux phénomènes de l'état somnambulique : 1° Isolement du sujet; 2° Son *rapport* avec le magnétiseur et, par lui, avec d'autres personnes; 3° Transmission de sensations et de pensées; 4° Influence de la volonté du magnétiseur sur le magnétisé, ou suggestion; 5° Étendue et limite de cette influence; 6° Pressensations et pressentiments du somnambule; 7° Lucidité, faculté de voir les maladies et les remèdes, de voir à travers les corps opaques, etc., 8° Faculté de prévoir l'avenir, etc., etc.

Tous ces faits sont exposés dans deux *Mémoires*, dont le premier et le plus important a été publié en 1784, comme le prouve un exemplaire que j'ai entre les mains, et non en 1785, comme la plupart des magnétiseurs l'ont cru et affirmé.

Quoique ces deux *Mémoires* aient été plusieurs fois réédités et traduits en plusieurs langues, il

serait fort à désirer qu'on en fit une nouvelle édition, abrégée si l'on ne peut mieux faire ; car cet ouvrage est devenu rare, et son importance est telle qu'il devrait se trouver dans les mains de tous les adeptes du magnétisme.

Il ne faut pas oublier, je l'ai déjà dit, que, si nous voulons que notre capital intellectuel fructifie, la première chose à faire, c'est de le conserver, c'est de ne pas laisser tomber dans l'oubli les bons auteurs et les bons ouvrages.

C'est aux lecteurs et aux éditeurs de pourvoir à la conservation des bons livres ; les uns ne peuvent rien sans les autres et réciproquement.

Voici un extrait de la relation que donne Puységur de sa découverte des phénomènes somnambuliques.

Un paysan nommé Victor, âgé de 23 ans, était alité depuis 4 jours, par une fluxion de poitrine. Puységur alla le voir et, après l'avoir fait lever, il le magnétisa.

« Quelle fut ma surprise, dit-il, de voir au bout d'un demi-quart d'heure, cet homme s'endormir paisiblement dans mes bras, sans convulsions ni douleurs ! »

Victor se trouvait dans l'état de somnambulisme le plus parfait et tel que l'opérateur n'en avait jamais vu.

« Il parlait, s'occupait tout haut de ses affaires. Lorsque je jugeais ses idées devoir l'affecter d'une

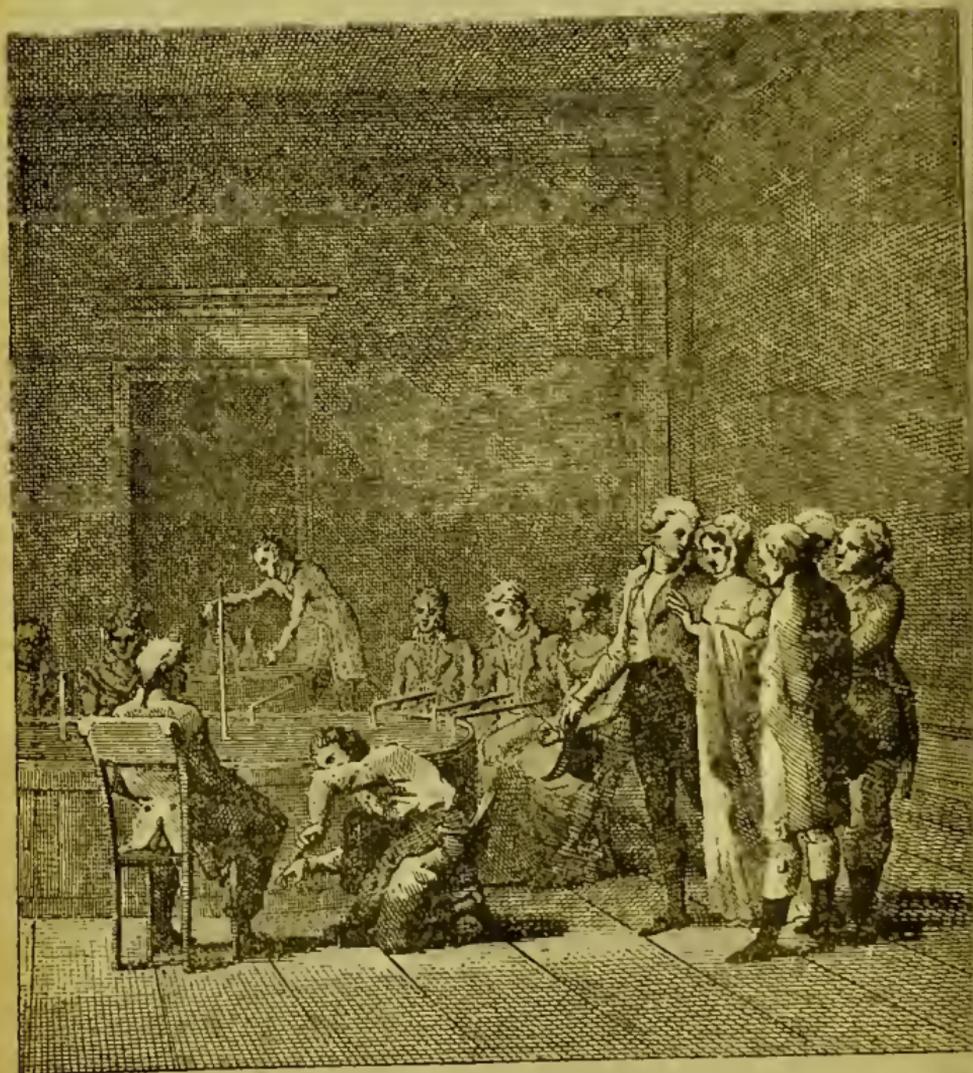
manière désagréable, je les arrêtais et cherchais à lui en inspirer de plus gaies ; il ne me fallait pas pour cela faire de grands efforts ; alors je le voyais content, imaginant tirer à un prix, danser à une fête, etc. Je nourrissais en lui ces idées, et par là je le forçais à se donner beaucoup de mouvement sur sa chaise, comme pour danser sur un air qu'en chantant *mentalement* je lui faisais répéter tout haut ; par ce moyen j'occasionnai dès ce jour-là au malade une sueur abondante. Après une heure de crise, je l'apaisai et sortis de la chambre. On lui donna à boire, et lui ayant fait porter du pain et du bouillon, je lui fis manger dès ce soir même une soupe, ce qu'il n'avait pu faire depuis 5 jours ; toute la nuit il ne fit qu'un somme, et le lendemain, ne se souvenant plus de ma visite, il m'apprit le meilleur état de sa santé. »

Un autre malade, Cl. Joly, atteint de surdité, fut entièrement guéri en une semaine, et donna des preuves remarquables de lucidité. Mais il ne pouvait croire qu'il s'endormît. Pour s'en assurer, il se fit attacher sur sa chaise, bien persuadé qu'on ne pourrait le changer de place, ni le détacher, sans qu'il s'en aperçût.

Après l'avoir endormi, de Puységur le détacha et lui fit écrire la phrase suivante :

« Je me suis détaché moi-même. m'étant lié à ma chaise, de crainte qu'on ne m'endormît malgré moi : j'écris ici les yeux bandés, en crise magnétique. »

Le magnétiseur lui débanda les yeux et lui dicta ensuite :



Joly s'était fait entraver les jambes avec deux cerceles de fer, dans l'espoir que le maréchal-ferrant du village ne pourrait en limer les attaches sans le réveiller

(Voyez memoirs pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme, Page 62)

« J'écris ceci sans avoir les yeux bandés, et je

n'en écris pas mieux : ainsi, autant faudrait-il que l'on ne me les eût pas débandés. »

La vue de son écriture, à son réveil, lui causa une surprise extrême ; il disait que sûrement on lui avait tenu les mains. Ne voulant pas croire les témoins de ce fait, il imagina de se faire mettre aux jambes des anneaux de fer et de les fixer aux pieds de sa chaise avec des clous enfoncés dans le bois et bien rivés. Il comptait qu'on ne pourrait limer les anneaux et le délivrer sans le réveiller.

« Beaucoup de personnes, dit Puységur, venues ce jour-là à Buzancy furent témoins du bruit que l'on fit et de la gêne qu'on lui occasionna pour limer ses attaches, sans que pour cela il donnât le moindre signe de réveil. Les mêmes témoins lui entendirent prédire que sa guérison aurait lieu le jeudi au soir. »

IV

Lorsqu'il eut constaté l'influence si marquée de la volonté du magnétiseur sur le patient, le marquis de Puységur ne tarda pas à se demander s'il n'y avait pas danger d'en abuser, si l'on ne pourrait pas se servir de cette puissance pour le mal du sujet autant que pour son bien.

« J'ignore, dit-il, si l'on peut vouloir le mal aussi fortement que le bien. Si cela est, que n'y aurait-il pas à craindre des effets du magnétisme

animal entre les mains des malhonnêtes gens ? »

Pour s'assurer de ce qu'il en est, il interroge ses somnambules en raison de leur lucidité, ce qu'il appelle ses *intelligences*.

« Tous, dit-il, m'ont assuré conserver dans cet état, leur jugement et leur raison, et m'ont ajouté qu'ils s'apercevraient bien vite des mauvaises intentions qu'on pourrait avoir sur eux ; qu'alors leur santé en souffrirait, et que cela les porterait à se réveiller sur le champ. »

Mais le témoignage des somnambules est-il valable en pareille matière ? Pour résoudre cette question, Puységur contrôle ses *intelligences* les unes par les autres de la façon suivante :

« Je questionnais un jour, dit-il, une femme nommée Geneviève en état magnétique sur l'étendue de l'empire que je pourrais exercer sur elle. Je venais (sans même lui parler) de la *forcer* par plaisanterie de me donner des coups avec une chasse-mouche qu'elle tenait à la main.

« Eh bien, lui dis-je, puisque vous êtes obligée de me battre, moi qui vous fais du bien, il y a à parier que, si je le voulais absolument, je pourrais de même faire de vous *tout ce que je voudrais*, vous faire déshabiller par exemple.

« Non pas, monsieur, me dit-elle, il n'en serait pas de même. Ce que je viens de faire ne me paraissait pas bien, j'y ai résisté longtemps ; mais comme c'était un badinage, à la fin j'ai cédé, puisque vous le *vouliez absolument* ; mais quand à ce

que vous venez de me dire, jamais vous ne pourriez me forcer à quitter mes derniers habillements ; mes souliers, mon bonnet, tant qu'il vous plaira ; mais passé cela vous n'obtiendriez rien. »

Catherine Montenecourt, autre somnambule, était présente à cet entretien et disait que dans l'état de Geneviève, on pourrait pousser les choses aussi loin qu'on le voudrait, et qu'elle n'était nullement persuadée de tout ce que cette femme venait de dire.

« J'eus occasion, ajoute de Puységur, de mettre, une demi heure après, cette même fille dans l'état magnétique et aussitôt qu'elle y fut, je lui fis les mêmes questions qu'à Geneviève : ses réponses furent absolument les mêmes. Je lui rappelai ce qu'elle venait de me dire dans l'état naturel...

« Ah bien, me répondit-elle, je *ne vois pas de même à présent*. Mais enfin, lui dis-je, si je voulais absolument vous faire ôter vos habillements qu'en résulterait-il ? *Je me réveillerais*, monsieur ; cela produirait chez moi le même effet que le coup que je me suis donné dans le côté il y a quelques jours et j'en serais bien malade. »

Geneviève, qui était réveillée et qui assistait à cette conversation, prit le rôle précédent de Catherine et soutint que, dans son état magnétique, on pourrait faire d'elle ce qu'on voudrait. « Tous les malades témoins de cette double scène eurent beau l'assurer qu'elle avait parlé comme Catherine, rien ne put la persuader. »

V

Puységur employait d'abord dans sa pratique les procédés qu'il avait appris de Mesmer ; mais il les simplifia de plus en plus à mesure qu'il reconnut par expérience, le rôle prédominant de la volonté.

Il renonça vite au baquet ; plus tard il reconnut aussi le peu d'utilité de la chaîne et des traitements nombreux, qui lui parurent présenter plus d'inconvénients que d'avantages.

On ne voit guère la nécessité du « baquet mesmerien », si ce n'est pour frapper l'imagination des malades, — ce qui, du reste, n'est pas à dédaigner.

Mesmer ne l'employait pas au début, et il obtenait des effets que l'on obtient encore depuis qu'on y a renoncé.

Il y eut recours pour suppléer à son insuffisance, vu le grand nombre de malades qui s'adressaient à lui ; mais il serait difficile de dire quel rapport a le baquet avec le fluide universel, et Mesmer ne l'a jamais dit. Il procède toujours empiriquement.

Pourquoi et comment le baquet devient-il un réservoir du fluide universel plutôt que tout autre objet ?

Parcequ'il fallait un objet quelconque et que celui-là en valait bien un autre ?

Pourquoi de l'eau ? Parce qu'elle absorbe beaucoup de fluide et peut par conséquent le transmettre en abondance aux malades ?

Mais alors, pourquoi d'autres baquets où l'on ne mettait point d'eau, ni d'autre liquide ?

Et, dans les uns comme dans les autres, pour quoi des bouteilles, du verre pilé et de la limaille de fer plutôt que d'autres ingrédients ?

Voilà ce que l'on ne dit pas et ce qu'il est impossible de dire, car tous ces préparatifs n'ont, probablement, aucune autre raison d'être que celle de frapper l'imagination ou de fixer et soutenir l'attention des malades.

La chaîne est utile, quoiqu'elle puisse présenter des inconvénients ; la corde qui relie les malades à la même raison d'être ; mais n'importe quoi aurait pu remplacer le baquet.

Il est possible que, par cette installation, Mesmer ait voulu imiter le médecin écossais Graham, qui traitait ses malades de la manière suivante, d'après ce que relate le *Courrier de l'Europe* du vendredi 30 juin, 1780.

« Un médecin d'Edimbourg, le sieur Graham, vient de construire un appareil de médecine restaurante dans une maison à laquelle il donne le nom de *Temple de la Santé*, qui lui a coûté 100.000 écus, dans la vue de mêler l'utile à l'agréable et de joindre la magnificence à l'art de guérir. Les personnages les plus distingués et les plus instruits, avouent qu'ils n'ont jamais rien vu

de comparable à l'élégance qui règne dans ce temple, où l'on entend la symphonie la plus agréable, où la lumière réfléchie produit l'effet le plus brillant, et où l'on respire les parfums les plus exquis.

« Ce médecin donne pour une guinée un avis imprimé, dans lequel il promet de remédier à la stérilité dans un sexe et à l'impuissance dans l'autre..... Ceux qui voudront entrer dans ce sanctuaire, que je nomme le *sanctum sanctorum*, disait le D^r Graham dans ses écrits, auront soin de l'en prévenir par un mot de lettre, auquel ils joindront un billet de banque de 50 livres sterling. » (L. FIGUIER. *Hist. du Merveilleux*, t. III, p. 236.)

Quoiqu'il en soit, on n'a pas tardé de renoncer au baquet, et l'on ne s'en est pas trouvé plus mal.

Mesmer eut aussi recours, comme substitués de sa personne, aux arbres magnétisés, ses premiers disciples. Le marquis de Puységur à Buzancy, le marquis Tissart de Rouvre à son château de Beaubourg et beaucoup d'autres le suivirent dans cette voie.

La fig. ci-contre, tirée des *Mémoires* de Puységur, 1784, représente l'arbre de Buzancy, où l'auteur magnétisait, en commun, les nombreux malades qui accouraient à lui de trente lieues à la ronde.

Les végétaux sont des auxiliaires plus simples, plus rationnels et plus efficaces que le baquet.

Quoique l'homme puisse transmettre sa vertu même aux corps inanimés, les corps animés ayant



L'ARBRE DE BUZANCY (d'après le frontispice des *Mémoires* du marquis de Poységuir, 1820.)

plus d'analogie avec lui, sont plus aptes à la recevoir et leur vertu propre, est plus salutaire que celle des corps bruts.

L'eau et les aliments liquides ou solides magnétisés furent également mis en usage de bonne heure et l'objet de nombreuses et intéressantes observations. Il en fut de même du linge, des bijoux, etc.

De même que Mesmer et Deslon renforçaient l'action du magnétisme par la musique vocale et surtout instrumentale, Puységur eut recours au même moyen, mais d'une façon plus simple et néanmoins plus efficace.

Au lieu de faire exécuter la musique par des gens spéciaux et de réduire les malades au rôle passif d'auditeurs, Puységur les faisait chanter eux-mêmes des chants connus de tous, d'ordinaires chants d'église, des psaumes, des hymnes, le *Salve Regina*, etc.

Une centaine de personnes chantant ainsi toutes en chœur autour de l'arbre de Buzancy produisaient un effet grandiose dans sa simplicité ; et chacun des malades n'exerçant pas seulement ses oreilles, mais aussi sa voix et ses poumons, en éprouvait un bien être d'autant plus considérable.

Si Mesmer s'aidait du violon (1) et de l'armo-

(1) On assure qu'il était habile violoniste et qu'il fut même le professeur de Mozart.

nica, le marquis de Puységur était également bon musicien, ainsi que son frère : ils jouaient de la harpe et se servaient de leur talent instrumental comme adjuvant du magnétisme.

La musique et le chant sont en effet d'une grande efficacité hygiénique et thérapeutique. Les anciens le savaient si bien, qu'ils ont donné le nom générique d'*incantations* à tous les moyens employés pour provoquer les phénomènes d'ordre magnétique. Mais les marchands d'ordonnances ont négligé cela.

Mesmer reçut très froidement la découverte de Puységur et ne voulut jamais prendre en considération le somnambulisme; en partie sans doute, parce que ce n'était pas lui qui l'avait découvert; en partie aussi parce qu'il ne cadrerait pas avec son système tout matérialiste.

Il soutenait que le magnétisme curatif était indépendant du somnambulisme, ce qui est exact dans une large mesure.

Il ajoutait qu'il était à craindre que le somnambulisme ne fit perdre de vue l'influence curative du magnétisme, et n'entraînât celui-ci dans le domaine du merveilleux et ne favorisât les spéculations du charlatanisme.

Dans la bouche d'une autre personne que Mesmer ces observations ne seraient pas déplacées, mais l'un et l'autre ont leur utilité; et le moyen de profiter de leurs avantages tout en

évitant leurs inconvénients et leurs abus, ce n'est pas le mystère, mais la publicité libre et entière.

Il ne faut pas plus sacrifier le magnétisme curatif que le somnambulisme; mais il ne faut pas plus négliger l'un que l'autre; il faut user de chaque chose dans la mesure de son utilité.

VI

La révélation faite par de Puységur du somnambulisme magnétique provoqua encore plus d'enthousiasme, si possible, que celle, par Mesmer, du magnétisme curatif.

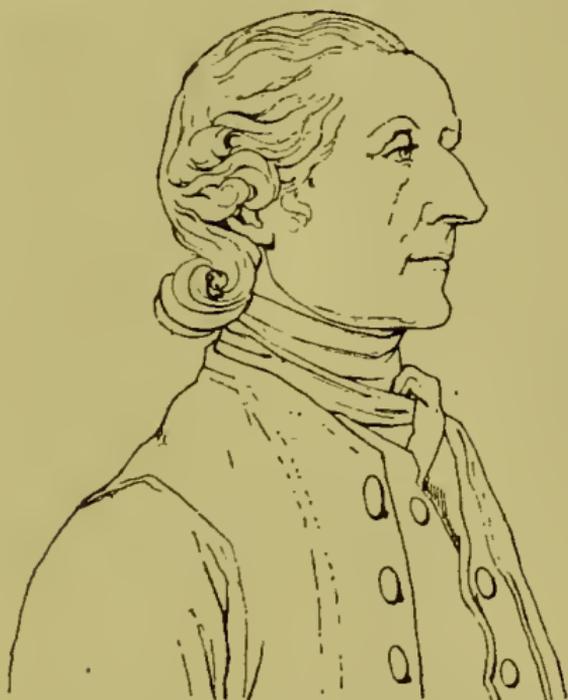
De tous côtés se fondèrent des *Sociétés de l'Harmonie* dans le but de soigner les malades par le magnétisme et d'étudier de singuliers phénomènes du somnambulisme artificiel.

De nombreux savants étudièrent, dans leur particulier, le magnétisme et le somnambulisme. Parmi ces derniers, nous devons citer l'un des moins connus comme magnétiste, mais des plus célèbres par sa science : je veux parler de Lavater.

I. — Lavater fut un partisan du magnétisme dès la première heure. Il définit le magnétisme : « Une indubitable force secrète par laquelle on peut agir avec le même succès sur les choses matérielles et immatérielles des deux mondes. »

Cette définition nous indique assez qu'il était magnétiste spiritualiste. En effet, il croyait qu'on pouvait avec des prières, une action de la volonté, guérir toutes sortes de maladies et chasser les mauvais esprits.

En conséquence, il se montra grand admira-



LAVATER, Portrait tiré de *l'Histoire d'Allemagne*.

teur de Gassner, et s'intéressa vivement à un paysan de Schierbach nommé Saint-Martin, à la fois voyant et thaumaturge, dont les facultés curatives s'étendaient aux animaux aussi bien qu'à l'homme.

Dans une lettre à son ami Marcard, datée du 10 septembre 1785, Lavater raconte qu'il a ma-

gnétisé sa femme, qu'elle a passé en somnambulisme, et que dans cet état, elle a dicté, soit spontanément, soit en répondant aux questions qui lui ont été posées, la marche à suivre pour opérer sa guérison.

Il cite un certain nombre de phénomènes de lucidité de sa malade, puis il ajoute :

« Je passe maintes autres divinations, avis, conseils, sentences, sentiments, prières, épanchements de cœur que nous reçûmes d'elle dans ses heures exaltées ; tout a été écrit mot pour mot, et le temps prouvera ou fixera tout ce qui a été noté. Vous pouvez compter sur la vérité de ce que je vous écris comme sur la parole de Dieu même. Je n'en alléguerai pas davantage à présent ; ce qui est vrai est vrai et digne d'être reçu. Des hommes comme Tissot, Zimmermann, Marcard, doivent examiner s'il est possible de se méfier du témoignage de Lavater et de trois docteurs, ses témoins. »

41. — En 1760, Gilibert (Jean-Emmanuel) soutint une thèse sur la puissance de la nature pour la guérison des maladies. Devenu docteur, il resta l'ami de la nature et l'adversaire juré du charlatanisme en médecine.

Il publia, en 1772, un ouvrage en 3 volumes in-12° : *L'anarchie médicinale ou la médecine considérée comme nuisible à la société*. Gilibert y soutient que la plupart des médecins sont ignorants-

et que la source de leur ignorance provient de la vicieuse organisation des collèges et des universités. Il critique vertement le peu de probité des médecins de son temps, leur avarice, leur paresse, leur envie. Il va plus loin. Il affirme que même les médecins instruits sont plus nuisibles qu'utiles à la société. Enfin, il indique les moyens qui lui paraissent convenables pour réformer la médecine. Le meilleur des moyens qu'il propose est, à notre avis, de *réduire l'art de guérir à sa plus grande simplicité*. Avec celui-ci, on pourrait fort bien se passer des autres; tandis que tous les autres ne serviraient de rien sans lui.

Un docteur de cette trempe, qui appréciait si bien la médecine classique à sa juste valeur, ne pouvait rejeter le magnétisme *a priori*. Aussi se mit-il à l'expérimenter et, en 1784, il publia un *Aperçu sur le magnétisme animal, ou résultats des observations faites à Lyon sur ce nouvel agent*.

« L'auteur, dit M. Dureau, raconte ses doutes et les expériences qu'il voulut tenter avant de se convaincre. Il cite des magnétisations faites sur des médecins, dont l'un épileptique, avait un accès chaque fois qu'il se soumettait à l'action d'un magnétiseur, et dont l'autre, d'une incrédulité aussi robuste que son organisation, fut sensiblement influencé et obligé de se rendre à l'évidence. Gilibert témoigne des faits sans se prononcer sur la théorie. » (*Notes bibliographiques,*

pour servir à l'histoire du magnétisme animal, par A. Dureau.)

3. — Avec une patience, une assiduité et une intelligence dignes des plus grands éloges, TARDY DE MONTRAVEL se livra aussi à l'étude et à la pratique du magnétisme, et il publia en 1786-1787, le résultat de ses travaux, de ses observations et des guérisons qu'il avait obtenues.

Deleuze estime que son *Essai sur la théorie du somnambulisme* « est le meilleur ouvrage de théorie qu'on ait sur le magnétisme; il est écrit avec autant de sagesse que d'élégance; et s'il y a quelque chose d'hypothétique, il n'y a rien du moins qui répugne à la raison ». Deleuze lui-même s'est beaucoup inspiré des idées de Tardy, qui sont, à quelques variantes près, celles que nous avons vu émettre par les philosophes de l'antiquité et de la renaissance.

Tardy de Montravel arrive aux mêmes conclusions spiritualistes que Puységur. Dans son *Essai sur la théorie du somnambulisme magnétique*, il considère le somnambulisme comme la manifestation d'un sixième sens, qui serait l'intermédiaire entre l'âme et le corps.

« C'est, dit-il, ce qui me fait regarder l'homme comme étant composé de 3 parties bien distinctes : l'homme intellectuel, immatériel, qui est l'âme; l'homme intérieur, le sixième sens, l'instinct, et si l'on pouvait ainsi parler, l'âme matérielle; et

enfin l'homme purement matériel ou le corps tel qu'on l'a connu jusqu'à ce jour, c'est-à-dire la machine agissante au moyen des cinq sens connus ».

Les mots changent, mais la chose reste toujours la même.

Voici la description qu'il donne de l'état de l'âme dans le somnambulisme :

« L'âme plane, comme l'aigle, au haut des nues pendant le sommeil des sens extérieurs. Dominant alors sur les opérations de la matière, elle embrasse d'un vaste coup d'œil toutes les possibilités physiques, qu'elle n'eût parcourues dans l'état de veille que successivement ; mais sa vue est toujours bornée dans la sphère des sens, dont elle n'a pu se dégager entièrement. Si quelques motifs viennent déterminer plus particulièrement son attention vers une des portions de l'ensemble, elle voit alors cette portion dans le plus grand détail, tandis que le reste devient vague et confus ».

4. — CHARLES VILLERS, auteur de plusieurs ouvrages remarquables, notamment d'un *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther* et qui, le premier, fit connaître en France la philosophie de Kant, fut aussi un des magnétiseurs qui ramenèrent le magnétisme de la voie matérialiste dans laquelle Mesmer l'avait engagé, aux vieux principes du spiritualismes triniste.

Sous la forme d'un roman, son *Magnétiseur*

amoureux, publié en 1787, est un traité de métaphysique et de magnétisme de la plus haute envolée, dans lequel les phénomènes psychiques ne sont pas moins tenus en compte que les effets physiques du magnétisme. L'auteur donne à la volonté le premier rôle sans méconnaître l'utilité secondaire des procédés manuels.

« L'âme, dit Ch. Villers, par la force de sa volonté, peut porter son action sur un autre être organisé, il suffit pour cela qu'elle pense fortement à lui. Alors le mouvement qu'elle imprime s'unit au mouvement imprimé par l'âme de celui sur qui elle veut agir ; elle le fortifie ou le modère en le rendant plus régulier. C'est là tout le magnétisme ; il consiste dans une concentration énergique sur le malade, avec une volonté décidée de le guérir. Les procédés aident cette action, mais ils ne sont pas nécessaires ; ils servent à fixer et à diriger l'attention.

« Pour que l'âme d'un individu agisse sur celle d'un autre, il faut que les deux âmes s'unissent en quelque sorte, qu'elles concourent au même but, qu'elles aient des affections communes. Or, quelle est l'affection la plus marquée d'un malade ? Celle d'être guéri. Il faut donc que j'aie la volonté de guérir un malade pour agir efficacement sur lui. Avec une autre intention, je le tourmenterais inutilement, et ne produirais aucun effet. »

5. — Le général SAUVIAC peut être considéré

comme un précurseur du spiritisme, en ce sens qu'il a constaté l'influence à distance de l'homme sur la matière inanimée. Dans ses *Recherches physiques sur le magnétisme*, publiées en 1790 dans le *Journal des Savants*, il parle de l'influence magnétique exercée par la seule approche de l'homme sur l'aiguille aimantée. On pense bien, d'après cela, qu'il admet l'efficacité des baquets et des arbres magnétisés.

Ceci nous amène à dire un mot des mystiques de la même époque, qui firent aussi du magnétisme à leur manière.

6. — Les SWÉDENBORGISTES étaient, bien avant Mesmer, partisans du magnétisme, mais du magnétisme spiritualiste.

Pour eux, comme pour le curé J. GASSNER — et même plus, car Gassner reconnaissait des causes spirituelles à certaines maladies, mais des causes naturelles aux autres, — pour les Swédenborgiens, toutes les maladies sans exception avaient une cause spirituelle.

En conséquence, le remède devait être spirituel et consistait dans la conversion du malade au bien et dans l'assistance que d'autres personnes pouvaient lui prêter par leurs prières pour le soustraire aux mauvais esprits qui le tourmentaient.

7. — Dès 1784, le chevalier de BARBARIN, soit qu'il fût initié au Swédenborgisme, soit par ses pro-

pres réflexions, avait fondé, à Lyon, une école de magnétisme spiritualiste.

Il ne paraît pas que de Barbarin ait eu aucun rapport avec Mesmer ; en tous cas, son système est essentiellement différent du mesmérisme, et son école vivait à côté et en dehors de celle des mesmériens lyonnais dont le chef était le docteur Orelut.

Pour les barbarinistes, il n'y a pas de fluide magnétique, ou il n'y a pas à en tenir compte ; par conséquent, pas de procédés manuels, pas de baquet, pas de baguettes en verre ou en fer, etc. L'esprit est tout ; la foi est la seule base du magnétisme, et la prière est son seul moyen d'action.

Cette théorie est d'un spiritualisme exagéré ; elle suppose l'esprit pur de l'école spiritualiste classique ; tandis que, pour nous, il n'y a pas plus d'esprit sans matière que de matière sans esprit.

Mais ce qui prouve que cette exagération est moins dangereuse que l'excès opposé, le matérialisme, dans lequel est tombé Mesmer, c'est que les barbarinistes obtenaient des résultats plus remarquables que les mesméristes.

Ce phénomène s'explique très facilement quand on sait que l'esprit est le premier principe du magnétisme, tandis que le fluide n'est que le second, l'instrument du premier.

Celui qui croit dans l'esprit a par-là même une volonté plus active et plus ferme, et il n'est pas

nécessaire qu'il croie au fluide pour le mettre en mouvement; tandis que celui qui croit au fluide qui serait inerte sans l'esprit, doit avoir bien moins de puissance, car l'instrument ne se meut pas de lui-même.

8. — Un autre partisan du magnétisme spiritualiste, très peu connu, même des magnétiseurs, et cependant très digne de l'être, c'est ÆGGER, auteur d'un *Traité philosophique sur la nature de l'âme et ses facultés, où l'on examine le rapport qu'ont avec la morale, le magnétisme de M. Mesmer et le système du docteur Gall.* (Paris, 1823.)

Ægger ne paraît pas avoir beaucoup pratiqué le magnétisme; du moins il ne parle pas de ses expériences personnelles; mais il a lu, et il a observé avec soin les phénomènes produits par les magnétiseurs et il en tire des conséquences hardies et originales en faveur du spiritualisme et du religiosisme.

Non seulement il voit dans le magnétisme la solution d'une foule de problèmes de psychologie et de métaphysique insolubles sans lui, mais il va jusqu'à espérer, d'après les voyages que font certains somnambules dans d'autres mondes que le nôtre, qu'un jour viendra où, par le moyen du somnambulisme, des communications régulières s'établiront entre les habitants de toutes les planètes de notre tourbillon.

J'ai donné de longs extraits du livre d'Ægger

dans mon ouvrage sur les *Rapports du magnétisme et du spiritisme* (p. 131 et suiv.). Je prie les lecteurs de s'y reporter.

J'avais cru, d'après son portrait, qui se trouve en tête de son volume, qu'Ægger était pasteur protestant ; mais j'ai appris qu'il était prêtre catholique et vicaire de Notre-Dame de Paris. C'est l'abbé Constant (Eliphas Lévi) qui le dit dans la *Revue Philosophique et Religieuse*, de Fauvety (année 1856), et plus tard dans son *Histoire de la Magie* (1860).

« Il y a 30 ou 40 ans seulement, dit A. Constant, un ecclésiastique du diocèse de Paris, vicaire de la cathédrale (M. Ægger), homme d'une piété exaltée, mais d'une curiosité trop grande, se livra à la recherche des causes occultes, et trouva, sans parvenir à la haute initiation, quelques-uns des secrets de la kabbale ».

Constant raconte comment arriva la mort tragique d'Ægger. Je m'abstiens de rapporter cette anecdote, vu le peu de confiance que mérite le narrateur.

Parmi les magnétiseurs contemporains de Puységur, il y en eut beaucoup d'autres qui partagèrent sa manière de voir sur les principes et la philosophie du magnétisme et qui admirèrent, comme lui, les trois principes de l'homme.

Nous ne pouvons rapporter ici tous leurs témoignages ni même citer tous leurs noms ; mais on les trouve dans les ouvrages spéciaux, dans

l'Histoire critique du magnétisme de Deleuze et dans les autres traités historiques, théoriques et pratiques des auteurs qui sont venus plus tard : Teste, Aubin Gauthier, etc...

VII

Nous pouvons maintenant nous rendre compte de l'état des idées sur le magnétisme à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre.

1° En pratique comme en théorie, de Puységur différa considérablement de Mesmer : sans méconnaître le rôle du fluide, Puységur découvrit qu'il était dirigé par la volonté et que celle-ci était le premier agent du magnétisme. De là sa maxime :

Veillez et croyez,

maxime que Deleuze a précisée plus tard en disant :

Volonté active vers le bien ;

*Croyance ferme en la puissance magnétique,
Confiance entière en l'employant.*

Les phénomènes somnambuliques montrant que l'homme se dédouble en quelque sorte, de Puységur fut ainsi conduit à distinguer dans l'homme les trois principes du vrai spiritualisme, tel que l'entendaient les anciens, savoir : l'esprit, l'âme et le corps, *mens, anima et corpus*.

« Pythagore, dit-il, qui avait puisé beaucoup de lumières chez les Egyptiens, euseignait que l'âme intelligente était revêtue d'un corps subtil qu'il

appelait *char de l'âme*, lequel faisait la communication des deux natures. Il prétendait que cet intermédiaire était lumineux et que mû par l'âme intelligente, son action pouvait s'étendre sur toute la nature.

« Ce *char de l'âme*, cet intermédiaire lumineux de Pythagore ressemble beaucoup, ce me semble, à ce que nous désignons aujourd'hui sous le nom de *magnétisme* ou d'*électricité animale*, et je doute que le philosophe grec eût pu s'expliquer plus clairement, s'il eût connu les phénomènes nouveaux que cette découverte nous présente.

« ... Je ne sais si nos philosophes d'aujourd'hui ne gagneraient pas beaucoup à retourner à l'école de Pythagore, et si nos savants ne trouveraient pas dans ce *char lumineux*, dans cet *intermédiaire* subtil, le moyen de réunir leurs différents systèmes sur la nature des êtres. » (*Mémoires sur le magnét... animal.* éd. 1820, p. 448.)

La théorie de Puységur est donc mixte, psychophysique. Ses disciples admettent le fluide, mais dirigé par la volonté qui est le véritable et premier agent du magnétisme.

Inutile de répéter que, de ces diverses théories celle que nous admettons et que nous considérons comme la plus et même la seule rationnelle, c'est la théorie mixte psycho-physique qui, comme nous l'avons vu, remonte à la plus haute antiquité.

Elle seule nous paraît satisfaire la raison et

résoudre tous les problèmes que soulèvent les phénomènes du magnétisme et ceux du somnambulisme.

Aux lecteurs de la soumettre eux-mêmes au contrôle de la raison et de l'expérience.

Les trois principes de l'homme suivant Pythagore correspondent manifestement aux trois principes de la haute antiquité.

L'âme, *anima*, correspond au soleil du macrocosme et elle a son siège à la région diaphragmatique, au plexus solaire.

L'esprit, *mens*, répond à la lune, qui reflète la lumière de l'âme et siège au cerveau.

Le corps, *corpus*, est la terre et réside principalement dans la région abdominale.

En conséquence de ces principes, pour les puységuristes, les procédés ont quelque importance, mais elle n'est que secondaire, et ces procédés varient avec les sujets, qui indiquent eux-mêmes, mieux que ne peut le faire le magnétiseur, ceux qui conviennent le mieux à leur idiosyncrasie.

2^o Plus loin, nous distinguons les magnétiseurs spiritualistes absolus, qui n'admettent pas le fluide et qui, par conséquent, n'attachent aucune importance, aucune efficacité aux procédés opératoires; ils n'ont recours qu'aux moyens psychiques ou théurgiques : l'action de la seule volonté sans l'intervention d'aucun organe cor-

porel ; ou la prière, les invocations, les exorcismes, etc...

Il faut même distinguer deux sortes de ces magnétiseurs spiritualistes. Les uns prétendent agir directement sur le patient, par une vertu spéciale qui n'appartient pas à leur corps, comme se l'imaginent les matérialistes, mais qui est propre à leur âme. Les autres croient qu'ils n'agissent qu'indirectement, par l'intermédiaire des anges, esprits ou âmes des morts.

On pourrait encore établir deux subdivisions de ce dernier spiritualisme : dans la première, on accorderait la priorité à l'âme humaine, les esprits ne faisant que la seconder ; dans la seconde, les esprits tiendraient le premier rôle et l'âme du magnétiseur ne serait que leur instrument, elle ne ferait que se prêter à leur opération et servir de canal à leur influence.

3^o Enfin, un certain nombre de partisans du magnétisme restèrent à peu près fidèles à Mesmer. Ce furent surtout les hommes à prétentions savantes, quelques médecins qui, ne voulant pas admettre le spiritualisme, cherchaient une explication physique des phénomènes, et la supposaient exister : ou dans le fluide universel, — c'étaient les vrais fidèles de Mesmer ; — ou dans le fluide magnétique animal, c'est-à-dire propre à l'homme.

Pour ceux-ci, l'homme était le véritable agent du magnétisme et le fluide n'était que le moyen,

l'instrument de leur action ; tandis que pour les vrais mesmériens, le fluide universel était l'agent et l'homme n'était qu'un intermédiaire entre ce fluide et le sujet.

Les purs disciples de Mesmer attachaient, comme lui, une importance non seulement excessive, mais exclusive aux procédés, et entraient, à ce sujet, dans des détails minutieux jusqu'au ridicule.

Pour s'en faire une idée, il faut lire la *Lettre d'un médecin élève de Mesmer, pour faire une suite aux aphorismes* (1785).

« Si je magnétise, dit-il, une personne affectée d'un des effets qui caractérisent l'état non naturel de la crise, et si j'ai dessein de l'apaiser, j'éloigne mes mains insensiblement d'elle pour ne pas la surprendre. »

C'est très bien, mais les détails suivants sont vraiment par trop méticuleux :

« Je m'éloigne ensuite un peu d'elle, et porte en pronation horizontalement, vis-à-vis le creux de l'estomac, l'extrémité des doigts des deux mains ; je les éloigne l'une de l'autre en ligne transversale et horizontale, comme si je nageais ou si je coupais le corps en deux avec l'extrémité de mes doigts, et je reviens replacer mes mains de même, par une ligne qui forme un cercle ovale allongé de bas en haut ;

« ... Si ce moyen ne réussit pas, on se sert de ce troisième : on tire simplement des lignes avec

le doigt indicateur de la tête aux pieds, et on répète en revenant à la tête, par une voie circulaire. »

Ailleurs, il conseille de faire des passes avec le pouce seul, avec le pouce et l'index horizontalement, etc...

VIII

Les scientifiques, la majorité des médecins, ne voulant à aucun prix admettre ce qui venait des magnétiseurs — ces irréguliers de la science, — pas plus la volonté que le fluide magnétique, universel ou individuel, prenaient d'autres noms qui signifiaient la même chose, ou qui ne signifiaient rien.

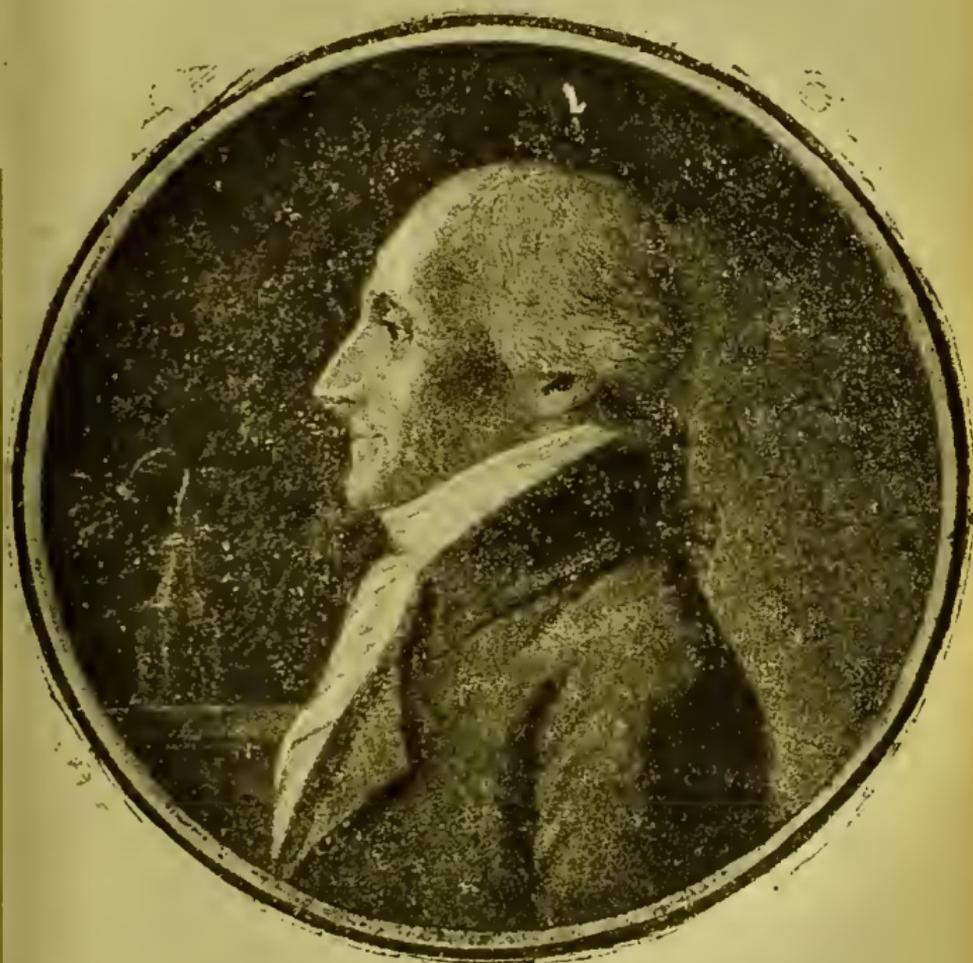
Leur fluide, au lieu d'être *magnétique*, était *électrique*. On eut ainsi des partisans de *l'électricité vitale* mot nouveau pour exprimer toujours la même chose et pour l'expliquer insuffisamment.

De ce nombre fut PÉTETIN, médecin de Lyon, qui fit de nombreuses observations sur la catalepsie spontanée, et qui intitula l'ouvrage dans lequel il en rend compte : « *ELECTRICITÉ ANIMALE, prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique et de ses variétés; et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies* » (1808).

Pétetin, dont nous reproduisons le portrait placé en tête de son ouvrage, se défend d'être mosmérien, et il ne l'est pas en effet, puisqu'au

lieu de dire : *magnétisme animal*, il dit : *électricité animale*, et que toute la science officielle n'est que logomachie de ce genre.

Seulement, il aurait pu se dispenser de dire



PETETIN

qu'il avait *découvert* les phénomènes physiques et moraux de la catalepsie, car nous savons qu'ils étaient connus depuis longtemps.

D'autre part, de ce que l'électricité artificielle

guérit quelquefois ces maladies, il ne s'en suit pas que le magnétisme ne les guérisse pas encore mieux.

Pétetin observa chez ses cataleptiques un grand nombre de phénomènes remarquables : transposition des sens, vision à travers les corps, « prédictions étonnantes qu'elles font pour elles-mêmes ou pour ceux avec lesquels on les met en communication, etc. ».

Une de ses cataleptiques, qui chantait souvent pendant ses accès, lui dit un jour :

« Je chante pour me distraire d'un spectacle qui m'épouvante. *Je vois mon intérieur*, les formes bizarres des organes enveloppés d'un réseau lumineux, ma figure doit exprimer ce que j'éprouve, l'étonnement et la crainte. Un médecin qui aurait un quart d'heure ma maladie serait heureux sans doute, puisque la nature lui dévoilerait tous ses mystères, et s'il aimait son état, il ne demanderait pas comme moi une prompte guérison.

— Voyez-vous votre cœur, lui dit le médecin. — « Le voilà, dit la malade, il bat en deux temps et des deux côtés à la fois, Quand la partie supérieure se resserre, l'inférieure s'enfle et se resserre bientôt après, le sang en sort tout lumineux et passe par deux gros vaisseaux qui sont peu éloignés l'un de l'autre. »

Beaucoup de descriptions du même genre ont été données par une foule de somnambules ignorant complètement l'anatomie. Tous ceux qui

voient leur *intérieur* voient comme celle-ci, les organes entourés d'un fluide plus ou moins subtil et lumineux.

Une somnambule connaissant à peine le français et pas un mot d'anatomie, m'a très bien décrit la circulation du sang; elle disait qu'à sa sortie du cœur gauche pour entrer dans les artères, il était lumineux et pétillait comme du champagne.

Bien loin que la lucidité soit la conséquence de la maladie, comme l'affirment les médecins qui ne veulent absolument pas que cette faculté soit naturelle, comme si elle ne serait pas aussi extraordinaire et mystérieuse en maladie qu'en santé, Pétetin observe que cette faculté acquit plus de puissance à mesure que la guérison de sa cataleptique avançait.

« Non seulement, dit-il, elle prévoyait ce qui devait lui arriver, et pouvait dissertar avec une grande justesse sur des points fort obscurs de métaphysique et de physiologie; mais formait-on une pensée sans la manifester par la parole, elle en était instruite aussitôt et exécutait ce qu'on avait l'intention de lui commander, comme si la détermination fut venue d'elle-même; quelquefois elle priait de suspendre l'ordre mental ou de le révoquer, lorsque ce qu'on lui prescrivait était au-dessus de ses forces ou qu'elle était fatiguée ».

Les magnétiseurs non médecins se servaient de ces précieuses facultés des somnambules de voir les maladies, dans leur nature, dans leurs causes

et dans leurs suites, ainsi que les remèdes, ils s'en servaient, dis-je, pour diriger le traitement de leurs malades.

Pétetin ne devait pas ignorer ce fait : il commença ses observations sur la catalepsie en 1787 et le volume dans lequel il réunit plusieurs mémoires sur ce sujet fut publié en 1808.

Eh bien, il n'y parle pas une seule fois d'avoir utilisé la lucidité de ses malades pour les faire se prescrire des remèdes ou une méthode quelconque de traitement pour eux-mêmes ou pour d'autres.

Quel aveuglement de la part d'un médecin, ou quelle confiance déplacée dans ses propres lumières, si souvent en défaut !

IX

Tel'était donc l'état des esprits au sujet du magnétisme vers la fin du siècle dernier et le commencement du nôtre.

1° Les *puységuristes*, que nous pourrions appeler les *spiritualistes trinistes*, parce qu'ils admettent l'esprit, l'âme et le corps et qu'ils accordent à la volonté, c'est-à-dire à l'esprit le premier rôle en magnétisme, tout en reconnaissant le fluide comme cause instrumentale et subordonnée à la volonté.

2° Les *spiritualistes purs*, swédenborgiens, barbinistes, etc., niant le fluide et attribuant tout

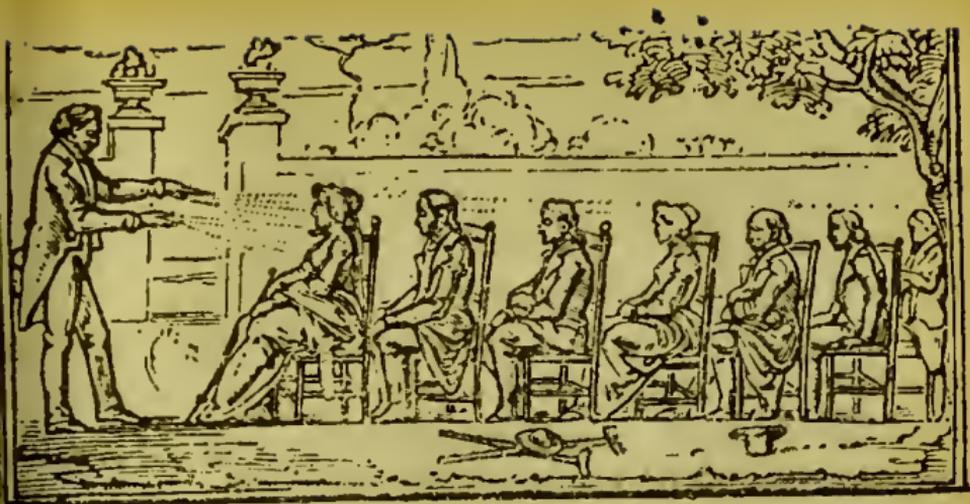
à l'esprit, soit à l'esprit de l'opérateur même, soit à des esprits invisibles, anges ou âmes des morts.

3° Les disciples de Mesmer, *matérialistes*, admettant pour principe du magnétisme le fluide universel, véritable agent, l'homme n'étant que l'intermédiaire passif, le canal de communication entre le malade ou sujet et le fluide.

4° Les disciples infidèles de Mesmer, rejetant le fluide universel, extérieur du magnétiseur pour adopter le fluide du magnétiseur lui-même, fluide vital ou animal.

5° Enfin, les savants, jouant sur les mots, ne voulant admettre l'influence ni de la volonté, ni encore moins des esprits, ni du fluide vital, ni du fluide universel, et restant dans le vague, appelant électricité animale ou vitale ce que les autres appellent magnétisme.





IX^e LEÇON

SOMMAIRE : — I. Le magnétisme en France sous la Révolution et l'empire. — II. Le magnétisme en divers pays. — III. Deleuze. — IV. Sa théorie du magnétisme. — V. Caractères du somnambulisme. — VI. Principaux magnétiseurs de notre premier quart de siècle. De Lausanne. Dalloz. Chardel. Du Potet. — VII. Les imaginationnistes : Faria. D'Hénin de Cuvilliers. Bertrand. Noizet. — VIII. Les savants : 1. Laplace. — 2. Cuvier. — 3. Arago. — 4. Georget. — 5. Rostan. — IX. Coup d'œil général. — X. Le magnétisme à l'Académie de médecine, en 1825. Foissac. Husson. — XI. Nouvel assaut, en 1837. Berna. Dubois (d'Amiens). — XII. Le concours Burdin. Pigeaire. Teste. Comet. Ma-bru.

I

Plusieurs écrivains magnétistes ont affirmé que, depuis la Révolution jusqu'à la Restauration, le magnétisme est retombé dans l'oubli. Les émigrés l'auraient soi-disant emporté avec eux, et l'ont rapporté lorsqu'ils sont entrés en France.

On a même cherché à donner l'explication de ce prétendu fait. « L'importance des événements, dit Alexandre Bertrand, ne laissait pas aux esprits le calme nécessaire pour s'occuper sérieusement d'observations scientifiques. »

Comme s'il n'était pas démontré par l'expérience de tous les temps et de tous les pays, sans en excepter la période révolutionnaire, que les temps de troubles sont précisément ceux où les corps savants étant réduits à l'impuissance, ne peuvent plus empêcher la culture intellectuelle, de sorte qu'alors les arts et les sciences sortent de l'ornière académique et fleurissent en toute liberté.

M. Figuiet, qui convient que « le flambeau des sciences positives, bien loin de s'éteindre, brillait à cette grande époque d'un éclat plus radieux, plus vivifiant que jamais, » suppose ensuite que le magnétisme n'est pas une science positive — basée sur des faits, — et donne de l'éclipse supposée du magnétisme la raison suivante :

« Le goût du surnaturel ne s'éveille chez les peuples que dans leurs périodes d'inaction, tandis que les progrès des sciences puisent dans les grands mouvements de l'exaltation nationale une impulsion nouvelle et plus active encore. »

Avant de discuter ainsi sur la dent d'or, il faudrait examiner si elle existe réellement ; or, il est très facile de s'assurer qu'il n'en est rien.

On ne fait pas l'histoire de ce qui n'existe pas. Deleuze, qui publia son *Histoire critique du ma-*

gnétisme en 1813, cite un grand nombre d'ouvrages qui ont paru sur le magnétisme dans la période révolutionnaire et impériale; et il observe qu'il en a omis des centaines.

Pétetin, qui publia son *Electricité animale*, en 1808, et qui avait publié précédemment un autre mémoire sur le même objet en 1805, observe dans son avertissement qu'en ce moment même le magnétisme était étudié sur une grande échelle.

« Lors, dit-il, que je publiai mon Mémoire sur la découverte des phénomènes physiques et moraux que voile la Catalepsie hystérique, et qui en sont des accidents inséparables, je regrettai sincèrement d'en manifester la connaissance dans un temps où tous les esprits étaient occupés du *Magnétisme animal* et de ses effets merveilleux. »

II

Ce qui est vrai, c'est que, tant spontanément que, peut-être, sous l'influence des émigrés, le magnétisme ne fut pas moins étudié à l'étranger qu'en France.

En 1815, l'empereur de Russie, sous l'inspiration de Mme de Krudener, nomma une commission pour examiner le magnétisme. Cette commission déclara que le magnétisme est un agent très important, mais qu'il ne doit être pratiqué que par des médecins instruits. L'empereur ap-

prouva le rapport des commissaires et rendit un ukase en conséquence.

Le roi de Danemarck, en 1817, publia une ordonnance analogue sur le même sujet.

En Suède, les candidats au doctorat eurent à soutenir des thèses sur le magnétisme.

En 1817, le roi de Prusse ordonne que les médecins reçus soient seuls autorisés à pratiquer le magnétisme.

L'année suivante, l'Académie des sciences de Berlin ouvrait un concours et proposait un prix de 3.300 francs pour le meilleur mémoire sur le magnétisme animal.

Ce concours fut l'occasion de plusieurs mémoires d'une certaine importance exécutés par des français; mais on donna en France une publicité si minime et si incomplète à ce concours, que la plupart des mémoires français ne furent pas envoyés à temps.

A ce concours prirent part : Noizet et Chardel; c'est une nouvelle preuve que le magnétisme était étudié avec soin et activité, quoique sans grand bruit, sans charlatanisme, en France comme à l'étranger (1).

(1) J'ai analysé les ouvrages de Noizet et de Chardel dans mon livre sur les *Rapports du magnétisme et du spiritisme*. Je prie les lecteurs de s'y reporter, car les limites du présent ouvrage ne me permettront pas d'y revenir en détail.

Il faut d'ailleurs observer que ce n'est pas sur l'initiative de l'Académie de Berlin, que ce concours fut ouvert, mais par ordre du gouvernement prussien. Les savants berlinois ne furent même pas sans y mettre les obstacles qu'ils purent opposer.

Le premier projet, élaboré en 1818, n'aboutit pas; ce n'est qu'en 1820 que le concours fût admis par eux. Les résultats en furent à peu près nuls. Beaucoup de mémoires furent adressés à l'Académie, mais il ne fut pas distribué de prix et l'on ne donna aucune publicité à ces mémoires.

Le secrétaire de l'Académie des sciences de Berlin en donna les raisons suivantes à Noizet :

« L'autorité supérieure ayant demandé à l'Académie son opinion sur le grand nombre de mémoires qui lui ont été envoyés pour le concours relatif au magnétisme animal, il est résulté de l'examen auquel elle s'est livrée, qu'aucun de ces mémoires ne satisfait aux conditions du programme, puisqu'on n'a présenté ni faits nouveaux suffisamment fondés, ni vues théoriques étayées par des preuves concluantes et convenablement coordonnées. »

On serait tenté de croire d'après cela, si l'on ne savait pas à quoi s'en tenir, que les Académies ne distribuent de prix qu'aux mémoires qui présentent des faits nouveaux et des théories convenablement coordonnées.

D'Henin de Cuvilliers rapporte aussi que la So-

ciété royale des sciences de Paris, dont le duc d'Angoulême était président perpétuel, mit au concours pour 1818 le sujet suivant : *Déterminer l'état des sciences physiques en France au commencement du xviii^e siècle, et quels ont été leurs progrès jusqu'à ce jour.* Les concurrents étaient invités à traiter la question du *magnétisme animal*. Le prix proposé consistait en une médaille d'or de 400 francs (1).

III

Les Académies, un moment emportées en France par la tourmente révolutionnaire, furent reconstituées sous l'Empire et plus que jamais centralisées; par conséquent plus que jamais rétrogrades. Elles continuèrent donc d'être hostiles au magnétisme curatif et encore plus au somnambulisme.

Lorsque Deleuze publia, en 1813, son *Histoire du Magnétisme*, il chercha non pas à convertir les savants, mais à les persuader en ne présentant que les faits les plus acceptables et les théories les plus rationnelles, se rattachant autant que possible aux principes admis par la science officielle: en un mot, il prit toutes les précautions possibles pour présenter le magnétisme aux savants en titre

(1) Je n'ai pas connaissance des résultats de ce dernier concours.

sous une forme scientifique; mais ce fut en vain. La science, sûre d'elle-même, grâce à l'appui de l'État, resta inébranlable dans sa surdité et son aveuglement. Deleuze reconnaît plus tard l'inutilité de ses efforts.

« Lorsque je publiai, dit-il, la première édition



DELEUZE.

de mon *Histoire critique du magnétisme animal*, en 1813, je me suis imposé une grande réserve

sur toutes les questions délicates et problématiques, me contentant d'exposer les faits, que tout le monde peut vérifier, et les principes absolument nécessaires pour se diriger dans l'application du magnétisme. Je voulais me concilier les naturalistes et les physiiciens, en montrant la concordance des phénomènes que j'annonçais, et des lois qui les régissent avec les phénomènes et les lois dont ils connaissent la vérité. Cette réserve ne m'a pas beaucoup servi. La plupart des hommes-versés dans la physique et la physiologie, ont fait peu d'attention aux preuves que j'avais rassemblées, et ils ont été aussi éloignés d'examiner une modification particulière dans l'ordre des choses qu'ils admettent, qu'ils l'auraient été d'adopter un système subversif de leurs doctrines. (*Mémoires sur la faculté de prévision.*)

La consigne pour la science officielle était de se taire, et les savants sont d'excellentes sentinelles : ils ne laissent pas envahir le champ de leur science par les mauvaises herbes des idées hétérodoxes, ou seulement paradoxales.

L'indifférence, pour ne pas dire d'hostilité des physiiciens et des physiologistes, n'empêcha pas Deleuze de continuer ses études et ses expériences sur le magnétisme et de travailler à sa propagation.

Après son *Histoire critique*, il publia un grand nombre de mémoires et d'articles de journaux sur le magnétisme; une *Instruction pratique sur*

le Magnétisme animal, qui est, encore aujourd'hui, un des meilleurs ouvrages non pas seulement à feuilleter, mais à méditer.

Il composa enfin un *Mémoire sur la Faculté de prévision*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort par Mialle et dans lequel Deleuze exprime toute sa pensée sans observer la réserve qu'il s'était imposée dans son *Histoire critique*, pour complaire aux savants.

IV

La théorie magnétique à laquelle fut conduit Deleuze par ses études et ses expériences, est à peu près celle que nous avons préconisée dans tout ce cours et que nous pouvons résumer comme il suit.

— On observe dans l'homme et même dans tous les êtres organisés deux courants; l'une centrifuge, l'autre centripète, qui impliquent deux forces de même nature.

En vertu de la force centrifuge, ces êtres sont entourés d'une atmosphère fluide plus ou moins dense, plus ou moins étendue, qui s'exhale de leur corps et que les êtres doués de volonté peuvent projeter au loin et diriger au gré de leur désir.

« Le fluide magnétique, dit-il, s'échappe continuellement de nous : il forme autour de notre corps une atmosphère qui, n'ayant point de cou-

rant déterminé, n'agit pas sensiblement sur les individus qui nous environnent; mais lorsque notre volonté le pousse et le dirige, il se meut avec toute la force que nous lui imprimons; il est mû comme les rayons lumineux envoyés par les corps embrasés. » (*Hist. crit.* 1-93.)

Sur quoi se fonde Deleuze pour avancer de pareilles assertions?

Sans doute sur l'autorité des auteurs anciens que nous avons cités, qu'il a lus et qu'il analyse dans son histoire, mais aussi sur ses propres expériences.

Si notre atmosphère est impalpable et invisible pour la plupart d'entre nous dans notre état naturel, elle devient sensible, visible, odorante pour beaucoup de personnes dans l'état magnétique.

Or, Deleuze était somnambule, il raconte lui-même que la première fois qu'il se soumit à l'influence magnétique, il s'endormit. Il en parle donc d'après son expérience personnelle et d'après le témoignage d'autres personnes dans la même situation.

« Les somnambules voient, disent-ils, un fluide lumineux et brillant environner le magnétiseur et sortir avec plus de force de sa tête et de ses mains. Ils reconnaissent que l'homme peut le produire à volonté, le diriger et en imprégner diverses substances. Plusieurs le voient, non seulement pendant qu'ils sont en somnambulisme, mais encore quelques minutes après qu'on les a

réveillés; il a pour eux une odeur qui leur est très agréable, et il communique un goût particulier à l'eau et aux aliments. » (Deleuze, *Hist. crit. du magnét. anim.* I. 86.)

Nous verrons plus loin qu'on ne s'est pas borné aux pure assertions des somnambules, et qu'on les a soumises à des épreuves et contre-épreuves qui ne le cèdent en rien en rigueur scientifique à celle des expériences de laboratoire des hypnotiseurs modernes.

V

Quoiqu'il en soit des théories, les faits n'en sont pas moins certains; ils ont été constatés par des milliers d'observateurs compétents et désintéressés, inconnus les uns aux autres et par conséquent n'ayant pu se suggérer mutuellement les mêmes idées, la même manière de voir.

Dans son *Histoire critique*, où il ne dit pas tout, Deleuze résume ainsi qu'il suit les facultés des somnambules :

« Lorsque le magnétisme produit le somnambulisme, l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir; plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les sensations qui en dépendent s'opèrent intérieurement.

« Il y a dans cet état un nombre infini de nuan-

ces et de variétés ; mais, pour bien en juger, il faut l'examiner dans son plus grand éloignement de l'état de veille en passant sous silence tout ce que l'expérience n'a pas constaté.

« Le somnambule a les yeux fermés et ne voit pas par les yeux, il n'entend point par les oreilles, mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé.

« Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport. Il ne voit que ce qu'il regarde et il ne regarde ordinairement que les objets sur lesquels on dirige son attention.

« Il est soumis à la volonté de son magnétiseur pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité.

« Il sent la volonté de son magnétiseur.

« Il aperçoit le fluide magnétique.

« Il voit, ou plutôt il sent l'intérieur de son corps et celui des autres ; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel et qui troublent l'harmonie.

« Il retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées pendant la veille.

« Il a ces prévisions et des pressensations qui peuvent être erronées dans plusieurs circonstances, et qui sont limitées dans leur étendue.

« Il s'énonce avec une facilité surprenante.

« Il n'est point exempt de vanité.

« Il se perfectionne de lui-même pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse.

« Il s'égare s'il est mal dirigé.

« Lorsqu'il est rentré dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de somnambulisme; tellement que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux êtres différents. » (I. p. 185, et suiv.)

Cette description des facultés somnambuliques est encore exacte aujourd'hui, à part quelques détails dont Deleuze n'a pas tenu compte et qui résultent de ce que, comme il le remarque, ces facultés se perfectionnent ou s'égarent par l'exercice.

C'est ainsi, par exemple, qu'on voit des somnambules très entraînés qui ne sont plus isolés.

Ceux qui nient ces faits, ou n'ont jamais observé de somnambules, ou n'ont pas eu la patience de pousser le somnambulisme jusqu'à l'état où le sujet devient lucide.

Se bornant à mettre le patient dans un état superficiel et, aussitôt qu'il y est, le tourmentant par des exercices plus ou moins acrobatiques, ou par des questions plus ou moins saugrenues, il est naturel qu'ils ne voient que ce qu'il est possible de voir dans ces conditions.

Mais ce qui prouve d'une façon décisive que ces facultés sont bien réelles, c'est que tous ceux

qui ont eu la patience de les étudier se trouvent d'accord entre eux. C'est ainsi, par exemple, que Husson, après plusieurs années d'observations, est arrivé sensiblement aux mêmes conclusions que Deleuze et tant d'autres.

Dans son *Mémoire sur la faculté de prévision*, Deleuze est encore plus affirmatif : il établit la réalité de cette faculté ; il réfute les objections qu'on y oppose ; il cherche à en établir la théorie et à déterminer à la fois son étendue et ses limites.

Enfin, il cite un grand nombre de faits de prévision constatés dans tous les temps et dans tous les pays.

« Lors, dit-il, qu'une croyance a été commune à divers peuples sans avoir été transmises de l'un à l'autre, lorsque, pendant des siècles, elle a été adoptée par des hommes éclairés comme par la multitude, lorsqu'elle a survécu aux attaques dirigées contre elle, et aux vicissitudes des opinions religieuses et politiques, il faut, ou qu'elle soit établie sur des faits successivement observés, ou qu'elle ait sa source dans le développement naturel de l'intelligence humaine. »

Ajoutons qu'il faut aussi une forte dose de présomption et de fatuité pour la nier *a priori*.

Avec Deleuze et ses trois principaux ouvrages :
1° *Histoire critique du magnétisme animal* (1813)
2° *Instruction pratique sur le magnétisme animal* (1825) ; 3° *Mémoire sur la faculté de prévision* (1836)

nous pouvons considérer le magnétisme théorique et pratique comme définitivement établi. Mesmer avait déjà appelé l'attention sur les effets curatifs du magnétisme; de Puységur avait mis en évidence les phénomènes du somnambulisme artificiel.

Il pouvait encore exister des doutes dans l'esprit des personnes impartiales qui n'étaient pas au courant de la question et qui ne connaissaient pas les ouvrages publiés sur cette matière, la Science officielle et sa verve, la Presse, étouffant ses publications sous la conspiration du silence.

Mais après que Deleuze eût publié l'histoire du magnétisme et analysé un grand nombre de ces ouvrages restés dans l'ombre, le public lisant put sans trop de peine s'éclairer sur cette question, s'en faire une idée exacte et l'approfondir au besoin.

Et c'est ce qui arriva. Beaucoup de penseurs indépendants s'occupèrent du magnétisme avec activité; on peut même dire avec passion.

VI

A la suite, ou plus exactement en compagnie de Deleuze, nous pourrions placer un grand nombre de magnétiseurs qui ont admis les mêmes principes théoriques et pratiques à quelques variantes près et qui ont maintenu les traditions de ce qu'on

pourrait appeler le magnétisme orthodoxe, reposant sur les trois principes : esprit, force et matière ; et qui considéreraient l'action magnétique comme psycho-physique. Nous ne parlerons sommairement que de quelques-uns des plus marquants.

DE LAUSANNE (pseudonyme de Bruno, suivant Mialle et de Sarrazin de Montferrier, d'après M. Dureau). auteur des deux ouvrages suivants :
1° *Éléments du Magnétisme animal* ou Exposition succincte des procédés, des phénomènes et de l'emploi du magnétisme. (In-8° Paris, 1818.)

2° *Des principes et des procédés du Magnétisme animal* et de leurs rapport avec les lois de la physique et de la physiologie (2 vol. 8°, Paris, 1819) ; dans lesquels il donne une classification des phénomènes magnétiques bien plus rationnelle que celles qu'ont imaginées les hypnotiseurs ses plagiaires.

De Lausanne a ceci de remarquable qu'il sent les maladies dont sont atteintes les personnes qu'il magnétise. Il présente ses mains devant le corps du sujet et au bout d'un certain temps elles sont comme attirées et vont se porter sur le siège du mal.

Beaucoup d'autres magnétiseurs après lui ont présenté la même sensibilité, et la présentent encore, mais il eut aussi des prédécesseurs, notamment Charles Moulinié, auteur d'une *Lettre sur le Magnétisme animal* (in-8°, Paris, 1784).

« En présentant le doigt vers le corps de ses sujets, Moulinié sent l'endroit obstrué, sa seule approche influence les sujets. Très humain d'ailleurs, il magnétise sur la voie publique les pauvres malades. » (Dureau, *notes bib.* p. 23.)

Notons que cette faculté se développe par l'exercice, d'où il suit que les magnétiseurs qui ne la possèdent pas de prime abord ne doivent pas désespérer de l'acquérir, avec le temps, la patience et surtout l'attention dirigée sur les sensations légères qu'ils éprouvent.

DALLOZ, qui signe ses ouvrages : A. L. J. D. a publié : 1° *Discours sur les principes généraux de la théorie végétative et spirituelle de la nature*, faisant connaître le premier moteur de la circulation du sang, le principe du magnétisme animal et celui du sommeil magnétique dit somnambulique (in-12°, Paris, 1818) (1); 2° *Analogies principales de la nature* faisant suite au discours sur des principes généraux de la théorie végétative et spirituelle de la nature (in-12°, Paris, 1822). *Entretiens sur le magnétisme animal et le sommeil magnétique dit somnambulisme* (in-8°, Paris, 1823).

Ces trois ouvrages ont été beaucoup trop dédaignés, à mon avis. Dans le troisième, l'auteur annonce qu'il a en portefeuille la matière de plu-

(1) Et non 1819, comme l'annonce le *Dictionnaire des Anonymes*.

sieurs autres volumes, résultat d'expériences nombreuses et suivies.

Dalloz fut considéré comme un exalté, même par les magnétiseurs, ses contemporains, qui gardèrent le silence sur ses publications. Le fait est qu'il devait le paraître : il relate des expériences de magnétisation à distance, de vitesse du fluide, d'effet à distance des médicaments pris par le magnétiseur sur le magnétisé, etc., qui pouvaient sembler extravagantes à cette époque, mais qui ne le sont plus aujourd'hui pour les observateurs attentifs et patients.

CHARDEL, frère d'un médecin du même nom, composa un *Mémoire sur le magnétisme animal*, pour le concours ouvert à l'Académie de Berlin en 1818, et le publia la même année. Ce mémoire renferme les principes essentiels de la théorie qu'il développa plus tard dans les deux ouvrages suivants : 1^o *Esquisse de la nature humaine expliquée par le magnétisme animal* (in-8^o, Paris, 1826) ; 2^o *Essai de psychologie physiologique* (in-8^o, Paris, 1831). Ce dernier ouvrage fut réimprimé en 1838, puis en 1844 avec des augmentations notables. Dans cette dernière édition, l'auteur tente de relier le magnétisme au Swedenborgisme.

Les ouvrages de Chardel sont généralement estimés même par les adversaires du magnétisme ; mais ils ne le sont pas encore à leur juste valeur. L'auteur rapporte des faits bien constatés

de vue à distance : il observe très bien l'extase (la vraie) ; il découvre ou plutôt une de ses somnambules lui révèle le procédé magnétique que M. Brémaud a cru découvrir plus tard, celui des derviches tourneurs ; il se fait rendre compte par une somnambule de la sortie de l'âme, du corps d'un mourant, etc.

Du POTET. — A côté de ces magnétiseurs nous pouvons placer Du Potet, quoique sa carrière s'étende presque jusqu'à nos jours, car c'est vers la même époque, en 1820, qu'il fit ses premières expériences à l'Hotel-Dieu ; expériences qui eurent un si grand retentissement et qui donnèrent lieu à de si vives discussions.

L'*Exposé* de ces expériences fut publié en 1821 et réédité plusieurs fois. En 1834, Du Potet fit et publia un *Cours de magnétisme animal* (in-8°, Paris). Il donna ensuite des cours et des expériences publiques dans diverses villes de France et même de l'étranger : à Reims, à Bordeaux, à Metz, à Londres, etc. Il a rendu compte de ses pérégrinations dans un volume in-8° (Paris, 1840), intitulé : *Le Magnétisme opposé à la Médecine*.

C'est peut-être à Montpellier qu'il obtint le plus de succès et qu'il fit le plus d'adeptes, grâce en bonne partie, à l'opposition qu'il rencontra de la part de la Faculté de médecine de cette ville.

Arrivé à Montpellier en 1836, il demande à faire des expériences de magnétisme curatif et de somnambulisme dans les hôpitaux. On refuse.

Du Potet fait alors annoncer qu'il va faire un cours public de magnétisme. Au jour indiqué pour l'ouverture de ce cours, des gendarmes reçurent l'ordre de l'interdire, et le recteur de l'Académie, M. Gergone, assigna le professeur de magnétisme en police correctionnelle.

Le tribunal donna gain de cause au magnétiseur contre le recteur. Celui-ci appela de ce jugement devant la Cour royale. Du Potet défendit lui-même sa cause et la gagna. Les juges ne virent pas, dans l'exposition d'un nouveau système de médecine, matière à condamnation.

Du Potet n'ouvrit pas de cours public, mais il traita et guérit beaucoup de malades et se fit un assez grand nombre de disciples.

Parmi les nombreux adeptes qu'il forma, et dont on peut voir les noms dans son livre, nous mentionnerons Lordat, Kunholtz, Pigeaire, Olivier, etc., etc., qui contribuèrent de toutes leurs forces ensuite à la propagation du magnétisme.

Du Potet a écrit beaucoup d'autres ouvrages, qui laissent un peu à désirer sous le rapport scientifique et beaucoup sous le rapport littéraire ; mais qui sont remplis de très sages observations sur le magnétisme, le somnambulisme, leur usage et leur abus ; on y trouve aussi des relations de nombreuses cures très remarquables, opérées par le magnétisme.

Il a en outre beaucoup écrit dans les journaux qu'il a fondés et dirigés : *Le Propagateur du*

magnétisme animal, fondé en 1827 ; le *Journal du Magnétisme*, créé en 1845, auquel ont collaboré un grand nombre de médecins et de savants de tous ordres.

VII

Quoique le nombre des disciples de Deleuze fût considérable et qu'après lui les bases de la science magnétique parussent définitivement fixées, il y eut cependant quelques dissidents qui acquirent une grande notoriété, et nous devons en citer quelques-uns, d'abord, pour être impartial, comme doit l'être tout historien ; ensuite, parce que les contradictions dans lesquelles tombent les adversaires ne peuvent que rendre plus lumineux les vrais principes et consolider la théorie fluidique.

L'abbé FARIA, prêtre portugais, après avoir voyagé dans les Indes, où il put voir des phénomènes aussi merveilleux pour le moins que ceux du magnétisme, vint à Paris et s'y fit une certaine renommée par sa manière de procéder.

Faria ordonnait au sujet de fermer les yeux, de se recueillir et il faisait observer le silence le plus absolu par l'assemblée. Puis, au bout d'un certain temps, il commandait au sujet : Dormez. Si le patient ne s'endormait pas, l'opérateur réitérait le même ordre jusqu'à trois fois, toujours plus impérativement. Quand le sujet résis-

tait à ces trois injonctions, c'est qu'il n'était pas susceptible d'être endormi, du moins par l'opérateur.

Faria nie le fluide et même l'influence de la volonté. Il ne demande que la volonté du sujet, mais non celle du magnétiseur.

« Ce qu'il y a de positif, dit-il, c'est qu'il est démontré par l'expérience qu'on endort les *éphyaltes* et somnambules avec la volonté du magnétiseur, sans sa volonté, et même avec une volonté contraire. »

Si c'est le sujet qui s'endort lui-même, à quoi sert le magnétiseur, et que veut dire Faria lorsqu'il se vante d'avoir fait tomber plus de 5.000 personnes dans l'état de sommeil lucide ?

A quoi bon, du moins, répéter jusqu'à trois fois le commandement : *Dormez?* La vérité est que son commandement était une puissante transmission de volonté et de fluide, dont le sujet était très bien disposé à subir l'influence par l'état de silence et de recueillement où il le faisait tenir préalablement.

La méthode de Faria est donc une méthode magnétique, c'est-à-dire une action inavouée de la volonté et du fluide, une suggestion ; toute la différence qu'elle présente avec les autres moyens de magnétisation c'est qu'elle leur est inférieure. Ce qui le prouve, c'est qu'il recourait lui-même à ces moyens en dernier ressort.

« Lors, dit-il, que les procédés que je viens

d'exposer ne produisent pas les effets attendus, je touche légèrement les personnes aptes au sommet de la tête, aux deux coins du front, au nez, sur la descente de l'os frontal, au diaphragme, au cœur, au deux genoux et aux pieds. »

D'HENIN DE CUVILLIERS. — Un des plus résolus et des plus ardents champions de l'hypothèse *imaginationniste*, — qui suppose que les phénomènes magnétiques n'ont pas d'autre cause que l'imagination des sujets — fut le baron d'Henin de Cuvilliers, auteur de plusieurs ouvrages remplis de verve, et aussi d'érudition, mais manquant de logique, comme nous allons le voir.

Voici dans quels termes d'Henin s'exprime sur le rôle du fluide, de la volonté et de l'imagination :

« L'opinion sur l'existence du prétendu fluide magnétique animal qui sortirait à volonté du bout des doigts ou de telle autre partie du corps que ce soit, toujours accompagné d'un acte de volonté, n'est plus aujourd'hui qu'une croyance ridicule, et un article de foi contraire au bon sens et à la raison. Cette opinion désormais se trouve de plus en plus reléguée dans une secte peu nombreuse d'hommes entêtés et crédules qui ignorent les lois de la physiologie.

« Tout le secret des magnétiseurs anciens et modernes consiste à *maîtriser* l'imagination de ceux qu'on veut magnétiser, n'importe par quels

moyens. On peut y parvenir, soit par des gestes ou sans gestes, ou en imposant les mains, ou en faisant des frottements, ou par des passes à distance, ou enfin avec des talismans de toute espèce. »

Et par quelque moyen que ce soit, le magnétiseur maîtrise l'imagination du sujet sans le vouloir ! De semblables paradoxes supportent difficilement l'examen, car il reste toujours à expliquer pourquoi est nécessaire la présence et l'intervention du magnétiseur.

ALEXANDRE BERTRAND, docteur en médecine et ancien élève de l'école polytechnique fut aussi un actif pionnier du magnétisme.

Dans son premier ouvrage : *Traité du somnambulisme et des différentes modifications qu'il présente*, publié en 1823, il est partisan du fluide et il distingue quatre espèces de somnambulisme : 1^o *somnambulisme essentiel*, résultat d'une disposition nerveuse particulière aux sujets ; 2^o *somnambulisme symptomatique*, se manifestant dans le cours de certaines maladies ; 3^o *somnambulisme artificiel*, produit par l'action magnétique ; 4^o *somnambulisme extatique*, résultant d'une exaltation morale.

Mais en 1828, dans un nouveau volume : *De Magnétisme animal en France et des jugements qu'en ont porté les sociétés savantes*, soit qu'il ait été influencé par les savants dont il expose les jugements, soit pour toute autre cause, notamment

sous l'influence de Noizet. il change d'opinion et soutient qu'il n'y a pas de fluide émanant du magnétiseur, que la volonté de celui-ci n'est pour rien dans la production des phénomènes, et que c'est le sujet qui s'influence lui-même.

L'imagination, la conviction, la sympathie, etc., telles sont pour lui les seules et vraies causes des phénomènes magnétiques.

Ces assertions ont été très savamment réfutées par le baron Massias (dans son *Traité de philosophie psycho-physiologique*), qui montre très bien : 1° que les faits dont la réalité est constatée par Bertrand même. ne peuvent recevoir d'explication que par le fluide ; 2° que Bertrand lui-même est obligé, dans certains endroits de son livre, de reconnaître l'existence du fluide au moins comme probable.

NOIZET. — Nous dirons, en général de Noizet, la même chose que nous venons de dire de Bertrand.

Noizet fut d'abord disciple de Faria ; il envoya un mémoire pour le concours ouvert par l'Académie de Berlin. Ce concours n'ayant pas donné de résultat, Noizet laissa dormir son ouvrage, mais il continua d'observer et d'expérimenter avec persévérance, et ce n'est qu'en 1854, qu'il publia son *Mémoire sur le somnambulisme et le magnétisme animal adressé en 1820 à l'Académie royale de Berlin*, augmenté de longues et savantes notes, le tout formant un fort volume in-8°.

Au point de vue philosophique, cet ouvrage



Le général NOIZER.

est d'une grande valeur : les facultés intellectuelles de l'homme y sont analysées avec beaucoup de

sagacité. L'auteur y donne une théorie de ces facultés dans les états de veille, de sommeil, de somnambulisme naturel et de somnambulisme artificiel.

Noizet soutient que le rôle du magnétiseur est nul dans la production du somnambulisme. Ce rôle se borne à inspirer la *conviction* au sujet, soit par l'ordre verbal de dormir, soit par tout autre procédé de pure convention. Le fluide magnétique n'est pour rien dans cette affaire. Le fluide vital du magnétiseur ne sort pas de son corps et ne pénètre pas l'organisme du magnétisé.

Mais ce que cette hypothèse a d'absolu est singulièrement atténué dans beaucoup d'endroits où l'auteur, de même que son ami Bertrand, est forcé de reconnaître que le fluide a une action réelle et que beaucoup de phénomènes sont inexplicables sans lui et s'expliquent très naturellement par lui.

Dans la *note X*, Noizet parle des tables tournantes et réclame la priorité sur CHEVREUL de la découverte de la rotation des corps suspendus au bout d'un fil. Mais ils ne sont pas plus inventeurs de ce fait l'un que l'autre; il était connu depuis longtemps.

VIII

Les travaux de tous ces magnétiseurs, joints au temps, facteur capital, avaient calmé l'effervescence anti-magnétique soulevée par Mesmer

dans le monde scientifique. Des savants de premier ordre, sans faire tous une étude spéciale et approfondie du magnétisme, observaient les phénomènes avec autant d'impartialité que de compétence et admettaient, non seulement la réalité des faits, mais la probabilité, pour ne pas dire plus, de l'explication donnée par les magnétiseurs, c'est-à-dire l'existence d'un fluide nerveux, vital ou magnétique, qui était le principe des phénomènes, et qui agissait de la manière indiquée par les magnétiseurs psycho-fluidistes, dont on peut regarder Deleuze comme le principal représentant..

1. — Du nombre de ces savants était LAPLACE, qui s'exprime ainsi qu'il suit :

« De tous les instruments que nous pouvons employer pour connaître les agents imperceptibles de la nature, les plus sensibles sont les nerfs, surtout lorsque des causes particulières exaltent leur sensibilité. C'est par leur moyen qu'on a découvert la faible électricité que développe le contact de deux métaux hétérogènes ; ce qui a ouvert un champ vaste aux recherches des physiciens et des chimistes. Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême sensibilité des nerfs dans quelques individus ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel agent, que l'on a nommé *Magnétisme animal*, sur l'action du magnétisme ordinaire, sur l'influence du soleil et de la lune dans quelques affections nerveuses ; enfin sur les impressions que peut faire éprouver

la proximité des métaux ou d'une eau courante. Il est très naturel de penser que l'action de ces causes est très faible et qu'elle peut être facilement troublée par des circonstances accidentelles. Ainsi, parce que dans quelques cas elle ne s'est pas manifestée, il ne faut pas rejeter son existence.

« Nous sommes si loin de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier les phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Seulement, nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse, qu'il paraît plus difficile de les admettre. » (*Essai philosophique sur les probabilités*, p. 121).

2. — CUVIER remarquait aussi très judicieusement à ce sujet que :

« Les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance, avant que l'opération magnétique commençât, ceux qui ont lieu sur les autres personnes après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et ceux que présentent les animaux, ne permettent guère de douter que la proximité de deux corps animés, dans certaines positions et avec certains mouvements, n'ait un effet réel, indépendant de toute participation de l'imagination. Il paraît assez clairement aussi, que ces effets sont dus à une communication quelconque qui s'établit entre leurs systèmes nerveux. » (*Leçons d'anatomie comparée*, 11, p. 118.)

3. — « Je ne saurais, dit à son tour ARAGO, approuver le mystère dont s'enveloppent les savants sérieux qui vont assister aujourd'hui à des expériences de somnambulisme. Le doute est une preuve de modestie, et il a rarement nui au progrès des sciences. On n'en pourrait dire autant de l'incrédulité. Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. La réserve est surtout un devoir quand il s'agit de l'organisation animale. »

4. — Sceptique et matérialiste, GEORGET se trouvant à même d'observer les phénomènes magnétiques et d'acquérir la certitude de leur réalité, se livra exclusivement à l'étude du somnambulisme, négligeant de propos délibéré, les effets curatifs du magnétisme. Il arriva ainsi à se convaincre de tous les phénomènes annoncés par les magnétiseurs et à se convertir au spiritualisme.

C'est dans sa *Physiologie du système nerveux* (2 vol. in-8°, 1821) qu'il a exposé le résultat de ses observations sur le somnambulisme.

A priori, il admit l'existence du fluide.

« Comme il n'y a point d'effet sans cause, dit-il, il est nécessaire d'admettre un agent de communication entre les deux *pièces de l'élément magnétique*... L'influence du magnétiseur, les pressentiments dont nous avons parlé, ne peuvent se concevoir que de cette manière. Le fluide lumineux irrite bien le nerf optique; pourquoi un autre fluide n'affecterait-il pas aussi bien les ex-

rémités nerveuses, et ne modifierait-il pas l'action cérébrale ? »

Mais il ne se borne pas à cet *a priori*. De même que beaucoup d'autres magnétiseurs, il contrôle l'assertion de ses somnambules, disant qu'ils voient le fluide par diverses expériences, notamment en leur présentant plusieurs verres d'eau dont un seul est magnétisé.

Georget reconnaît les facultés de lucidité, de prévision et de prédiction des somnambules.

« J'ai vu, dit-il, positivement vu, un assez grand nombre de fois, des somnambules annoncer plusieurs heures, plusieurs jours, 20 jours d'avance, l'heure, la minute même de l'invasion d'accès épileptiques et hystériques, de l'éruption des règles ; indiquer quelle serait la durée, l'intensité de ces accès, choses qui se sont exactement vérifiées. »

On lui objecte que l'avenir n'existant pas, un somnambule, pas plus que toute autre personne, ne peut le prévoir.

« Je réponds d'abord, dit-il, qu'à des faits, l'on ne peut opposer que des faits et non des raisonnements ; et ensuite, que si l'avenir n'existe pas, ses causes existent ; tellement que très souvent, les circonstances de l'existence des corps vous étant données, vous pouvez, d'après l'expérience, avoir presque la certitude de ce qui doit en résulter. »

5. — ROSTAN est l'auteur de l'article *Magnétisme animal* du *Dictionnaire de médecine* publié en 1824. Cet article produisit une certaine impression et il fut supprimé dans la deuxième édition, dans le dessein de persuader au public que l'auteur avait renié ses opinions sur le magnétisme.

Mais il n'en fut rien et dans la deuxième édition de son *Cours élémentaire d'hygiène* (2 vols in-8° 1828), Rostan reproduit les mêmes idées, et il n'y a jamais renoncé, comme le prouve une lettre qu'il écrivait à M. Dureau en 1864, et citée par celui-ci dans ses *Notes bibliographiques pour servir à l'histoire du Magnétisme animal*.

Rostan est très réservé, on pourrait même dire qu'il l'est trop. Il se demande, par exemple, s'il se peut que les somnambules jouissent de la faculté de prophétiser, de prévoir l'avenir.

« J'ai vu, répond-il, dans ce genre, des faits bien singuliers, mais j'avouerai que bien que j'en aie vus souvent, j'en doute encore. Comment connaître, en effet, ce qui n'existe pas encore, et qui, par conséquent, n'est encore rien ? »

Tout en convenant qu'il ne faut pas se rendre à l'évidence avec trop de précipitation et que l'on peut quelquefois douter de ses yeux, nous ne pouvons que renvoyer Rostan à Georget.

Rostan admet l'existence de l'atmosphère fluïdique qui entoure l'homme; il constate que les plantes, dépourvues d'yeux, sont cependant sensibles à la lumière. Pourquoi les somnambules

ne verraient-ils pas sans le secours des yeux ? Il croit aux effets curatifs du magnétisme, et désire que la pratique en soit réservée aux médecins.

IX

On voit, d'après tous ces faits et tous ces témoignages, que le magnétisme était en bonne voie au bout du premier quart de notre siècle. Un grand nombre d'hommes studieux, parmi lesquels beaucoup de médecins cultivaient le magnétisme.

Des journaux spéciaux naissaient. Ils avaient, à vrai dire, une vie plus ou moins éphémère; mais sitôt que l'un mourait, un autre apparaissait.

La première de ces publications périodiques vit le jour en 1814, sous le titre : *Annales du magnétisme animal*. Les *Annales* vécurent deux ans et demi, de juillet 1814 à fin de 1816. Mais dès 1817 un nouveau Recueil parut : la *Bibliothèque du magnétisme animal*, par les membres de la Société du magnétisme. Cette Bibliothèque prit fin en 1819; d'autres publications ont été faites depuis avec plus ou moins de succès; plutôt moins que plus.

Les causes du peu de réussite des revues de magnétisme sont multiples. Je me bornerai à en indiquer une : c'est l'intolérance qui existait — et qui existe encore — entre les magnétiseurs de diverses écoles.

L'intolérance est un vice héréditaire parmi

nous ; nous la suçons avec le lait. Elle nous vient du catholicisme, religion dont l'esprit est absolument exclusiviste. Le catholicisme l'a transmise au scientifiisme, c'est-à-dire aux Universités et aux Académies ; et de là, par le canal des lycées et des collèges, elle se répand dans tous les rangs de la société.

Il n'est pas étonnant que les magnétiseurs en aient été imbus, mais il est à souhaiter qu'ils s'en corrigent au plus vite, s'ils veulent que le magnétisme fasse des progrès réels et durables.

Certainement, il est bon que les opinions soient diverses et que toutes soient exprimées et soutenues le mieux possible. Ces dissidences théoriques sont utiles et même nécessaires. La lutte entre plusieurs théories stimule leurs partisans au travail ; elle les oblige à chercher plus et mieux ; à donner des preuves toujours plus nombreuses et plus palpables à l'appui des hypothèses proposées par chacun d'eux.

Mais il faut que cette lutte soit loyale et que la raison domine la passion de disputer. Il faut que le public entende le pour et le contre. Il ne faut pas que les uns soient étouffés par les autres sous la conspiration du silence, du ridicule, ou de moyens moins avouables encore.

Or, c'est là ce que nous n'observons pas souvent, pas plus dans nos disputes religieuses, que politiques, et même scientifiques ; et les magnétiseurs n'ont pas su résister à ce courant.

Une autre preuve de notre assertions : que le magnétisme faisait des progrès positifs, tout en marchant avec ses propres jambes, sans avoir besoin de s'appuyer sur le bras des corps savants, c'est que des concours étaient ouverts en divers pays sur la question du magnétisme, comme nous en avons cité plusieurs exemples au paragraphe second de cette leçon.

Ces concours ne donnaient pas des résultats bien marquants, il en est de même de beaucoup d'autres concours, mais ils dénotent un état d'esprit qu'il est du devoir de l'historien philosophe de signaler et d'enregistrer.

Le magnétisme faisait ainsi son chemin doucement, mais sûrement, sans avoir besoin de s'appuyer sur les béquilles de la science officielle.

Il n'y avait donc qu'à continuer ainsi sans rien précipiter ; mais il y a toujours des impatients qui, au lieu de vous laisser marcher de votre pas naturel quand vous êtes dans la bonne voie, vous poussent, pour que vous alliez plus vite, vous font tomber et tombent eux-mêmes avec vous.

X

En 1825, le 11 octobre, un jeune médecin, FOISSAC, demande à l'Académie de médecine un nouvel examen du magnétisme dans ce qu'il a de plus délicat à bien observer : le somnambulisme.

« Mes somnambules, dit-il, ne s'écartent

jamais des principes avoués de la saine médecine ; je vais plus loin, leurs inspirations tiennent du génie d'Hippocrate. »

Le magnétisme avait fait tant de progrès sans bruit, que cette requête ne rencontra aucune hostilité au premier abord dans l'Académie de médecine.

Une commission fut nommée, le 13 décembre, pour examiner s'il convenait de s'occuper de la question du magnétisme ; et bientôt [après, par l'organe de son rapporteur, Husson, elle se prononça pour l'affirmative.

Husson remarquait que le magnétisme, condamné en 1784, se présentait sous un tout autre point de vue par suite de la découverte du somnambulisme, qui ne fut pas examiné par la Commission de cette époque.

Il ajoutait que le magnétisme était reconnu et pratiqué à l'étranger et que la France ne devait pas rester en arrière des autres peuples.

Au nom de la commission préparatoire, le rapporteur concluait qu'il y avait lieu d'adopter la proposition de Foissac et de changer une commission spéciale de s'occuper de l'étude et de l'examen du magnétisme animal.

Cette conclusion ne fut pas adoptée sans opposition, mais elle passa néanmoins à une majorité de 35 voix contre 25 (Séance du 28 février 1826) : et une commission permanente de 9 membres fut nommée pour se livrer à l'étude et à l'examen du

magnétisme. Husson fut de nouveau chargé de rédiger le rapport.

Comment se fait-il, d'une part, qu'une telle majorité ait été obtenue ; d'autre part, que la commission rencontrât tant d'entraves dans ses recherches, comme elle s'en plaint dans son rapport ; et, enfin, que le rapport de Husson fut si mal accueilli lorsqu'au bout de 5 à 6 ans, il fut enfin communiqué à l'Académie ?

A cette conduite contradictoire, je ne vois qu'une explication.

Un grand nombre de membres de l'Académie étaient convaincus ; mais chacun d'eux ne croyait pas que les autres le fussent et il pensait intimement que la majorité n'aurait pas été favorable à la demande d'examen.

Chacun vota donc selon sa conscience, comptant qu'il y aurait toujours assez d'opposants pour faire avorter la proposition.

Et qui fut bien ébahi et perplexe après le dépouillement du scrutin ? Ce fut la grande majorité des votants, qui ne s'attendaient pas à ce résultat et qui n'étaient pas assez aveugles pour n'en pas voir les conséquences.

Le rapport de Husson fut lu à l'Académie de médecine dans les séances du 21-28 juin 1831.

Ce rapport est rédigé avec beaucoup de mesure ; il dénote une observation attentive, patiente, consciencieuse et même méticuleuse des faits ;

bref, il est scientifique dans la bonne acception du mot.

Il fut signé par : BOURDOIS DE LA MOTTE, *président* ; FOUQUIER, GUÉNEAU DE MUSSY, GUERSENT, ITARD, LEROUX, MARC, THILLAYE ET HUSSON, *rapporteur* ; DOUBLE et MAGENDIE, n'ayant pas assisté aux expériences, ne crurent pas devoir le signer.

Ce rapport reconnaît la réalité de tous les principaux phénomènes annoncés tant de fois par les magnétiseurs depuis Puységur, et résumés par Deleuze dans son *Histoire critique du magnétisme animal* (t. 1, p. 185 et suiv.). Il est donc peu utile de reproduire ici ce document.

Les membres de l'Académie de médecine avaient eu le temps de réfléchir sur la faute qu'ils avaient commise, à leur point de vue, en 1826, en votant un nouvel examen du magnétisme. Aussi le rapport de Husson fut-il accueilli, pour employer une expression vulgaire, mais juste, comme un chien dans un jeu de quilles.

Castel s'opposa à ce que ce rapport fut imprimé parce que, dit-il, si la plupart des faits qui y sont contenus étaient vrais, ils détruiraient la moitié des connaissances physiologiques.

On aurait pu répondre : où serait le mal, si ces prétendues connaissances sont contredites par des faits authentiques et par conséquent, si au lieu d'être des connaissances, ce ne sont que des erreurs. Mais ces choses là ne se diront jamais dans les Académies.

La vérité est que, non seulement ces faits renversent la physiologie académique, mais encore et surtout l'économie académique.

En effet, quel est l'unique but, le seul possible, de la science officielle?

La satisfaction de l'orgueil, de la vanité, de la cupidité des savants. Les honneurs et les profits, l'exploitation du public par tous les moyens possibles, tel est le seul effet des institutions scientifiques.

Or, songez un peu ce que deviendrait tout cela le jour où il serait admis qu'un somnambule plus ou moins ignorant connaît mieux les maladies et les remèdes que les 99 sur 100 des médecins!

Le rapport de Husson ne fut pas discuté, et pour donner satisfaction à la minorité des partisans du magnétisme, il fut décidé qu'il serait *autographié* et non *imprimé*.

Le magnétisme ne s'en porta pas plus mal; il continua d'être cultivé par un grand nombre de savants, tant médecins qu'amateurs. Les cours, les séances publiques, les publications de livres, brochures, journaux, etc., continuèrent comme de plus belle.

On aurait dû comprendre que le prosélytisme n'est pas le meilleur moyen de protéger les idées nouvelles. Même sans être académicien, on n'aime pas à être converti en quelque sorte par violence on veut bien être persuadé, mais on veut se convertir soi-même.

Le plus sage était de profiter de la leçon et de laisser tranquille l'Académie. Mais il n'en fut pas ainsi.

XI

En 1837, un autre jeune partisan du magnétisme BERNA, sollicita un nouvel examen de l'Académie de médecine.

« Je propose, disait BERNA, de faire voir, sur des personnes que j'ai actuellement à ma disposition, des faits concluants en faveur du magnétisme. »

C'était là offrir à l'Académie un belle occasion de prendre sa revanche. En effet, les phénomènes supérieurs du somnambulisme, que BERNA prétendait faire voir, ne s'obtiennent pas à toute réquisition et, pour peu qu'on y mette de mauvaise volonté, on peut toujours les récuser. lors même qu'ils sont probants ; à plus forte raison quand ils ne le sont pas, ce qui arrive très souvent en pareille circonstance.

Aussi l'Académie saisit-elle avec empressement la proposition du présomptueux magnétiseur, et, cette fois, elle eut soin de nommer une commission absolument hostile, dont le jeune et ambitieux Dubois (d'Amiens) fut rapporteur.

L'enquête, cette fois, ne dura pas 6 ans, comme la précédente, mais seulement 6 mois. Le 17 juillet 1837, Dubois (d'Amiens) lisait son rapport à l'Académie, rapport dont les conclusions étaient

diamétralement opposées à celles du rapport Husson.

De ce que les expériences de Berna avaient échoué, — ce qui est fort possible, étant données les conditions requises pour les expériences de ce genre, — le jeune Dubois (d'Amiens) en profitait pour assurer que tous les magnétiseurs étaient des ignorants, des aveugles, des dupes ou des fripons.

Berna protesta ; il eut bien tort, car il n'avait que ce qu'il méritait. Je l'ai dit souvent et je ne me lasserai pas de le redire ; s'il ne faut pas mettre la lumière sous le boisseau, il ne faut pas non plus la placer sur les tréteaux.

En d'autres termes, il faut laisser les savants venir d'eux-mêmes au magnétisme, comme ils le faisaient avant les démarches de Foissac et de Berna, et non pas aller les raccoler.

Husson répondit avec modération et dignité, — comme il le devait, puisqu'il était attaqué, — au rapport de Dubois (d'Amiens), qui aurait dû, dit-il avec raison, intituler son travail : *Résultat des expériences magnétiques faites sur deux somnambules*, et se garder de tirer de deux faits particuliers une conclusion générale.

« Je crois, dit-il enfin, que la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce rapport, c'est que dans les expériences faites par M. Berna devant la commission, elle n'a vu aucun des phénomènes que ce médecin lui avait annoncé devoir être

produits. C'est la seule que je propose à l'Académie d'adopter, en passant à l'ordre du jour sur le reste du rapport. »

On pense bien que l'ordre du jour de Husson ne fut pas accepté et, qu'au contraire, l'Académie adopta les conclusions du rapporteur.

Après la lecture du rapport de Dubois (d'Amiens) et la protestation de Husson, le professeur Jules Cloquet se leva et prononça les paroles suivantes :

« Vous aurez beau faire, Messieurs, les faits sont irrécusables, et je ne serais pas étonné que, malgré la résistance la mieux combinée, la mieux soutenue, un beau jour le magnétisme vint prendre place dans la science où l'on refuse aujourd'hui de l'admettre. »

Nous verrons plus loin de quelle façon et dans quelle mesure la prédiction de Cloquet s'est réalisée dans ces derniers temps.

XII

Eluder une question n'est pas la résoudre. La division persistait parmi les membres de l'Académie et l'incertitude dans le public.

Le docteur Burdin imagina alors un moyen de la trancher, faute de mieux. Dans la séance du 5 septembre 1837, il proposa, de sa bourse, un prix de 3.000 francs au somnambule ou à la personne qui pourrait lire sans le secours des yeux.

Cette proposition fut adoptée par l'Académie ; une commission fut nommée pour régler les conditions de l'expérience. Mais les magnétiseurs eurent le bon goût de ne pas répondre à cette provocation.

Il ne s'en trouva que deux : Hublier et Pigeaire, qui y répondirent ; et sur ces deux, Hublier ne tenta pas l'expérience, de sorte que Pigeaire reste seul sur la brèche.

Pigeaire, médecin de Montpellier, avait une fille, Léonide, qui lisait à travers un bandeau. L'expérience fut faite avec succès en présence de beaucoup de personnes, à Paris, aussi bien qu'à Montpellier ; mais pour gagner le prix, Léonide devait lire avec le bandeau de l'Académie et non avec le sien.

Pigeaire ne voulut pas accepter les conditions de la Commission, et l'expérience n'eut pas lieu, la Commission n'examina pas la somnambule.

La question en était là, lorsque le D^r TESTE provoqua de nouveau l'Académie de médecine.

Teste connaissait une somnambule qui avait lu de l'écriture ou de l'imprimé enfermé dans une boîte, et il invita l'Académie à s'assurer de ce fait. L'offre fut acceptée, mais l'expérience ne réussit pas.

Le D^r Double proposa alors que l'Académie de médecine s'abstînt, à l'avenir, de s'occuper du magnétisme animal, et qu'elle refusât désormais son attention à cette question, comme l'Académie

des sciences refuse de s'occuper de la quadrature du cercle et du mouvement perpétuel.

Cette proposition fut adoptée avec empressement, quitte à revenir plus tard sur une pareille décision.

Un autre médecin, le Dr Comet, appela aussi vers la même date, en 1839, l'attention de l'Académie de médecine sur la clairvoyance et la lucidité des somnambules.

Mme Comet présentait des phénomènes de lucidité remarquables; le Dr Comet ne sollicitait pas l'examen de l'Académie pour gagner le prix Burdin ni pour faire parler de lui; il était complètement désintéressé et ne demandait qu'à éclairer l'Académie et le public.

Quelques membres de la Commission se rendirent chez M. Comet; l'un d'eux, Chomel, argua du peu d'importance que la Commission attachait à ces faits, et de ce qu'elle n'était venue *que pour une seule chose*, voir si la malade lisait à travers un corps opaque; et il ne voulut rien voir autre chose.

Voilà à quoi se réduisait le magnétisme aux yeux de l'Académie de médecine, après les démarches faites par les magnétiseurs pour accélérer sa conversion!

N'aurait-il pas mieux valu laisser le magnétisme continuer tout doucement le chemin qu'il avait fait jusqu'en 1825?

Une discussion, ou plutôt une dispute, eut encore lieu entre la science et le magnétisme en 1857; elle fut soulevée par Mabru.

Mabru était un chimiste dont le talent n'est pas de ma compétence, mais qui avait grande envie de devenir académicien et qui le devint en effet; il n'en est pas plus célèbre pour cela.

S'étant aperçu un jour qu'il y avait des supercherries employées dans les séances publiques de magnétisme, il s'empressa, à la façon des savants de conclure du particulier au général, qu'il n'y avait rien autre chose.

Il ne demande aux magnétiseurs qu'« un seul fait constant et positif », mais il l'exige; et la question de la vision à travers les corps opaques revient à l'ordre du jour. Mabru désire que les somnambules lisent *un seul mot* placé dans un coffret dûment scellé.

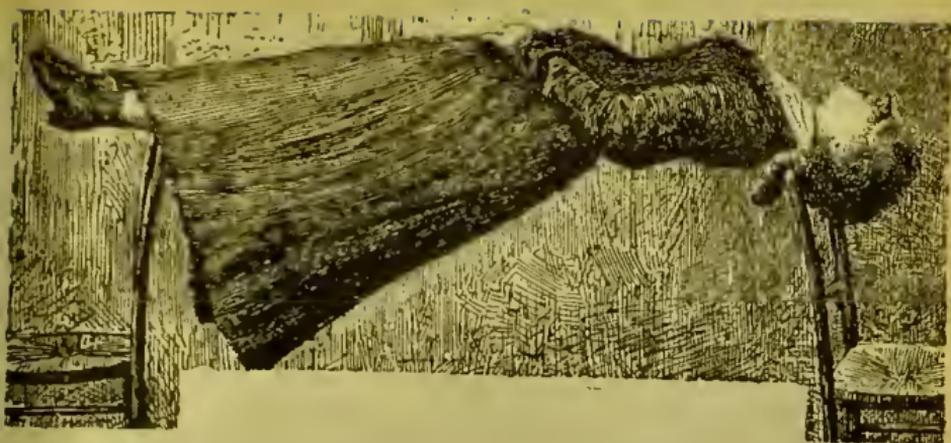
L'aspirant-académicien a recueilli dans un gros volume : *Les magnétiseurs jugés par eux-mêmes*, les matériaux de la discussion, qui n'aboutit à rien, et tout ce qu'il a pu trouver ou imaginer contre le magnétisme.

Depuis lors, je crois que les médecins n'ont plus discuté avec les magnétiseurs; on ne discute pas avec ceux qui prétendent avoir trouvé la quadrature du cercle ou la pierre philosophale.

Les médecins se sont contentés de s'emparer des découvertes des magnétiseurs, de débaptiser

le magnétisme et de le pervertir. Ce sont eux-mêmes qui affectent maintenant d'avoir découvert l'hypnotisme, c'est-à-dire la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel.





X^e LEÇON

SOMMAIRE. — I. Le magnétisme en dehors des Académies. — II. *Les théologiens adversaires* : 1. Fiard, 2. Fustier, 3. Wurtz, 4. Frère, 5. Machet, 6. d'Alvimare, 7. le saint-office. — III. *Les théologiens partisans* : 1. Lacordaire, 2. Loubert. — IV. *Les philosophes* : 1. Lamennais, 2. Massias, 3. Azais, 4. Coyteux, 5. Ahrens. — V. *Les physiciens* : 1. Reichenbach, 2. Sausselier de la Tour, 3. Dalloz, 4. Chauvet, 5. Toutain. — VI. *Les magnétiseurs* : 1. Pigeaire, 2. Ricard, 3. Aubin Gauthier, 4. Charpignon, 5. Teste, 6. Lafontaine, 7. Loisson de Guinaumont, 8. Joseph Olivier. — VII. Thèses sur le magnétisme.

En terminant notre dernière leçon, nous avons laissé l'Académie de médecine plus que jamais résolue à nier le magnétisme et le somnambulisme, et rangeant le magnétisme dans la classe

des utopies, en compagnie de la quadrature du cercle et du mouvement perpétuel.

Il est bon de remarquer en passant que, pendant que l'Académie créée pour l'avancement des sciences physiologiques et médicales, prend cette détermination, à côté d'elle et dans son sein même, on considère le magnétisme comme une réalité, on en parle, on le discute dans les traités de physiologie, et surtout dans les traités de médecine légale, où l'on est, plus qu'ailleurs, forcé de se rendre à l'évidence.

A vrai dire, les traités de physiologie, d'hygiène, de médecine légale, etc., ne sont pas faits pour les académiciens, qui n'ont plus rien à apprendre; mais peu à peu les élèves, qui lisent ces traités et qui deviendront académiciens à leur tour, finiront bien par être obligés de transiger d'une manière quelconque, et de devenir à leur tour utopistes, des illuminés, des chercheurs de mouvement perpétuel, de pierre philosophale, de quadrature du cercle.

Nous verrons bientôt comme ils s'y sont pris pour exécuter ce mouvement tournant, pour transformer le magnétisme en hypnotisme, pour présenter la même marchandise, plus ou moins falsifiée, plus ou moins avariée, sous une nouvelle étiquette.

Mais avant d'aborder l'hypnotisme, il convient de jeter un rapide coup d'œil sur les rapports qu'a eu le magnétisme avec les autres sciences

officielles ou libres, avec la théologie, la philosophie et la physique.

Les théologiens ont beaucoup modéré leurs prétentions depuis leurs *actes de foi* du moyen âge, qui ont duré jusqu'en plein xvii^e siècle. Ce n'est peut-être pas qu'ils soient devenus plus sages, mais ils ont été contraints par l'opinion publique.

Au xvii^e siècle, on n'a presque plus brûlé de sorciers, tout au plus pourrait-on citer quelques cas exceptionnels en province, où l'opinion publique est moins compacte et par conséquent moins influente que dans les grands centres.

Sur la fin du siècle, lorsque Mesmer remit en vogue le magnétisme, la conversion était si complète que plusieurs ecclésiastiques furent au nombre des souscripteurs de Bergasse; et lorsque l'efficacité curative du magnétisme fut authentiquement reconnue par l'expérience, à défaut de la science, un plus grand nombre encore de prêtres de tous rangs s'y intéressèrent, le pratiquèrent, donnèrent des certificats constatant les cures opérées par ce moyen sur leurs paroissiens, etc.

On ne voit pas qu'aucun théologien se soit élevé contre cette rénovation à son début.

Lorsque le somnambulisme fut découvert et divulgué, aucune protestation ne paraît, au premier abord, s'être élevée contre cet ordre de phénomènes, soit pour le nier, soit pour le condamner au nom de la morale ou de la religion.

Beaucoup de bons chrétiens, si non de profond théologiens, y virent, au contraire, ce qui s'y trouve en effet, une confirmation expérimentale de la dignité de l'homme, de l'immortalité de l'âme et de plusieurs autres croyances des églises chrétiennes et autres.

Mais le christianisme ne se borne pas à ces dogmes. On s'aperçût bientôt que les cures magnétiques et les prédications somnambuliques pouvaient expliquer un certain nombre de miracles et de prophéties.

Cela n'empêchait pas la religion, en général, d'être vraie, au contraire; mais cela renversait tout l'échafaudage du catholicisme, qui prétend être la seule vraie religion, à l'exclusion de toutes les autres, et qui ne peut fonder cette prétention ni sur ses dogmes, ni sur sa morale, qui sont bien antérieurs au Christ, mais seulement sur l'autorité, sur les miracles et sur les prophéties.

On comprend dès lors que le magnétisme et le somnambulisme devaient soulever, tôt ou tard, de l'opposition de la part des chrétiens et surtout des catholiques. C'est effectivement ce qui arriva.

Les théologiens, très prudents, ne se compromirent généralement pas dans cette bagarre. Ce furent le plus souvent des croyants, de simples prêtres et même des laïcs qui entrèrent en lice.

Nier les faits, on ne le pouvait pas pour beaucoup de raisons, et, d'abord, parce que c'eût été

ne confondre avec les savants plus ou moins sceptiques en religion aussi bien qu'en magnétisme; mais les attribuer à l'intervention de Satan, c'était se tenir dans la tradition catholique, et rattacher la chaîne rompue de la démonomanie.

1. Dès 1803, l'abbé Fiard soutint que tout dans le magnétisme était surnaturel et diabolique et publia pour le prouver un livre intitulé : *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres du XVIII^e siècle*.

2. L'abbé Fustier publia, en 1815, un autre volume sur le même thème : *Le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes droites et vertueuses*.

3. Deux ans après, l'abbé Wurtz, dans un livre qui a pour titre : *Superstitions et prestiges des philosophes du XVIII^e siècle, ou les Démonolâtres du siècle des lumières*, entreprit à son tour de prouver que le magnétisme est la continuation de la magie noire, et que les magnétiseurs n'ont fait que changer la forme de l'affiliation avec l'esprit de ténébre.

4. En 1837, ce fut le tour de l'abbé Frère de publier une brochure de 172 pages in-8° intitulée : *Examen du magnétisme animal*, dans laquelle l'auteur pose cette question :

« Peut-on expliquer par le magnétisme animal les prophéties, les miracles, les extases, les possessions et les faits de divination ? »

L'auteur affirme qu'il est impossible d'assimiler les phénomènes magnétiques aux prophéties, aux miracles, aux extases des saints, et de leur attribuer la même cause. La principale raison qu'il en donne, c'est que, dans l'extase des saints, l'âme extasiée, revenue à son état naturel, conserve le souvenir de ce qu'elle a éprouvé dans cet état surnaturel; tandis que le contraire a lieu pour les somnambules.

Puisque le magnétisé ne conserve pas le souvenir, au réveil, de ce qu'il a dit et fait dans son extase, on doit, conclut l'auteur, attribuer ses dits et gestes à un esprit étranger; et cet esprit étranger n'est ni plus ni moins que le démon.

Beaucoup d'autres publicistes, et même de plus autorisés que les précédents, tels que Guizot, l'évêque de Moulins, etc., combattirent le magnétisme et le somnambulisme avec les mêmes armes et avec plus ou moins de talent.

5. L'un des plus résolus d'entre eux, et dont l'ouvrage est plus répandu, fut Louis Philibert Machet (de la Marne), qui publia, vers 1840, *La Religion constatée universellement à l'aide des sciences et de l'érudition*.

6. On peut aussi se procurer assez facilement le *Recueil de réfutations des principales objections tirées des sciences et dirigées contre les bases de la religion chrétienne par l'incrédulité moderne* publié en 1813 par le baron d'Alvimare, où l

question du magnétisme est longuement et catholiquement discutée.

7. Ces théologiens plus ou moins improvisés sollicitaient du Saint-Office la condamnation du magnétisme.

Mais il est probable que la Cour de Rome avait appris à ses dépens que les procès de sorcellerie et les autres pratiques inquisitoriales du bon vieux temps ne lui avaient pas porté bonheur ; qu'à ces abus il fallait en grande partie attribuer les scissions luthériennes, calvinistes et autres, ainsi que les progrès du matérialisme et de l'athéisme.

Quoiqu'il en soit de la pensée de derrière la tête de l'église du XIX^e siècle, le fait est qu'elle ne s'est jamais prononcée catégoriquement contre le magnétisme et le somnambulisme.

Chaque fois qu'elle a été requise de formuler son opinion, elle s'est contentée de répondre :

« L'usage du magnétisme, *ainsi qu'il est exposé*, est illicite. »

D'où il suit que l'usage du magnétisme est illicite s'il a été mal exposé par les requérants.

Afin d'éviter toute équivoque, l'inquisition formule son sentiment avec plus de précision dans les termes suivants :

« En écartant toute erreur, tout sortilège, toute invocation implicite ou explicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte

d'employer des moyens physiques, non interdits d'ailleurs, n'est pas moralement défendu, pourvu que ce ne soit pas dans un but illicite ou mauvais en quoi que ce soit. »

On voit que l'inquisition religieuse est devenue aujourd'hui plus tolérante que l'inquisition scientifique, qui déblatère tant contre la superstition et pour la liberté de pensée et de conscience.

Cela prouve que l'intolérance des corps religieux ou scientifiques est en raison directe de leur dépendance de l'Etat et en raison inverse de leur indépendance.

III.

À côté des adversaires catholiques du magnétisme, il y a eu également des partisans qui ne leur cèdent en rien et qui ont défendu cette science contre les prétentions cléricales.

On sait que le P. LACORDAIRE et plusieurs autres théologiens notables ont reconnu et proclamé la réalité des phénomènes du magnétisme.

Voici le passage du discours où l'illustre prédicateur expose son opinion à ce sujet. On y voit que le P. Lacordaire préfère obéir à sa conscience qu'à la consigne, et qu'il reconnaît que le magnétisme remonte à la plus haute antiquité, que le secret n'en a jamais été perdu et qu'il s'est transmis d'âge en âge.

« Les forces occultes et magnétiques, dit-il, dont on accuse le Christ de s'être emparé pour

produire des miracles, je les nommerais sans crainte et je pourrais m'en délivrer aisément, puisque la science ne les reconnaît pas encore et même les proscrit. Toutefois, j'aime mieux obéir à ma conscience qu'à la science. Vous invoquez donc les forces magnétiques; eh bien! j'y crois sincèrement, fermement; je crois que leurs effets ont été constatés, quoiqu'à une manière qui est encore incomplète et qui le sera probablement toujours, par des hommes instruits, sincères et même chrétiens; je crois que ces phénomènes, dans la grande généralité des faits, sont purement naturels; je crois que le secret n'en a jamais été perdu sur la terre, qu'il s'est transmis d'âge en âge, qu'il a donné lieu à une foule d'actions mystérieuses dont la trace est facile à reconnaître, et qu'aujourd'hui seulement il a quitté l'ombre des transmissions souterraines, parce que le siècle présent a été marqué au front du signe de la publicité. Je crois tout cela. Oui, messieurs, par une préparation divine contre l'orgueil du matérialisme, par une insulte à la science, qui date du plus haut qu'on puisse remonter, Dieu a voulu qu'il y eût dans la nature des forces irrégulières, irréductibles à des formules précises, presque incontestables par les procédés scientifiques. Il l'a voulu, afin de prouver aux hommes, tranquilles dans les ténèbres des sens, qu'en dehors même de la religion il restait en nous des lueurs d'un ordre supérieur, des demi-jours

effrayants sur le monde invisible, une sorte de cratère par où notre âme, échappée un moment aux liens terribles du corps, s'envole dans des espaces qu'elle ne peut sonder, dont elle ne rapporte aucune mémoire, mais qui l'avertissent assez que l'ordre présent cache un ordre futur devant lequel le nôtre n'est que néant.

« Tout cela est vrai, je le crois ; mais il est vrai aussi que ces forces obscures sont renfermées dans les limites qui ne témoignent d'aucune souveraineté sur l'ordre naturel. Plongé dans un sommeil factice, l'homme voit à travers des corps opaques à de certaines distances : il indique des remèdes propres à soulager et même à guérir les maladies du corps ; il paraît savoir des choses qu'il ne savait pas et qu'il oublie à l'instant du réveil ; il exerce par sa volonté un grand empire sur ceux avec lesquels il est en communication magnétique ; tout cela est pénible, laborieux, mêlé à des incertitudes et des abattements. C'est un phénomène de vision bien plus que d'opération, un phénomène qui appartient à l'ordre prophétique et non à l'ordre miraculeux. On n'a vu nulle part une guérison subite, un acte évident de souveraineté. Même dans l'ordre prophétique, rien n'est plus misérable. »

L'abbé LOUBERT, un théologien doublé d'un savant et d'un médecin, que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer, a publié un fort volume in-8°. *Le magnétisme et le somnambulisme devant*

les corps savants, la cour de Rome et les théologiens (1844), dans le but de démontrer la réalité et la naturalité des phénomènes du magnétisme et de le défendre contre ceux qui requéraient la censure du Saint-Office.

« Il est probable, dit-il, que dans les temples anciens ou, pour mieux dire, dans les lieux qui furent plus tard transformés en temples de fausses divinités, le magnétisme a d'abord été exercé d'une manière simple et naturelle; et qu'à mesure que la corruption de l'idolâtrie a fait de terribles progrès, cette action a été corrompue elle-même et mêlée plus tard, soit implicitement, soit même explicitement, à l'intervention de la puissance des ténèbres. »

On voit que l'abbé Loubert ne nie pas l'intervention du démon, mais il ne la considère pas comme fatale. Pour obtenir le concours de cet ange déchu, il faut le solliciter, au moins implicitement, et encore ne l'obtient pas qui veut.

L'abbé Loubert accuse, avec raison, les prêtres de l'antiquité d'avoir caché sous un appareil imposant et menteur une puissance commune à tous les hommes, comme l'est la puissance magnétique et d'en avoir abusé, et il espère, peut-être sans raison suffisante, que les prêtres du catholicisme en feront meilleur usage que ceux du paganisme.

« Aujourd'hui, dit-il, si cette science bien comprise était rendue prudemment à l'influence du ca-

tholiceisme par des hommes impartiaux et instruits, on peut affirmer que son usage ferait le plus grand bien et qu'il serait facile de prévenir les abus. »

Pour nous, le plus grand bien est celui qui se fait au plus grand jour, et le plus sûr moyen de prévenir les abus, c'est la liberté complète. Il n'en est pas moins à désirer que tous les catholiques soient aussi libéraux, aussi tolérants que l'abbé Loubert.

IV

Des théologiens passons aux philosophes.

Il va sans dire que les philosophes universitaires, qui se bornent à répéter plus ou moins mal à leurs élèves la leçon qu'ils ont apprise de leur maître, et ainsi de suite de génération en génération, n'ont point parlé du magnétisme ni du somnambulisme.

Mais à côté de la science universitaire, qui se borne à émarger de plus en plus au budget, il y a la science libre, il y a des philosophes indépendants qui, sans faire profession du magnétisme, ont observé, expérimenté et tenté d'expliquer les phénomènes.

Et puis, en dehors de la France, qui marche lentement, traînant à sa suite son budget, sa dette publique et ceux qui en vivent : ses universités, ses académies, ses écoles soit-disant gratuites à tous les degrés, en dehors de la France, dis-je, il y a les autres pays, où les philosophes

ne dédaignent pas plus de s'occuper du magnétisme que de tout autre ordre de faits qui sont du ressort de la philosophie, puisque cette science doit tout embrasser, tout comprendre.

Je n'analyserai pas tous les ouvrages, je ne citerai même pas tous les auteurs qui ont philosophé sur le magnétisme; je me borne à appeler l'attention des magnétistes sur les traités de psychologie; c'est ordinairement à la fin que l'on y parle du magnétisme; il suffit de jeter un coup d'œil sur la table pour voir s'il en est question ou non.

Je me bornerai à dire quelques mots de deux ou trois philosophes qui se sont occupés de cette question si importante en psychologie.

1. LAMENNAIS que l'on pourrait classer parmi les théologiens aussi bien que parmi les philosophes, si cette classification avait quelque importance, émit, de même que Lacordaire, une opinion favorable au magnétisme dans les termes suivants :

« Point de doute que l'homme ne puisse tomber de soi-même, sans l'intervention apparente d'aucun agent extérieur, dans un état semblable au sommeil à quelques égards, et différent à d'autres égards : semblable en ce que la vie de relation est en partie suspendue comme dans le sommeil; différent en ce que cette vie étant en partie suspendue, le somnambule, isolé des objets environnants, et n'en ayant aucune conscience, ne laisse pas d'accomplir une suite d'actes volontaires par-

faitement combinés pour une fin, lesquels n'appartiennent d'ordinaire qu'à l'état de veille, et dont il ne lui reste aucun souvenir à son réveil.

« Point de doute encore que cet état singulier puisse, en certains cas, être déterminé par l'action d'un individu sur un autre, et qu'alors les phénomènes principaux restant les mêmes que dans le somnambulisme naturel ou spontané, il s'en produit un nouveau, savoir, un rapport particulier; exclusif, établi entre le somnambule et celui qui a provoqué en lui le sommeil magnétique. Ce fait et le pouvoir qu'il implique rentrent évidemment dans la classe des phénomènes généraux de communication des êtres entre eux. »

Il est d'une importance capitale de montrer, comme le fait ici Lamennais, qu'il n'y a pas solution de continuité entre le somnambulisme naturel et le somnambulisme provoqué; et que, la science reconnaissant la réalité des phénomènes du somnambulisme naturel, elle est en contradiction formelle avec elle-même lorsqu'elle rejette *a priori* les mêmes phénomènes, qui apparaissent chez les somnambules magnétiques.

2. Le baron MASSIAS avait seize ans lorsqu'il vit pour la première fois les expériences magnétiques de Puységur à Busancy. Il resta ensuite jusqu'à l'âge de 65 ans sans porter ses observations ni ses spéculations vers cet objet. C'est alors que, sceptique mais impartial, il eut connaissance avec

Du Potet et observa avec soin tous les phénomènes du somnambulisme.

Son opinion établie sur les faits, il la consigna en 1830 dans son *Traité de philosophie psycho-physiologique*, où il consacre 130 pages in-octavo à démontrer la réalité du fluide magnétique et à réfuter Bertrand qui en niait l'existence.

Massias montre l'analogie du somnambulisme magnétique avec le somnambulisme naturel, et conclut de cette analogie que les savants, qui admettent celui-ci, sans pouvoir l'expliquer, ne sont pas fondés à rejeter celui-là, réserve faite de la théorie.

Il reconnaît la réalité de tous les phénomènes annoncés par les magnétiseurs; il admet l'atmosphère fluide, l'influence à distance, la vision sans les yeux et à travers les corps opaques, etc. Il convient que les facultés somnambuliques peuvent être d'un grand secours pour le médecin.

Enfin, il tire de ces faits des inductions en faveur d'un principe intelligent distinct de la matière, de la survivance de ce principe et de son perfectionnement progressif dans une série d'existences dont celle-ci « n'est que le prélude et le noviciat ».

3. AZAIS, auteur d'un volumineux ouvrage : *De la Phrénologie, du Magnétisme et de la Folie* (1839), parle un peu superficiellement du magnétisme, dans le tome II, et cherche à en ramener la théorie à son système universel.

Le principe fondamental du système d'Azaïs est l'expansion, comme il est celui de la Kabbale.

L'action capitale de l'organisme humain est la vibration vitale ou alternative de dilatation et de concentration.

L'être humain est, en vertu du principe d'expansion, entouré d'une atmosphère plus dense chez l'homme, mais plus étendue chez la femme.

Non seulement le fluide magnétique existe, mais beaucoup d'autres fluides, notamment le fluide du son, que d'autres savants ont appelé depuis, fluide *sonique*.

« La catalepsie, dit Azaïs, est l'effet d'une forte ligature appliquée par le gonflement subit du système artériel aux nerfs chargés de rendre sensibles les organes externes. C'est donc une sorte d'apoplexie nerveuse, mais partielle. » (T. II. p. 318.)

Le somnambulisme est pour Azaïs un état analogue à la catalepsie.

Cette théorie avait déjà été émise par Petetin, que l'auteur suit exclusivement, car il ne paraît pas avoir expérimenté lui-même.

Azaïs croit que, dans l'enfance de l'humanité, les hommes étaient beaucoup plus impressionnables et sensitifs que de nos jours et que les phénomènes extatiques étaient bien plus communs. En vieillissant, l'humanité perd ces facultés primitives, et les personnes qui les possèdent encore

ne sont plus que des exceptions et passent pour des prodiges ; bientôt il n'en restera plus.

Ce n'est pas seulement à notre avis, par la vieillesse et fatalement que l'humanité perd ces facultés : la volonté, le genre de vie, physique, moral et spirituel contribuent aussi dans une large mesure à en accélérer ou en retarder la perte. Il dépend donc un peu de nous d'acquérir et de conserver nos facultés intellectuelles supérieures.

4. Un autre philosophe, F. COYTEUX, qui a cherché à rénover le système de Berkeley, a aussi traité du magnétisme en terminant son *Exposé d'un système philosophique, suivi d'une théorie des des sentiments ou perceptions*. (In-8° Bruxelles, 1855.)

Dans ma philosophie, dit-il, nulle action, nulle sorte d'influence réelle n'est possible. Rien en réalité n'agit, rien n'est modifié, rien ne change, même rien ne dure, rien n'est successif. Il n'existe aucun corps, la matière n'est pas.

Ainsi résumée, cette philosophie paraît insensée. Elle n'est seulement que trop subtile. Il est certain que nous n'avons aucune preuve positive, directe, de l'existence de la matière (1) ; mais nous n'en avons pas davantage de sa non existence.

(1) J'en ai dit quelque chose dans mon livre : *Rapports du spiritisme et du magnétisme p. 15 et suiv.*

Nous ne connaissons que des phénomènes, des mouvements, leurs rapports entre eux, et leurs relations de causalité. Il faut donc nous borner à cela et nous abstenir de nier aussi bien que d'affirmer la matière, que nous ne connaissons que dans ses manifestations et non dans son essence.

Si aucune action ni influence n'existe, n'est même possible, il va sans dire qu'aucun fait magnétique n'est suffisamment prouvé. C'est effectivement ce qu'affirme l'auteur (p. 435).

Il est pourtant obligé de convenir que souvent, hors le cas du magnétisme, des malades paraissent mieux connaître leur état que toute autre personne et imaginent, s'appliquent d'eux-mêmes des remèdes qui semblent les guérir, alors que leur mal avait résisté à tous les efforts de la médecine (p. 426).

S'il en est ainsi sans magnétisme, pourquoi, n'en serait-il pas de même et à un plus haut degré par le moyen du magnétisme ? C'est là une question de fait que l'auteur aurait dû mieux examiner avant de la trancher.

Enfin Cayteux finit par conclure au sujet du magnétisme en disant :

« Si l'expérience apparente venait témoigner en faveur de la faculté de divination, du pouvoir de lire dans le passé, dans l'avenir, qui est attribué au magnétisme, ces miracles pourraient contribuer un peu à éclairer la philosophie, et à lui faire reconnaître le néant, la non réalité du monde

physique, l'impossibilité d'action ou d'influence réelles quelconques, la vérité, en un mot, de mon système philosophique. »

Ces miracles ne feront pas reconnaître la non-réalité du monde physique, mais seulement son infériorité, sa subordination au monde spirituel. C'est là leur importance capitale.

5. Un ouvrage d'une bien plus grande importance que le précédent, parce que l'auteur ne s'est pas borné à raisonner, mais qu'il a observé et expérimenté le magnétisme, c'est le *Cours de psychologie* de Ahrens, professé à Bruxelles et publié à Paris en 1865, dont la V^e leçon est consacrée à l'étude *du somnambulisme, du magnétisme et de la folie*.

AHRENS constate que le somnambulisme est un état anormal, mais non maladif.

Le somnambulisme magnétique, de même que le somnambulisme naturel, est, pour lui, un état spécial de veille.

L'esprit et le corps se trouvent, dans cet état, plus indépendants l'un de l'autre, chacun d'eux devenant plus libre dans sa spécialité.

Pour expliquer les phénomènes magnétiques, tant physiques que psychiques, Ahrens part du principe de l'émanation, dont il ne connaît d'ailleurs qu'incomplètement la théorie.

Il admet le corps fluidique, intermédiaire entre le corps matériel et l'esprit; il reconnaît l'exis-

tence de l'atmosphère individuelle, au moyen du magnétisme et soumise à la volonté. Il affirme aussi l'existence de la polarité, non seulement corporelle, mais aussi spirituelle; celle-ci dominant celle-là.

L'action magnétique, transmission du fluide vital, s'opère d'après lui en position hétéronome; les pôles de noms contraire s'attirent, et les pôles de noms semblables se repoussent.

Si le magnétisme est une action sympathique, s'il suppose la volonté de l'agent et le consentement du patient, s'il consiste dans une sursaturation fluïdique de celui-ci, il faut bien qu'il en soit comme le dit notre auteur.

Ahrens n'exagère pas l'utilité que la science peut tirer des facultés somnambuliques.

L'intuition somnambulique, dit-il, est directe et particulière. Le somnambulisme ne peut donc fournir à la science que des faits et non des théories.

Les théories dépendent du raisonnement; or, quoique le somnambule ait la raison et la conscience, il ne raisonne pas mieux dans cet état que dans l'état de veille; il peut même raisonner plus mal, car, s'il voit mieux ce qu'il voit, il embrasse beaucoup moins que l'homme éveillé, il n'est pas apte à voir la liaison d'un si grand nombre d'idées, ce qui est requis pour théoriser.

Je ne parlerai pas des psychologues modernes

de l'hypnotisme ; ils n'appartiennent pas à l'histoire, mais à l'actualité.

Je n'analyserai pas d'autres ouvrages des psychologues du magnétisme, quoi qu'il y en ait eu beaucoup d'autres dans les trois premiers quarts de notre siècle.

Il suffit ici d'avoir appelé l'attention des lecteurs de ce côté, et d'avoir montré qu'en dehors de la science officielle, il y a eu beaucoup de bons esprits qui ont pris au sérieux le magnétisme et le somnambulisme et qui se sont donné la peine — ou le plaisir — d'observer ces phénomènes et d'en chercher l'explication.

V

Il en a été des physiciens comme des psychologues : un certain nombre d'entre eux, — toujours en dehors des universités et des académies, — ont étudié le magnétisme.

1. Je ne citerai que REICHENBACH, le plus connu. Je n'analyserai pas son ouvrage les *Lettres odiques-magnétiques* et *Qui est sensitif?* Il a été publié récemment plusieurs éditions du premier et le second n'en est que la conséquence.

Le système de Reichenbach, après avoir dormi longtemps, est d'ailleurs discuté aujourd'hui de divers côtés et même avec passion. Il appartient donc à l'actualité plutôt qu'à l'histoire.

Je dirai seulement un mot de ses précurseurs, dont personne ne parle.

Nous avons vu que la polarité découle naturellement du principe de l'expansion, base de la doctrine de l'émanation, et que ces théories sont connues depuis la plus haute antiquité.

Généralement négligées par la religion et par la science officielle, depuis qu'il y a des Eglises, c'est-à-dire des religions d'Etat, des universités et des académies, c'est-à-dire des sciences également statales, vivant du budget et incapables de se soutenir d'elles-mêmes, puisqu'elles manquent de toute base; la théorie de l'émanation, et celles de la polarité étaient à peu près oubliées à la fin du siècle dernier.

2. Le premier des temps modernes qui, à ma connaissance, — à part l'assertion gratuite de Mesmer, — ait redécouvert expérimentalement la polarité, est SOUSSELIER DE LA TOUR, dans l'*Ami de la nature, ou manière de traiter les maladies par le prétendu magnétisme animal* (volume in-16°, publié à Lausanne en 1784).

« Présentez, dit cet auteur, à tout corps que vous croyez contenir de la matière électrique le dedans de la main : s'il en existe, vous y sentirez un petit vent frais; c'est la partie qui est la plus sensible à ce petit vent provenant de la matière électrique. »

Sousselier rapporte plusieurs autres expériences

de même nature qui portent fort à croire que l'*Ami de la nature* n'a pas été inconnu de Reichenbach.

« J'ai pris, dit-il, d'une main une tabatière d'or unie; je l'ai présentée au soleil, et j'ai reçu les rayons réfléchis dans le dedans de l'autre main, qui était à l'ombre; j'y ai senti un petit vent frais, pareil à celui dont j'ai parlé, et que l'on ressent lorsqu'on présente à cette partie un corps quelconque, qui contient de la matière électrique au degré le plus faible.

« J'ai fait la même expérience avec un miroir, et j'ai senti le même vent, mais moins frais. »

« Je conclus de ces expériences que les rayons de la lumière du soleil sont les rayons atmosphériques d'une électricité lumineuse d'une nature inconnue, qu'ils augmentent notre matière électrique et lui donnent plus d'énergie. »

Lisez les *Lettres odiques* de Reichenbach, notamment la première, et vous constaterez l'analogie, pour ne pas dire l'identité des expériences de ces deux auteurs.

L'existence de l'atmosphère fluide de l'homme reconnue par les somnambules et les magnétiseurs, aurait dû mettre ceux-ci sur la voie de la polarité.

Si les magnétiseurs avaient fixé l'attention de leurs somnambules sur ce fluide lumineux qui entoure l'ensemble du corps et chaque organe en particulier, il est probable que les somnambules

auraient vu et dit que ce fluide était diversement coloré.

3. DALLOZ, entre autres, parle, en 1823, dans ses *Entretiens sur le magnétisme animal* (p. 44, 55, etc.) de somnambules qui, dans l'obscurité, voyaient son corps en ignition, et il ajoute que certains somnambules voient ce feu sans être endormis, pourvu qu'ils soient dans l'obscurité.

Il n'y avait plus qu'à examiner plus attentivement ce feu pour reconnaître qu'il était de diverses couleurs, et que ces couleurs répondaient aux lois de la polarité de la lumière. C'est ce que fit Reichenbach à l'aide de ses Sensitifs.

Depuis Reichenbach, beaucoup de physiciens et de physiologistes ont également, sans connaître ses travaux, constaté l'existence de la polarité humaine et de celle des autres corps. Ils y ont été conduits par leurs études et leurs expériences sur l'électricité.

C'est ainsi que le D^r Donné constate, par l'application de l'électricité, que la peau est positive et la membrane muqueuse négative.

4. Le docteur CHAUVET, dans ses *Nouveaux principes de philosophie médicale* (Paris, 1866), consacre une longue note au spiritisme et au somnambulisme magnétique, où il cherche à relier l'un à l'autre ces deux ordres de phénomènes, de même que tout son ouvrage tend à rétablir le spiritualisme en médecine.

Voici les principes, au point de vue magnétique, de cette philosophie médicale.

Le matérialisme scientifique, qui veut bien admettre le fluide électrique, par rapport aux phénomènes physiques, nie énergiquement le fluide magnétique par rapport aux phénomènes vitaux. Il refuse à la nature organisée ce qu'il croit indispensable d'accorder à la nature brute : UNE FORCE. C'est là une absurdité palpable.

« L'esprit seul n'est *rien*, le fluide seul n'est *rien*, la matière seule n'est *rien* ; l'esprit, le fluide et la matière *ensemble sont tout*, et tout résulte de la combinaison, en modes infinis de ces trois essences... Tous les phénomènes de la nature se résolvent en *actions et réactions* ayant la matière pour support. »

Dans les êtres organisés, c'est le fluide qui est sain ou malade, qui jouit ou pâtit. C'est lui qui reçoit directement l'action des médicaments ; et c'est la partie fluide de ces agents curateurs qui agit sur le malade, et non leur partie matérielle.

« De même que le fluide calorique ne met en jeu les rouages d'une machine qu'à l'aide de la vapeur, de même le fluide animalisé n'agit sur l'organisme matériel que par l'intermédiaire d'agents fluidifiés. »

« Ces principes admis, la polarité s'impose, tous les fluides connus étant polarisés et polarisables,

le fluide vital ne peut pas faire exception à cette loi universelle.

« S'il est vrai que le fluide spécial qui préside à la vie organique ne soit qu'un *dérivatif*, appliqué au règne animal, du fluide électrique, dont notre globe est le réservoir commun, il y a lieu d'admettre que ce fluide est également *double*, comme le fluide terrestre, c'est-à-dire *positif* et *négalif*, et que de l'équilibration ou de la non-équilibration de ses deux éléments constitutifs dépendent la santé et la maladie. L'organe de développement de ce fluide composé, qui anime jusqu'à la dernière molécule de notre substance, paraît être le cerveau, dont l'analogie avec la pile électrique est des plus frappantes; et le centre nerveux épigastrique pourrait bien avoir la même destination pour un autre usage. Les troncs nerveux qui partent de ces foyers et leurs innombrables divisions rempliraient l'office de conducteurs. »

5. Le D^r TOUTAIN, dans sa *Nouvelle méthode d'application de l'électricité pour la guérison des maladies* (1870), reconnaît non seulement la polarité des membranes séreuses et muqueuses, mais aussi la polarité générale, à peu près comme Reichenbach, et traite ses malades en conséquence de ces principes.

Il est même étonnant que tous les physiologistes qui admettent la polarité des cellules composant l'organisme, n'admettent pas conséquemment la polarité de l'ensemble.

Le Dr Toutain prend pour épigrahe de son livre les aphorismes suivants, où la polarité est formellement exprimée :

« Tous les phénomènes de la nature, sans en excepter ceux de la vie, sont produits par *l'attraction* et la *répulsion*.

« Tous les corps sont polarisés,

« Les lois physiologiques sont les mêmes que celles qui régissent tous les corps de la nature.

« Un très petit nombre de causes produisent une *multitude* d'effets. »

Sans garantir la vérité absolue de ces assertions, on reconnaît du moins que la polarité est positivement affirmée. Elle l'est encore avec plus de précision dans le cours de l'ouvrage ; ainsi :

« Les ganglions spinaux sont les pôles des organes auxquels ils correspondent ; mais il existe d'autres pôles qui correspondent à tous les muscles de la vie de relation. Ces pôles sont situés dans les paumes des mains et dans les plantes des pieds (p. 47).

« Evidemment, l'électricité est stimulante, c'est-à-dire qu'elle augmente le volume de la matière ; mais en est-il toujours ainsi ? Quiconque connaît les lois électriques et la nature de ce puissant agent, c'est-à-dire sa dualité, ne pourra révoquer en doute que le fluide positif, éloigne plus ou moins les unes des autres les molécules matérielles, diminue leur cohésion ; le fluide négatif produit un effet contraire. Le premier fluide

est la force centrifuge, le second la force centripète. L'un est chaud, l'autre est froid. Donc le premier est stimulant, vivifiant; le second sédatif, produisant graduellement l'affaiblissement des corps vivants » (p. 48).

Nous n'avons pas à prendre parti dans cette question de la polarité : savoir si elle est longitudinale ou latérale, ou les deux à la fois, quels sont les pôles positifs ou négatifs, quelles sont les polarités primaires et secondaires, quels sont les effets physiologiques de chacun des pôles sur les pôles semblables ou contraires du sujet soumis à l'influence de l'électricité ou du magnétisme, minéral, végétal ou animal.

La question est à l'ordre du jour. Comme historien, nous avons voulu — c'est même notre devoir — exposer les diverses opinions; aux expérimentateurs de résoudre les dissidences.

VI

Nous devrions maintenant, pour être complet, passer en revue les travaux des principaux auteurs qui ont écrit principalement sur la pratique du magnétisme, sans toutefois négliger la théorie.

Mais j'ai déjà analysé plusieurs des principaux ouvrages de ce genre, dans mon livre sur les *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*. Je n'y reviendrai donc que sommairement.

Cette partie de l'histoire du magnétisme est d'ailleurs plus curieuse qu'utile, car tous ces magnétiseurs ont appartenu à l'une quelconque des écoles dont nous avons résumé les théories, et aucun d'eux n'a découvert de nouveaux faits vraiment typiques. Ils ont été plutôt vulgarisateurs qu'inventeurs.

Nous pouvons donc nous borner à citer quelques-uns des principaux continuateurs de chacune de ces écoles.

Les véritables disciples de Mesmer, partisans du fluide universel comme premier agent du magnétisme, dont le magnétiseur n'est, en quelque sorte, que l'instrument, le canal, ont été très rares, s'il y en a eu. Je n'en connais pas.

Ceux qu'on a appelés *fluidistes* considéraient le fluide vital, et non le fluide universel, comme l'agent du magnétisme.

Les uns supposaient que ce fluide vital est purement matériel; les autres, le plus grand nombre, suivaient Puységur et Deleuze, qui le regardaient comme mixte, la matière étant subordonnée à l'esprit, à la volonté.

Les *volontistes* se jetaient dans l'extrémité opposée aux fluidistes absolus. Pour eux, le fluide n'existait pas et, par conséquent, la volonté agissait directement et sans intermédiaire.

Les Swédenborgistes, Barbarinistes et autres Spiritistes, qui regardaient les esprits comme les véritables agents du magnétisme et qui n'usaient

pas d'autres procédés que la prière, ont eu un continuateur, dans le comte Szapari.

Szapari s'asseyait auprès du malade et se mettait à prier, et au bout d'un temps plus ou moins long, le malade s'endormait ou était guéri.

Le Swédenborgisme eut un autre apôtre notable dans la personne de Cahagnet, qui a précédé Allan Kardec, et qui peut être regardé comme un précurseur du spiritisme.

Disons seulement quelques mots des travaux des plus notables parmi ces magnétiseurs du second quart de notre siècle.

1. Après les observations et les expériences qu'il fit sur sa fille Léonide, Pigeaire en publia les résultats en un volume in-8°, intitulé : *Puissance de l'électricité animale* ou du magnétisme vital, etc. (Paris, 1839), et il y joignit certaines réflexions qui ne manquent pas d'à-propos.

« Tous ceux, dit-il, qui ont écrit ou qui écrivent, qui ont parlé ou qui parlent contre le magnétisme, n'ont rien vu, rien observé des phénomènes curieux qu'il nous présente, ou leurs observations imparfaites sont entachées de l'incurie la plus condamnable. Parce qu'ils se disent incrédules, ce sont eux qu'il faudra croire? »

Pigeaire rapporte une preuve frappante et souvent énoncée de l'existence du fluide et de sa transmission du magnétiseur au magnétisé : c'est la contagiosité des maladies nerveuses et même

des maladies organiques, inexplicable sans cette hypothèse (p. 222 et 240).

On reproche aux magnétistes d'être trop crédules, d'accepter, argent comptant, tout ce que disent les somnambules, sur l'existence du fluide et sur mille autre choses. Rien n'est moins fondé que ce reproche. Ils ont contrôlé depuis longtemps et par tous les moyens possibles et rigoureux les témoignages des somnambules.

Les moyens employés à cet effet sont d'ailleurs très simples et à portée de toutes les intelligences, et point n'est besoin d'être chargé de diplômes comme un âne de reliques pour les imaginer et les employer.

Si les somnambules voient le fluide, comme ils le disent; si divers objets peuvent en être imprégnés, comme ils l'assurent, ils doivent discerner les objets magnétisés d'autres objets semblables qui ne le sont pas, ou bien ils nous trompent.

Présentons-leur donc plusieurs barreaux de fer identiques dont un seul est aimanté.

Mettons sur une table 5 ou 6 verres d'eau, dont un seul est magnétisé.

Mettons-y encore, si nous voulons, plusieurs fruits, pommes, oranges, etc.

Si, toutes nos précautions prises pour éviter les supercheries et même la transmission de pensée, le somnambule distingue ces objets magnétisés de leurs semblables à tous autres égards, il faudra bien convenir qu'il y a *quelque chose*.

Or, nombre d'expériences de ce genre ont été faites par Pigeaire, par d'autres avant lui, et par d'autres encore après. Et elles ont réussi.

Une poupée, une orange, une cuiller, un gant, une pièce d'argent magnétisés, étaient reconnus de suite par Léonide.

Allons plus loin. Les bons somnambules distinguent des différences entre les fluides de diverses personnes. Présentons-leur plusieurs objets semblables magnétisés par autant de personnes : ils rendront à chacune celui qu'elle a magnétisé. Or, c'est là une expérience qui a été souvent réalisée.

2. RICARD a beaucoup travaillé, comme praticien et comme publiciste, à la vulgarisation du magnétisme.

En 1837, il fonda un journal de magnétisme : *Le Révéléateur*, qui ne vécut qu'un an. Sans se décourager, l'année suivante, novembre 1839, il créa le *Journal du magnétisme animal*, qui dura 3 ans.

La même année 1839, il publie un *Cours théorique et pratique du magnétisme animal*, dans lequel il enseigne les moyens de magnétiser les nuages, d'éloigner ou de rapprocher à volonté les orages, etc. Ces moyens ont aussi été mis en pratique, et même avec succès, à leur dire, par Cahagnet et son ami Lecoq.

Nous ne citons que pour mémoire son *Traité*

théorique et pratique du magnétisme animal, pu-



RICARD

blié en 1841, car il n'est que le résumé des publications précédentes de l'auteur.

Les *Lettres d'un magnétiseur* (1843) rendent compte d'expériences faites par l'auteur et défendent le magnétisme contre les accusations démonologiques de certains catholiques.

La *Physiologie et hygiène du magnétiseur* (1844) est médiocre à ces deux points de vue : physiologique et hygiénique ; mais elle est suivie des mémoires et aphorismes de Mesmer et de quelques disciples, qui sont à conserver.

Les autres ouvrages de Ricard n'ont qu'une importance moindre que secondaire, si l'on en excepte la *Doctrine du magnétisme humain et du somnambulisme* et le *Magnétiseur praticien*, les deux derniers ouvrages de ce magnétiseur, publiés en 1856.

3. Aubin GAUTHIER est un des plus érudits, des plus spirituels et des plus rationnels des écrivains magnétistes ; ennemi de toute exagération sauf une seule : celle de croire que le magnétisme présente de grands dangers et qu'il ne peut être convenablement pratiqué que par ou sous la direction et la surveillance des médecins. Erreur qui a été partagée par beaucoup de magnétiseurs.

En 1840, il publia son premier ouvrage dont le titre indique assez la nature : *Introduction au magnétisme*, examen de son existence depuis les Indiens jusqu'à l'époque actuelle, sa théorie, sa pratique, ses avantages, ses dangers et la nécessité de son concours avec la médecine (in-8°, 49 pages. Paris, Dentu et Germer-Baillière).

Cette introduction, déjà assez étendue, comme on le voit, reçut de nouveaux développements en 1842, dans l'*Histoire du somnambulisme* chez tous les peuples, sous les noms divers d'extases, songes, oracles et visions; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages et l'utilité de son concours avec la médecine (2 vol. in-8° 440 et 455 p. mêmes éditeurs).

On sait que le magnétisme n'était pas en odeur de sainteté auprès de certains catholiques. Aubin Gauthier ne voulant pas se faire des adversaires parmi les catholiques, soumet ses interprétations de la bible relatives au somnambulisme à l'approbation du pape. En 1844, il va plus loin et publie : *Le Magnétisme catholique*, ou introduction à la vraie pratique et réfutation des opinions de la médecine sur le magnétisme.

La même année (décembre), il fonde la *Revue magnétique*, journal des faits et des cures magnétiques et somnambuliques, des théories, recherches historiques, discussions scientifiques et progrès généraux du magnétisme en France et dans les pays étrangers.

C'est dans ce journal qu'un des collaborateurs d'Aubin Gauthier, Brice de Beauregard critiqua, avec raison à notre avis, les expériences publiques de Lafontaine. La *Revue magnétique* ne vécut que deux ans.

Le *Traité pratique du magnétisme et du somnambulisme* (in-8°, 752 p., Paris, Germer Baillière), publié en 1845, est une synthèse des idées d'Aubin Gauthier sur la matière, et aussi de celles de la plupart des bons auteurs magnétistes, dont il cite des meilleurs passages avec abondance, mais avec un discernement qui fait de cet ouvrage, une sorte de bible du magnétisme. L'auteur y caresse toujours son idée de remettre le magnétisme entre les mains des médecins qu'il considère sans doute comme seuls infailibles et impeccables.

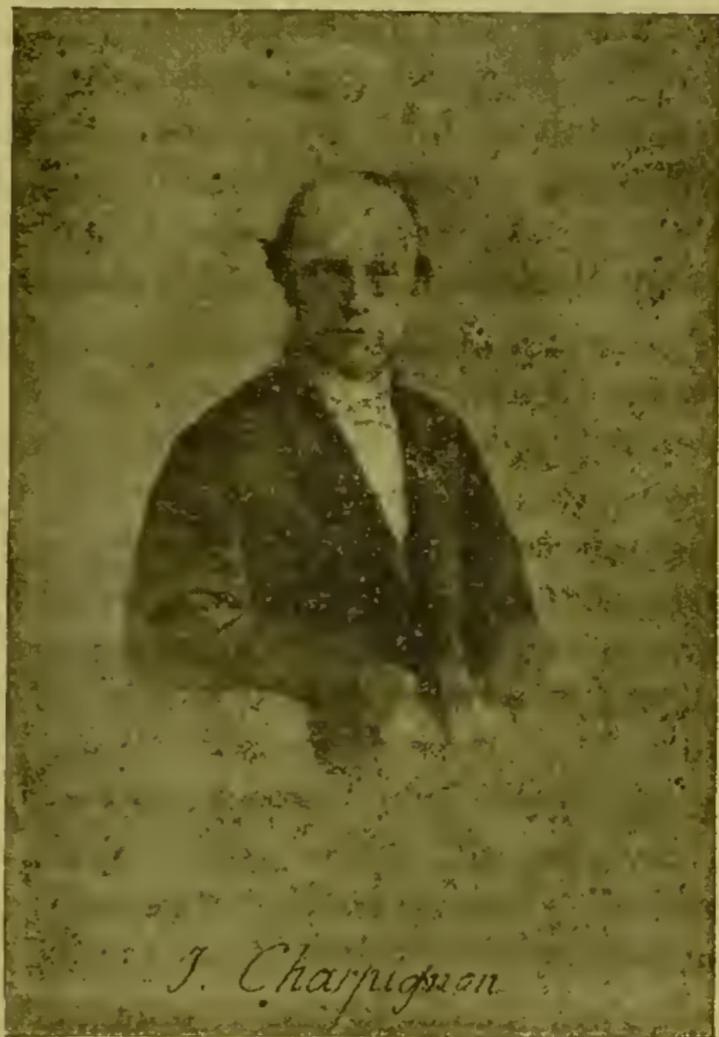
Mentionnons encore du même auteur les *Étrennes magnétiques de 1846*, à propos des Congrès de Reims et de Paris en 1845, par une mouche dégoûtée de Congrès, de pain d'épice et de médecine; brochure dans laquelle Aubin Gauthier se livre à « une critique spirituelle et amusante des Congrès » (Dureau).

4. Le docteur CHARPIGNON, magnétiseur convaincu et consciencieux, physiologiste et philosophe savant et profond, a beaucoup écrit sur le magnétisme dans le journal de Du Potet; il a aussi publié plusieurs très bons ouvrages, dont le principal a pour titre : *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme*. Cet ouvrage, publié en 1841, a été réédité en 1848, et considérablement augmenté.

Charpignon y relate d'intéressantes expériences; faites par lui et par d'autres pour constater la

réalité du fluide, dans le genre de celles que Pigeaire nous a déjà présentées.

Il a fait aussi des expériences sur les couleurs



et leur influence magnétique, ainsi que sur les métaux, que ses ignorants somnambules rangeaient dans l'ordre électro-magnétique que leur

avait assigné Berzélius : or, argent, cuivre, fer, zinc, bois.

« La distinction avait lieu par la nature de la vapeur lumineuse qui entourait chaque objet. Cette vapeur était plus ou moins brillante, suivant tel ou tel métal, en sorte que je fus fort surpris de voir ces somnambules mettre l'or au premier rang, et le bois au dernier, intercalant par ordre l'argent, le cuivre, le fer et le zinc. C'était le véritable ordre électro-magnétique des métaux.

« Les somnambules qui étaient moins lucides ne voyaient rien pour le bois, la pierre, le fer, le cuivre, et distinguaient seulement le fluide naturel de l'or et de l'argent. »

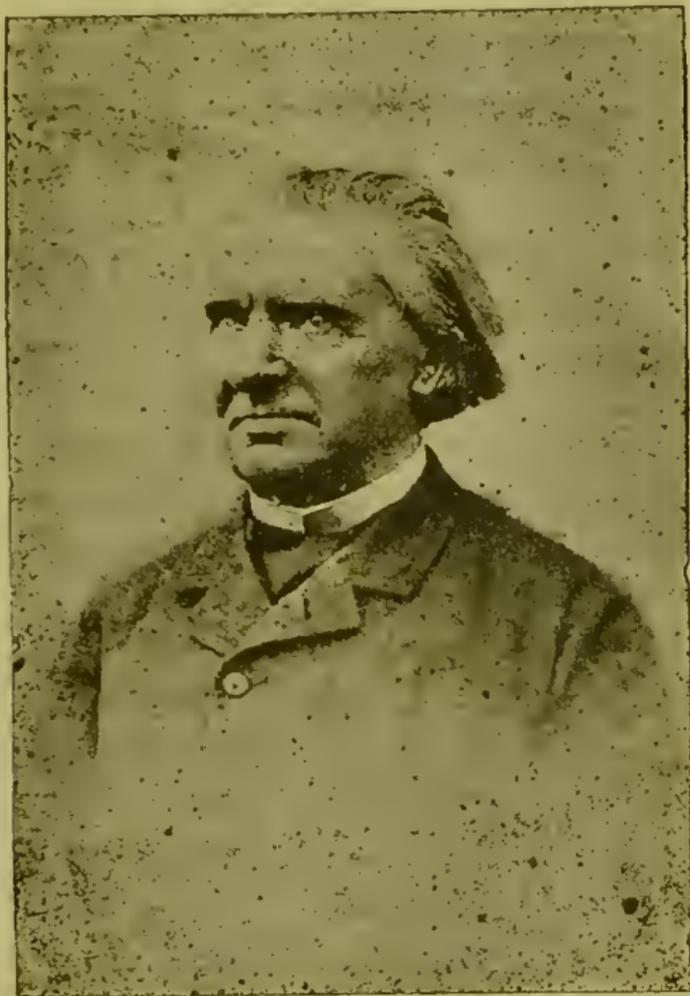
Charpignon parle aussi, un des premiers en France du *phréno-magnétisme* ; et dans le chap. V (troisième partie) du magnétisme surnaturel ; des possessions, des apparitions, des esprits et des anges, des apports d'objets matériels, etc.

Signalons encore à l'attention des lecteurs deux autres ouvrages du même auteur : 1^o *Etude physique sur le magnétisme* ; 2^o *Rapports du magnétisme avec la jurisprudence et la médecine légale*.

5. Le docteur Teste, médecin homœopathe, eut l'occasion d'étudier d'une manière suivie les phénomènes du somnambulisme, par suite de ce fait que Mme TESTE devint somnambule et dirigea elle-même son traitement dans une maladie grave qu'elle subit. Teste a publié deux ouvrages d'un

grande valeur aux points de vue historique, philosophique, théorique et pratique.

Le premier : *Manuel du magnétisme animal.*



Docteur TESTE.

Exposé méthodique des procédés employés pour produire les phénomènes magnétiques, et leur

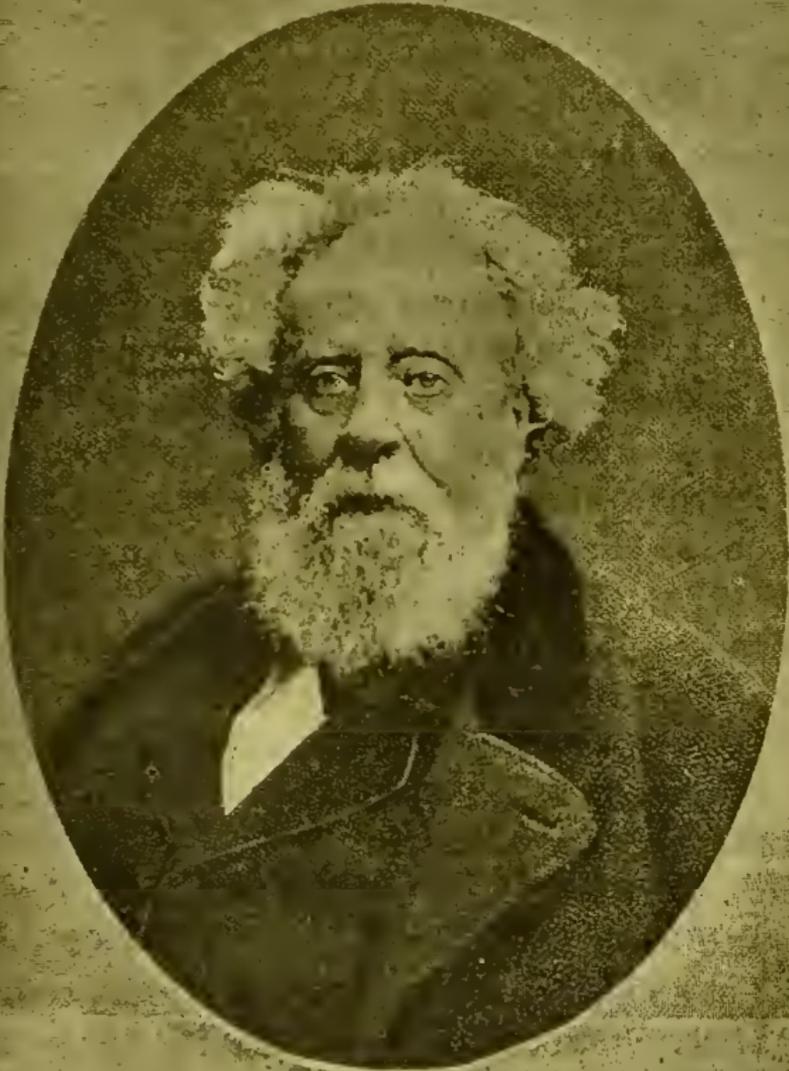
application à l'étude et au traitement des maladies (in-12, VIII, 476. p., Paris, J.-B. Baillièrè, 1840) en plusieurs éditions successives et les méritait bien. L'auteur se garde de toute exagération, il ne recule devant aucun fait avéré. Il cherche comme il le dit, moins à être brillant que logique.

Le second a pour titre : *Le magnétisme animal expliqué*, ou leçons analytiques sur la nature essentielle du magnétisme, sur ses effets, son histoire, ses applications, les diverses manières de le pratiquer, etc., in-8°, Paris, J.-Baillièrè, 1845). Le sous-titre indique suffisamment la nature de l'ouvrage. Ajoutons seulement qu'au point de vue historique, qui occupe une grande place, hommes et choses y sont jugés avec beaucoup d'impartialité et de rectitude.

Teste a encore publié : *Transactions du magnétisme animal*; journal de philosophie magnétique qui parut en 1841, mais ne vécut qu'une année.

Les Confessions d'un magnétiseur, publiées en 1848, forment le plus volumineux des écrits magnétiques de Teste, — et le dernier, je crois; — mais ce n'est pas le meilleur au point de vue scientifique. L'amateur et même le praticien de magnétisme peuvent très bien s'en passer, et se contenter des deux premiers ouvrages que nous avons mentionnés.

6. Fluidiste radical, niant absolument toute intervention de la volonté du magnétiseur dans la de



Ch. Lafortune

termination des effets magnétiques, LAFONTAINE n'en fut pas moins un puissant magnétiseur, car il n'est pas absolument nécessaire de croire à la volonté pour s'en servir, ni au fluide pour le transmettre.

Les guérisons qu'il a opérées par le moyen du magnétisme sont remarquables.

Les nombreuses représentations publiques de magnétisme qu'il a données dans diverses villes de France et de l'étranger ont-elles beaucoup contribué à sa propagation? N'ont-elles pas plutôt jeté de la déconsidération sur le magnétisme, en le plaçant au même niveau que la prestidigitazione et les autres amusettes fantasmagoriques? Supposé que les effets du magnétisme ne fussent pas connus du public, serait-ce là un bon moyen de les faire connaître? Et maintenant qu'ils sont connus, les magnétiseurs doivent-ils continuer à donner de ces représentations, ou en abandonner le monopole aux médecins des ci-devant hôpitaux devenus des laboratoires?

Quoiqu'il en soit, *l'Art de magnétiser* de Lafontaine, publié en 1847, a eu deux autres éditions en 1852 et 1862. Au point de vue pratique, ce livre est très bon; l'auteur est expérimenté et fait preuve de beaucoup de bon sens et de discernement dans le choix des procédés. LAFONTAINE ne découvre rien de nouveau en fait de phénomènes; mais il apprécie sainement ceux qui sont connus, et il rectifie certaines erreurs et exagérations de quelques

magnétiseurs. Sa philosophie et son érudition sont un peu superficielles. Lafontaine est un homme d'action plus que de pensée.

Les Mémoires d'un magnétiseur (2 vol. 1866), sont plus curieux qu'instructifs, mais il en faut pour tous les goûts. Joignons-y les *Eclaircissements sur le magnétisme* (in-12° de 156 p. 1856) et des articles dans le journal *Le Magnétiseur*, nous aurons tout ce qu'a publié Charles Lafontaine sur le magnétisme.

7. LOISSON de GUINAUMONT, ancien député et littérateur spiritualiste et même spirituel, a fait de nombreuses et curieuses expériences de somnambulisme magnétique et en a consigné les résultats dans un volume in-8° : *Somnologie magnétique ou recueil de faits et opinions somnambuliques pour servir à l'histoire du magnétisme humain* (1846).

On y trouve des dissertations philosophiques données par des sujets en somnambulisme qui ne manquent pas d'intérêt à divers points de vue.

L'un de ses somnambules, Victor Dumez, devenu plus tard médecin, parlait souvent de son ange, qui venait le visiter quand il était en somnambulisme, Victor était doué d'une remarquable lucidité, qu'il pouvait bien devoir à cet ange, comme on peut en juger par les faits suivants :

« Un jour Victor parcourait mentalement les

maisons de Pierry pour chercher de bons somnambules, et s'arrêtant à un moulin, il y vit une jeune fille de 19 ans qui serait, dit-il, bonne somnambule, et chez laquelle cette faculté aurait de la durée, mais elle ne voudrait pas s'y prêter. D'après cette dernière observation, ajoute l'auteur, aucune démarche ne fut faite. »

C'est dommage, car on aurait acquis la preuve positive que Victor entrait en rapport direct à distance avec des personnes qui lui étaient inconnues, phénomène aussi rare qu'il est remarquable.

« M. D. F. lui parla de personnes qu'il avait magnétisées. Victor se tourna vers Dizy où il demeure, s'y transporta mentalement, lui nomma dans les maisons qu'il désigna, des gens que lui, Victor, ne connaissait nullement étant éveillé ; il y en avait une entre autres qui n'était pas chez lui, et qu'il alla chercher dans ses vignes sur le terroir de Champillon. »

Contrairement à la plupart des magnétiseurs, Loisson est partisan de la liberté du magnétisme et montre fort bien quels inconvénients pourraient résulter de son monopole mis entre les mains des médecins ou de quelque monopoliste que ce soit. Nous invitons nos législateurs à méditer ce que dit cet ancien député sur cette matière.

Pour leur éviter la peine de recourir à la source, ce n'est pas facile pour tout le monde, l'ouvrage

de Loisson étant devenu très rare, nous allons reproduire ce document si intéressant :

« Si des abus peuvent et doivent naître du magnétisme, ne serait-il pas convenable de l'interdire ?

« Je réponds à cela que cette interdiction serait injuste à prescrire, impossible à réaliser, désastreuse dans des résultats.

« Elle serait injuste, car elle nous priverait de l'exercice d'une des plus éminentes facultés dont l'homme ait été doué par le créateur ; il peut résulter du mal de son mauvais emploi, sans doute, mais de quoi ne peut-on pas abuser ? On abuse de l'expression de la pensée, de toutes les facultés physiques et morales, de la liberté, du pouvoir, des richesses, de la confiance, de l'amitié, des choses les plus saintes ; il ne s'agit donc pas dans le gouvernement de la société, de mettre de côté tout ce dont on pourrait faire un mauvais usage, mais d'empêcher les abus ; cette régularisation des facultés de l'être le plus libéralement partagé ici-bas est le principal objet de la législation divine et humaine, qui régit et défend de mutiler.

« J'ajoute que cette interdiction serait impossible à réaliser, car à notre époque, moins que jamais, on ne pourrait réduire à néant une connaissance acquise, dont la société est en jouissance, et dont aucune puissance ne pourrait la déssaisir, et dans

le cas où l'on ferait la faute de le tenter, le remède aggraverait le mal.

« Car il arriverait de deux choses l'une ; ou la défense serait sans effet et l'autorité qui l'aurait intimée se serait compromise en vain, ou les hommes consciencieux y obtempéreraient seuls et la société se trouvant privée de leur action, la voie serait ouverte à tous les abus qu'on aurait prétendu éviter.

« Il ne faut pas perdre de vue que le principe de vie des sociétés se trouve dans l'influence de gens de bien qui doivent marcher à la tête de toutes les sciences pour leur donner cette bonne direction qu'elles ne peuvent recevoir que de leur concours. C'est à cela que doivent servir les heureuses facultés dont ils ont été doués, et les études auxquelles ils ont pu se livrer. »

8. JOSEPH OLIVIER, élève de Du Potet et président de la Société magnétique de Toulouse, publié sous les auspices et le contrôle de cette Société un *Traité de magnétisme*, suivi des Paroles d'un somnambule et d'un recueil de traitements magnétiques (in-8°, 1849).

Le *Traité de magnétisme* est un excellent ouvrage. L'auteur y expose les bons principes théoriques et pratiques ; il établit une classification des phénomènes magnétiques qui n'a pas peine à valoir mieux que celles de Charcot et ses disciples.

Les *Paroles d'un somnambule* sont des révélations

tions qui traitent de Dieu, de l'Univers et d'une foule de questions philosophiques, expoécés d'une façon assez originale.

Les *traitements magnétiques* d'Olivier ont été suivis de guérisons très remarquables. Celui d'Annou Serre, petite fille rachitique de 11 ans, guérie au bout de 14 séances, est des plus intéressantes.

Une somnambule d'Olivier voyait les âmes des morts et les décrivait très exactement, au physique et au moral, à leurs parents qui la consultaient.

Elle voyait même beaucoup d'autres choses non moins extraordinaires, ainsi qu'on en peut juger par ce que dit l'auteur :

« J'ai eu une semnambule qui me décrivait le ciel avec les anges et les saints, l'enfer avec ses diables ; elle voyait Dieu, le Christ et Satan, et parlait avec eux ; elle s'occupait de ses parents et grands parents, qui étaient morts et condamnés, disait-elle, aux flammes éternelles. Pendant ses sommeils, elle faisait des efforts inouïs pour les arracher à leur supplice ; elle priait, suppliait Dieu de lui accorder cette grâce, versait d'abondantes larmes s'il refusait, promettait de faire dire des messes, que sais-je, moi?..

« Quand elle consultait un malade, elle lui disait les parents qu'il avait perdus, lui expliquait les actes de leur vie qui les avaient fait condamner à l'enfer, et lui indiquait les moyens qu'il

devait employer pour les en faire sortir. C'était toujours des *Pater* et des *Ave*, des prières à telle ou telle chapelle des saints, ou à la sainte Vierge.

« Cependant, la vérité se trouvait au milieu de toutes ces folies : elle ne se trompait point sur les parents morts et sur les actions de leur vie, et rachetait toutes les extravagances dont elles mêlait ses prévisions, par des ordonnances, ordinairement fort bizarres dans leur mode d'application, qui opéraient des cures merveilleuses.

« ... Les *passes* qu'elle faisait en magnétisant les malades, étaient singulières, et produisaient de grands effets. Tout en elle portait l'empreinte de la folie, et cependant elle donnait des traits de clairvoyance étourdissants. »

Olivier rapporte ensuite plusieurs exemples de ses prédictions, notamment celle de la révolution du 24 février 1848, qu'elle annonça en détail quatre mois d'avance.

Il est curieux de remarquer que cette somnambule, qui croit à l'enfer, ne le considère pas catholiquement comme éternel, puisqu'elle indique les moyens d'en retirer les âmes. Plusieurs autres somnambules ont émis la même opinion.

Olivier est adversaire résolu du charlatanisme médical, d'une part, et du charlatanisme magnétique, de l'autre. Il s'élève énergiquement contre les magnétiseurs qui donnent des représentations publiques, qu'il appelle des endormeurs ; il veut que le magnétisme et le somnambulisme ne soient

pas prostitués à l'amusement du public et qu'ils bornent à la double mission de guérir l'homme et de lui apprendre à se connaître.

VII

Les magnétiseurs spiritualistes, ayant acquis un regain d'actualité par suite de la vulgarisation du spiritisme, de 1850 à 1860, nous remettrons d'en parler à la prochaine leçon, après avoir montré les origines de l'hypnotisme.

Pour clore la série des magnétistes de la première moitié du siècle, rappelons que plusieurs thèses de doctorat en médecine ont eu pour objet le magnétisme, à la suite de la propagande de Du Potet.

C'est ainsi que Raphael Saura soutint, devant la Faculté de Paris, en 1834, sa thèse sur le Magnétisme animal. Il conclut en faveur du magnétisme et il est appuyé par Orfila, qui en traite lui-même dans sa médecine légale.

En 1835, Henri Long soutint une thèse sur le même sujet et dans le même sens à la Faculté de Montpellier.

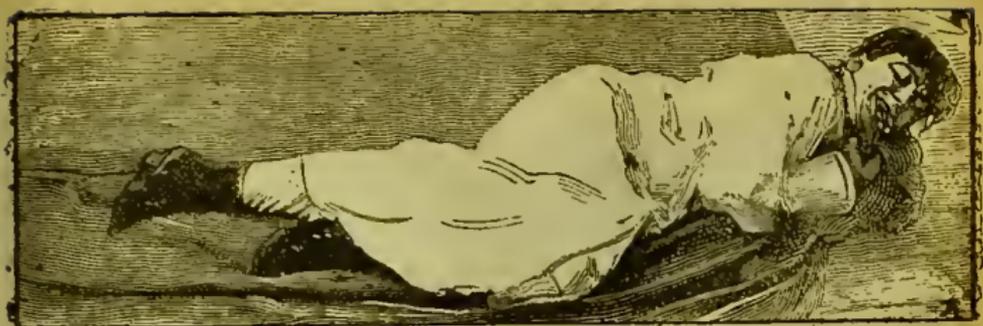
Autant en fit Clausade, cité par Pigeaire, p. 59. sans indiquer la date.

L'Académie de médecine n'avait pas encore colloqué le magnétisme dans le même magasin que le mouvement perpétuel de la quadrature du cercle, ou bien la Faculté n'était pas d'ac-

cord avec l'Académie, ces contradictions se rencontrent assez souvent dans le monde scientifique.



A. BERTRAND



XI^e LEÇON

SOMMAIRE : I. L'hypnotisme. Le chemin de Damas de Braid. — II. Jugement de sa méthode. — III. Azam et Broca. L'hyperexcitabilité. — IV. Les vulgarisateurs du magnétisme depuis 1850. 1. Deleuze, 2. Du Potet 3. Teste, 4. Lafontaine, 5. Hébert, 6. Passard, 7. Bersot, 8. Bauche. — V. Gentil et Mabru. — VI. Le Dr Beaux. — VII. Philips et l'électro-biologie. — VIII. A. S. Morin. — IX. Tony Moilin. — X. Tony Dунанд. — XI. La Magie magnétique. 1. Ricard, 2. Du Potet, 3. Cahagnet, 4. Gentil. — XII. Résumé.

I

L'ordre chronologique nous oblige à interrompre l'analyse des travaux des magnétiseurs modernes qui appartiennent à l'histoire, c'est-à-dire des magnétiseurs postérieurs à 1850 qui ne le sont plus — pour parler de l'origine d'une dissidence qui s'est manifestée dans le magnétisme vers 1843, et qui subsiste encore dans quelques esprits sectaires. Nous faisons allusion à Braid et à son système, le braidisme ou *hypnotisme* ; système qui, on va le voir, a eu de la peine à se faire connaître, qui,

après avoir longtemps sommeillé, a fait beaucoup de bruit, mais peu de besogne en ces dernières années; et qui, finalement, semble agoniser depuis la mort de son principal promoteur, M. Charcot.

Le magnétisme était très cultivé en Angleterre bien avant que Braid s'en mêlât, et il a continué de l'être.

Plus positifs que les savants français, parceque moins centralisés, plus indépendants, les médecins anglais ne reculent pas tant devant les nouveautés et ils tentent assez souvent d'ouvrir de nouvelles voies à l'art de guérir.

En ce moment même, ils étudient à nouveau les effets d'un remède depuis longtemps oublié, ou du moins négligé : la musique, et ils en obtiennent des résultats satisfaisants, autant qu'ils peuvent l'être dans l'état actuel de la physiologie musicale.

Quoique Mesmer n'ait pas réussi à les endoctriner lorsqu'il alla à Londres en quittant Paris, les anglais n'étudièrent pas moins le magnétisme que les français.

Précisément, à l'époque où Braid entrait en scène, le D^r Elliotson fondait en Angleterre un hôpital magnétique, et le D^r Esdaille se servait avec succès dans l'Inde anglaise de ce moyen d'insensibilisation pour pratiquer des opérations chirurgicales.

Braid n'a fait ni plus ni mieux que ses compatriotes et tous ses contemporains; et, pour que les



BRAID

savants français lui attribuent la paternité de l'hypnotisme, il faut qu'il soient bien ignorants, ou qu'ils tiennent absolument à ce que les français — dès lors qu'ils ne sont pas de leur coterie, — ne soient pas prophètes dans leur pays.

En effet, Braid est bien plutôt un magnétiseur qu'un hypnotiseur, tant par sa doctrine que par sa pratique. Il ne croit pas au fluide ; c'est tout ce qu'il a de commun avec nos hypnotiseurs. Mais il est spiritualiste, tandis que ses prétendus disciples sont matérialistes ; et, de même que les magnétiseurs, il se sert de son procédé pour le traitement des maladies tandis que nos hypnotiseurs soutiennent que l'hypnose même est une maladie, bien loin de pouvoir servir de moyen curatif.

Voici comment le chirurgien anglais fut conduit à la découverte de sa méthode :

Assistant un jour à une séance de magnétisme donnée par Lafontaine, en 1841, Braid crut découvrir que le regard fixe et prolongé du sujet sur celui du magnétiseur, paralysant les centres nerveux dans les yeux et leurs dépendances et détruisant l'équilibre des fonctions du système nerveux, était la cause physiologique des phénomènes magnétiques.

Sans plus d'examen, il s'empressa de supposer que n'importe quel objet brillant, autre que les yeux du magnétiseur, pouvait produire le même

résultat, et l'expérience confirma en partie sa prévision.

Un peu plus d'attention lui aurait fait reconnaître que la fixation des yeux du magnétiseur n'était point nécessaire à la production des phénomènes, et que la fixité du regard du patient était l'effet et non la cause du trouble nerveux ; mais Braid ne songea pas à prendre cette précaution.

L'expérience lui fit pourtant reconnaître bientôt que le regard fixé sur un objet brillant n'était point la cause physiologique, puisque les aveugles éprouvent les effets du magnétisme. Il fut alors obligé de convenir que ce n'était point la fixité du regard qui déterminait l'état hypnotique, mais celle de l'attention ; mais il ne renonça pas pour cela à son procédé.

Braid reconnut d'ailleurs que sa méthode était inférieure à celle des magnétiseurs et qu'il n'obtenait pas d'elle les phénomènes supérieurs attestés par tant d'expérimentateurs et dont il a le bon goût, rare parmi ses collègues, de ne pas nier la réalité sous prétexte qu'il ne les a pas découverts lui-même.

La seule chose qu'ait fait Braid c'est donc de substituer la fixation par le sujet d'un objet brillant aux procédés magnétiques employés par les magnétiseurs (1).

1. V. *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*, p. 240.

Seulement ceux-ci s'abstenaient ordinairement de ce moyen parce qu'il est toujours moins efficace, moins salubre et même souvent dangereux, tandis que les procédés habituels sont sans inconvénient connu.

Les médecins avouent d'ailleurs eux-mêmes les dangers que l'on court à se servir du procédé braïdique, mais cela ne les empêche pas de l'employer de préférence aux moyens magnétiques.

En 1861, le D^r Comet signalait ce défaut à ses collègues.

« L'hypnotisme, dit-il, est un moyen brutal dont on ne peut régler ni modifier l'action en raison de l'impressionnabilité des sujets, et qui, dès lors, ne peut être employé usuellement sans de graves inconvénients, ainsi que des expériences inconsidérées l'ont eu bientôt prouvé (1). »

Voici, d'autre part, ce que dit M. Figuier de ces expériences inconsidérées auxquelles fait allusion le D^r Comet :

« Quand on s'est livré dans les hôpitaux de Paris, durant les premiers mois de l'année 1860, à des expériences relatives à l'hypnotisme, on a été plus d'une fois effrayé des troubles extraordinaires que l'on provoquait ainsi dans l'économie animale. Chez des femmes disposées à l'hystérie, la contemplation pendant le temps convenable, d'un corps brillant, tenu à quelque distance des

1. *La vérité aux médecins et aux gens du monde.*
p. 378.

eux, faisait éclater une attaque d'hystérie, de nature à inspirer des inquiétudes aux médecins. Il a été généralement reconnu que la pratique de l'hypnotisme ne pourrait être considérée comme un amusement inoffensif, et que la congestion qui se manifeste alors dans le cerveau, présente des dangers certains pour les individus prédisposés aux *raptus* sanguins. » (L. FIGUIER, *Hist. du Nerv.*, 111-381.)

De ce que le procédé hypnotique de Braid produit de pareils désordres, il ne faut pas conclure qu'il est plus puissant que les procédés magnétiques. C'est tout le contraire qui est la vérité.

La fixation d'un objet brillant ne produit ordinairement qu'un état magnétique superficiel, cataleptoïde; pour pousser le sujet plus avant, les hypnotiseurs, tout en s'en défendant et niant l'efficacité des moyens magnétiques, sont obligés d'y recourir.

Les troubles constatés proviennent précisément de l'état indécis et critique dans lequel se trouve le sujet et duquel il s'efforce de sortir; et surtout de l'absence de direction et d'appui qu'il trouve dans l'opérateur en magnétisme.

L'hypnotisme peut être comparé à un navire sans gouvernail, subissant la secousse de toutes les vagues fluidiques.

Si le procédé braïdique, relativement anodin, provoque de pareils désordres dans l'organisme, à combien plus forte raison, sont dangereux et

condamnables les procédés plus violents, non pas inventés, mais mis en vogue par les hypnotiseurs modernes et que chacun connaît.

Malgré ces inconvénients de la méthode de Braid, malgré qu'il se défende lui-même d'en connaître le *mudus operandi*, le désir des savants de dépouiller les magnétiseurs de ce qui leur appartient est si vif, qu'ils assurent que Braid a, par ce moyen, donné la clef du magnétisme et la solution de tous les problèmes qui s'y rattachent.

C'est ainsi qu'après avoir cité Deleuze qui prescrit au magnétiseur de fixer ses yeux sur le sujet M. Figuier, l'un des moins antipathiques au magnétisme, ajoute : « Le procédé magnétique recommandé par Deleuze ne serait donc autre chose que la méthode de Braid, avec la seule différence que l'objet brillant est remplacé ici par les yeux du magnétiseur. » (*Op. cit.*, p. 383.)

Pourquoi la méthode de Deleuze serait-elle celle de Braid plutôt que le contraire ? Depuis quand, en science, attribue-t-on une découverte au dernier venu qui la met en pratique ?

Mais le procédé de Deleuze diffère de celui de Braid du tout au tout, et M. Figuier a mal lu ou mal compris Deleuze.

En effet, celui-ci conseille aux magnétiseurs de fixer les yeux sur le sujet, mais non pas sur les yeux du sujet ; il dit même le contraire, quand un homme magnétise une femme et il ne recommande pas au patient de fixer les yeux du

magnétiseur. Et le résultat s'obtient tout de même sans aucun des inconvénients que présente souvent la fixation prolongée du regard du patient.

Il n'y a donc rien de commun entre ces deux procédés. La magnétisation par le regard est d'ailleurs d'une nature toute différente de l'hypnotisation par la fixation d'un objet brillant. Le fluide qui s'échappe des yeux d'un homme est tout autre que celui qui se dégage d'un corps brut.

En prétendant expliquer le magnétisme par l'hypnotisme, M. Figuier semble croire que l'hypnotisme lui-même est expliqué, tandis qu'il ne l'est aucunement et qu'il ne peut l'être que par le magnétisme.

II

Quel jugement devons-nous porter sur le braidisme d'après cet aperçu? Il ne sera pas à son avantage, nous pouvons le dire d'avance, mais ce n'est pas notre faute, nous sommes obligés de le prendre tel qu'il est, sans en rien retrancher, mais sans y rien ajouter.

Braid a changé le nom du sommeil nerveux. Au lieu de l'appeler *magnétisme*, il l'a nommé *hypnotisme*. Si ce n'était là qu'une pure question de mots, on pourrait glisser dessus. Il faut être indulgent pour les savants. Toute leur science se réduit à des mots et cela se comprend : on ne leur enseigne pas autre chose dans les Universités et, lorsqu'ils en sont sortis, ils ne sont nulle-

ment disposés à apprendre les choses, car, en vertu de leurs diplômes, ils croient les savoir.

Mais l'historien doit, autant que possible, rendre à chacun ce qui lui est dû.

Or, le nom d'hypnotisme, qui ne fait rien à la chose, n'est pas de l'invention de Braid. Longtemps avant lui, le baron d'Hénin de Cuvilliers l'avait proposé en compagnie de beaucoup d'autres : tout un vocabulaire.

Si ce nom convenait mieux à la chose à désigner, que celui de magnétisme, on pourrait sans peine accorder cette concession aux savants. Mais il n'en est rien.

On sait que le mot hypnotisme signifie sommeil. Or, le sommeil n'est qu'un des phénomènes du magnétisme. Une foule d'effets magnétiques s'obtiennent sans sommeil : il peut même arriver que la provocation de l'hypnose soit contre-indiquée lorsqu'il s'agit de produire un effet curatif.

Autant que possible, le nom d'une chose doit définir la chose même et la définir complètement et non partiellement. Le mot hypnotisme ne remplit pas cette condition. Supposant que le mot magnétisme ne la définisse pas mieux, ce n'était pas la peine de changer un nom défectueux pour un autre qui l'est encore plus.

Je dis qu'il l'est plus. En effet, de l'aveu de Braid et de ses disciples, le procédé employé par eux ne détermine généralement qu'un état cataleptoïde, et non le sommeil ; si l'on veut pousser

ensuite le sujet plus loin, jusqu'en somnambulisme, il faut, tout en niant leur efficacité, recourir aux procédés magnétiques.

Voilà donc deux vices bien manifestes du système braidique : 1° le mot hypnotisme ne convient pas aux phénomènes magnétiques, il ne peut s'appliquer qu'à une partie des faits ; 2° le procédé employé est précisément celui qui ne détermine pas le phénomène annoncé par le nom. L'hypnotisme n'endort pas.

Dira-t-on que le mot magnétisme ne convient pas mieux ? Quand il en serait ainsi, ce ne serait pas une raison pour le remplacer par un moins convenable. Mais je dis que ce mot est très bien approprié à la chose.

Qu'est-ce, en effet, que le magnétisme minéral ? L'influence occulte de l'aimant sur le fer.

Dès lors, pourquoi, par analogie, n'y aurait-il pas magnétisme végétal, magnétisme animal, magnétisme humain, magnétisme angélique même, lorsqu'il y a influence occulte entre deux pièces, deux sujets de ces divers règnes de la nature ?

C'est ainsi que l'ont entendu les anciens. Un savant du siècle dernier, Colonne, traducteur et commentateur des *Archidoxes* de Paracelse, et auteur de plusieurs ouvrages hermétiques, appelle les hommes et les animaux des *aimants animés*. (*Histoire naturelle de l'univers*, T. II.) Pourquoi ? Parce qu'après avoir étudié les phénomènes du magnétisme minéral et passant en-

suite au *Magnétisme de plusieurs autres corps*, il constate que les phénomènes du magnétisme animal ont une analogie parfaite avec ceux du magnétisme minéral.

Si le nom donné par Braid au magnétisme ne convient pas à la chose, le procédé adopté par lui n'est pas plus de son invention, mais de celle des magnétiseurs; et, ce qui est pire, ce procédé, connu des magnétiseurs, est rejeté par eux, parce qu'il est mauvais. Et nous avons vu que les médecins eux-mêmes ont été obligés de reconnaître ses inconvénients, ce qu'ils n'ont jamais pu faire pour ceux qu'emploient les magnétiseurs.

Le nom d'hypnotisme donné au magnétisme, le procédé : fixation du regard sur un objet brillant; voilà pourtant à quoi se réduisent les innovations de Braid. Ce n'est vraiment pas la peine, tous les hommes de bonne foi et de bon sens en conviendraient, de faire tant de bruit pour si peu de choses, et même pour de si mauvaises choses.

III

La prétendue découverte de Braid ne tarda pas à tomber dans l'oubli, non pas à cause de ses inconvénients, on a repris sa méthode depuis, et l'on y a joint d'autres procédés encore plus nocifs, mais, comme le dit le Dr Comet, parce qu'elle était trop proche parente du magnétisme.

En 1855, Littré et Ch. Robin exposent la mé-

thode de Braid dans la 10^e édition du *Dictionnaire de médecine de Nysten*, au mot *hypnotisme*.

Le D^r Azam, de Bordeaux, renseigné par ce Dictionnaire, se procura l'ouvrage de Braid et se mit à répéter ses expériences.

Comme Braid, il obtint les phénomènes les plus rudimentaires du magnétisme : un état cataleptoïde, l'insensibilité périphérique du corps et l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, etc.

Ayant eu l'occasion de se rendre à Paris en novembre 1859, Azam parla de ses expériences à Broca, dont il avait été camarade d'études.

Pris séparément, les Académiciens ne sont pas plus mauvais diables que les simples profanes : c'est l'esprit de corps qui les aveugle et les égare quand ils sont réunis.

Montesquieu a dit : plus il y a de têtes dans une assemblée, moins il y a d'esprit.

Broca répéta à son tour les expériences d'Azam ; il obtint, comme lui, l'anesthésie, et il exécuta sur un malade dans cet état, une opération chirurgicale sans douleur.

Le lendemain de cette opération, le 5 décembre 1859, Velpeau en fit part à l'Institut, qui en fut très surpris, comme s'il n'eut pas eu connaissance d'une opération semblable faite par Cloquet et de beaucoup d'autres du même genre exécutées dans divers pays.

Pour un foyer de lumière, l'Institut était singulièrement ténébreux s'il ignorait ces faits.

Les procédés magnétiques ne réussissant pas à produire l'anesthésie sur tous les sujets, à plus forte raison le procédé braidique qui est beaucoup moins efficace.

Les médecins ne voulant d'ailleurs entendre parler de rien qui touchât de près ou de loin au magnétisme, se trouvaient tout disposés à étouffer le braidisme.

Les inconvénients réels de cette méthode d'hypnotisation furent un nouveau prétexte d'y renoncer... provisoirement.

C'est à ces diverses considérations que le chloroforme et l'éther durent de ne pas être détrônés par le braidisme de la prérogative dont ils jouissent comme agents anesthésiques.

Ces substances sont encore plus dangereuses que le braidisme, mais qu'importe ? Elles sont plus expéditives ; c'est tout ce qu'il faut aux chirurgiens.

Quant aux malades, on s'en inquiète peu et l'on a raison ; puisqu'il supportent tout, à quoi bon se gêner avec eux ?

Les hypnotiseurs de 1860 n'ont d'ailleurs voulu voir dans l'hypnotisme aucune autre utilité que la détermination de l'insensibilité plus ou moins profonde. Ils n'ont point cherché, comme l'avait fait Braid même, à en tirer parti pour le traitement des maladies.

Dieu les garde de descendre ainsi au rang des simples magnétiseurs. Lorsqu'ils reprendront plus

tard le braidisme, ce sera, au contraire, pour aggraver l'état des malades autant qu'ils le pourront.

Pas plus que Braid, Azam et les quelques hypnotiseurs qui ont expérimenté vers 1860 n'ont, donc absolument rien découvert de nouveau.

L'insensibilité de la périphérie du corps, la catalepsie, la contracture, l'hyperesthésie des sens, l'exaltation de l'intelligence, ont été constatés par les magnétiseurs, de l'aveu de tout le monde, bien avant cette époque.

Les hypnotiseurs les constatent à leur tour et s'en attribuent la découverte, comme si elle était nouvelle.

« L'hyperesthésie hypnotique, dit Azam, présente un vif intérêt au point de vue de la physiologie; elle se montre d'une manière moins constante, quelquefois la première, le plus souvent après la torpeur; elle porte sur tous les sens, sauf la vue, mais surtout sur le sens de la température et sur le sens musculaire, dont elle démontre l'existence d'une manière irréfragable. L'ouïe atteint une telle acuité, qu'une conversation peut être entendue à un étage inférieur; les sujets même sont très fatigués de cette sensibilité; leur visage exprime la douleur que leur fait éprouver le bruit des voitures, celui de la voix; le bruit d'une montre est entendu à 25 pieds de distance.

« L'odorat se développe et acquiert la puissance de celui des animaux... A-t-on touché de l'éther

ou fait une autopsie 3 ou 4 jours auparavant, les malades ne s'y trompent pas.

« ... Il en est de même du goût. Le sens musculaire acquiert une telle finesse que j'ai vu se répéter devant moi les choses étranges racontées du somnambulisme spontané, et de beaucoup de sujets dits magnétiques. J'ai vu écrire très correctement en interposant un gros livre entre le visage et le papier ; j'ai vu enfiler une aiguille très fine dans la même position ; marcher dans un appartement, les yeux absolument fermés et bandés ; tout cela sans autre guide réel que la résistance de l'air et la précision parfaite des mouvements, guidés par le sens musculaire hyperesthésié. »

On voit que M. Azam aurait pu concourir, lui aussi, pour le prix Burdin, et passer pour un chercheur de quadrature du cercle.

Après nous avoir assuré gratuitement que le somnambule a pour *guide réel* la résistance de l'air et pour autre guide non moins réel le sens musculaire hyperesthésié, M. Azam constate qu'il y a quelque analogie entre ces actes du somnambule et certains actes que nous exécutons dans l'état de veille.

« Si l'on veut y réfléchir, dit-il, nous sommes entourés d'analogies : le pianiste joue la nuit, sans jamais se tromper de touche, et qui dira l'incompréhensible fraction de mètre à mesurer sur la corde de violon entre la fausse note et la note juste

si imperturbablement obtenue par la pression du doigt de l'artiste.

« La facile excitation de la contractilité musculaire dans l'état hypnotique est un des faits les plus faciles à vérifier. Les bras étant dans la résolution (et s'ils n'y sont pas, on obtient cet état par une simple friction prolongée), on prie le malade de serrer un objet quelconque, un dynamomètre, par exemple ; si alors on malaxe les muscles avec les mains, on les sent se raidir, acquérir la dureté du bois, le sujet développe une force extraordinaire et sans accuser la moindre fatigue. »

Si je rapporte cette longue citation de M. Azam, tirée des *Archives générales de médecine*, ce n'est pas pour la nouveauté des phénomènes décrits, au contraire ; c'est :

1^o pour montrer que ce médecin n'a pas eu grand effort de génie à faire pour découvrir ce que les magnétiseurs avaient annoncé depuis longtemps.

Il y a mieux. Les magnétiseurs ont vu beaucoup plus loin que les hypnotiseurs, tant pour ce qui est de l'exaltation des sens que pour celle de l'intelligence ; car, comme le dit avec raison M. Figuier : « L'exaltation des sens est parfois bien manifeste chez l'individu hypnotisé, sans atteindre pourtant le degré qu'elle présente chez les somnambules magnétiques. » (*op. cit.* p. 385.)

Et plus loin, pour les facultés intellectuelles :

« L'intelligence est loin d'offrir dans l'état du sommeil nerveux le degré anormal d'augmentation que l'on remarque dans le somnambulisme magnétique. La congestion, le *raptus* sanguin, très prononcé vers le cerveau, chez l'individu hypnotisé, produit presque toujours une véritable torpeur intellectuelle : c'est du moins ce qui résulte de nos propres observations. » (p. 388.)

2° En second lieu, c'est pour montrer, que, de son côté, M. Charcot n'aura pas plus de peine à se donner plus tard pour découvrir à son tour l'hyperesthésie et l'hyperexcitabilité neuro-musculaire ; il n'aura qu'à copier Azam sans le citer.

3° Enfin, c'est pour faire ressortir cette différence entre les magnétiseurs et les hypnotiseurs : que ceux-ci généralisent de suite des faits particuliers qui se présentent chez certains sujets seulement et qui n'ont rien de constant ni dans leur forme, ni dans leur ordre, ni dans leur intensité ; tandis que les magnétiseurs, plus réservés, ne présentent ordinairement ces faits particuliers que pour ce qu'ils sont, des faits particuliers, variant avec les sujets et même chez le même sujet suivant les temps et les circonstances.

Azam est assez modéré à ce point de vue ; mais nous verrons bientôt que les hypnotiseurs de la jeune école sont bien plus téméraires.

Après les essais officiels de l'hypnotisme qui furent faits de 1859 à 1861 et la constatation des dangers du procédé de Braid, les Académies

laissèrent de côté le magnétisme; les médecins cessèrent de s'en occuper ostensiblement et les magnétiseurs renoncèrent à l'idée de convertir les savants.

Il ne suit pas de là que le magnétisme cessa d'être cultivé et pratiqué, mais les médecins qui se livraient à cette étude ne le faisaient qu'en cachette, ou du moins en leur particulier, de peur de soulever les colères des gardiens du sanctuaire de la Routine et de subir leur censure.

IV

Le sommeil de l'hypnotisme dura jusque vers 1878, époque à laquelle M. Charcot le remit en vogue. Laissons-le dormir et revenons aux travaux des magnétiseurs pendant le troisième quart de notre siècle.

Cette partie de l'histoire ne sera peut-être pas la plus intéressante. Quand les principales découvertes d'une science sont faites, quand les principes généraux qui lui servent de base sont posés, il ne reste plus guère qu'à mettre cette science à la portée de tout le monde, à la populariser; et il arrive souvent que ceux qui veulent faire du nouveau s'écartent de la bonne voie: l'envie du mieux les fait tomber dans le pire. Alors, les irrégularités, les subtilités envahissent le champ de la science, comme les mauvaises herbes croissent et multiplient dans une terre mal cultivée.

Mais l'histoire doit raconter le mal comme le

bien, afin que, profitant de ses leçons, la postérité fasse l'un et se préserve de l'autre.

Les travaux de vulgarisation ne sont pas moins utiles et ils sont ordinairement plus difficiles à bien exécuter, que les travaux d'invention. Et pourtant les modestes et laborieux savants qui se livrent à cette tâche nécessaire et ardue sont moins honorés par le public. Ils n'en ont, à nos yeux, que plus de mérite.

Il est donc de notre devoir de rappeler à la mémoire du public, quelques-uns des auteurs qui, par des ouvrages élémentaires, ont travaillé à la diffusion du magnétisme.

1. En première ligne viendrait DELEUZE, avec son *Instruction pratique*; mais cet ouvrage, malgré sa concision, s'adresse plutôt aux professionnels qu'aux amateurs, qui n'ont ni le temps ni la volonté d'approfondir la science magnétique.

2. On peut en dire autant du *Manuel de l'étudiant magnétiseur* de DU POTET. Ce manuel renferme d'excellents enseignements sur le magnétisme et le somnambulisme; mais le style n'est pas du goût de tout le monde; le livre est inégal et contient beaucoup de hors d'œuvre et pourrait avantageusement être réduit de moitié.

3. Le *Manuel pratique du Magnétisme animal* par Alph. TESTE, débarrassé des observations de cures magnétiques, qui sont aujourd'hui devenues banales, serait encore un livre à rééditer dans le

cas où le magnétisme prendrait dans la science le rang qui lui revient de droit.

4. *L'Art de magnétiser*, de LAFONTAINE, de même que les précédents, est un peu volumineux pour être lu du commun des amateurs qui ne demandent qu'à acquérir quelques notions générales du magnétisme.

5. A ces lecteurs nous conseillerons de se procurer le *Petit catéchisme magnétique* ou *Notions élémentaires du mesmérisme*, par L. M. HÉBERT (de



HÉBERT (de Garnay)

Garnay). Ce petit in-12 de 52 pages, publié en 1852, a eu plusieurs éditions et a été traduit dans les principales langues étrangères : en italien, en

allemand, en espagnol, en anglais. On y trouve à peu près tout le nécessaire et très peu de superflu. Hébert, élève de Du Potet, a été président de la Société du Mesmérisme de Paris. Ce catéchisme, devenu rare, pourrait être réimprimé sans grands frais et avec grand profit pour le public. Il conviendrait alors d'y ajouter un appendice afin de le mettre à hauteur de l'état actuel du magnétisme, tant au point de vue pratique qu'aux points de vue historique et théorique.

6. Un autre petit livre un peu plus volumineux, mais non moins compendieux et tout à fait à la portée des gens du monde, mais qui est encore plus rare que le catéchisme d'Hébert, c'est : *Les merveilles du magnétisme suivies des aphorismes de Mesmer revus et corrigés d'après des documents récemment découverts*, par Johannès Trismégiste (Paris, Passard, éditeur). Cet in-16 de 188 pages n'est pas daté, mais il paraît par la préface des *aphorismes*, signée PASSARD. Paris, 24 septembre 1857, qu'il appartient à la seconde moitié de notre siècle.

On pense bien que Johannès Trismégiste est un pseudonyme. Le véritable nom de l'auteur est Passard, l'éditeur.

Ce petit livre est écrit avec beaucoup de méthode et même d'élégance; l'auteur y donne un aperçu de l'histoire du magnétisme « dans tous les siècles »; les moyens et procédés opératoires des principaux magnétiseurs; de très bons pré-

ceptes concernant le magnétiseur et le magnétisé, etc.

En supprimant les *Aphorismes* de Mesmer, qui ont été souvent réimprimés, soit seuls, soit dans divers autres ouvrages magnétiques, et qu'il est par conséquent facile aux curieux de se procurer, les *Merveilles du magnétisme* se réduiraient à 118 pages, ce qui formerait un petit volume aussi intéressant qu'instructif et qui pourrait être réédité à peu de frais si les lecteurs sollicitaient les éditeurs ou réciproquement.

En tête du volume se trouvent les médaillons de Mesmer, de Puységur et de Deleuze ; et dans le corps de l'ouvrage, un certain nombre de gravures représentant les baquets et les diverses méthodes de magnétiseurs.

M. Dureau mentionne un autre ouvrage du même auteur à la date de 1855 : *Les Merveilles du Magnétisme et les Mystères des tables tournantes et parlantes*, par J. Trismégiste, in-16, 188 pages. Paris, Passard, avec portraits de Mesmer, Deleuze et Puységur et un certain nombre de vignettes. — Nous n'avons pas connaissance de ce volume ; mais il semble être le même que celui dont nous venons de parler ; les tables tournantes et parlantes de 1855 auront probablement été remplacées en 1857 par les *Aphorismes* de Mesmer.

7. Si l'on demandait aujourd'hui, dans une gare de chemin de fer, un livre sur le magnétisme

animal, il est plus que probable qu'on n'en trouverait pas ; ce moyen de vulgarisation est fermé pour cette science soi disant charlatanesque. Il y en a pourtant quelques-uns dans la collection intitulée : *Bibliothèque des chemins de fer*, et pour mémoire, nous en mentionnerons un : *Mesmer et le Magnétisme animal*, par Ernest Bersot (Paris, Hachette, 1853), réédité plusieurs fois depuis lors avec des augmentations.

Ce volume ne répond guère à son titre, car on sait que Mesmer n'a jamais voulu prendre en considération le somnambulisme, mais seulement le magnétisme curatif. Or, Bersot fait précisément le contraire. Il s'occupe principalement, presque exclusivement du somnambulisme et ses conclusions ne portent que sur ce dernier point, tendant à en montrer l'abus, sans tenir compte du bon usage qu'on en peut faire.

L'auteur admet, comme agents du magnétisme, les nerfs, l'imagination, et dans une certaine mesure, l'action d'une volonté étrangère, pourvu que cette action de la volonté soit accompagnée de circonstances étranges. « Le mystère fait les prodiges et les prodiges font les prodiges. » *Mesmer et le magnétisme animal* est d'ailleurs bien écrit, comme on doit s'y attendre de la part d'un universitaire : ils n'ont guère que cette qualité, mais ils l'ont. Les matières sont variées, mais traitées superficiellement. Bref, c'est un livre plus amusant que profond.

8. Les *Causeries mesmériennes, enseignement élémentaire* (histoire, théorie et pratique) de *magnétisme animal*, par A. BAUCHE (in-8°, 212 p., Paris, 1865), sont encore un ouvrage très recommandable au point de vue de la vulgarisation, quoi qu'il soit un peu plus volumineux que les précédents.

L'auteur expose avec beaucoup d'impartialité les opinions des fluidistes, des volontistes, et, ce qui manque dans les précédents, des hypnotistes et des électro-biologistes. Bauche est partisan de la théorie psycho-physique :

« Dans les effets magnétiques, dit-il, la volonté est le moteur, le fluide est l'agent.

« La volonté est l'agent spirituel, moral, le fluide est l'agent physique, et l'âme agit sur la matière par l'action réunie de ces deux agents. »

Les *notes complémentaires* qui terminent les *Causeries mesmériennes* sont d'une érudition sobre et bien choisie.

Il y a eu beaucoup d'autres auteurs de manuels et traités élémentaires de magnétisme, mais on nous excusera de les omettre : nous ne pouvons pas tout dire. Passons maintenant aux auteurs qui, bien ou mal, ont écrit sur le magnétisme dans le but de lui faire gagner en profondeur ce que les précédents ont cherché à lui faire gagner en superficie.

Nous ne parlerons sommairement que de quelques-uns, de ceux qui nous paraissent les plus méritants, du moins parmi ceux dont nous avons

lu les ouvrages, car, qui se vanterait d'avoir lu tout ce qui concerne le magnétisme, pourrait, *a priori*, être considéré comme un fiellé menteur.

V

J.-A. Gentil, chevalier de la Légion d'honneur, peut être classé parmi les vulgarisateurs et parmi les innovateurs. Il a publié plusieurs ouvrages magnétiques, dont les principaux sont : 1° *Magnétisme. Explication du phénomène de la seconde vue*, etc. (1847); 2° *Initiation aux mystères secrets de la théorie et de la pratique du magnétisme*, etc. (1848); 3° *Magnétisme. Somnambulisme. Guide des incroyables* (1852); 4° *Orthodoxie magnétique. Catéchisme raisonné de l'aspirant magnétiseur*, etc. (1855).

Gentil avait commencé à écrire sur le magnétisme dès 1847; nous le plaçons néanmoins dans la seconde moitié du siècle, parce qu'il fut un des magnétiseurs que l'aspirant académicien Mabru prit à parti dans la discussion, ou plutôt la dispute, que souleva ce savant contre les magnétiseurs vers 1856, et dont nous avons déjà dit un mot.

Dans cette dispute, comme dans toutes les disputes, il y avait des torts des deux côtés; chacun abondait dans son sens, et poussait autant qu'il pouvait à l'exagération. Voici quelle en fut l'origine :

Mabru assistait à une séance du célèbre M...

(probablement Mongruel), en compagnie d'une société nombreuse et choisie. A part les expériences faites sur des sujets déjà connus, on magnétisa des personnes de bonne volonté, soi-disant pour la *première fois*, et il y en eut sur lesquelles on produisit la plupart des phénomènes magnétiques.

Quelle ne fut pas notre stupéfaction, s'écrie Mabru, quand, après la séance, nous vîmes ces belles *inconnues* rire aux éclats et causer familièrement avec le célèbre M... qui les accompagna jusque sur le palier de son escalier en leur souhaitant le bonsoir !

Ce n'était donc pas la *première fois* qu'elles étaient magnétisées ; il y avait donc tromperie, et Mabru s'empressa de conclure que tout n'était que tromperie en magnétisme. Voilà ce que les magnétiseurs gagnent à faire des expériences de ce genre et à employer de pareils subterfuges.

Un véritable savant, qui aurait eu envie de s'éclairer sur la réalité des phénomènes du magnétisme n'aurait pas été rebuté par le spectacle de cette supercherie ; il aurait examiné par lui-même et méthodiquement ; il aurait fait des expériences, au lieu de se contenter de les regarder faire par d'autres.

Ce n'est point ainsi que procède Mabru. De ce qu'il y avait eu fraude une fois, il en conclut qu'il n'y avait rien autre chose, que le magnétisme

n'était qu'une mystification ; et il défie les magnétiseurs de prouver le contraire.

Mabru ne demande qu'*un seul fait constant et positif* ; mais c'est précisément le moins constant : il s'agit de lire UN SEUL MOT dans un coffret scellé.

Demander un seul fait et le préciser, c'est se montrer à la fois peu exigeant et trop exigeant ; c'est remettre la partie au hasard et ne pas résoudre la question en litige. En effet, quand même on n'aurait jamais lu un seul mot dans un coffret scellé, il ne s'ensuivrait pas que le magnétisme ne présente aucun phénomène physiologique ou psychologique.

Comme le disait avec raison un magnétiseur, Derrien, dans une lettre à Victor Meunier : « Que le phénomène demandé réussisse ou échoue, le résultat ne prouvera absolument rien *pour* ou *contre* le magnétisme envisagé comme moyen thérapeutique ; et c'est sous ce seul point de vue que les magnétiseurs doivent tenir à le présenter. »

La vision à distance, à travers les corps opaques, sans le secours des yeux ne dépend ni de la volonté du magnétiseur, ni de celle du sujet ; celui-ci est passif et non actif dans cette circonstance. « Quand une telle expérience est obtenue, il est à remarquer, dit encore Derrien, que c'est, sinon toujours, du moins très souvent, par suite d'une initiative prise par le somnambule. Si,

dans ce cas, le magnétiseur imposait sa volonté, ce serait risquer de perdre les facultés de son sujet. »

Dans son gros in-octavo publié à cette occasion, Mabru s'attache à mettre les magnétiseurs en opposition avec eux-mêmes. Rien n'est plus facile, non seulement en magnétisme, mais dans toutes les sciences physio-psychologiques ; mais aussi rien n'est plus stérile, surtout lorsqu'on néglige de donner le pour et le contre sur chaque point et de faire la synthèse des diverses opinions en les ramenant à l'épreuve de la raison et de l'expérience.

Si Mabru a tort, les magnétiseurs n'ont pas toujours raison ; certains d'entre eux sont véritablement trop vantards, trop charlatans.

« J'enseigne, dit Szapary, le mode de guérison de toutes les maladies nerveuses et chroniques qui, jusqu'à ce jour encore, sont l'écueil et l'effroi de la médecine ; j'ajoute hardiment que *je les guéris toutes.* »

Et Gentil renchérit : son somnambule est infaillible pour deviner les cours de la Bourse.

« Voici, dit-il, comment les choses se passent : de dix heures à midi, j'envoie, par le fait de ma volonté impulsive, mon sujet à la salle Paganini, aux passages de l'Opéra, Jouffroy, des Panoramas, où en général, se donnent rendez-vous les joueurs avant l'ouverture de la Bourse ; je l'envoie aussi chez les principaux banquiers et capi-

talistes de Paris, afin de lui faire flairer la situation et les dispositions d'esprit prises en masse. Ceci fait, il se résume et indique *avec une véracité merveilleuse* quels seront, à l'ouverture et à la clôture, les différents cours des valeurs les mieux suivies. »

Que cette *véracité merveilleuse* se manifeste quelquefois, c'est ce que nos expériences nous autorisent à croire, mais que l'on puisse s'y fier, comme tend à nous le persuader l'auteur, c'est ce dont il est permis de douter. En tout cas, il est probable que le magnétiseur qui posséderait un tel somnambule ne s'en vanterait point et se contenterait d'utiliser ses facultés en jouant à coup sûr à la Bourse, aux courses et à d'autres loteries.

Ce sont les vantardises de ce genre qui échauffent la bile de Mabru contre les magnétiseurs. Il ne fait pas attention que ces magnétiseurs ne font que marcher sur les traces de certains savants et surtout de certains médecins, et que tout ce qu'il dit contre les magnétiseurs se retourne *a fortiori* contre les docteurs.

« S'il existe un véritable magnétisme, dit-il, pourquoi n'existerait-il pas une académie magnétique, où la vraie science serait publiquement enseignée et professée sans charlatanisme ? Nous disons la vraie science sans indiquer laquelle, sans savoir si c'est celle de Mesmer ou de Puy-ségur, celle de M. Du Potet ou celle de M. Home ;

c'est à cette académie qu'il appartiendrait de nous dire là-dessus ce que nous devons croire. Il serait donc bon que MM. les magnétiseurs sincères se missent d'accord entre eux, pour qu'on sache enfin à quoi s'en tenir en ce qui concerne les *faits véritables* et les moyens à employer pour distinguer le charlatanisme du magnétisme. »

Il existe déjà des académies des autres sciences ; en sont-elles pour cela plus exactes, plus uniformes ? Les savants s'entendent-ils mieux entre eux que les magnétiseurs ? Prenons pour exemple la médecine, à cause de son analogie avec le magnétisme.

La Faculté de médecine remplissait si bien sa fonction depuis le xiii^e siècle que l'on institua au xviii^e, la Société royale de médecine pour les remplir à sa place. La Société royale n'a pas plus fait que la Faculté, et, aujourd'hui encore, quoique nous ayons toujours la Faculté et la Société royale, qui est devenue l'Académie de médecine, sans compter les autres académies, qui s'occupent plus ou moins des sciences médicales, la médecine est dans le plus complet désarroi qu'elle ait jamais subi. Les médecins ne sont pas plus d'accord entre eux que les magnétiseurs.

Le vœu de Mabru a été réalisé depuis. Nous avons eu dans les hôpitaux, notamment à la Salpêtrière, des sortes d'académies magnétiques ; le nom seul était changé. Quel accord, quel progrès, quelle vraie science sont sortis de ces labora-

toires ? Nous en avons déjà eu une légère idée à propos de la prétendue découverte de Braid ; nous en verrons bien d'autres plus loin quand nous nous occuperons des travaux de l'École de la Salpêtrière.

Non, les sciences physio-psychologiques ne peuvent pas être des sciences exactes : elles cesseraient d'être progressives comme elles doivent l'être. C'est pour cela que leur culture et leur enseignement doivent être libres de toute attache avec l'État, qui n'a pas le droit de donner des opinions ou des erreurs pour des vérités.

VI

Les applications les plus diverses ont été faites du magnétisme ; les modernes, qui se creusent la tête pour inventer quelque chose de nouveau, se dispenseraient de cette peine s'ils prenaient celle de lire les publications de leurs prédécesseurs. Le D^r J.-J. Beaux a employé le magnétisme au développement de la voix et du goût en musique. Dans un petit volume publié en 1855 : *De l'influence de la magnétisation*, etc., il rend compte de ses expériences en ce genre.

« Le fluide magnétique, dit-il, a, dans le monde moral, une action aussi générale que le fluide électrique dans le monde physique ; il est très probable que ce fluide est le fluide nerveux qui se meut sous l'influence de la volonté pour produire les divers mouvements de notre corps, et

dont les émanations agissent spontanément sur tout ce qui jouit de la vie. Aussi, deux êtres animés ne peuvent-ils être en présence l'un de l'autre sans s'influencer mutuellement, même à leur insu. C'est de là que viennent les antipathies, les sympathies qu'on éprouve subitement en voyant certaines personnes pour la première fois; et dont l'amour ou la haine est le résultat. »

Nous n'avons qu'une légère objection à faire à cette définition : c'est que le fluide nerveux n'est pas le fluide magnétique, il n'en est qu'un produit plus grossier. Le fluide nerveux ne dépasse pas normalement l'extrémité des nerfs, pas plus que le fluide sanguin ne franchit les capillaires; c'est le fluide magnétique seul qui, plus subtil, peut être projeté hors de l'organisme et agir à distance.

Voici comment le Dr Beaux fut amené à faire ses expériences sur le développement de la voix. Une de ses somnambules, Brillantine, impatientée d'entendre toujours louer la voix de Zizine, autre somnambule, voulut chanter aussi; mais elle chanta si mal qu'elle n'osa pas même achever son couplet. Pourquoi, lui dit un assistant, ne cherchez-vous pas à lui donner une belle voix en somnambulisme ?

L'expérience fut tentée et elle réussit. Le magnétiseur n'eut ensuite qu'à ordonner à son élève de conserver cette voix à son réveil, ce qui eut effectivement lieu.

Beaux découvrit ensuite que ce phénomène pouvait être produit sans que le sujet fut mis en état somnambulique, ce qui est exact ; et que si l'on pouvait ainsi donner de la voix, on pouvait également la retirer à volonté.

« Tous ces faits, conclut-il, prouvent que le magnétisme doit, tôt ou tard, jouer un grand rôle dans l'éducation. On conçoit combien il serait avantageux d'employer un moyen aussi puissant, qui développe si promptement des connaissances et des talents qu'on acquiert si difficilement par les moyens ordinaires. »

On voit que les hypnotiseurs fin de siècle n'ont pas la primèur de cette idée : l'usage de la suggestion en pédagogie. Ils n'ont d'ailleurs pas eu l'idée de faire un pas de plus et de regarder si la médaille n'avait pas un envers, si derrière l'avantage constaté ne se cache pas un inconvénient plus considérable.

La moitié du livre de Beaux est consacrée à des notes sur le magnétisme et les autres sciences, et notamment sur la routine et l'ignorantisme des Académies. Il s'élève aussi contre les abus de la vivisection, qui révoltent son cœur et sa raison. « Il faut espérer, dit-il, que, puisqu'on a aboli la torture parmi nous, un jour viendra où il ne sera plus permis à certains hommes, sous prétexte d'humanité, de continuer à la faire subir aux animaux. »

La vivisection nous a procuré de si précieuses

découvertes, que ce serait dommage de l'abolir, surtout pour ceux qui la pratiquent, et qui en vivent.

VII

Avant Azam, dès 1853, A. J. P. Philips tenta de remettre le braidisme en vogue. A cet effet, il en changea le nom, — comme il avait changé le sien même : Durand (de Gros) en Philips, — et comme abondance de bien ne nuit pas, dit-on, il donna même plusieurs noms à sa découverte. Tantôt il appelle son système *électro-biologie*, tantôt *électro-dynamisme vital*.

Cela fait, il se mit en devoir de donner des séances publiques en divers lieux et il forma des élèves en très grand nombre sans doute, puisqu'il s'intitule professeur d'électro-biologie et qu'il dédie son principal ouvrage à ses élèves.

Le titre de cet ouvrage ne brille pas par la brièveté ; le voici : *Électro-dynamisme vital, ou les relations physiologiques de l'esprit et de la matière démontrées par des expériences entièrement nouvelles et par l'histoire raisonnée du système nerveux* (in-8°. Paris, J.-B. Baillièrre, 1855).

Au point de vue physio-psychologique, ce livre n'est pas sans valeur, je dirai même qu'il est d'un grand intérêt, mais au point de vue magnétique, qui nous occupe principalement ici, il ne présente rien d'original. Les « expériences entièrement nouvelles » qui y sont annoncées, ne sont



DURAND DE GROS

nouvelles ni dans leur mode de production, ni dans leurs effets.

L'électro-biologie est tout simplement le braidisme, avec cette seule différence que Philips donne à chacun de ses sujets un disque métallique, qu'il lui enjoint de regarder fixement. Le patient tient ce disque dans le creux de la main, qu'il peut poser sur ses genoux ou dans toute autre situation ; tandis que Braid exige que son bouchon de carafe ou son porte-lancette soit tenu plus près et au-dessus des yeux, le sujet étant obligé de regarder en haut.

Le résultat obtenu est le même comme on le pense bien, et il n'a rien de plus nouveau que le procédé, qui est employé de toute antiquité en Égypte, et qui était connu depuis longtemps en France. Philips obtenait un état cataleptoïde sur une ou deux personnes, contre douze qui se soumettaient à l'expérience. Et voilà.

VIII

Dans son volume : *Du magnétisme et des sciences occultes* (1860), A.-S. Morin reprend, après tant d'autres, l'hypothèse *imaginationiste*.

« Le disque (employé dans l'électro-biologie de Philips) ne sert qu'à frapper l'imagination du sujet et à produire dans son esprit la concentration ; cet appareil remplace les passes, qui elles-mêmes ont succédé au baquet et aux conducteurs métalliques de Mesmer » (p. 79).

Si les effets de ces divers moyens étaient égaux en nature, en intensité, etc., on pourrait être embarrassé pour réfuter ce sophisme ; mais il suffit d'un peu d'expérience impartiale, et même du témoignage des adversaires, pour s'assurer que l'imagination n'est pas tout, et que l'auteur n'est nullement fondé à affirmer (p. 203) que « l'imagination suffit pour rendre compte de tous les phénomènes magnétiques ; l'imagination sans magnétisme produit tous ces phénomènes, et le magnétisme sans l'imagination ne produit rien. »

La vérité est, nous l'avons souvent dit, que l'imagination sans magnétisme peut produire quelques phénomènes seulement, chez de rares sujets assez sensitifs pour se magnétiser eux-mêmes.

Quant au magnétisme sans l'imagination, c'est-à-dire sans le consentement du sujet et sans le rapport préétabli, il est certain qu'il ne produit rien et c'est fort heureux, car, la vie est déjà difficile entre les hommes, et, dans ce cas, elle ne serait plus possible.

Se basant sur l'idée suivante émise par Arago : « Il pourrait bien y avoir dans tous ces phénomènes (magnétiques) une sorte de vibration des nerfs dont les acteurs n'ont pas conscience » ; Morin donne ailleurs (dans la *Revue Philosophique et religieuse* de 1856) une autre explication du magnétisme. Il écarte toute influence surnaturelle, toute théorie fluidique, et il attribue) tous

les phénomènes magnétiques « uniquement au principe du mouvement absolu inhérent à tous les corps. »

« La vibration harmonique des nerfs correspondant à toutes nos facultés sensitives ou réflexives ; tantôt concordante, tantôt dissonnante avec la vibration des nerfs et par conséquent des facultés des autres ; concordant ou dissonnant également avec les mouvements variés que la nature imprime à tous les êtres et à toutes les choses. »

Je ne sais pas si l'auteur s'est compris, mais je doute que beaucoup de personnes le comprennent.

IX

Esprit indépendant, et pour cette raison tenu à distance par la science officielle, le Dr Tony Moilin a publié plusieurs ouvrages et entre autres un *Traité élémentaire théorique et pratique de magnétisme* (Paris 1869), qui ne manque pas d'originalité, et que nous allons tâcher de résumer.

Le magnétisme, dit l'auteur, est produit par les cellules nerveuses du cerveau. Il y a deux sortes de cellules nerveuses : motrices et sensitives. La volonté peut influencer dans les unes ou dans les autres. Dans le premier cas elle est *agissante* ; dans le second, *attentive*.

De là deux sortes de magnétisme : 1^o magnétisme de mouvement, qui s'écoule principalement par l'extrémité des doigts, leur pulpe et les ongles ;

2^o magnétisme de sentiment, qui est surtout dégagé par la paume de la main et la face palmaire des doigts. En tendant sa *volonté* ou son *attention*, on peut à son choix dégager du magnétisme de mouvement ou de sentiment.

Lorsque je lus l'ouvrage de Tony Moilin, il y a une douzaine d'années, je pensai d'abord que l'auteur se faisait illusion au sujet de la volonté et de l'attention ; mais je dus reconnaître que sa théorie n'était pas si dénuée de fondement qu'on pourrait le croire. Je magnétisai sur ces entre-faites une malade à distance. L'heure convenue approchant, je tins mon attention fixée sur ce sujet pour ne pas la laisser passer ; et le moment venu, je fis appel à ma volonté, le lendemain la malade me dit qu'un quart d'heure avant le moment convenu elle sentit mon influence, et que à l'heure précise elle en fut dégagée. Nous ne nous attendions à ce résultat ni l'un ni l'autre.

Tony Moilin entre dans de longs détails sur cette distinction qu'il établit entre le magnétisme de volonté et d'attention, de mouvement et de sentiment et sur les conséquences qui en découlent. Nous ne le suivrons pas dans cette voie ; nous préférons dire que, quoique médecin, il est adversaire de la médecine.

Suivant lui, les médicaments peuvent bien atrophier, paralyser les cellules malades, et par là faire cesser les souffrances pour un temps plus ou moins long ; mais ils ne peuvent les guérir, et

la plupart du temps, ils empoisonnent les cellules saines.

« Comment, dit-il, une population pourrait-elle conserver ses forces et rester robuste, si chaque fois qu'un de ses membres est malade, il absorbe immédiatement des substances toxiques qui détruisent la vitalité des tissus et éteignent la vie dans sa source même ? Quelle constitution de fer pourrait résister à ce régime insensé ? Aussi est-ce surtout dans nos grandes villes où les médecins et les pharmaciens abondent, que l'espèce humaine s'étiole avec une rapidité toujours croissante et n'a plus la force ni de vivre, ni de se reproduire. »

Tout en convenant que les médicaments ne sont pas la seule cause de cette dégénérescence, nous devons convenir qu'ils y entrent pour une part de plus en plus considérable, et qu'il n'est que temps de crier : *Caveant consules*.

X

D'après M. Dureau, le docteur Tony Dunand aurait publié en 1860 une brochure de 23 pages in-8°, intitulée : *Magnétisme, somnambulisme, hypnotisme, Considérations nouvelles sur le système nerveux, ses fonctions et ses maladies*. Je n'ai pas connaissance de cet ouvrage ; mais voici *Une Révolution en médecine* du même auteur (Paris, 1870), dont la préface et la troisième partie traitent du magnétisme, auquel l'auteur consacre

43 pages, qui pourraient bien être la reproduction et le développement de la susdite brochure.

Tony Dunand soutient que toutes les maladies proviennent du foie. C'est là une opinion qui a été souvent préconisée avant et même après lui. Il était passé en adage chez les anciens que : *vena-portarum, porta malorum*. C'est sur les indications d'une somnambule lucide que l'auteur fonde sa Révolution en médecine. Il a une grande confiance, d'ailleurs justifiée, dans le magnétisme curatif et dans l'utilisation des facultés somnambuliques en médecine.

Dans la troisième partie, qui nous intéresse plus particulièrement, Tony Dunand démontre la réalité de la force vitale et du magnétisme et il rend compte de ses travaux sur cette matière. Ses travaux ne nous apprennent pas grand chose de nouveau.

« Je fus frappé, dit-il, quand j'étudiai l'anatomie, de voir réunis en un seul groupe, et cela dans toutes les parties du corps : l'artère, la veine et le nerf.

« Comme je sais que Dieu ne fait rien en vain, je me mis à rechercher la cause de cette organisation.

« Je réfléchis d'abord que les nerfs n'avaient pas besoin de ce voisinage des vaisseaux sanguins pour y puiser leur nourriture qu'ils reçoivent autrement, et je compris que le Créateur

avait une autre raison pour avoir ainsi groupé l'artère, le nerf et la veine.

« ... Après mûre réflexion, je pensai que le fer contenu dans le sang devait être le principal agent de l'attraction magnétique. Ayant soumis ces suppositions à l'expérience, je les vis se transformer en réalité. »

Il fut ainsi conduit, comme il le dit lui-même, aux mêmes conclusions que Mesmer par une voie différente et sans connaître les travaux de celui-ci.

XI

Plusieurs magnétiseurs ont cherché à renouveler, par divers moyens plus ou moins magnétiques, les phénomènes merveilleux de l'antique magie. Nous n'examinerons pas ici quelle est l'efficacité réelle ou imaginaire de leurs engins et procédés; notre devoir d'historien peut se borner, en cette matière, à relater les faits, laissant aux lecteurs le soin de les contrôler et de répéter les expériences s'ils y voient quelque utilité.

1. Les magiciens avaient pouvoir sur les éléments; ils pouvaient enchaîner ou déchaîner la pluie, les vents, la grêle, les épidémies, etc. Le magnétiseur RICARD prétend avoir arrêté la pluie de tomber.

« Un matin, dit-il, que je me promenais sur la belle promenade du Peyron à Montpellier, quel-

ques nuages vinrent obscurcir la pureté du ciel, naguère si serein : une pluie douce répandait sur les beaux arbres de ce lieu délicieux les bienfaits d'une fraîcheur modérée. J'essayai de donner aux nuées qui se trouvaient au-dessus de ma tête une impulsion assez vive dans le sens du courant qu'elles suivaient. Le hasard voulut qu'au bout de quelques minutes, il cessât de pleuvoir à la place où je me trouvais, tandis que l'eau du ciel continuait de tomber sur les autres points de la promenade. Ce hasard n'est-il pas singulier ? »

Une autre fois, à Toulouse, il racontait ce fait de magnétisme opéré à Montpellier. Les auditeurs étaient un peu sceptiques ; mais justement il commençait à pleuvoir, et l'on mit Ricard « au pied du nuage. »

« Nous descendîmes tous ensemble, dit-il, munis de grandes feuilles de papier, dans le jardin de M. de Puycousin ; la pluie avait humidé généralement la terre et continuait de tomber. Je me plaçai à un bout de l'allée principale, je priai un de ces messieurs de prendre sous son habit une feuille de papier et de se rendre à l'autre bout ; j'engageai une autre personne à se tenir près de moi avec une feuille de papier mise aussi à l'abri, et il fut convenu que, quand je frapperais du pied la terre, on étendrait le papier pour l'exposer. Je me mis à magnétiser ; au bout de quelques minutes, je donnai le signal, le papier fut étendu en même temps par chacun de mes

deux aides, et il demeura évident que la pluie, continuant au bout de l'allée opposé à celui où je me tenais, avait cessé complètement là où j'étais.

« Ne voilà-t-il pas encore un bien surprenant effet du hasard ? »

Hasard ou non, il faudrait un grand nombre d'expériences réitérées dans de bonnes conditions pour savoir à quoi s'en tenir. En tout cas, voici le *modus operandi* indiqué par Cahagnet dans sa *Magie magnétique* pour la dispersion des nuages.

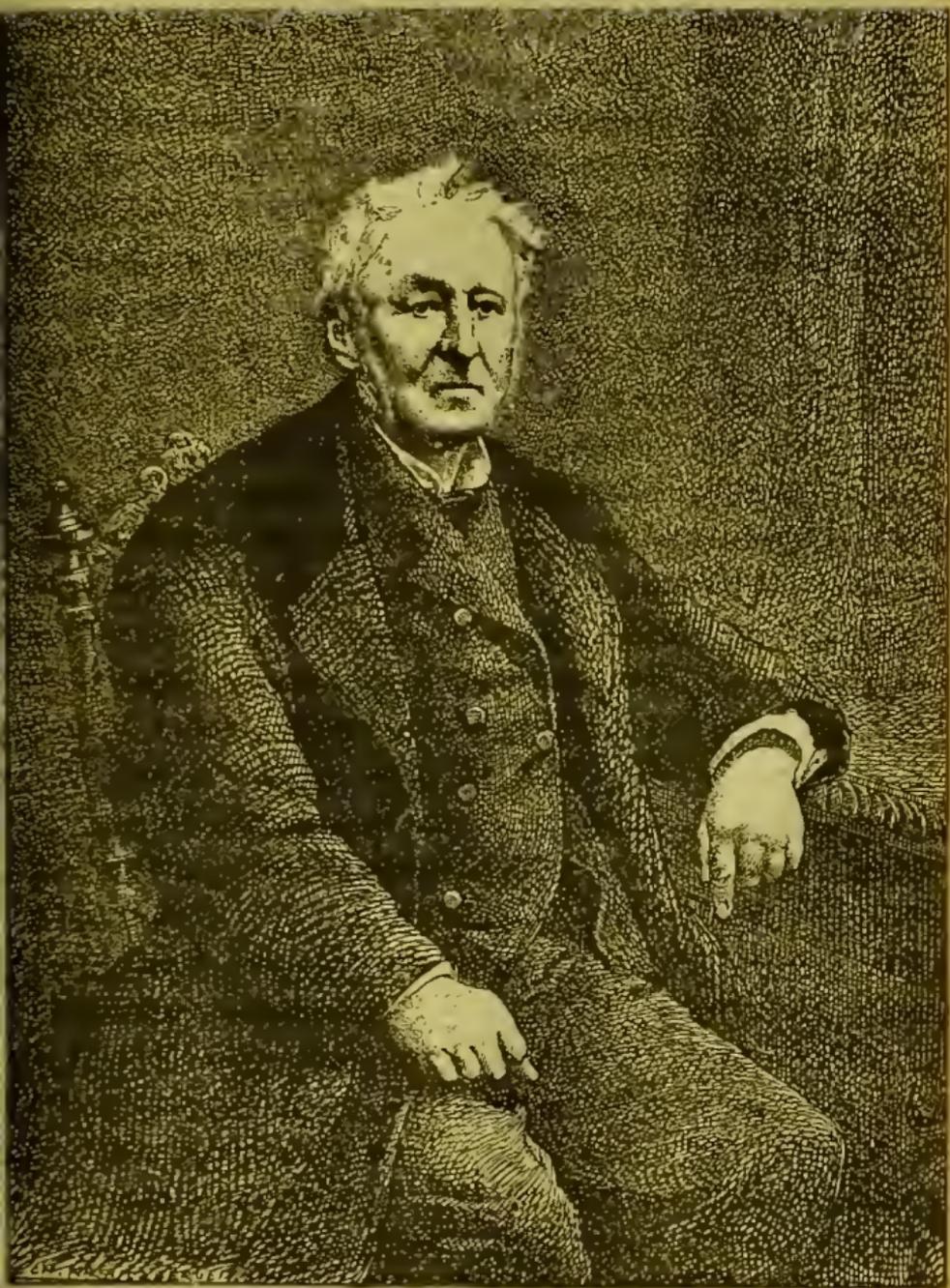
Choisir un nuage bien isolé des autres, perpendiculaire à l'opérateur plutôt qu'oblique ou horizontal, et d'un diamètre de un à deux mètres. Se placer en rencontre de sa marche ou l'actionner dans ce sens. Fixer ce nuage, si c'est avec le regard qu'on veut le dissoudre, ou ajouter les mains, la pointe des doigts tournée vers son centre ou ses bords, selon le point où l'on veut l'attaquer. Concentrer fortement sa pensée sur cette action, en désirant le dissoudre, le percer, le fondre. Faire cette expérience en plein champ plutôt qu'au-dessus des édifices. Trois à cinq minutes suffisent pour mener l'opération à terme.

2. S'inspirant plus ou moins mal de l'exemple de Cagliostro, qui s'était lui-même inspiré de ceux des magiciens et des sorciers, lesquels faisaient apparaître le diable, les âmes des morts, celles même des vivants et bien d'autres choses

encore dans des miroirs magiques (1), Du POTET imagina quelques expériences qu'il appelle *neuves*, mais qui n'ont de neuf que la naïveté ou l'ignorance de l'opérateur. Voici comment il procède dans l'expérience de son *Miroir magique*.

« Pour cette opération, nous prenons un morceau de braise, nous traçons un cercle plein, en ayant soin que toutes les parties soient noircies. Nos intentions sont bien formulées, aucune hésitation dans nos pensées ; nous voulons que les esprits animaux soient fixés dans ce petit espace et y demeurent enfermés ; qu'ils y appellent des esprits ambiants et semblables, afin que des communications s'établissent entre eux, et qu'il en résulte une sorte d'alliance. L'expérimenté une fois attiré vers ce point, une pénétration intuitive, due au rapport qui s'établira entre les esprits qui sont en lui et ceux fixés sur le miroir magique, doit avoir lieu ; il voit les événements et tout ce qui l'intéresse comme s'il était dans l'extase ou dans le somnambulisme le plus complet, bien que l'expérimenté soit libre de ses facultés comme de son être, et que rien chez lui ne soit enchaîné. Ce n'est peut-être pas là toute notre pensée, mais nous n'avons point de termes pour l'exprimer autrement. L'opérateur doit se tenir à

(1) Je fais tourner le sas, dit la bohémienne Coscolina, dans *Gil Blas*, pour retrouver les choses perdues, et montre tout ce qu'on veut dans le miroir ou dans les verre. »



Baron Du POTET.

distance, sans qu'aucune influence de sa part vienne désormais s'ajouter, se joindre à ce qui a été fait tout d'abord. Cette expérience est neuve pour nous comme pour toute l'assemblée... »

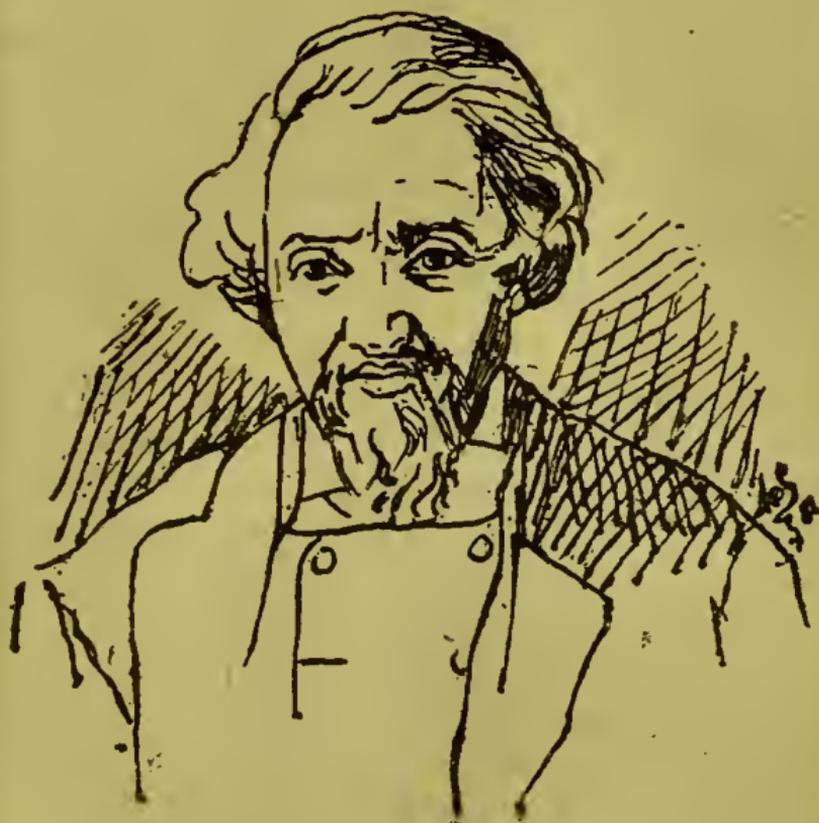
Autre préparation magique du même thaumaturge : Deux lignes sont tracées sur le parquet l'une à la craie, l'autre au charbon ; ce sont les lignes du bien et du mal. La ligne blanche se termine par un triangle, la ligne noire par un serpent. Le sujet entre dans l'étroit espace qui sépare ces deux lignes. Il est ému et se trouble de plus en plus, comme si une force étrangère s'était emparée de lui. Attiré par la ligne du mal, il s'efforce de se rejeter vers la ligne du bien. Quelle que soit l'issue de ses efforts, il sort de cette expérience épuisé, et souvent tombe en crise.

Le magicien décrit encore d'autres engins : un carton entouré des signes du zodiaque, dans lesquels il fixe également les esprits animaux, qui doivent y appeler d'autres esprits ambiants semblables à eux, etc.

« En pratiquant ces œuvres, ajoute-t-il, j'avoue que la peur me prit. Je vis des choses extraordinaires, des spectacles étranges, et je sentis en moi comme l'approche et le contact d'*êtres invisibles encore*. J'avais toute ma raison, et mon incrédulité même ne m'avait point quitté. Je ne sais pourtant qui m'ôta le courage et fit naître en moi l'effroi. Je ne crois point au diable ; mais je le dis sans réserve, mon scepticisme finit par être vain-

cu. Il est permis d'avoir un peu de frisson lorsque la main tremble. » (*Magie dévoilée*, p. 221.)

On peut voir beaucoup d'autres expériences du même genre dans la *Magie dévoilée*, d'où est tirée la gravure qui forme le frontispice du présent volume; mais nous laissons aux lecteurs curieux le soin de remonter à la source s'ils le jugent utile.



CAHAGNET

3. CAHAGNET est allé beaucoup plus loin encore dans ce domaine des miroirs magiques, des talismans, etc. Il ne se contente pas de dessiner un

cercle sur le parquet, il en trace un autre correspondant au plafond. Le sujet se place au centre et il est mis préalablement sous la protection et la direction d'un esprit. Le magicien invoque Dieu et les bons esprits pendant toute l'opération et, d'abord, pendant qu'il trace le cercle cabalistique. Voici la formule d'évocation prescrite par Cahagnet pour cette dernière opération.

« Au nom de Dieu, le seul créateur du ciel et de la terre, je ou nous nous enfermons dans ce cercle sous sa divine protection et celle de nos guides, ainsi que les esprits (les désigner nominativement) auxquels nous avons foi et remettons notre garde, afin qu'il ne nous soit fait aucun mal par les esprits avec lesquels nous désirons entrer en rapport. »

4. Un autre magnétiseur, GENTIL, se flatte aussi dans son *Guide des incroyables*, de faire apparaître la Sainte Vierge, l'enfant Jésus, etc., dans ce qu'il appelle *la coupe aux miracles*, bocal rempli d'eau ou boule de cristal ou tout autre objet qui ait une grande puissance de réflexion des rayons lumineux. Il n'est pas nécessaire que la personne qui veut voir ces merveilles soit somnambule, il suffit qu'elle soit très sensible aux influences magnétiques.

« Cette personne, dit l'auteur, n'est pas endormie et je puis la fanatiser ; car non seulement elle conservera le souvenir de ce qu'elle aura vu et accusé devant témoin, mais s'il lui plaît de de-

mander quelque chose à cet *enfant Jésus* que j'ai fait apparaître, je pourrai faire qu'il écrive sous ses yeux, sur une bandelette ou dans l'espace qui l'environne, la réponse à la demande qu'elle lui aura adressée. »

XII

En voilà assez sur la magie magnétique. Comme nous l'avons dit, nous ne discuterons pas ces faits, nous n'examinerons pas si et dans quelle mesure les divers moyens, procédés et formules employés dans ces opérations ont part dans les résultats obtenus, ni si ces résultats mêmes sont réels. Cela sort du cadre que nous nous sommes tracé.

On voit par les expériences précédentes, que la magie magnétique touche au spiritisme ce qui nous conduit à en parler.

Nous passerons aussi rapidement sur ce dernier sujet, mais nous ne pouvons nous dispenser d'en donner un aperçu, parce que le spiritisme tient au magnétisme par plusieurs liens et notamment par ce fait que les spirites prétendent guérir les maladies, de même que les magnétiseurs, avec cette seule différence que les magnétiseurs puisent en eux-mêmes leurs vertus curatives, elles s'y trouvent à l'état latent, comme le feu dans le caillou, suivant l'expression de Van Helmont ; tandis que les spirites puisent non seulement en

eux-mêmes, mais encore et surtout dans le monde spirituel.

Nous allons donc exposer sommairement les origines du spiritisme, son état actuel, les moyens et procédés que les spirites emploient, soit pour guérir directement les maladies, ce qui est le rôle des *médiums-guérisseurs*, qui répondent à nos magnétiseurs ; soit pour les traiter par des moyens médico-pharmaceutiques indiqués par les *médiums-médecins*, qui prescrivent des traitements à l'instar des somnambules, avec cette différence que certains *médiums-médecins* peuvent remplir cet office, soit en transe, soit à l'état de veille ; tandis que, ordinairement, les somnambules magnétiques, ne possèdent leur lucidité qu'à l'état somnambulique.





XII^e LEÇON

SOMMAIRE : — I. Le spiritisme. — II. Ses origines magnétiques. — III. Le docteur Billot. — IV. La voyante de Prévorst. — V. Piérart et Allan Kardec. — VI. Médioms guérisseurs. — VII. Cause des maladies (Paul Auguez). — VIII. Principe spirite du somnambulisme (Billot). — IX. Hypnotisme et métallothérapie (Burq). — X. Charcot et son Ecole. — XI. Méthode opératoire de cette école. Le Dervichisme. — XII. Dangers de cette méthode. — XIII. Les phénomènes hypnotiques. — XIV. L'hypnographie. — XV. L'hypnologie. — XVI. L'hypnurgie. — XVII. La pédagogie hypnotique. — XVIII. Les magnéto-hypnotiseurs (Luys). — XIX. Le bilan de l'hypnotisme. — XX. Le scientisme. — XXI. Le monopole de l'hypnotisme. — XXII. Conclusion.

I

Le spiritisme n'a pas été une innovation du milieu de notre siècle, et n'est pas le fruit d'une sorte de génération spontanée, comme beaucoup

de gens même instruits, semblent le croire. Lui aussi se rattache à la magie, comme le magnétisme, et il serait facile de montrer, avec pièces à l'appui, qu'il a été connu et pratiqué dès la plus haute antiquité et qu'il a traversé les âges, de même encore que le magnétisme, en dehors des Eglises, des Universités et des Académies.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'histoire; bornons-nous à dire quelques mots de ses précurseurs immédiats : les magnétiseurs de notre siècle, et à exposer sommairement ses rapports avec le magnétisme aux points de vue physiologiques et psychologiques, ainsi qu'aux points de vue théorique et pratique.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de voir que les magnétiseurs ont observé de longue date des phénomènes d'ordre spirite; nous pourrions constater maintenant que tous les principaux phénomènes physiques et psychiques du spiritisme ont été vus et attesté par beaucoup de personnes dignes de foi, et qu'en spiritisme, comme en bien d'autres matières, on a eu la chose avant le mot.

Si nous remontions aux diverses sectes de théosophes et d'illuminés qui existaient au siècle dernier, nous verrions que tous affichaient la prétention de jouir du pouvoir de communiquer avec les esprits. Le prince des théosophes, Swedenborg, a passé la plus grande partie de sa vie en com.

munication presque continuelle avec les anges et les âmes des morts.

« J'ai causé, dit-il, avec un grand nombre de personnes après leur mort, et ces communications se sont prolongées, tantôt pendant des mois, tantôt pendant une année entière. Les défunts me parlaient avec une voix aussi claire et distincte, quoique intérieure, que s'ils avaient été en vie. Le sujet de nos discours a souvent tourné sur l'état de l'homme après sa mort, et les esprits se sont montrés très étonnés de ce que nul vivant ne songe qu'il vivra en esprit après la vie du corps. C'est une continuation de la vie : d'un état d'obscurité, l'âme passe à un état de clairvoyance, et ceux qui ont foi au Seigneur ont leurs vues de plus en plus lumineuses. »

II

Après la divulgation du somnambulisme magnétique, les magnétiseurs ne tardèrent pas à s'apercevoir que certains somnambules étaient, ou se disaient en rapport avec des esprits, qu'ils les voyaient, les entendaient, tenaient conversation avec eux.

Puységur dit dans son second *Mémoire* qu'il a en portefeuille des écrits de Vielet en somnambulisme qu'il ne veut pas publier parce qu'ils paraîtraient incroyables et qu'il craint de faire tort au magnétisme en l'entourant de trop de mer-

veilleux. Il est bien possible que ces révélations soient d'ordre spirite.

Quoiqu'il en soit, vers le temps où Deleuze publia son *Histoire du Magnétisme*, les communications des somnambules avec les esprits étaient nombreuses et authentiquement constatées par des hommes sérieux.

C'est ainsi que la *Bibliothèque du magnétisme animal* rapporte, en 1818, un extrait d'une lettre de M. *** à M. Deleuze sur les faits qui semblent prouver une communication des somnambules avec les êtres spirituels. L'auteur cite plusieurs exemples bien constatés de ce phénomène. Il observe que ces faits sont rapportés par des protestants, qui auraient tout intérêt à les passer sous silence puisqu'ils sont peu disposés à admettre, comme le font les catholiques, que chaque homme est assisté par un guide spirituel. Il ajoute que, même en ne considérant l'existence de ces esprits que comme une pure hypothèse, cette hypothèse donnerait une explication plus satisfaisante que toute autre de certains faits magnétiques bien constatés, tels que la vue à distance et la prévision.

III

La *Correspondance sur le magnétisme vital* entre un solitaire (le D^r Billot) et M. Deleuze (2 vol. in-8°), publiée par le D^r Billot, en 1839, roule toute sur la question des esprits. Non seulement les

esprits se montrent, parlent, mais ils agissent sur les sujets, même à l'état de veille.

Le guide spirituel de Marie Mathieu lui avait prescrit un régime substantiel, mais adoucissant. Point de crudités, d'ail, d'oignons, d'épices, de salaisons.

« Marie suivait ponctuellement le régime prescrit, lorsqu'un jour, un peu dégoûtée de ces aliments trop fades pour elle, attendu qu'elle était habituée à ceux de haut goût, elle s'avisa de prendre une gousse d'ail cru pour en frotter son pain. Mais à mesure qu'ayant épluché son ail, elle se dispose à l'approcher de son pain, tout à coup, comme si quelqu'un eût tapé fort sous sa main, la gousse d'ail saute jusqu'au plancher et ne se retrouve plus. Marie, interdite, partit par un éclat de rire et profita de la leçon. Ce fait s'est passé sous mes yeux et *en présence* des gens de la maison. » (T. I, p. 88.)

Si les esprits emportent des objets, ils peuvent aussi en apporter. Dans le même ouvrage (t. II, p. 5 et suiv.), une somnambule, Virginie, consultée par une dame aveugle, dit : Une jeune vierge me présente une plante; elle est toute en fleurs; je ne la connais point; on ne m'en dit pas le nom; cependant, elle est nécessaire à Mme J.... Pendant que l'on interrogeait la somnambule pour savoir où trouver cette plante, la dame aveugle s'écrie : Mon Dieu ! j'en palpe une toute en fleur sur mon tablier, on vient de l'y déposer.

Voyez donc, Virginie, serait-ce celle qu'on vous présentait? — Oui, Madame, c'est bien celle-là même, répondit Virginie, que chacun de nous loue et bénisse Dieu de cette faveur. Cette plante paraissait être du thym de Crète.

A la page 8, une colombe spirituelle, blanche comme la neige, apporte un papier qui répand une odeur suave et dans lequel on trouve enveloppés de petits morceaux d'ossements. Ce sont des reliques de sainte Maxime, de sainte Sabine et de plusieurs martyrs.

Voici un fait encore plus merveilleux, si possible, rapporté t. I, p. 221 et suivantes : Un esprit, le petit Raphaël, ne se contente pas de prescrire une tisane : orge et réglisse à Marie ; il rallume le feu qui était presque éteint, « l'eau s'échauffe, bientôt le bouillonnement commence, le feu est ménagé de telle sorte, qu'on ne voit qu'un petit frémissement à l'aide duquel la tisane se confectonne lentement. »

Marie prit un demi-verre de cette tisane pour la goûter. C'était une liqueur dorée très limpide et d'un goût délicieux ; chaque fois que Marie en remplissait son verre, tous les assistants pouvaient voir au fond du verre trois petits globules ressemblant à trois perles d'or. On pense bien que Marie ne changea pas d'apothicaire les jours suivants.

« La première fois que ce phénomène a eu lieu, dit l'auteur, je n'ai point vu les préliminaires de

la combustion; mais le lendemain, je désirai en être témoin, et tout se passa comme le jour d'au-paravant, et tel que je l'ai décrit ci-dessus. »

Les somnambules de Billot ne voient pas seulement leur ange et celui du magnétiseur; ils voient aussi tous ceux des personnes présentes, ils décrivent leur costume et les attributs qui distinguent les uns des autres, ils voient encore des parents défunts des personnes qui les consultent, etc. Et ces esprits font connaître leur présence à tous les assistants par la bonne odeur qu'ils répandent.

« Il arrive souvent, dit Billot, que des intelligences supérieures, indépendamment des anges gardiens, viennent se présenter et présider aux séances. Cela est positif et très positif pour nous. Leur présence se manifeste à nos sens par la bonne odeur qu'ils répandent autour de nous, et cette odeur délicieuse varie selon les circonstances. Sommes-nous, par exemple, dans le mois de mai, l'odeur des roses domine : aux approches et dans l'octave de la Fête-Dieu, c'est l'odeur du lis, etc. Ces parfums se répètent en hiver comme en été, quoi qu'il n'y ait aucune de ces plantes en floraison.

« L'odeur d'ambrosie des mythologues ne serait donc pas un mythe pour nous. » (T. I, p. 239.)

Ces faits étranges, racontés par un homme sérieux, instruit, honnête, déconcertent un peu Deleuze, qui répond au D^r Billot :

« Vous me transportez dans un monde nouveau, et je ne puis renoncer à des idées, à une manière de voir que j'ai adoptées depuis 30 ans. Vous me demandez si je n'ai pas vu des faits analogues à ceux-là; je dois vous répondre que non; mais des personnes dignes de foi m'en ont raconté, quoi qu'en très petit nombre. En voici un entre autres qui m'a singulièrement étonné à cause de la circonstance et de l'à-propos.

« J'ai eu ce matin la visite d'un médecin fort distingué, homme d'esprit qui a lu plusieurs mémoires à l'Académie des sciences. Il venait pour me parler du magnétisme. Je lui ai raconté quelques-uns des faits que je tiens de vous sans pourtant vous nommer. Il m'a répondu qu'il n'était pas étonné, et m'a cité un grand nombre de faits analogues que lui ont présentés plusieurs somnambules. Vous jugez que j'ai été bien surpris, et que notre conversation a eu le plus grand intérêt. Entre autres phénomènes, il m'a cité celui d'objets matériels que la somnambule faisait arriver devant lui, ce qui est du même ordre que la branche de thym de Crète et autres objets arrivés miraculeusement devant vous.

« Je ne sais que penser de tout cela, mais je suis sûr de la sincérité de mon médecin. Les somnambules dont il m'a parlé n'ont jamais été en communication avec des êtres spirituels, mais il ne croit pas que la chose soit impossible. Quant à moi, il m'est impossible de concevoir

que des êtres purement spirituels puissent mouvoir et transporter des objets matériels ; il faut des organes physiques pour cela. »

Est-il bien sûr, réplique Billot, que ces somnambules n'aient jamais été en communication avec des êtres spirituels ? M. le médecin en a-t-il fait la demande à ces mêmes voyants ? S'il ne l'a pas faite, s'il ne s'en est pas assuré, il n'est donc pas exact de dire que ces somnambules n'ont jamais eu de communication avec des êtres spirituels.

M. le médecin aurait dû leur poser les questions suivantes : « Par quelle voie les objets matériels que vous m'avez présentés vous sont-ils parvenus ? Comment se sont-ils trouvés dans vos mains ou dans tel endroit de l'appartement ? qui les y a placés ? »

« Si M. le médecin veut encore mieux se convaincre du fait, s'il est jaloux de connaître la vérité, qu'il se présente devant ces mêmes somnambules, qui ont la faculté de faire arriver à volonté des objets matériels devant eux ; qu'il leur demande le même phénomène. Je lui donne le défi de l'obtenir à volonté. »

Quant à l'objection de Deleuze : que des êtres purement spirituels ne peuvent transporter des objets matériels, Billot y répond que notre âme, qui est spirituelle, fait bien mouvoir, agir et vivre notre corps. Ce sont les organes qui soulèvent un fardeau ; mais, qui soutient ces organes surchar-

gés d'un poids énorme ? n'est-ce pas un être spirituel ?

« Quand vous écriviez cette phrase, vous n'avez pas réfléchi que c'était précisément un être spirituel qui agissait sur vos organes délicats, et les faisait mouvoir pour tracer votre condamnation. »

IV

La voyante de Prévost présenta également tous les principaux phénomènes physiologiques et psychologiques non seulement du magnétisme mais du spiritisme. Le Dr Kerner, qui a raconté les merveilles dont il a été témoin oculaire, nous apprend qu'elle évoquait dans des verres, dans des bulles de savon, les images des personnes absentes ; qu'on voyait les objets placés près d'elle s'élever dans les airs et s'éloigner comme poussés par une force invisible. Tantôt c'étaient les apparitions de fantômes dont les bruits étranges et le déplacement d'un chandelier annonçaient ordinairement la venue. On voyait les portes s'ouvrir et se refermer comme par une main mystérieuse. Ces fantômes prouvaient la réalité de leur existence par des coups caractéristiques frappés sur les murs ou sur les meubles, des roulements de balle, des vibrations de cloche ou de verre, des piétinements redoublés ; par le déplacement de divers objets. Au moment où ces fantômes entraient dans la chambre de Mine Haut-

(la voyante), on voyait les chandeliers se mouvoir, les assiettes s'entrechoquer et les livres s'ouvrir; on vit même une petite table s'élancer dans une chambre par une impulsion irrésistible. Le D^r Kerner et beaucoup d'autres témoins de ces phénomènes, déclarent qu'ils ne provenaient pas de la somnambule, mais de quelque agent mystérieux.

Beaucoup d'autres magnétiseurs ont observé et relaté dans leurs ouvrages des phénomènes d'ordre spirite, avant que le spiritisme fût inventé. On peut consulter à cet égard : le *Somnambule*, journal du magnétisme, publié à Lyon (1843) sous la direction de Aug. Poissin; la *Somnologie*, de Loisson de Guinaumont; le *Traité de magnétisme*, de Joseph Olivier; les œuvres de Cahagnet surtout, qui s'est fait une spécialité du spiritualisme et du magisme magnétique, etc., etc. Mais on n'en finirait pas si on voulait tout dire en pareille matière.

Nous n'entrerons donc pas dans plus de détails sur les origines du spiritisme; nous ne parlerons pas des extatiques, des filles électriques qui ont paru sur la scène dans la première moitié du siècle, des maisons hantées, etc. Ce que nous avons dit suffit pour montrer que, lorsque la famille Fox fit, en Amérique, le bruit que l'on sait, le terrain était bien préparé en France pour que la semence portât fruit.

Nous n'avons pas non plus à discuter ici les

diverses théories qui ont été proposées pour expliquer ces étranges phénomènes naturellement ou surnaturellement ; peut-être y reviendrons-nous dans un ouvrage spécial. Pour le moment, il nous suffit de dire ce qu'est actuellement le spiritisme, de montrer ce qu'il a de commun avec le magnétisme et quelle utilité les magnétiseurs peuvent en tirer pour la pratique de leur art.

V

Lorsque les phénomènes dits spirites fixèrent l'attention des gens du monde et, à leur suite, des savants, il s'agit de recueillir les faits, de les contrôler, de les reproduire si possible, de les discuter, de les expliquer, de relier faits et théories aux autres sciences présentes et passées.

A cet effet, deux revues naquirent en 1858. La *Revue spiritualiste*, publiée par Z.-J. Piérart, et la *Revue spirite*, sous la direction d'Allan Kardec.

Piérart suivit assez bien le programme que nous venons d'indiquer : il se garda des généralisations prématurées ; il évita de placer la synthèse avant l'analyse ; il s'efforça surtout de relier le spiritisme avec les sciences occultes, de montrer que les phénomènes ne présentaient rien de nouveau ; il se proposa même de traduire les ouvrages anciens qui s'y rapportaient plus ou moins, notamment ceux des néo-platoniciens de l'école d'Alexandrie.

Kardec fut moins patient et moins méthodique; il s'empessa de publier une doctrine, qui est gé-



Allan Kardec

néralement bonne, à mon avis, mais qui fut mal présentée. Elle fut mal présentée en ce sens ue

l'auteur la donne comme une nouvelle révélation, a lui transmise par des « esprits supérieurs », alors qu'elle ne contient pas une seule idée qui ne se trouve dans les ouvrages des théosophes et des anciens philosophes, dont, par ignorance, sans doute, Kardec ne parle jamais.

Le gros public, la plèbe de la pensée, aime les systèmes tout faits. La méthode de Piérart n'est pas à sa portée. Celle de Kardec, au contraire, lui convient on ne peut mieux. Le spiritisme de Kardec remporta ainsi la victoire sur le spiritualisme de Piérart. Au bout de quelques années la *Revue spiritualiste* mourut et la *Revue spirite* survécut.

Mais par cela même que le spiritisme était un système, qu'il procédait par affirmations émanées d'esprits supérieurs, avec lesquels il n'est pas donné à tout le monde de discuter ; par ce fait surtout que le spiritisme se trouva envahi par les pauvres d'esprit, il prit une tournure, non pas scientifique, ni même religieuse, mais superstitieuse.

Ses adeptes n'ayant aucun moyen de discerner les esprits supérieurs des inférieurs, ne pouvaient faire autrement que de s'attacher aveuglément à la parole du Maître. Au lieu d'être une croyance raisonnée et fondée sur l'expérience, le spiritisme devint une religion de charbonnier, et il l'est resté.

Dès lors, tous les hommes intelligents, instruits et indépendants de pensée, les libre-pen-

seurs dans le bon sens du mot, s'en écartèrent. Quant aux catholiques et aux protestants, ce n'était vraiment pas la peine de changer, et ils ne changèrent pas.

En 1869, M. Dureau disait, en parlant de la *Revue Spirite* : « Je suis trop libre-penseur pour blâmer, chez mes contemporains, la hardiesse des opinions, mais en songeant que tout ce que dit la *Revue Spirite* est parole d'Évangile pour ses lecteurs, je me demande si nous sommes bien au dix-neuvième siècle. »

On peut, à bien plus forte raison, se demander encore la même chose aujourd'hui. Les intriguants, les ignorants, qui croient tout savoir sans avoir rien appris, se sont emparés du spiritisme et le considèrent comme leur chose. Le pire, c'est qu'ils sont divisés entre eux autant qu'il est possible; ils ne s'entendent sur aucun point, ils ne savent ce qu'ils disent ni ce qu'ils font; c'est pourquoi il faut espérer que Dieu leur pardonnera.

Heureusement, si ceux qui prétendent diriger ou exploiter le spiritisme ont la tête vide, il y a d'autres partisans de la doctrine qui font moins de bruit et plus de besogne; de sorte que, le temps aidant, il y a lieu de croire que la faute de Kardec sera réparée avant peu, et qu'elle servira de leçon. On saura désormais qu'en pareille matière, il ne s'agit pas d'aller vite, mais bien, et que ce n'est pas la quantité des adeptes, mais

leur qualité, qui assure le succès d'une doctrine.

VI

Passons maintenant à l'examen de ce que le spiritisme présente de commun avec le magnétisme, c'est-à-dire aux applications du spiritisme à la cure des maladies par le moyen des médecins-guérisseurs ou des médiums-médecins.

De la mauvaise direction donnée au spiritisme par Allan Kardec et ses successeurs, il est résulté que les spirites, en général, et les médiums-médecins et guérisseurs, ne sont guère que des ignorants et des routiniers, opérant sans principes théoriques et sans règles précises de pratique. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Au début du spiritisme et même avant que le nom fût inventé, il y a eu des hommes de science et de talent qui ont émis des théories plus ou moins rationnelles sur le spiritisme et ses applications thérapeutiques.

Comme ces théories se rapprochent plus ou moins de celles des exorcistes, des swedenborgiens, des barbarinistes, dont nous avons déjà parlé, nous passerons un peu rapidement sur celles des spirites modernes, en ce qu'elles ont de relatif au magnétisme.

Nous savons que l'opinion la plus généralement admise parmi les magnétistes est que la faculté de guérir les maladies et de mettre certaines

personnes dans un état somnambulique plus ou moins profond, est propre à l'homme; c'est-à-dire que les phénomènes présentés par le magnétisme et le somnambulisme sont l'effet ou le développement de facultés naturelles qui se trouvent en tous les hommes à un état plus ou moins rudimentaire.

Ainsi, le don de guérir les malades est une faculté propre au magnétiseur qui le possède, comme la poésie au poète. De même, la lucidité somnambulique se trouve dans le sujet à l'état latent, et ne lui vient pas du dehors; tout au plus l'action magnétique, qui la réveille de sa torpeur qui la *produit*, peut-elle l'augmenter dans une certaine mesure.

Les spirites ne partagent pas cette manière de voir.

Pour ce qui est du spiritisme curatif, d'abord, ils soutiennent : ou que toutes les maladies ont une origine spirituelle; que le premier malade, c'est l'esprit, et que c'est lui qui corrompt le corps; ou que certaines maladies sont naturelles et les autres spirituelles, ce qui se reconnaît par les résultats produits par le médium, comme on connaît l'arbre à ses fruits, ou mieux encore, par une épreuve probatoire, comme le faisait l'exorciste Gassner.

VII

C'est ainsi, par exemple, que Paul Auguez soutient que les faiblesses et les maladies de l'âme

sont l'unique cause des faiblesses et des maladies du corps.

« La santé, qui n'est que l'égale répartition du fluide vital dans les différents membres de l'individu, devient impossible pour lui lorsque son organisation physique se trouve sous la dépendance d'une âme que souillent l'incroyance et le vice. Ce sont les désirs insensés, les passions brutales, les regrets et les chagrins cuisants, suites des aberrations du principe intelligent et libre, apanage le plus précieux de l'homme, qui corrompént le sang de nos veines et troublent l'harmonie de notre essence vitale.

« C'est cette agglomération dans l'air de fluides vicieux, incapables, par conséquent, de maintenir l'équilibre des forces de la nature, qui prennent leurs vertus dans les rayonnements spirituels de la collection humaine; c'est, disons-nous, cette agglomération de fluides destructeurs qui infecte, si l'on peut ainsi parler, le fluide universel. » (*Les Elus de l'Avenir*, Ch. VI. *Le médecin.*)

La maladie étant d'essence spirituelle, le guérisseur pourrait être supposé la guérir par l'action de son esprit sain, sur l'esprit malade du patient. C'est l'opinion de l'auteur que nous venons de citer.

« Entre sainteté et santé, entre péché et maladie, entre croyance et guérison, vous ne trouverez aucune différence.

« L'homme en s'épurant, acquiert une plénitude de force et de santé, dont son corps ne paraissait souvent pas capable. Il a encore le pouvoir de dispenser ses effluves vitales à ses frères en faisant rayonner sa vie sur ceux d'entre eux qui, moins parfaits que lui, sont en butte aux atteintes du mal et de la douleur. »

Quoique ces assertions aient un grand fond de vérité, beaucoup de faits les démentent. Il ne manque pas de guérisseurs qui sont fort éloignés d'être des saints; mais qui sait s'ils ne deviendraient pas plus puissants encore en rectifiant leur conduite?

D'autres spirites sont d'avis qu'une maladie spirituelle ne peut être guérie que par un esprit désincarné; que, tant que l'âme humaine est unie à son corps, elle est empêchée par cette union à remplir les hautes fonctions qui appartiennent à sa nature, et que l'homme ne peut servir que de *médium*, d'intermédiaire à l'influence sanative des anges ou des bons esprits.

VIII

Beaucoup de spirites croient aussi que les phénomènes supérieurs du somnambulisme sont l'œuvre des esprits (anges ou âmes désincarnées), et non de l'âme du somnambule. Il y en a même qui vont plus loin et qui soutiennent que tous les phénomènes du magnétisme, la produc-

tion du somnambulisme notamment, proviennent des esprits.

De ce nombre est le docteur Billot, qui résume dans les termes suivants ses *Recherches psychologiques* sur le somnambulisme :

« Mon but, dit-il, a été d'établir par des faits éminemment positifs :

« 1° Que l'influence que l'homme exercée sur l'homme par l'action magnétique vient d'un auxiliaire ou inconnu, ou méconnu, et dont la présence peut seule donner la solution des phénomènes magnétiques ;

« 2° Que c'est à cet auxiliaire qu'on doit attribuer le sommeil *vulgo* magnétique et ses développements ;

« 3° Que dans le sommeil magnétique, l'homme est dominé par cet auxiliaire, et que tout ce que l'homme fait ou dit dans cet état est suscité par ce même agent ;

« 4° Que cet auxiliaire peut être ami ou ennemi de l'homme considéré comme intelligence soumise aux lois du créateur, et que c'est à cette cause ennemie qu'on doit rapporter les visions mensongères, les promesses fallacieuses, les prévisions décevantes, en un mot, toutes les erreurs dans lesquelles tombent les somnambules, erreurs qui décèlent sans réplique les dangers du magnétisme.

« 5° Et conséquemment que les phénomènes magnétiques ne sont point produits par un sixième

sens interne propre à l'homme, encore moins par une imagination exaltée ou dérégulée; mais qu'ils ne font que constater que l'homme est une intelligence unie à la matière, qui peut se mettre en rapport avec des intelligences non unies à la matière, mais provenant du même principe, qui est la suprême intelligence, DIEU. »

Nous n'examinerons pas ce qu'il y a de fondé ou d'exagéré dans ces assertions. Nous avons seulement voulu, comme nous le devons, montrer que le magnétisme se présente ainsi sous un point de vue original, qui mérite l'attention des penseurs.

Après cette digression un peu longue, mais qui n'est digressive qu'en apparence, revenons à l'hypnotisme, qui est resté embourbé dans les dangers que présente le procédé de son choix.

IX

Nous avons dit qu'après les essais officiels de 1859 à 1861, l'hypnotisme retomba en léthargie, d'où il n'est sorti que vers 1878, époque à laquelle M. Charcot le réveilla à grands coups de grosse caisse. Voyons maintenant si la jeune école a fait faire plus de progrès à la question magnéto-hypnotique, que n'ont pu faire Braid et ses rares disciples.

Les grands hommes ont ordinairement des précurseurs: Jésus a eu Jean le baptiste; M. Charcot, a eu Burq. On pourrait y joindre Azam, mais,

autant qu'il m'en souvient, je crois que Charcot ne l'a jamais cité et qu'il s'est borné à le plagier. Disons donc quelques mots du précurseur du Charcotisme avant de parler du Maître.

Dans ses *Origines de la métallothérapie*, Burq cherche à expliquer et à concilier le magnétisme et l'hypnotisme, et ses observations le conduisent à établir son système de métallothérapie.

L'explication qu'il donne des caractères du magnétisme et de l'hypnotisme n'est pas très claire ni très exacte. Ce que l'on conçoit mal s'énonce obscurément.

« Les phénomènes magnétiques et hypnotiques ont, en apparence, dit-il, la plus grande analogie. Tous ont un terrain commun, la névrose, soit native, soit accidentelle, caractérisée par des troubles en moins de la calorification, de la circulation, de la sensibilité et de la motilité ; plus l'athèrmie, l'anesthésie et l'amyosthénie sont généralisées, plus elles sont profondes, et plus promptement se manifestent ces phénomènes sous l'influence des divers moyens propres à les provoquer. Tous ont pour caractéristique des sensibilités métalliques spéciales, que nous ferons connaître, d'après lesquelles on peut préjuger des uns ou des autres, ainsi que des moyens de s'en rendre maître. Tous aussi relèvent plus ou moins des conditions mentales du sujet et surtout de celui qui conduit l'expérience, mais il existe entre eux des différences capitales... »

On voit que Burq rattache le magnétisme et l'hypnotisme à la névrose, alors qu'il est expérimentalement démontré que tous les sujets magnétiques ne sont pas des malades, qu'il en est même qui perdent leurs facultés dans la maladie et que, inversement, beaucoup de névrosés authentiques sont absolument rebelles à l'influence des agents magnétiques.

Ces faits suffisent pour faire sentir que le système magnétique de Burq ne tient pas debout.

L'auteur donne ensuite les « différences capitales » qui distinguent, selon lui, le magnétisme de l'hypnotisme. Ces différences ne sont pas toujours réelles, encore moins caractéristiques; elles n'expliquent pas tous les faits; enfin il y en a qui sont en contradiction avec les principes posés par Burq lui-même. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir dit que les phénomènes magnétiques relèvent de la névrose, il assure que le magnétisme est un remède à la névrose. C'est de l'homœopathie au suprême degré.

« Le magnétisme animal appliqué contre les névroses invétérées, est un agent thermogène thésiogène, dynamogène de premier ordre, dont on peut suivre les effets curatifs avec le thermomètre, l'esthésiomètre et le dynamomètre, et qui ne saurait être nuisible que lorsqu'il est appliqué intempestivement. »

Il en est tout autrement de l'hypnotisme; nous

le savons déjà et Burq va confirmer notre sentiment :

« Nous nous croyons autorisé à dire que les pratiques hypnotiques tendent généralement à perpétuer, si non à aggraver les états pathologiques dans lesquels les phénomènes qu'elles déterminent sont seulement possibles, et que la science peut seule en retirer des services. »

Burq aurait pu aller plus loin et dire que les pratiques hypnotiques sont propres non seulement à perpétuer et à aggraver, mais même à engendrer les névroses.

Quant à la seconde partie de l'œuvre de Burq, la métallothérapie, elle n'est que la généralisation précipitée et erronée de faits exacts, mais observés longtemps avant lui par les magnétiseurs : l'influence des métaux sur les sensitifs. C'est sur cette faculté que repose l'art des chercheurs de mines et de trésors.

Les magnétiseurs ont même été plus loin que Burq, ils ont constaté que cette influence s'exerçait sans contact, ce qui est déjà évident chez les chercheurs de mines.

Mme Mahauden, dit Pigeaire, « éprouve de la répugnance pour les pièces d'or qu'on tient dans la main fermée et qu'on approche d'elle ; cette répugnance est moins forte pour le cuivre ; l'argent seul ne lui fait éprouver aucune antipathie. »

Tout ce qu'a fait Burq, c'est de généraliser un fait particulier. Il a constaté qu'un de ses sujets

étant en somnambulisme, a horreur du cuivre. Mettons qu'il a fait cette observation sur plusieurs personnes dans le même état. Il s'est empressé d'en conclure que tous les somnambules étaient dans le même cas, alors qu'il est connu depuis longtemps que l'appétence ou l'aversion des somnambules pour tel ou tel métal est très diverse.

C'est pourtant sur cette base que repose tout le système de la métallothérapie; mais Burq n'a pas plus mal travaillé que la plupart des autres médecins. Il est entré depuis longtemps dans les habitudes des docteurs de généraliser les cas particuliers, et d'inventer et préconiser de nouveaux remèdes dès qu'ils ont réussi ou paru réussir une ou deux fois. C'est pour cette raison qu'il faut s'empressez de les prendre tant qu'ils guérissent.

L'Académie de médecine a toujours repoussé la découverte de Burq, non pas parce qu'elle était fausse, — elle en admet bien d'autres — mais parce qu'elle tenait de trop près au magnétisme.

X

Les expériences de Burq furent reprises par M. Charcot, ainsi que plusieurs autres d'un genre analogue, et, du même coup, l'hypnotisme rentra dans les hôpitaux.

L'effervescence d'antan était passée; les magnétiseurs n'imploreraient plus l'examen et la reconnaissance du magnétisme par la science officielle; les académiciens crurent ou feignirent de croire

qu'il était mort et que le moment était venu de s'emparer de ses dépouilles et de le défigurer de plus en plus, afin que le public ne le reconnût pas.

C'est à cette noble tâche que se sont consacrés M. Charcot et ses élèves. Les oreilles délicates s'accoutumaient peu à peu à entendre murmurer le nom d'hypnotisme; pour donner le coup de grâce au magnétisme, il ne s'agissait plus que de passer sous silence les phénomènes supérieurs, de ne montrer que les inférieurs, de soutenir que le magnétisme était une maladie, une névrose, une hypnose, bien loin d'être un remède, comme le prétendaient les magnétiseurs.

Or, rien n'était plus facile que de prouver que le magnétisme était une maladie: il suffisait de prendre des malades pour sujets d'expériences et surtout, de choisir les procédés les plus propres à aggraver les maladies de ces sujets et même à rendre malades ceux qui ne l'étaient pas. C'est ce que l'on fit.

XI

Si nous n'avions pas de preuves suffisantes, de ce fait: que l'hypnotisme ne fut pas repoussé en 1860 à cause des inconvénients du procédé braïdique, mais bien par esprit de système: parce que l'hypnotisme était trop proche parent de cet horrible magnétisme, nous en trouverions



Docteur CHARCOT.

une palpable et démonstrative dans sa reprise en 1878.

En effet, non seulement M. Charcot et ses disciples rejettent les procédés magnétiques reconnus inoffensifs et, de plus salutaires, contrairement au procédé braidique; non seulement ils reprennent et préconisent le procédé de Braid reconnu inférieur aux procédés magnétiques, destructueux et même dangereux dans bien des cas. Mais ils adjoignent au moyen de Braid d'autres procédés encore pires et qui n'ont pas même le mérite de la nouveauté.

Les procédés en faveur à la Salpêtrière et dans les succursales sont connus de tout le monde : on les a assez prônés dans les journaux pour que personne ne les ignore.

Ce que l'on sait moins, ou plutôt ce à quoi l'on ne fait pas attention, c'est que ces procédés, vieux comme le monde, sont barbares et ne sont plus employés, en effet, que par les peuples barbares et que les magnétiseurs les ont connus, mais s'en sont abstenus de les employer et ont signalé leurs dangers.

Il convient donc d'insister un peu sur ces considérations.

Les moyens *hypnotifères* si chers aux médecins ont tous pour caractère essentiel d'être brutaux et violents : ce sont des tournoiements, des commotions et des émotions violentes, tels que coups d'

tam-tam inattendus, projection subite de lumière électrique, etc.

Nous avons dit que ces moyens sont vieux comme le monde; en effet, chacun sait qu'ils sont de toute antiquité employés par les fakirs, les derviches tourneurs, etc.

Les relations de voyage chez tous les peuples que nous appelons barbares et sauvages, contiennent la description de pratiques de ce genre et de leurs effets.

Nous avons ajouté que ces procédés ont été connus, mais prohibés par les magnétiseurs. Prouvons-le.

Voici d'abord la description du tournoiement telle que la donne M. Brémaud et telle qu'il l'a inaugurée au beau milieu de Paris, en 1884 dans une conférence-représentation au Cercle Saint-Simon, sans aucune protestation du peuple, qui se dit le plus éclairé de l'univers; mais bien au contraire, avec les éloges de la presse, de la science, de tout ce qu'il y a d'éclatant dans ce foyer de lumières.

Nous allons citer textuellement, car on pourrait croire que nous inventons à plaisir, ou, tout au moins, que nous brodons, que nous exagérons la pensée ou les expressions de l'auteur.

« La première fois, dit M. Brémaud, qu'on cherche à provoquer le phénomène sur un nouveau sujet, il m'a paru très utile pour faciliter l'apparition de l'état nerveux désiré, de provoquer tout

d'abord un certain degré de *congestion encéphalique*, soit en faisant tourner rapidement le sujet sur lui-même, soit en le faisant se baisser un certain temps, la tête rapprochée du sol; la fixation du point lumineux commençant au moment où la congestion atteint son *plus haut point d'intensité*. Les premiers résultats sont quelquefois lents à se manifester, mais il se forme très rapidement une sorte de susceptibilité particulière, un entraînement véritable, et alors les effets se manifestent avec une rapidité très grande, mais cependant variable, suivant les sujets et leur disposition du moment.

« La chaleur, une certaine réplétion de l'estomac, un éclairage très intense, ont paru les conditions les plus efficaces pour la provocation rapide des états nerveux que je vais faire naître devant vous. »

Autrefois les médecins avaient la prétention plus ou moins fondée de guérir les maladies. Du moins ils faisaient leur possible dans ce but. Avec le progrès des lumières les choses ont changé : ils s'appliquent à les créer de toutes pièces, à provoquer des *congestions encéphaliques poussées à leur plus haut point d'intensité!* Ce sont les propres expressions de cet hypnotiseur.

Après avoir ainsi préparé son sujet, l'expérimentateur procède de la manière suivante :

« Je regarde vivement, brusquement et de très près ce jeune homme en lui enjoignant de me

regarder avec toute la fixité dont il est capable; l'effet est foudroyant, la figure s'est injectée, l'œil est grand ouvert, les pupilles dilatées, les vaisseaux de la conjonctive ont subi une dilatation considérable, *le pouls de 70 est passé à 120.* »

Quel est l'utilité de tout cela? Dans quel but ce bouleversement de l'état physiologique? M. Brémaud va nous le dire lui-même.

« Le regard du sujet est dorénavant fixé sur mes yeux; je recule, M. Z... me suit; sa démarche est singulière: la tête est projetée en avant, les épaules relevées, les bras pendant le long du corps. Dans la course à laquelle M. Z... se livre pour me suivre, ses bras restent immobiles; sa figure a pris une apparence particulière; toute expression a disparu, les yeux sont fixes, les traits figés; pas une fibre ne remue, par une parole ne sort de ses lèvres immobiles, le masque est pétrifié. Il semble qu'il ne reste plus dans ce cerveau qu'une idée fixe: ne pas quitter le point lumineux de mon œil. Parlez-lui, il ne vous répondra pas; insultez-le, pas une fibre de son visage ne tressaillera; frappez-le, il ne sentira pas la douleur; l'analgésie est évidente, les pincements, les chatouillements ne produisent aucune modification de mouvement, et pourtant M. Z... a conscience de son état, il a entendu tout ce qui s'est dit, et revenu à l'état normal, il rendra compte de tout ce qu'il aura éprouvé. »

Pour peu que l'on possède les notions les plus

élémentaires de la physiologie, on prévoit facilement à quoi doivent aboutir ces *congestions encéphaliques* sur des sujets très sensibles. Souvent répétées, il est clair qu'elles doivent déséquilibrer le patient, et il n'y a pas lieu d'être surpris que des sujets ainsi détraqués aillent ensuite assassiner leurs hypnotiseurs. Chacun son tour !

Si un magnétiseur pratiquait et préconisait des manœuvres de ce genre, non seulement tous les médecins, mais tous les hommes de bon sens s'élèveraient contre lui, et ils auraient raison.

C'est un médecin qui les emploie et qui donne des « représentations », tout le monde admire !

XII

J'ai dit que les procédés mis en vogue par les hypnotiseurs ne sont pas nouveaux, qu'ils étaient connus des magnétiseurs, mais que ceux-ci les prohibaient. Je vais en donner quelques preuves.

Dès 1785, dans la *Lettre d'un médecin, élève de Mesmer, pour faire suite aux « Aphorismes »*, l'auteur observe avec raison que :

« Il ne faut point confondre les effets du magnétisme animal avec ces fortes commotions isolées que les surprises occasionnent chez les personnes dont le genre nerveux est irritable, et que les médecins ont, de tout temps, blâmées et cherché à prévenir. »

Les hypnotiseurs, sans en excepter Maître

Charcot, auraient bien fait de prendre leçon de ce magnétiseur séculaire.

Quant au promoteur des *congestions encéphaliques* par le tournoiement sur soi-même, outre qu'il sort de l'école des dervichos, il pourrait utilement aller aussi à celle des somnambules. En effet, il y a longtemps qu'une somnambule avait découvert ce procédé quand cet hypnotiseur est venu « amuser » les badauds par ses expériences ; en voici la preuve :

« J'ai connu, dit Chardel, une somnambule qui rentrait à volonté dans l'état magnétique en tournant sur elle-même jusqu'à s'étourdir ; alors, elle s'endormait et perdait connaissance que, quelques instants après, elle recouvrait dans l'état magnétique en s'éveillant. » (*Esquisse de la nature humaine*, p. 263.)

Chardel aurait donc pu amuser les Parisiens aussi bien que M. Brémaud, si les Parisiens de vers 1830 avaient été aussi niais que les *certificats d'étude* de notre fin de siècle.

Mais sachant, comme l'auteur que nous venons de citer et comme tous les anciens médecins qui cherchaient à guérir et non à ébahir le public, que ces moyens sont dangereux, Chardel interdit à sa somnambule l'emploi de ce procédé.

Vous allez peut-être croire que nous exagérons le danger des procédés hypnotiques ? Mais non, je vous le dis en vérité, les hypnotiseurs eux-mêmes, conviennent que les moyens qu'ils em-

pioient ne valent pas ceux des magnétiseurs et qu'ils ne sont pas sans nuire à la santé.

Mais que leur importe ; ils les emploient tout de même, accoutumés qu'ils sont par l'irresponsabilité que leur confère leur diplôme, à considérer les gens, malades ou sains, comme leurs « justiciables », c'est leur mot, et comme de la chair à expérience pour la plus grande gloire des savants et le prétendu progrès de la science.

Nous avons déjà vu que les hypnotiseurs : Braid, Azam, Figuier, etc., ont constaté, dès le début, qu'on obtient plus et mieux par les procédés magnétiques que par les leurs, et que ceux-ci présentent de graves dangers.

Les hypnotiseurs modernes reconnaissent aussi les inconvénients des procédés hypnotiques, mais cela ne les empêche pas de les employer de préférence aux moyens magnétiques. Ecoutez le Dr Regnard :

« Je dois, messieurs, vous signaler un inconvénient de ce genre d'expériences. La catalepsie produite par un choc brusque peut se terminer par une attaque d'hystérie ; une fois même nous l'avons vue finir par une sorte de démence qui n'a pas duré moins de cinq jours et qui cessa spontanément ensuite. » (*Les maladies épidémiques de l'esprit*, p. 26.)

M. Charcot, le grand maître de l'hypnotisme, reconnaît également que les procédés magnétiques sont préférables à ceux qu'il emploie lui-

même. Après avoir « rappelé » que l'état léthargique est provoqué par ses *manceuvres violentes*, il ajoute :

« L'état somnambulique, au contraire, est provoqué d'emblée par des moyens plus doux, tels que les passes dites magnétiques, la pression des tempes, la pression ou friction douce sur les globes oculaires. Son invasion est d'ordinaire lente, et le début n'en est marqué par aucun phénomène convulsif. Tel paraît être le but cherché par les magnétiseurs, dont la règle est d'éviter toute secousse, toute action brusque. » (ŒUVRES, t. IX, p. 420.)

XIII

Quant aux phénomènes, les hypnotiseurs n'ont rien découvert qui ne le fût depuis longtemps par les magnétiseurs. Et cela se comprend.

Les procédés magnétiques étant plus efficaces que les moyens brutaux employés par les hypnotiseurs, ceux-ci ne pouvaient rien découvrir de nouveau, pas même tout ce qu'avaient observé les magnétiseurs.

Jusqu'à ce jour ils n'ont reconnu, ou du moins avoué qu'une partie des phénomènes inférieurs : les effets physiques ; mais ils ont soin de nier les effets curatifs. Quant aux phénomènes dits supérieurs : lucidité, faculté de prévision, etc., ils continuent de les nier formellement.

Il est naturel que les médecins nient les effets

curatifs du magnétisme : que deviendrait leur art de formuler si le public était persuadé qu'il suffit de quelques magnétisations au début de la plupart des maladies, pour arrêter leur développement, pour les « juguler », et rétablir l'équilibre dans la machine humaine ?

Il est encore plus naturel qu'ils nient les facultés divinatoires des somnambules en ce qui se rapporte aux maladies et aux remèdes.

Un cri partit du cœur des médecins au sujet de Léonide Pigeaire : « Si vous accordiez le prix à mademoiselle Pigeaire, dit l'un d'eux (Cornac), demain tous les malades de Paris iraient la consulter. »

Et il ne resterait plus aux docteurs qu'à dormir sur leurs diplômes.

On comprend que les médecins soient rétifs au magnétisme, et il faut être un peu naïf pour s'adresser à eux et compter qu'ils proclameront la réalité des facultés somnambuliques, quand même ils en seraient convaincus.

Vous croyez sans doute qu'après ces aveux M. Charcot va renoncer à ses moyens brusques et adopter ceux des magnétiseurs ?

Que vous êtes naïfs ! Si les médecins ne prolongeaient pas et même ne provoquaient pas les maladies, il n'y en aurait pas la centième partie de ce qu'il en existe ; et, d'autre part, si les magnétiseurs soignaient les malades dès le début

de leurs affections, ils guériraient les neuf dixièmes de cette centième partie.

Et alors, que deviendraient les docteurs ? Il faut pourtant bien qu'ils vivent : l'Etat ayant créé une Faculté qui les multiplie à l'infini, il est inévitable qu'ils se « créent des débouchés », comme on dit en économie politique, c'est-à-dire qu'ils se créent des malades.

C'est pourquoi M. Charcot, bien loin d'adopter les procédés des magnétiseurs, non seulement conserve ses procédés *violents*, mais demande que l'exercice du magnétisme soit interdit aux « profanes. » Les profanes ce sont ses initiateurs, ceux qui ont pratiqué le magnétisme avant lui et mieux que lui.

Quand j'ai vu les hypnotiseurs faire tant de bruit, mettre tout en branle, faire résonner toutes les trompettes de la Renommée au sujet de leurs expériences, j'ai pensé d'abord que leur intention était de déconsidérer le magnétisme.

En recourant à ces procédés sauvages, qui présentent quelques lointaines analogies dans leurs effets superficiels avec le magnétisme, je croyais qu'ils se proposaient d'assimiler les somnambules aux sorciers de la Polynésie.

Mais il n'en est rien. La plupart d'entre eux sont sincères. Il y en a aujourd'hui parmi eux qui, comme Braid, se servent de l'hypnotisme pour traiter les malades. Seulement, ils n'emploient que le mot ; en réalité ils font plus ou moins mal

du magnétisme, sans le savoir ou sans vouloir en convenir.

Les hypnotiseurs n'ont donc rien découvert sous le rapport des procédés opératoires. Ils ont seulement choisi, par ignorance ou par malice, — je ne me fais pas juge des intentions, — les procédés pseudo-magnétiques déjà connus des magnétiseurs, mais prohibés par eux, à cause de leurs inconvénients.

Toute la différence à cet égard entre les hypnotiseurs et les magnétiseurs est que ceux-ci, responsables de leurs actes, respectueux de la santé et de la dignité morale des personnes qui se confient à eux, évitent tout ce qui peut nuire au corps ou à l'âme de leurs sujets.

Tandis que les hypnotiseurs, par instinct, par prédilection, par l'habitude peut-être qu'ils ont contractée de considérer les malades comme leur chose, corps et âme, emploient les procédés les plus dangereux de leur propre aveu.

Au public de juger qui des magnétiseurs ou des hypnotiseurs mérite sa confiance.

XIV

Une science peut être divisée en deux parties principales : 1^o la description et la classification des faits ; 2^o leur explication.

On doit donc distinguer en hypnotisme : 1^o l'hypnographie, et 2^o l'hypnologie.

Les magnétiseurs ont depuis longtemps tenté de décrire et de classer les phénomènes magnétiques; la *magnétographie* a été de longue date cultivée par eux. Il existe des dissidences entre magnétistes sur cette partie de leur science et il doit en être ainsi : — Les sciences physiologiques et *a fortiori* les sciences psychologiques ne sont pas susceptibles d'une rigueur mathématique; — mais ces dissidences ne portent que sur les détails.

Les hypnotiseurs ont-ils mieux fait? Ont-ils contribué dans une mesure quelconque au progrès de l'hypnographie?

L'école de la Salpêtrière s'attribue la découverte de quelques grandes vérités hypnographiques dont elle a fait grand bruit.

Ces découvertes se réduisent au phénomène de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire et aux trois états prétendus fondamentaux du grand hypnotisme; ajoutons-y, si l'on y tient, les états intermédiaires et les états « frustes » du petit hypnotisme, et nous aurons tout le bilan de la célèbre École.

Malheureusement pour elle, nous avons vu que l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, que les Charcotistes considèrent comme la *base fixe et véritablement scientifique* de l'hypnotisme, a été parfaitement observée et décrite par Azam, 20 ans avant Charcot; et M. Figuière nous a même fait remarquer, ce qui est absolument exact, que les

magnétiseurs connaissaient longtemps avant Azam, ce phénomène ainsi que beaucoup d'autres.

Néanmoins, accordons cette découverte à l'école de Charcot. Quand on est riche, on peut donner, on le doit même, c'est le moyen de s'enrichir encore plus; et passons aux trois états fondamentaux.

Ces trois états sont la catalepsie, le somnambulisme et la léthargie. Il suffit de les nommer pour qu'on voie qu'ils sont connus depuis longtemps des magnétiseurs et de tout le monde.

Ce qui caractérise le Charcotisme, c'est qu'il a prétendu que ces trois états se présentaient toujours et partout et dans le même ordre.

Or, cette prétendue découverte est tout simplement une erreur. Rien n'est moins constant, rien n'est plus variable que ces trois états et leur ordre, suivant les sujets, suivant les moyens employés, etc.

Ce qui prouve d'une manière irréfutable que cette *base scientifique* est purement arbitraire et erronée, c'est qu'on ne trouve ces trois états qu'à la Salpêtrière et dans les succursales; partout ailleurs, on ne les constate pas, ou on les constate dans un autre ordre.

Il y a mieux : à la Salpêtrière même, tout le monde ne les classe pas dans le même ordre. Les uns placent en premier lieu la catalepsie, les autres la léthargie. Et chacun d'eux a raison,

car on peut rencontrer ces phénomènes dans un ordre quelconque, cela dépend des dispositions naturelles ou même momentanées du sujet et de la volonté du magnétiseur.

La *base fixe* n'a donc pas la moindre stabilité. Les savants de la Salpêtrière ont généralisé trop précipitamment un trop petit nombre d'observations mal faites. Que cela ne les empêche pas d'adresser ce reproche aux magnétiseurs.

Les trois états fondamentaux sont si peu fondamentaux qu'on a été obligé d'admettre des états appelés, on ne sait pourquoi, *intermédiaires*.

Je dis : *on nè sait pourquoi*, car ces états ne sont pas *intermédiaires*, mais *préliminaires*. Peut-être les médecins trop occupés de leur science n'ont-ils pas le temps d'apprendre leur langue ?

Ce qui me confirme dans cette idée, c'est qu'ils baptisent leurs états intermédiaires en dépit du bon sens et de l'étymologie. L'un de ces états, par exemple, est nommé par eux *léthargie lucide*.

Pour qui connaît la signification des mots, *léthargie lucide* revient à dire : *oubli avec souvenir* ! C'est tout simplement contradictoire.

Inutile d'ajouter que ces états dits intermédiaires : charme, fascination, léthargie lucide, etc., étaient connus et décrits par les magnétistes, sous les mêmes noms ou sous d'autres, longtemps avant que les hypnotiseurs les découvrirent.

La description et la classification des phénomènes hypnotiques ne reposent donc sur aucune

base solide et sont complètement erronées. L'hypnographie reste à créer, à moins qu'on ne veuille accepter la *magnétographie*, en attendant mieux.

XV

Les hypnotiseurs ont-ils mieux expliqué les faits qu'ils ne les ont décrits et classés ? L'hypnologie est-elle mieux établie et plus avancée que l'hypnographie ?

On devine d'avance que, sans hypnographie, il n'y a pas d'hypnologie possible, puisque pour expliquer les faits, il faut d'abord connaître leur nature et leur subordination.

Les hypnotiseurs ne pouvaient donc rien faire dans cet ordre d'idées, et ils n'ont effectivement rien fait ; mais ils ont imaginé un moyen de se tirer galamment de ce mauvais pas. Ils se font un point d'honneur de leur ignorance et de leur incurie. La recherche des causes est, pour eux, une utopie. Nous ne pouvons tout au plus découvrir que le *comment* des phénomènes ; il est inutile et même dangereux d'en chercher le *pourquoi*.

Après avoir relaté quelques expériences qu'il considère comme constantes, mais qui ne le sont qu'autant qu'il le veut ou que les sujets le veulent M. Charcot ajoute :

« Quelle est la nature et le mécanisme intime de ces phénomènes, observés maintes et maintes fois

du moins pour la plupart, par divers observateurs, mais dont l'étroite connexité ne paraît pas avoir été jusqu'ici suffisamment relevée? M. Charcot déclare ne le savoir en aucune façon. Le médecin observe, c'est au physiologiste de résoudre le problème. Mais quels que soient les desiderata de la science à ce sujet, l'observateur enregistre les faits bien et dûment constatés, laissant à l'avenir le soin de leur interprétation.

« En bonne méthode, il faut d'abord faire l'énumération complète des faits et établir leur groupement naturel avant d'en chercher l'explication. »

Celui qui ne connaîtrait pas le dessous des cartes trouverait sans doute que M. Charcot est bien modeste en déclarant qu'il ne sait en aucune façon ce qu'il fait, et que le médecin n'est pas physiologiste. Il conviendrait qu'en tout cas c'est la bonne méthode, celle qui commence par l'énumération complète des faits et par leur classification avant d'en chercher l'explication.

Mais il serait en droit de se demander si M. Charcot a bien suivi sa propre méthode, s'il a fait l'énumération sinon complète, du moins aussi complète que possible, des faits hypnotiques. Or, M. Charcot va nous renseigner lui-même sur ce point.

« Dès l'origine, dit-il, on s'est attaché à imprimer à ces recherches une allure prudente et réservée. ... On s'est tenu autant que possible éloigné de l'attrait du singulier, de l'extraordinaire,

écueil qui, dans ce domaine encore peu exploré scientifiquement, se rencontre pour ainsi dire à chaque pas. En somme, la méthode qu'il convient de suivre dans ces études ardues de physiologie et de pathologie nerveuses peut être, suivant M. Charcot, résumée très simplement : au lieu de se laisser aller à la poursuite de l'inattendu, de l'étrange, il convient, quant à présent, de s'attacher à saisir les signes cliniques, les caractères physiologiques facilement appréciables des divers états des phénomènes nerveux produits ; de se renfermer d'abord dans l'examen des faits les plus simples, les plus constants, de ceux dont la réalité objective est la plus facile à mettre en évidence, n'abordant qu'ensuite et toujours avec circonspection les faits les plus complexes ou plus fugitifs ; de négliger même, systématiquement, du moins à titre provisoire, ceux d'une appréciation beaucoup plus délicate, qui, pour le moment ne paraissent se rattacher par aucun lien saisissable aux faits physiologiques connus. C'est en grande partie, suivant M. Charcot, parce que ces précautions si simples ont été trop souvent négligées, que les recherches sur l'hypnotisme considéré comme une névrose expérimentale, recherches destinées certainement à porter quelque jour la lumière dans une foule de questions, non seulement de l'ordre pathologique, mais encore de l'ordre physiologique ou psychologique, autrement presque inaccessible, n'ont pas jusqu'ici

donné tous les fruits qu'on en peut attendre, et n'ont pas rencontré partout l'accueil favorable qu'elles méritent. »

Nous avons vu plus haut M. Charcot prendre la résolution excellente de faire « l'énumération complète des faits. » Voici maintenant qu'il se met en contradiction avec lui-même et qu'il se renferme dans « l'examen des faits les plus simples, les plus constants. » Il s'éloigne autant que possibles « du singulier, de l'extraordinaire. » En un mot il *choisit* les faits; au lieu de suivre la nature, il prétend lui commander; car la nature ne connaît point ces distinctions du simple et du complexe, du singulier, de l'extraordinaire. Tous les faits sont égaux devant elle.

Et sur quel critère M. Charcot se basera-t-il pour décider si les faits sont simples ou complexes etc., s'il doit en tenir compte ou les rejeter?

Sur cette pure hypothèse, démentie par les faits, nous en avons donné de nombreuses preuves, que l'hypnotisme est un état pathologique! Il est aisé de prévoir qu'en partant de ce principe faux, les conséquences ne peuvent être que de même nature.

M. Charcot ne veut pas, dit-il, se laisser aller à la poursuite de l'inattendu, de l'étrange. C'est là une critique qui s'adresse indirectement aux magnétiseurs, mais qui n'est nullement fondée.

Aucun des fondateurs du magnétisme ne s'est livré à la poursuite du merveilleux. Les magnéti-

seurs se sont bornés à observer les phénomènes tels qu'ils se présentaient; quand ils étaient étranges et extraordinaires, ce n'était pas leur faute; mais celle de la nature. Leur devoir à eux était, suivant la première méthode de Charcot, d'enregistrer ces faits, d'en faire « l'énumération complète » de les grouper aussi naturellement que possible, et ensuite, d'en chercher l'explication. C'est ce qu'ils ont fait.

En un mot, les magnétiseurs ont suivi la méthode d'observation, qui est la base de toute science; M. Charcot adopte la méthode d'expérimentation, en partant d'un principe non seulement arbitraire, mais démontré faux; que les phénomènes hypnotiques sont d'ordre non pas psychologiques ni même physiologiques, mais d'ordre pathologique.

Le plus simple bon sens nous dit qu'en procédant ainsi les hypnotiseurs ne pouvaient marcher que d'erreur en erreur; et c'est ce qui est arrivé. Pas plus sur les faits qu'ils considèrent comme simples que sur ceux qu'ils regardent comme complexes et extraordinaires, ils ne sont parvenus à s'entendre.

Pas un fait nouveau n'a été observé par eux. Pas un des faits anciens n'a reçu d'eux une explication aussi satisfaisante que celle proposée par les magnétiseurs.

Il était d'ailleurs impossible qu'il en fût autrement: ils n'observent pas, ils expérimentent. Or,

un expérimentateur part nécessairement d'une idée préconçue, à moins qu'il ne soit fou. Et, comme dit Rousseau, « dans une expérience fine et délicate, un homme à système voit ordinairement ce qu'il a envie de voir. »

XVI

L'hypnotographie et, à plus forte raison, l'hypnologie n'existant pas, même à l'état de germe, l'hypnotisme semble ne pouvoir être d'aucune utilité, ni susceptible d'aucune application pratique, car tout art suppose au moins quelques éléments d'une science.

Les hypnotisours, commençant par renoncer à chercher le *pourquoi* des phénomènes, ne pourraient agir que sans raison, c'est-à-dire comme les fous.

Pourtant ils ont la prétention de tirer parti et même profit de leur hypnotisme.

Ils nient les effets curatifs de l'hypnotisme et ils ont raison, car les procédés qu'ils emploient sont bien plus appropriés, nous l'avons vu, à aggraver et même à créer de toutes pièces les maladies qu'à les guérir.

Ils nient également la lucidité, surtout pour ce qui concerne son application à la connaissance et au traitement des maladies; et nous avons vu qu'ils ont encore de très bonnes raisons pour cela; elles sont tirées de leurs intérêts les plus immédiats.

Mais ils prétendent que l'hypnotisme présente de l'utilité à d'autres égards et que, pourvu qu'il soit en bonnes mains — les leurs — il peut rendre de grands services. Quels sont ces services ?

Jusqu'ici nous n'avons vu les hypnotiseurs des hôpitaux ne faire qu'un seul usage de l'hypnotisme, qui consiste à donner des représentations plus ou moins intimes, à amuser un public plus ou moins choisi. C'est quelque chose que d'amuser les gens ; tout le monde n'y réussit pas ; mais cependant c'est bien peu ; et si l'hypnotisme se réduit à cela, ce n'est guère la peine de s'en occuper, dans les hôpitaux surtout.

Attendez un peu ; on va lui trouver une autre utilité : on va l'appliquer à des recherches physiologiques et psychologiques. On soutient même que les médecins seuls sont capables de se livrer à ces sortes de recherches, et que la pratique de l'hypnotisme doit leur être réservée, à l'exclusion de tous autres.

Il est sans doute plus qu'inutile de réfuter cette prétention. Les médecins ont fait leurs preuves : qu'ont-ils découvert en physiologie par le moyen de leurs expériences d'hypnotisation et de vivisection ? Rien, et ils ne peuvent rien découvrir, puisque, comme nous l'avons déjà dit, c'est par l'observation et non par l'expérimentation que l'on arrive à surprendre les secrets de la nature.

Quant à découvrir quelque chose en psychologie, pour employer une expression triviale, mais pitto-

resque : ça leur est défendu comme le « *pâter* aux ânes ; » par la bonne raison qu'ils prennent la science du *psychê* à rebours. Ils considèrent l'esprit comme une sécrétion de la matière. Ils n'ont jamais réfuté les raisons qui renversent leur hypothèse ; il y a à parier mille contre un qu'ils ne les connaissent même pas, n'ayant appris en fait de psychologie et de métaphysique que ce qu'on leur a enseigné au collège, c'est-à-dire rien !

XVII

Quelques hypnotiseurs vont plus loin dans les applications de leur science imaginaire. Ils supposent leurs recherches psychologiques suffisamment avancées pour réformer la pédagogie par l'hypnotisme.

Suivez bien leurs raisonnements.

Les hypnotiseurs sont divisés en deux grandes classes.

Les uns soutiennent que les phénomènes sont purement subjectifs ; que c'est le sujet tout seul qui s'hypnotise, qui se suggestionne. La cause des phénomènes est purement psychique.

Les autres affirment que la cause déterminante de l'hypnose est uniquement physique ; un choc brusque, une commotion ou une émotion violente, un tournoiement prolongé et arrêté subitement, etc.

Pour les uns comme pour les autres, l'opérateur est absolument étranger à la production de l'état hypnotique.

Après avoir nié ainsi toute influence du soi-disant magnétiseur sur le patient pour déterminer l'hypnose, voilà qu'ensuite ils lui accordent sur ce sujet une omnipotence obsolue. Il peut lui suggérer tout ce qu'il veut ; le bien, le mal, le vice, la vertu ; il peut lui infuser la science, etc.

De cette hypothèse découle la conclusion toute naturelle qu'il faut utiliser l'hypnotisme pour l'éducation des enfants, voire même pour la correction des adultes.

Les docteurs de l'hypnotisme manifestent le désir d'étudier la psychologie, et ils ne voient pas de meilleur moyen pour cela que les expériences d'hypnotisme. Il est certain qu'ils auraient grand besoin de l'apprendre, car il est manifeste, par leur prétention sus énoncée, qu'ils n'en possèdent pas la moindre notion.

En effet si ces médecins connaissaient un peu le physiologie psychologique, ils sauraient que l'esprit humain se développe spontanément, par ses propre efforts, par son action sur la nature bien plus que par les leçons des pédagogues.

Ils sauraient que l'endoctrinage, dispensant ou empêchant l'écolier d'exercer ses facultés inventives, a pour effet d'atrophier ces facultés et de développer outre mesure les facultés imitatives.

Les transformistes soutiennent, sans preuves, que nous dérivons du singe. Si les projets pédagogiques des hypnotiseurs étaient mis à exécution,

nos facultés imitatives étant seules développées, nous retournerions d'où l'on nous suppose venus, nous redeviendrions singes.

Déjà la pédagogie actuelle n'est pas autre chose que de la suggestion à petite dose, mais souvent répétée; et c'est précisément parce que les enfants ne sont jamais abandonnés à eux-mêmes, parce qu'on ne leur laisse jamais la peine de chercher, que leur facultés volitives s'atrophient, qu'ils perdent, avant de l'avoir acquis, tout esprit d'initiative, qu'ils ne sont bons qu'à faire des fonctionnaires sans responsabilité, ou bien, tout le monde ne pouvant pas y parvenir, les déshérités deviennent révolutionnaires : les extrêmes se touchent.

Ce sont ces jeunes gens, dont la volonté est émasculée par l'endoctrinage, qui vont chaque jour grossir l'armée du crime, du récidivisme, du dynamitisme.

Que serait-ce si la suggestion était employée systématiquement à l'éducation des enfants ?

Et notez que je me place dans l'hypothèse que tous les instituteurs-suggestionneurs seraient des hommes intègres, parfaits à tous les égards ; des anges !

Décidément la Faculté de médecine forme de singuliers docteurs. Il n'est pas un seul point de la science de l'homme, du *connais-toi toi-même*, qui devrait pourtant faire la base de leur science,

de leur art, sur lequel nous ne les trouvions en défaut.

Il est sans doute inutile d'insister davantage sur l'hypnotisme et les hypnotiseurs. Nous devrions pourtant dire quelques mots de certains savants honteux ou « roublards » qui louvoient entre le magnétisme et l'hypnotisme, qui pillent assez souvent les magnétiseurs et qui, ensuite, les appellent pirates.

Au nombre de ces savants non pas roublards, mais honteux, je placerai MM. Ch. Richet, Ocho-rovicz, Pierre Janet, De Rochas, etc. etc. Mais tout ce que je pourrais faire se réduirait à dire qu'ils n'ont rien, absolument rien découvert qui ne le fût depuis longtemps par les magnétiseurs. Je terminerai donc par une notice sur l'un des principaux d'entre eux : le docteur Luys.

XVIII

Moins tapageur que M. Charcot et son École, M. Luys suit plus ou moins mal les traces des magnétiseurs, sans les mépriser et déblatérer contre eux — quelquefois même il les cite ; — il s'efforce aussi de les surpasser, ce qui est louable, mais non suivi de succès.

Un magnétiseur d'Avignon, autant qu'il m'en souvient, enseigna à M. Luys à suggestionner en posant les mains à plat sur les épaules du sujet. Il essaya et réussit. Il aurait également pu réussir par beaucoup d'autres procédés.



J. L. Myers

M. Luys entend dire que les aimants produisent certains effets. Il les combine avec la suggestion. Et il réussit à transférer les affections des malades à un sujet hypnotique.

Tout le monde a été émerveillé d'un pareil phénomène, excepté les magnétiseurs, qui transfèrent depuis longtemps les maladies d'une personne à une autre avec rien du tout. C'est même pour cela qu'ils ont soin de bien dégager leurs somnambules après une consultation et de se dégager eux-même après une magnétisation.

Le bouchon de carafe de Braid était connu, même avant lui. Si l'on en était lassé, il n'était pas difficile de le remplacer. M. Luys, inspiré d'en haut ou de je ne sais où, invente le miroir à alouettes. Quel effort de génie ! Et vous pensez bien que le miroir ne le cède en rien au bouchon de carafe, puis qu'on peut se passer aussi bien de l'un que de l'autre.

Enfin, ce qui a le plus contribué à la gloire et aussi à la confusion du docteur Luys, ce sont ses expériences sur les émotions chez les sujets en état d'hypnotisme et sur l'action à distance des médicaments.

Les magnétiseurs ont depuis longtemps constaté l'action à distance, non seulement des médicaments, mais de beaucoup d'autres choses. Nous en avons vu plusieurs exemples dans le cours de cet ouvrage et l'on peut en trouver beaucoup d'autres dans les écrits des magnétiseurs.

Seulement les bons magnétiseurs savent que ces expériences ne réussissent pas à volonté, et qu'il n'est pas prudent de s'engager à les produire surtout devant des gens mal disposés à les voir. M. Luys ignorait cela, c'est ce qui fait qu'il a échoué devant les savants et qu'il est du même coup tombé à plat dans les rangs des charlatans.

« Il y a une grande imprudence, dit Deleuze, à tenter de convaincre les incrédules en leur annonçant des phénomènes ; car une circonstance imperceptible peut déranger la clairvoyance, et nous ne savons point si l'objet que nous voulons faire examiner est au nombre de ceux sur lesquels cette clairvoyance peut s'exercer.

« Il est impossible de prévoir le résultat d'une expérience lorsqu'on en ignore la théorie ; et la théorie du somnambulisme, ou la dépendance réciproque des phénomènes que présente cet état, nous est entièrement inconnue. » (*De la clairvoyance des somnambules.*)

Si la théorie du somnambulisme n'est pas entièrement inconnue, elle est du moins insuffisamment connue pour que l'on puisse répondre du succès des expériences ; et même lorsqu'elle sera complètement connue, il est probable que rien ne sera changé.

XIX

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette revue des travaux des hypnotiseurs ? Il semble

qu'elle s'impose d'elle-même et qu'elle peut se résumer en ces mots :

LE BILAN DE L'HYPNOTISME SE RÉDUIT A ZÉRO

1^o En fait de méthode opératoire, nous avons montré, avec preuves à l'appui, que les hypnotiseurs n'ont rien découvert.

Il n'y aurait pas lieu de leur imputer ceci à crime, car, une fois les découvertes faites, elles ne sont plus à faire et ce n'est pas la faute des derniers observateurs s'ils sont nés après les inventeurs.

Mais, ce en quoi les hypnotiseurs sont incontestablement répréhensibles, c'est de n'avoir pas rendu à César ce qui est à César, aux magnétiseurs ce qui appartient aux magnétiseurs. En science comme en affaires, l'honnêteté est une qualité essentielle.

Ce en quoi ils sont encore plus fautifs, c'est d'avoir choisi, par ignorance ou par malice, entre tous les procédés connus, ceux précisément qui sont les moins efficaces et les plus sujets à produire des résultats fâcheux.

2^o Pour ce qui est de l'*hypnographie*, c'est-à-dire de la partie descriptive et classificative des phénomènes, les travaux des hypnotiseurs se réduisent encore à néant, et il était impossible qu'il en fût autrement.

En effet, pour décrire et classer les phéno-

mènes, il faut commencer par les observer et les comparer entre eux.

Pour bien observer les faits, il faut les laisser se produire d'eux-mêmes, laisser agir la nature. Ce n'est que par ce moyen que l'on peut surprendre ses secrets, sa manière d'opérer; et ensuite; mais ensuite seulement, on peut quelquefois reproduire les mêmes phénomènes, on peut expérimenter.

Au lieu de cela, les hypnotiseurs ont voulu commencer par expérimenter. Ils étaient nécessairement obligés de partir de principes arbitraires, d'hypothèses plus ou moins gratuites. Ils prétendaient commander à la nature avant de la connaître.

La description des phénomènes ne pouvait qu'être fautive avec une pareille manière de procéder, et leur classification arbitraire, dépourvue de base.

3° Quant aux théories, à l'*hypnologie*, les hypnotiseurs se targuent de n'en pas faire; ils se contentent de nier celles des autres. Mais nier les théories sans les réfuter, c'est théoriser soi-même.

La théorie magnétique est basée sur des faits et des raisons.

Les faits magnétiques, les hypnotiseurs, sont forcés d'en reconnaître la réalité les uns après les autres.

Les raisonnements que les magnétiseurs ont

formulés en se basant sur ces faits, les hypnotiseurs les nient purement et simplement.

Ils nient l'existence de l'âme qu'ils considèrent comme une résultante de l'organisme; par conséquent comme privée d'activité propre, sans dire d'ailleurs comment et pourquoi l'organisme secrète l'âme, ni d'où il tire sa vertu sécrétive.

Ils nient l'existence du fluide magnétique, il y en a même parmi eux qui vont jusqu'à nier tous les fluides : électrique, calorique, lumineux; sous prétexte, disent-ils, que ce n'est pas par émission, mais par vibration que s'opèrent les effets électriques, caloriques, magnétiques, optiques.

Mais, c'est là supposer ce qui est précisément en question.

L'émission et la vibration sont de pures hypothèses. Hier, c'était l'hypothèse de l'émission qui était scientifique; aujourd'hui, c'est l'hypothèse de la vibration. Qui nous garantit que demain on ne reviendra pas à l'émission ?

On peut même assurer que la science retournera certainement sa veste, un peu plus tôt, un peu plus tard; à moins qu'elle ne se décide enfin à adopter une théorie mixte, qui est celle du magnétisme, et qui consiste en ce que toute émission et toute vibration supposent : 1^o un principe moteur; 2^o un principe recteur; 3^o un objet mu, émis ou mis en vibration par les deux autres principes.

Cependant, si les hypnotiseurs se défendent

de faire des théories, ce n'est qu'en apparence. pour la galerie, et par esprit de contradiction. La vérité est qu'ils théorisent bel et bien, ou plutôt *mal*; — il est d'ailleurs impossible de s'en abstenir, sous peine de faillir, car toute la science est là; — seulement, ils le font sans rime ni raison, et, tout en reprochant aux autres leurs inductions précipitées, ce sont eux qui, à chaque pas qu'ils font, tombent dans ce défaut.

En fait d'hypnologie, nous nous trouvons ici en présence de deux théories également erronées.

D'une part, l'École de Nancy, qui a précédé l'École de la Salpêtrière, nie tout ce qu'avance celle-ci sur la cause physique des phénomènes, et n'admet comme cause que la suggestion.

A vrai dire, on ne sait pas trop ce que l'École de Nancy entend par la suggestion : tantôt, elle se recommande de Faria, qui supposait, comme nous l'avons vu, que l'influence de l'opérateur était nulle et que c'est le sujet lui-même qui s'endort; d'où il suit que le magnétisme n'est qu'une auto-suggestion.

Tantôt la même école affirme que l'opérateur a toute puissance sur le sujet, ce qui implique nécessairement que la suggestion vient du suggestionneur et non du sujet.

Résoudra qui pourra cette contradiction.

La théorie de la Salpêtrière est diamétralement opposée à celle de Nancy. La volonté du sujet et celle de l'hypnotiseur ne sont pour rien dans la

provocation des phénomènes; la cause est purement physique.

Les divers états hypnotiques — si bien décrits et si bien classés par M. Charcot, comme nous l'avons vu, — ne sont pas des phénomènes psychiques, ni même physiologiques, mais tout simplement pathologiques.

Ces assertions sont purement gratuites, — *magister dixit*, — et l'on pourrait réunir une montagne de faits constatés par de très bons observateurs qui ont pris leur temps, plus que M. Charcot, pour étudier ce dont ils parlent. Mais tout cela ne compte pas pour les savants officiels : en achetant leurs diplômes, leurs emplois et leurs décorations, ils ont du même coup acquis la science infuse.

Quand même les phénomènes somnambuliques seraient d'ordre pathologique, cela ne changerait rien à la thèse.

Attribuer un phénomène quelconque au mot *pathologie*, c'est comme si on l'attribuait au mot *Dieu*; c'est éluder la question de cause, et non la résoudre. Les savants qui nous donnent de pareilles raisons sont aussi superstitieux que les prêtres, qu'ils raillent tant.

Il s'agit de nous dire pourquoi et comment les facultés psychiques de l'homme sont exaltées en somnambulisme.

Que cet état soit pathologique, cela ne change

rien à la question ; on peut même dire que cela la complique.

En effet, à moins d'admettre des effets sans causes, on est forcé de reconnaître par ces phénomènes qu'il y a dans l'homme autre chose qu'un organisme sécréteur de pensée.

Si l'âme est la résultante de l'organisme, ses facultés devraient être d'autant plus élevées et plus étendues que l'organisme est en meilleur état.

L'hypothèse que le somnambulisme est un état pathologique renverse donc cette autre hypothèse que tout n'est que matière, et prouve qu'au-dessus de l'organisme il y a quelque chose d'indépendant du dit organisme.

4° Dans les applications que les hypnotiseurs ont faites ou n'ont pas voulu faire de l'hypnotisme, on peut et on doit leur adresser plusieurs reproches.

D'abord, ils ont eu le tort grave de se borner à suivre les traces des magnétiseurs du plus bas étage, qui négligent les côtés pratiques et utiles du magnétisme, savoir : le traitement et la guérison des maladies du corps et même de l'esprit par l'action magnétique et par des indications données par les somnambules, pour aller de ville en ville donner aux badauds des représentations plus ou moins singulières.

De même les hypnotiseurs ont mis au premier plan les phénomènes étranges, mais sans portée

philosophique, morale ou autre que présente le magnétisme ; ils ont transformé les hôpitaux non seulement en amphitéâtres, mais en théâtres où ils ont fait manœuvrer leurs hystériques devant un public « d'élite » et une presse aussi complaisante qu'ignorante de la question.

Ceux d'entre eux qui ont cherché à tirer de l'hypnotisme quelque application utile, voulant se singulariser et ne pas avoir l'air de suivre les magnétiseurs, ont commencé par le plus difficile et ce qu'ils connaissent le moins : la suggestion et son application à l'éducation.

L'usage de la suggestion suppose des connaissances psychologiques qui sont complètement étrangères à ces médecins puisqu'ils ne croient même pas à l'âme ; et nous avons vu que la saine psychologie ne peut que proscrire la suggestion de la pédagogie.

Enfin, les hypnotiseurs ont nié de parti pris les faits les mieux établis et les plus utiles : l'efficacité du magnétisme dans le traitement des maladies et l'utilité des indications que peuvent leur donner les somnambules lucides sur les maladies leur siège, leurs causes, leurs remèdes.

Il est donc de toute évidence que le bilan de l'hypnotisme se réduit à zéro. *Quod erat demonstrandum.*

XX

Les lecteurs qui ne sont pas au courant de la question du magnétisme trouveront sans doute que j'ai été bien sévère pour les hypnotiseurs dans quelques endroits de cet ouvrage.

Je les prie de suspendre un peu leur jugement, de lire quelques-uns des principaux ouvrages des magnétiseurs, d'une part, et des hypnotiseurs, de l'autre.

Quand ils auront vu sur quel ton les pontifes de l'hypnotisme le prennent les magnétiseurs les plus honnêtes, les plus respectables, les plus instruits, les traitant à chaque pas et à chaque page d'ignorants, de charlatans, d'escrocs, etc., j'ose croire qu'ils conviendront que, lors même que ces hypnotiseurs seraient les hommes les plus vertueux et les plus savants du monde, lors même qu'ils auraient fait les plus merveilleuses et les plus utiles découvertes, ils auraient encore eu tort de traiter comme ils l'ont fait ceux qui les auraient mis sur la voie.

A plus forte raison, leurs invectives et leurs insultes sont-elles déplacées s'il est vrai, comme je crois l'avoir démontré, qu'ils n'ont rien découvert que les magnétiseurs n'aient vu ou dit avant eux et mieux qu'eux.

Souvent des hypnotiseurs ou des braves gens qui les admirent, faute de connaître les travaux des magnétiseurs, sont venus me conter comme

des merveilles les prétendues découvertes de nos docteurs en hypnotisme.

Je leur répondais : « Ce que vous me racontez là n'a rien de nouveau pour moi. Je l'ai vu ou fait moi-même. — Pourquoi donc ne le publiez-vous pas ? — Parce que, je vous le répète, ce n'est pas nouveau : tel, tel et tel magnétiseurs ont fait et dit ces mêmes choses il y a près d'un siècle ; ils ont même dit telles et telles autres choses bien plus fortes.

— C'est possible, répondent alors mes hypnotisateurs ; mais les expériences de vos magnétiseurs n'étaient pas scientifiques ; tandis que celles du docteur X... ou Z... sont scientifiques !

Pas scientifiques ! Des faits observés et relatés par des milliers de personnes de tous pays, de tous les rangs de la société, qui n'ont pu se concerter entre elles, ne sont pas scientifiques !

Que faut-il donc pour qu'un fait soit scientifique ? Il faut que ce soit le docteur X... ou le professeur Z... qui l'annonce ! Ce n'est pas le fait qui est scientifique, c'est la personne. *Magister dixit !*

Le scientisme ne relève donc pas de la raison, mais de l'autorité ; ce n'est pas de la science, ce n'est même pas de la religion, c'est de la plus pure superstition.

Notez bien que ceux qui disent de pareilles absurdités se disent libres-penseurs et se croient au-dessus de tout préjugé, de tout fétichisme.

La vérité est que jamais personne n'a été plus

superstitieux, plus idolâtre qu'eux. Tout en se disant libres-penseurs, ils sont plus crédules que les dévôts.

Un des principaux livres de ces derniers, *l'Imitation*, dit : « Ne demandez point qui a dit cette chose, mais prenez seulement garde à ce qui a été dit. »

Les hypnotistes font exactement le contraire. La réalité d'un fait ne dépend point pour eux, de la nature de ce fait, mais des diplômes de celui qui le proclame.

XXI

Étant données les conclusions auxquelles nous sommes arrivés et qui nous sont imposées par l'examen impartial des faits, on ne s'attendrait pas à voir les docteurs de l'hypnotisme demander que l'étude et la pratique du magnétisme soient interdits aux magnétiseurs et aux profanes, et que le monopole de cet art et de cette science leur soit réservé à eux, hypnotiseurs, à l'exclusion de tous autres.

C'est pourtant ce qui a eu lieu, et ce qui se reproduit à chaque instant. Les hypnotiseurs nous assurent que, pour pratiquer l'hypnotisme et le magnétisme, il faut posséder des connaissances profondes et étendues en physiologie, en psychologie, et qu'eux seuls possèdent ces connaissances.

« Au nom de la science et de l'art, dit M. Char-

cot, la médecine a enfin, dans ces derniers temps, pris définitivement possession de l'hypnotisme ; et c'était de toute justice, car elle seule peut savoir l'appliquer convenablement et légitimement, soit au traitement des malades, soit aux recherches physiologiques et psychologiques. Dans ce domaine récemment conquis, elle veut désormais régner en maîtresse absolue et jalouse de ses droits, elle repousse formellement toute intrusion. »

Pour les hypnotistes, dont nous avons parlé plus haut, cela doit être vrai, puisque le maître le dit : les médecins seuls connaissent la physiologie et surtout la psychologie, et eux seuls sont capables d'user convenablement et légitimement de l'hypnotisme.

Mais pour nous qui savons quel usage ils ont fait jusqu'à ce jour de l'hypnotisme, nous sommes forcés de convenir que, si ces médecins hypnotologues possèdent quelques connaissances en psychologie et même en physiologie, ils ont bien soin de ne pas les faire voir, car tous leurs travaux en hypnotisme dénotent l'ignorance la plus complète des saines notions les plus élémentaires de physiologie et de psychologie.

Du propre aveu du sieur Charcot, nous avons vu que les procédés employés par les magnétiseurs sont doux et inoffensifs, tandis que ceux qu'ont adoptés les hypnotiseurs, Charcot pardessus tous, sont brusques, violents, malfaisants.

Admettons néanmoins que les médecins ont conquis l'hypnotisme, et qu'ils l'appliquent avec discernement; il n'en est pas moins de toute impossibilité d'en interdire l'étude et la pratique aux profanes. Nous ne pouvons, à cet égard, que renvoyer les hypnotiseurs à ce qu'a dit Loisson de Guinaumont, que nous avons cité dans notre dixième leçon.

Considéré comme moyen curatif, la pratique du magnétisme ne peut être empêchée sans de graves inconvénients.

Les médecins cherchent à se rattraper sur le somnambulisme. Armés du Code, qui prononce des pénalités contre les gens qui font métier de deviner et pronostiquer ou d'expliquer les songes, et contre les personnes qui font des promesses qu'ils savent ne pouvoir tenir, ces médecins demandent l'assimilation des somnambules aux escrocs et leur condamnation à l'amende et même à la prison.

Ces braves médecins ne font pas attention qu'ils seraient les premières victimes de la loi, si elle était appliquée. Ne font-ils pas, en effet, métier de pronostiquer et deviner avec beaucoup moins de chances d'arriver juste que les somnambules ?

Ne se font-ils pas payer pour des promesses qu'ils savent parfaitement ne pouvoir tenir : ils promettent la santé, alors que tout le monde sait qu'ils ne peuvent que « raconter des fariboles

aux malades, jusqu'à ce que la nature les guérisse ou que les remèdes les tuent » (1).

Si l'on voulait appliquer le Code et mettre en prison tous les gens qui promettent sans pouvoir tenir, ce ne sont pas seulement les médecins qui y seraient renfermés ; les prêtres, les députés, tous les gouvernants y passeraient. Les somnambules seraient les derniers à y entrer, car ce sont eux qui tiennent le plus leurs promesses.

Laissons donc tout le monde libre, n'ayons pas deux poids et deux mesures. Le public n'a jamais été et ne sera jamais si dupé par les somnambules, qu'il ne l'a été, l'est et le sera par les médecins, par les candidats, etc. Méditons les paroles suivantes du prophète Michée :

« Les chefs du peuple ont souvent jugé pour des présents, les prêtres ont enseigné pour la récompense, les prophètes ont prophétisé pour de l'argent, et toutefois les prophètes ont annoncé la vérité. »

Nous voyons que Michée reconnaît que les prophètes ont annoncé la vérité ; tandis qu'il ne dit point que les juges ont été justes, ni que les prêtres ont enseigné la vérité. Alors...

Il est temps de nous quitter ; que ce soit donc sur cette pensée de tolérance mutuelle,

(1) *Dialogues de la Santé*, par Frémont d'Ablancourt. Paris, 1683, p. 216.

XXII

Nous avons vu que les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme ont été connus dès la plus haute antiquité dans les principaux pays dont l'histoire nous a conservé les traditions.

Les moyens et procédés usités dès cette haute antiquité en magnétisme sont les mêmes que les magnétiseurs modernes ont redécouverts ou appris, soit par tradition, soit sur les indications des somnambules mêmes.

Aussi loin que l'on remonte dans les âges, on trouve la théorie du magnétisme, qui n'est autre que celle de la magie, constituée de toutes pièces, sinon dans ses détails, qui ne nous sont pas tous parvenus, parce que les anciens écrivaient moins que nous et laissaient à l'enseignement oral la place qui lui revient, du moins dans ses lignes générales, desquelles il est facile de déduire les conséquences.

Les phénomènes du magnétisme, ses procédés et sa théorie ont traversé les âges, non sans subir de grandes vicissitudes, et nous les retrouvons à peu près intacts à la Renaissance, malgré les persécution de l'Eglise dominante.

De la Renaissance à Mesmer, le magnétisme se perpétue, dans une obscurité relative qui est la conséquence des inquisitions de l'École jointes à celles de l'Eglise.

Enfin les disciples de Mesmer, bien plus que

Mesmer lui-même fixent définitivement l'attention du public sur cet ordre de faits et d'idées.

Depuis cette époque, le magnétisme, science libre, est en lutte avec la science officielle et surtout avec la médecine.

« L'histoire de la science, dit M. Draper, n'est pas seulement l'histoire des découvertes; c'est encore celle des résistances que ces découvertes ont rencontrées et vaincues, dans la foi traditionnelle et les intérêts humains. » (*Les conflits de la science et de la religion.*)

Ce que dit M. Draper des résistances de la foi contre la science, de l'Église contre l'École, est également vrai de la science officielle contre toute innovation qui trouble sa foi et qui dérange ses intérêts.

Encore quelques années d'anarchisme, et il est probable qu'on finira par reconnaître que la science officielle ne vaut pas mieux que la religion officielle; que l'école obligatoire est un asservissement pire que l'église obligatoire; que la gratuité de l'instruction n'est pas autre chose qu'une prostitution de la science; et qu'enfin il en est de la nourriture de l'esprit comme de celle du corps: Chacun doit gagner son pain à la sueur de son front, et non à la sueur du front des contribuables.

Quand on en sera arrivé là, non seulement la question magnétique, mais la question sociale sera résolue.

Nous avons eu, dans cette histoire, plus d'une occasion de constater que la Science officielle n'est pas moins routinière et intolérante que l'Eglise officielle et que, si les moyens de persécution diffèrent c'est parce, que l'esprit public s'oppose à la restauration de la torture et des bûchers.

Le xx^e siècle verra-t-il la fin de cette lutte fratricide entre gens qui se disent et qui se croient peut-être chercheurs de la vérité et promoteurs du progrès moral et intellectuel de l'humanité?

Je ne vois qu'un moyen d'établir l'harmonie entre la religion, la science et la recherche, c'est la liberté.

Tant qu'il y aura des religions officielles, des Universités, des Académies, des Ecoles également officielles, ces institutions, nécessairement réactionnaires, feront tous leurs efforts pour mettre obstacle au progrès. Il est impossible qu'il en soit autrement.

Or, on ne libérera la religion et la science des lisières de la protection du pouvoir politique que lorsqu'on aura compris que cette protection loin d'être nécessaire, est nuisible et même qu'elle est la source de tous les maux dont souffrent les sociétés modernes.

Aujourd'hui, la religion est presque morte : c'est la protection de l'État qui l'a tuée.

La science a pris la place de la foi dans l'émar-

gement au budget : elle est en bonne voie de décadence. On n'a jamais vu tant d'opinions ni moins de principes, que depuis que l'instruction est favorisée à tous les degrés.

FIN DE L'OUVRAGE

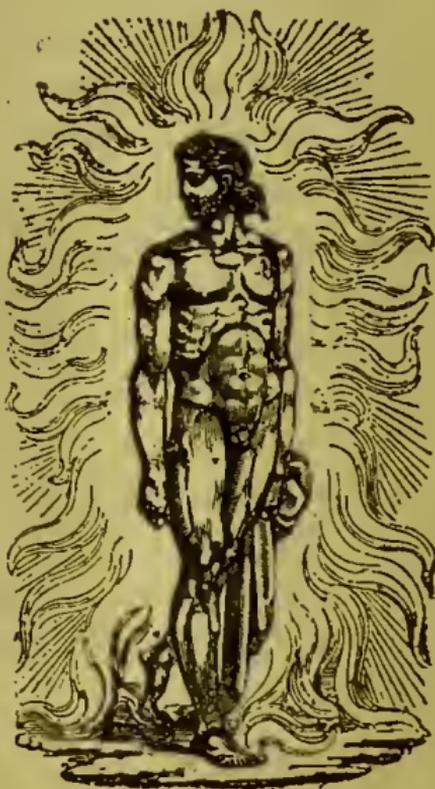


TABLE DES MATIÈRES

du Tome second

VII^e LEÇON page 7

SOMMAIRE. — I. Les débuts de Mesmer. — II. Il interroge la nature. — III. A-t-il été inspiré ? — IV. Ses 27 propositions. — V. Elles ne contiennent rien de nouveau. — VI. Rapports de Mesmer avec le gouvernement. — VII. — La souscription Bergasse et la Loge de l'Harmonie. — VIII. L'examen du magnétisme en 1781. — IX. La fin de Mesmer. — X. Ses disciples et ses défenseurs. — XI. Réalité du Magnétisme.

VIII^e LEÇON page 49

SOMMAIRE. — I. Le somnambulisme. — II. Le comte de Chastenet. — III. Le marquis de Puységur. — IV. La suggestion. — V. Les Procédés : Le baquet, la musique. — VI. Les disciples de Mesmer et de Puységur : 1 Lavater, 2 Gilibert, 3 Tardy de Montravel, 4 Charles Villers, 5 Le général Sauviac, 6 Les Swedenborgistes, 7 Les Barberinistes, 8 Egger. — VII. Etat des esprits au sujet du magnétisme à la fin du XVIII^e siècle. — L'électricité médicale. Pétetin. — XI. Résumé de cette leçon.

IX^e LEÇON page 93

SOMMAIRE. — I. Le magnétisme en France sous la Révolution et l'Empire. — II. Le magnétisme en divers pays. — III. Deleuze. — IV. La théorie du magnétisme — V. Caractères du somnambulisme. — VI. Principaux magnétiseurs de notre premier quart de siècle : De Lausanne, Dalloz, Chardel, Du Potet. — VII. Les imaginationnistes : Faria, D'Hénin de Cuvilliers, Bertrand, Noizet. — VIII. Les savants : 1. Laplace, 2 Cuvier. 3 Arago. 4 Georget. 5 Rostan. — IX. Coup d'œil général. — X. Le magnétisme à l'Académie de médecine, en 1825 : Foissac, Husson. — XI. Nouvel assaut, en 1837. Berna, Dubois (d'Amiens). — XII. Le concours Burdin ; Pigeaire, Teste, Comet, Mabru.

X^e LEÇON. page 129

SOMMAIRE. — I. Le magnétisme en dehors des Académies. — II. *Les théologiens adversaires* : 1 Fiard, 2 Fustier, 3 Wurtz, 4 Frère, 5 Machet, 6 d'Alvimare, 7 le saint-office. — III. *Les théologiens partisans* : 1 Lacordaire, 2 Loubert. — IV. *Les philosophes* : 1 Lamennais, 2 Massias, 3 Azaïs, 4 Coyteux, 5 Ahrens. — V. *Les physiciens* : 1 Reichenbach, 2 Sausselier de la Tour, 3 Dalloz, 4 Chauvet, 5 tain. — VI. *Les magnétiseurs* : 1 Pigeaire, 2 Ricard, 3 Aubin Gauthier, 4 Charpignon, 5 Teste, 6 Lafontaine, 7 Loisson de Guinaumont, 8 Joseph Olivier. — VII. Thèses sur le magnétisme:

XI^e LEÇON page 189

SOMMAIRE : I. L'hypnotisme. Le chemin de Damas de Braid. — II. Jugement de sa méthode. — III. Azam et Broca. L'hyperexcitabilité. — IV. Les vulgarisateurs du magnétisme depuis 1850. 1. Deleuze, 2. Du Potet, 3. Teste, 4. Lafontaine, 5. Hébert, 6. Passard, 7. Berosot, 8. Bauche. — V. Gentil et Mabru. — VI. Le Dr Beaux. — VII. Philips et l'électro-biologie. — VIII. A. S. Morin. — IX. Tony Moilin. — X. Tony Dунand. — XI. La Magie magnétique. 1. Ricard, 2. Du Potet, 3. Cahagnet, 4. Gentil. — XII. Résumé.

XII^e LEÇON page 241

SOMMAIRE : — I. Le spiritisme. — II. Ses origines magnétiques. — III. Le docteur Billot. — IV. La voyante de Prévost. — V. Piérart et Allan Kardec. — VI. Médioms guérisseurs. — VII. Cause des maladies (Paul Auguez). — VIII. Principe spirite du somnambulisme (Billot). — IX. Hypnotisme et métallothérapie (Burq). — X. Charcot et son Ecole. — XI. Méthode opératoire de cette école. Le Dervichisme. — XII. Dangers de cette méthode. — XIII. Les phénomènes hypnotiques. — XIV. L'hypnographie. — XV. L'hypnologie. — XVI. L'hypnurgie. — XVII. La pédagogie hypnotique. — XVIII. Les magnéto-hypnotiseurs (Luys). — XIX. Le bilan de l'hypnotisme. — XX. Le scientisme. — XXI. Le monopole de l'hypnotisme. — XXII. Conclusion.

PUBLICATION DES COURS

DE

L'École pratique de magnétisme et de massage

La *Librairie du Magnétisme* publie tous les cours, professés à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*.

Dans l'ordre où ils sont professés, les principaux cours sont :

1° *Anatomie descriptive*, à l'usage des gens du monde et des élèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*. Cours professé par le docteur MOUTIN, recueilli et mis en ordre par PH. RENAUD. Un volume.

2° *Histoire et philosophie du Magnétisme*. Cours professé par ROUXEL. Deux volumes.

3° *Physique magnétique*. Cours professé par H. DURVILLE. Deux volumes.

4° *Physiologie synthétique*. Cours professé par le docteur ENCAUSSE (Papus). Un volume.

5° *Procédés et théories du Magnétisme*. Cours professé par H. DURVILLE. Un volume.

6° *Expérimentation magnétique*. Cours professé par H. DURVILLE, DÉMARÉST, PH. RENAUD, JAMET. Un volume.

7° *Massage*. Cours professé par PH. RENAUD. Un volume.

8° *Pathologie et thérapeutique magnétiques*. Cours professé par H. DURVILLE. Cinq volumes.

Cette collection constitue l'enseignement méthodique le plus complet, le plus pratique qui ait paru sur le Magnétisme et le Massage. Elle remplace le *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, par H. Durville qui devait paraître en 10 volumes.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme ou le massage par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veulent seulement le pratiquer au foyer domestique, trouveront là un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple et facile, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Les cours principaux de l'*École pratique de Magnétisme et de massage*, forment une collection de 14 volumes, format in-18, reliés, qui sont illustrés de 8 à 900 portraits, figures, vignettes, etc.

Le prix de chaque volumes est de 3 francs.

Les cours spéciaux, les conférences et divers sujets se rattachant à l'*École* comprendront autant de brochures de propagande à 12 francs le 100; 50 exemplaires 7 francs; 25 exemplaires, 4 francs; 12 exemplaires, 2 francs; la pièce, 20 centimes.

La direction de l'*École* et celle de la *Librairie du Magnétisme* espèrent que cette publication sera terminée dans deux ans.



LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La *Librairie du Magnétisme* édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Demander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme* pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.



Tête-Buste artistique en plâtre, représentant les centres nerveux du professeur H. Durville, exécuté par M. M. Queste, sculpteur pré mier prix des arts décoratifs, médaillé de la Ville de Paris.



CENTRES MOTEURS ET SENSITIFS

1. Centre sensitif du bras. — 2. Centre sensitif de la jambe. — 3. Centre moteur de la rate. — 4. Centre des nerfs spinaux. — 5. Centre moteur de l'oreille. — 6. Centre moteur de la tête, de la langue et du cou (à gauche, langage articulé de Broca). — 7. Centre moteur du cœur. — 8. Centre sensitif des seins. — 9. Centre sensitif des poumons. — 10. Centre du foie. — 11. Impression, croyance. — 12. Centre du nez. — 13. Centre moteur de l'estomac. — 14. Centre génésique. — 15. Coordination des mouvements, tact. — 16. Centre du larynx. — 17. Centre sensitif de la bouche et des dents. — 18. Centre de l'audition. — 19. Reins, organes génito-urinaires. — 20. Centre de la vision. — 21. Centre moteur de l'intestin.

FACULTÉS MORALES ET INTELLECTUELLES

A. Douceur à gauche, colère à droite. — B. Formes de la mémoire. B' à gauche, souvenirs gais; envie de rire et de se moquer, prendre tout en riant; satisfaction. — B' à droite, souvenirs tristes; rend sombre et rêveur; mélancolie, mécontentement. — C. Gaité à gauche, tristesse à droite. — D. Attention. — E. Volonté.

BROCHURES DE PROPAGANDE

Publications

de la *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine*.

Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins. —

2. Documents recueillis par H. DURVILLE.

La liberté de la médecine. — I. Pratique médicale chez les anciens, par ROUXEL.

Travaux du Congrès de 1893

I. *Compte-rendu des Travaux du Congrès*. Discours. — Discussions. — Réponses aux questions du programme. — Vœux et Résolutions, etc.

II. — *Rapport au Congrès* sur les travaux de la *Ligue* et l'organisation du Congrès, appréciations de la Presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine, par H. DURVILLE, délégué du Comité.

III. — *Thèse sur le libre exercice de la médecine*, soutenue en faveur de l'humanité souffrante, par le docteur G. DE MESSIMY.

IV. — *La liberté de tuer, la liberté de guérir*. II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme*, par FABIVS DE CHAMPVILLE.

V. — *La liberté de la médecine*. II. Pratique médicale chez les modernes, par ROUXEL.

VI. — *Le Magnétisme et la maladie sociale*, par BOUVÉRY.

VII. — *Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins*.

II. (Documents divers, correspondance).

VIII. — I. *L'art médical*, par DANIAUD. — II. *Note sur l'enseignement et la pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. —

III. *Extrait de la Correspondance*. — IV. *Articles de journaux*.

IX. — *Sur un cas d'internement arbitraire*, par M^{me} DERONZIER.

Sujets divers

Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.

DEBOISSUZE. — *Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage*, 6^e édit.

H. DURVILLE. — *Application de l'aimant au traitement des maladies*, avec 10 fig.

Le même ouvrage, trad. en espagnol, p. GARCIA, av. 10 fig.

Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— *Lois physiques du magnétisme.* — *Polarité humaine.*

— *Le même ouvrage*, trad. en espagnol, p. GARCIA, av. 2 fig.

Procédés magnétiques de l'auteur, avec 3 figures.

Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

— — trad. en espagnol, av. 1 fig., par GARCIA.

— — traduit en espagnol par DON J. NICOLAU.

Le Massage et le Magnétisme, sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. *Règlement statutaire de l'École pratique de Magnétisme de massage.* — *Statuts du syndicat des masseurs et magnétiseurs de Paris.*

G. FABIVS DE CHAMPVILLE. — *La transmission de pensée.*

La Science psychique, d'ap. l'œuvre de M. SIMONIN, av. 1 fig.

LUCIE GRANGE. — *Manuel du spiritisme.*

LETOQUART. ¹ *La Médecine jugée* par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

PELIN. *La médecine qui tue ! Le magnétisme qui guérit.* Le rêve et les faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex.*

P.-C. REVEL.—*Esquisse d'un système de la nature*, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent., p. affranchissement.

Docteur RIPAULT. — *L'Univers macranthrope.*

ROUXEL. — *L'art d'abrégéer la vie.* (Etude paradoxale.)

— *Théorie et pratique du spiritisme.* — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

SIMONIN. — *Abrégé de science psychique*, avec 1 fig.

Portraits

ALLAN KARDEC, BERTRAND, BRAID, CAHAGNET, CHARCOT, CHARGIGNON, DELEUZE, DURAND (DE GROS), DURVILLE, GREATRAKES, VAN HELMONT, LAFONTAINE, LUYSS, MESMER, PARACELSE, PÉTETIN, DU POTET, le marquis DE PUYSEGUR, RICARD, TESTE.

Prix des brochures et des portraits : 400 exempl., 12 fr. 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; pièce 20 centimes.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Le *Journal du Magnétisme*, fondé en 1845 par M. le Baron DU POTET, paraît tous les mois, sous la direction du professeur H. DURVILLE.

Il publie les principaux travaux de la *Société magnétique de France* dont il est l'organe, ainsi que le *Compte rendu* de ses séances; des *Travaux originaux* sur la théorie du Magnétisme, sur l'aimant et sur la polarité; des *Cures magnétiques*; des *Conseils pratiques* permettant à tous ceux dont la santé est équilibrée d'appliquer avec succès le Magnétisme au traitement des diverses maladies; une *Revue des Livres nouveaux*, de la *Presse* et des *Théâtres*; des *Actualités*; des *Informations*, etc.

Ayant toujours été dirigé par les maîtres de la Science magnétique, le *Journal du Magnétisme* forme aujourd'hui une collection de 25 volumes qui est, sans contredit, le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les 20 premiers volumes (de 600 à 700 pages, petit in-8°) furent publiés par le Baron du Potet, de 1845 à 1861; les volumes suivants (de 300 à 450 pages, grand in-8°, impression sur deux colonnes), par le directeur actuel.

Prix de chaque volume de la collection. 10 fr.

Prix de l'abonnement annuel (qui est remboursé en livres, en brochures de propagande ou en aimants vitalisés du professeur H. Durville), pour toute l'Union postale, 6 fr. — Prix d'un numéro, 50 cent.

On s'abonne à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris, chez les libraires et dans tous les bureaux de poste.

ÉCOLE PRATIQUE de MAGNÉTISME et de MASSAGE

Dirigée par le Professeur H. DURVILLE

Sous le Patronage de la Société Magnétique de France

Directeur adjoint : M. LE DOCTEUR BÉNARD

23, Rue Saint-Merri, 23

L'École a pour but de former des praticiens expérimentés et de mettre le Magnétisme thérapeutique et le Massage à la portée des gens du monde.

L'enseignement est divisé en deux parties comprenant :

1^o *Enseignement théorique et pratique*, se divisant en cours d'Anatomie descriptive, de Physiologie, d'Histoire et Philosophie du Magnétisme, de Physique magnétique, de Procédés et Théories du Magnétisme, d'Expérimentation, de Pathologie et Thérapeutique magnétiques, de Massage, de Psychologie, etc., etc., par des médecins et des professeurs spéciaux.

2^o *Enseignement clinique*.

La première partie de l'enseignement a lieu les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à 8 h. 1/2 du soir, du 1^{er} octobre au 30 juin ; la seconde, toute l'année, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin, à la *Clinique de l'École*.

Après un examen passé devant une commission spéciale, les élèves qui ont les aptitudes suffisantes reçoivent un diplôme de *Magnétiseur praticien*. Un enseignement supérieur est destiné à former des professeurs.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme : celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. *L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.*

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Enseignement de l'École est destiné à obtenir ce résultat, autant qu'à former des magnétiseurs et des masseurs professionnels.

En dehors de l'enseignement donné à l'École, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi ; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

Les professeurs et élèves de l'École pratique de Magnétisme et de Massage se sont réunis sous ce titre ; *Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs de Paris*. Association des professeurs et des élèves de l'École pratique de magnétisme et de massage.

TRAITEMENT DES MALADIES

à l'aportée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font souvent du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas. — *Prix de chaque lame*..... 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles; une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des *plastrons*.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil..... 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — *Prix de chaque sensitivomètre*..... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la *vitalisation*, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoiqu'ils perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de 1 à 4 mois, selon l'usage qu'on en fait. Il faut alors les renvoyer à l'*Institut* pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture.. id..... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'*Institut*, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat à l'ordre de M. H. Durville, 23, rue St-Merri, Paris. Pour les pays où les envois d'argent sont coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 0/0.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Leçons cliniques* de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les *Conseils pratiques* du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les *Procédés magnétiques* de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les *Conseils pratiques* qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

Anémie, Apoplexie cérébrale, Asthme, Ataxie locomotrice. — Catalepsie, Céphalalgie, Chute des cheveux, Congestion cérébrale, Constipation, Crampes, Crises de nerfs, Cystite. — Danse de Saint-Guy, Délire, Delirium tremens, Double conscience, Dyspepsie. — Eczéma, Encéphalite aiguë, Encéphalite chronique, Entérite, Entorse, Epilepsie, Etat nerveux, Etourdissements. — Fièvre cérébrale, Fièvre typhoïde, Fluxion de poitrine, Folie. — Gastralgie, Gastrite, Gastro-entérite, Glaucome, Goutte, Goutte. — Hallucinations, Hémiplégie, Hydropisie, Hypochondrie, Hystérie. — Ictère, Idiotie, Imbécilité, Impulsions, Insomnie. — Laryngite, Léthargie, Loupes, Lumbago, Luxations. — Mal de tête, Manies hystériques, Mélancolie, Méningite, Migraine, Myélite. — Nervosisme, Neurasthénie, Névralgie simple, Névralgie faciale, Névrose. — Obésité, Obsession, Ophthalmie, Otagie, Otite. — Paralysie simple, Paralysie faciale, Phthisie pulmonaire, Pneumonie. — Sciatique, Scrofule, Somnambulisme spontané, Surdité, Surdi-mutité, Syncope. — Tic douloureux, Tumeurs. — Varices, Vertige, Vomissements incoercibles de la grossesse, etc., etc.

Chaque *Conseil pratique*, inséré dans un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques*. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un *Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié*. 10 fr.

